

Archives privées



# État des fonds d'archives privées

## Introduction



A.D.  
Tarn



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN





# Archives privées

---

Introduction

*Illustration de couverture*

Photo d'enfants, album de la famille Campa, sans date  
(Arch. dép. Tarn, 1 J 1288/1)

*Illustration de 4<sup>e</sup> de couverture*

Plan du marquisat de Caylus (détail du plan n° 4), XVIII<sup>e</sup> siècle  
(Arch. dép. Tarn, 1 J 494/1)

# État des fonds de la série J

(archives privées et /ou  
entrées par voie extraordinaire)

## Introduction

établi par  
Françoise HUBAUT, secrétaire de documentation

sous la direction de Sylvie DESACHY,  
Directrice des Archives départementales du Tarn

Conseil général du Tarn  
Archives départementales

2013

Cet ouvrage a été réalisé à l'occasion de la mise en ligne de l'état des fonds des archives privées conservées aux Archives départementales du Tarn (<http://archivesprivees-j.tarn.fr/>, mise en ligne en juin 2013) et de l'exposition *En ouvrant l'armoire... : les archives privées*, réalisée par le service Action culturelle sous la responsabilité de Joël Bercaire, et présentée aux Archives départementales du Tarn du 24 juin au 20 décembre 2013.

## **INVENTAIRE**

### *Direction*

Sylvie DESACHY, directrice des Archives départementales du Tarn

### *Coordination*

Sophie IZAC-IMBERT, adjointe à la directrice, responsable des travaux de classement

### *Rédaction*

Françoise HUBAUT, responsable des archives privées

### *Site internet*

Virginie MASSOL, responsable du site internet et des archives figurées

### *Numérisation / photographie des documents*

Fabien CAYSSIALS, service archives numériques et électroniques  
Valérie GAUTRAND, responsable des archives numériques et électroniques  
Françoise HUBAUT

### *Relectures*

Sophie IZAC-IMBERT  
Catherine BARTHE, responsable des archives notariales et modernes  
Françoise CAYRE, responsable des archives communales

L'inventaire a reçu le visa scientifique et technique du service interministériel des Archives de France le 6 août 2013

## **PUBLICATION**

### *Direction*

Sylvie DESACHY

### *Rédaction*

Françoise HUBAUT

### *Numérisation / photographie des documents*

Francine BÉNÉZECH, service Action culturelle  
Joël BERCAIRE, responsable de l'Action culturelle  
Fabien CAYSSIALS,  
Valérie GAUTRAND,  
Françoise HUBAUT

### *Graphiques*

Jean-Véran BRACHAT, service Action culturelle

### *Relecture*

Sandrine TESSON, adjointe à la directrice

### *Conception et réalisation graphique*

Francine BÉNÉZECH

© Conseil général du Tarn, Archives départementales, 2013

## AVANT-PROPOS

Archives publiques, archives privées... Pour le non-spécialiste, ces notions peuvent paraître abstraites, voire superflues. D'ailleurs, la définition des archives privées données par le *Code du patrimoine* se révèle assez sibylline : les archives privées sont l'ensemble des documents n'entrant pas dans le champ d'application des archives publiques. Cependant, cette distinction est un des fondements des politiques de collecte des Archives départementales. Autant les versements d'archives publiques provenant des administrations ou des institutions détenant une délégation de service public vont de soi – ou devraient... –, autant l'enrichissement des collections publiques par des fonds privés reste aléatoire. Pourtant, sans ces archives d'origine privée, pas d'histoire personnelle et familiale, industrielle ou associative. Les archives privées permettent à l'historien et au curieux d'entrouvrir la porte de l'intimité des individus ou de jeter un coup d'œil au fonctionnement des usines.

*L'État des fonds des archives privées* réalisé par les Archives départementales donne donc un aperçu de la richesse de ces collections, qui vont des chartriers seigneuriaux comme ceux de Graulhet ou de Ferrières aux fonds industriels tel celui de Cormouls-Houlès, en passant par des fonds plus humbles mais tout autant révélateurs du passé de nos ancêtres. À travers *l'Introduction de l'état des fonds*, le lecteur se plongera avec intérêt dans l'histoire de cette collecte qui témoigne de l'histoire de notre département. La description archivistique des archives est quant à elle proposée sur le site Internet des Archives départementales du Tarn, ce qui permet une constante mise à jour. Elle représente un énorme travail d'inventaire et de rédaction dont il convient de saluer ici la qualité.

Enfin, je souhaite rendre hommage à tous ceux, anonymes ou non, qui ont fait don de ces archives à une institution publique. Certes, le Département a toujours donné la possibilité aux Archives départementales d'acheter les documents les plus intéressants mis sur le marché ; mais cette procédure reste marginale dans la politique de collecte des archives privées. La plupart d'entre elles sont entrées aux Archives grâce à des dons de particuliers soucieux de préserver ce matériaux brut que sont les archives et d'en permettre un accès à tous. C'est ce réflexe citoyen que je veux saluer et encourager ici. Que ce travail et cette publication suscitent d'autres dons, non pas pour accroître des collections déjà importantes, mais pour permettre la sauvegarde d'un patrimoine fragile et la constitution d'une mémoire commune.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Carcenac', enclosed within a large, stylized, handwritten letter 'C' that forms a partial circle around the name.

Thierry CARCENAC,  
Député du Tarn,  
Président du Département du Tarn

*Sans inventaire, les archives constitueraient un trésor inutile*

Émile Jolibois, 1869



# LES ARCHIVES PRIVÉES

---



# Définition et typologie

---

Le Code du patrimoine définit la notion d'archives dans ces termes :

*Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité* (art. L. 211-1 du Code du patrimoine).

De cette définition sont à retenir les notions couplées de *producteur* et d'*activité*.

Si le législateur donne aussi une définition des archives publiques comme étant produites (ou reçues) par des services publics (État, collectivités territoriales, communes etc.) dans le cadre de leur activité, il définit les archives privées en négatif, comme étant tout ce qui n'est pas archives publiques. C'est une définition *a contrario*. Ainsi, les archives privées sont les archives produites par une personne physique ou morale, de droit privé, dans le cadre de son activité.<sup>1</sup> C'est donc en ces termes que la loi 2008-696 du 15 juillet 2008, intégrée dans le Code du patrimoine, définit les archives privées.

On distingue trois grandes catégories d'archives privées :

- les archives personnelles, familiales et seigneuriales ;
- les archives des associations et syndicats ;
- les archives d'entreprises et/ou archives économiques.

---

1 On peut aussi étendre la définition à une personne de droit public, dans l'exercice d'une activité privée. C'est plus exceptionnel (archives d'homme politique, par exemple) ; pour la clarté du propos, ce point particulier sera traité un peu plus loin.

## Les archives personnelles, familiales et seigneuriales

D'emblée, c'est la catégorie d'archives la plus évidente à appréhender.

Les archives familiales sont produites dans le cadre de la vie de famille : correspondance, généalogie, comptabilité, gestions des biens, titres de propriété, album photographique ou documents iconographiques, etc.

Les archives personnelles sont celles produites dans le cadre d'une activité professionnelle d'exercice privé ou d'une activité de loisir : les archives d'architectes, de juristes, d'artistes, d'hommes de lettres, d'historiens, d'érudits, ...

Les archives seigneuriales sont antérieures à la Révolution. Elles ont trait aux biens seigneuriaux, régis par les droits seigneuriaux et féodaux, tels que des documents généraux (titres de propriété, cartulaires, etc.), seigneuriaux (droits de justice, albergue<sup>2</sup>, banalités<sup>3</sup> et autres droits comme les droits de péage, de guet, de marché, etc.) et féodaux (liés à la suzeraineté comme les hommages ou à la tenure<sup>4</sup> comme les reconnaissances féodales et les terriers, la concession de baux ou de cens, les lièves<sup>5</sup>, les censiers<sup>6</sup>, les lausimes<sup>7</sup>, ...) ou concernant les rapports des seigneurs entre eux ou avec les communautés. Le plus souvent, elles sont aussi composées d'archives familiales (documents généalogiques, actes de propriétés, correspondances, livres de raison ou comptes domestiques et/ou de métairies, etc.).

- 
- 2 Albergue : si au départ elle concerne logement, hébergement et entretien du seigneur, de sa suite ou de ses officiers à l'occasion d'une visite ou encore du passage dans une localité grevée de cette obligation, par la suite, l'albergue devient une taxe payée au seigneur par les communautés ; c'est en ce dernier sens que le terme sera désormais employé.
  - 3 Les droits banaux : le seigneur peut mettre à disposition des habitants, un four, un moulin, un pressoir, etc. L'utilisation de ces structures est obligatoire et payante pour les habitants soumis à ce droit.
  - 4 Tenure : le seigneur peut concéder une terre à une personne non noble (le tenancier) qui en aura la jouissance et lui payera le cens.
  - 5 Liève : perception de fruits ou d'argent sur la récolte.
  - 6 Cens : impôt ou redevance due au seigneur qui possède des titres sur la terre.
  - 7 Lausime : autorisation donnée par le seigneur lors d'une mutation d'un bien immobilier, après la vente, l'échange ou le délaissement. La lausime donne lieu à une redevance.



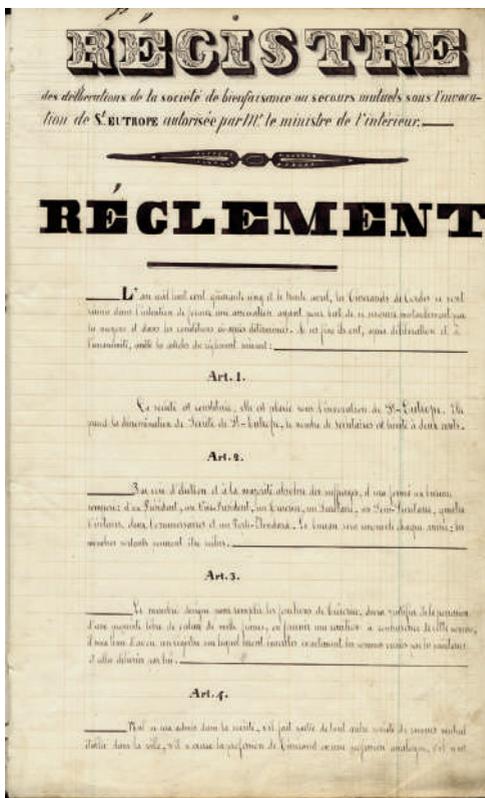
## Les archives des associations et syndicats

*Les associations, de par leur nombre et la variété des domaines d'activité qu'elles recouvrent, sont devenues un élément essentiel de la vie de la société en France.*<sup>8</sup>

En fonction de leur secteur d'activité, on peut distinguer les associations culturelles, sportives, humanitaires, culturelles, etc. Elles sont régies par la loi de 1901. La loi ne leur donne la capacité juridique que si elles se sont conformées à la déclaration en préfecture ou sous-préfecture, où l'association aura son siège social. Lors de la déclaration, l'association fait connaître le titre et l'objet de son association, le siège de ses établissements et les noms des personnes chargées de son administration. Elle doit aussi déposer un exemplaire de ses statuts. C'est notamment la raison pour laquelle les archives de Préfecture peuvent être intéressantes pour la recherche historique sur les associations. Ayant acquis la capacité juridique, l'association peut aller en justice, recevoir des dons manuels ainsi que des dons d'établissements publics ou d'utilité publique, acquérir à titre onéreux, posséder et administrer.

Un syndicat est aussi une association de personnes dans un cadre professionnel.

Son objet exclusif est l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes mentionnées dans les statuts. Le dépôt des statuts en mairie<sup>9</sup> leur fait acquérir de plein droit la person-



Règlement de la société de secours mutuels Saint-Eutrope, regroupant des tisserands de Cordes, 1845 (Arch. dép. Tarn, 83 J 33)

8 Marie-Françoise Limon-Bonnet, dans *Les Archives privées : manuel pratique et juridique*, sous la direction de Christine Nougaret et Pascal Even, La Documentation française, 2008, p. 30.

9 La mairie transmet ensuite les statuts à la Préfecture.

nalité morale. S'il existe des lois spécifiques relatives aux syndicats professionnels et aux sociétés de secours mutuels, associations particulières, elles ne dérogent pas à la loi de 1901. Il existe des syndicats d'employeurs et des syndicats de salariés.

## Les archives d'entreprises et les archives économiques

Une entreprise est une unité économique produisant des biens ou des services à destination de clients ou d'utilisateurs, dans un but commercial.

Avant la Révolution, la pratique des métiers est encadrée par des édits royaux ou des arrêts du Conseil du roi qui fixent les règles fiscales et administratives. Les juridictions consulaires veillent à l'application des règles d'exercice des métiers, et les inspecteurs des manufactures assurent le contrôle des produits fabriqués, comme pour les textiles qui doivent répondre à des règles de fabrication et de qualité.<sup>10</sup> En cas de conflit, la police consulaire ou la justice royale peuvent être compétentes. En 1790, la loi du 16-24 août crée les tribunaux de commerce. Dans le Tarn, deux tribunaux de commerce étaient compétents pour les arrondissements d'Albi et de Castres.<sup>11</sup> Ils connaissaient de la majorité des affaires commerciales (jugements, actes de sociétés déposés, faillites et liquidations judiciaires, registres du commerce et des métiers, etc.).

Aujourd'hui, pour exister légalement, l'entreprise doit opter pour une forme juridique : entreprise individuelle, société civile ou commerciale, société coopérative, etc.

La forme juridique choisie doit ensuite être enregistrée auprès des autorités compétentes : registre du commerce et des sociétés (RCS), registre des métiers (RM) pour les entreprises artisanales, Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité sociale et des Allocations familiales (URSSAF) pour les professions libérales.

---

10 Voir série EDt, archives communales anciennes, avant 1789. Les fonds de justice et de police décrivent la vie des métiers en sous-série FF (Justice, procédures, police). Pour les règlements de commerce, les statuts de corporations d'arts et métiers, les mercuriales, etc., on les trouvera en sous-série HH (Agriculture, industrie, commerce).

11 Le 18 septembre 1790, le Directoire prie l'Assemblée nationale de créer un tribunal de commerce dans la ville d'Albi (Arch. dép. Tarn, L 93). Les archives des tribunaux sont classées en série U pour la période allant de la Révolution à 1940 (6 U 1 : Tribunal de commerce d'Albi ; 6 U 2 : Tribunal de commerce de Castres).

Le registre du commerce et des sociétés (RCS, depuis 1920) est un registre public tenu au niveau local par chaque greffe à compétence commerciale et au niveau national par l'Institut de la Propriété industrielle (INPI). En annexe du registre, le greffe reçoit en dépôt les actes et pièces des sociétés et personnes morales (statuts, procès-verbaux, etc.). Cette inscription au RCS donne à l'entreprise une existence juridique.

Le registre des métiers (RM) remplit le même rôle pour les artisans. C'est aussi un document public mais il est tenu par les Chambres des Métiers au niveau local et par l'INPI au niveau national. Il concerne les entrepreneurs individuels ou les sociétés de 10 salariés au plus. Il faut noter aussi qu'une société doit être inscrite au RM et au RCS si elle exerce une activité commerciale.

L'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité sociale et des Allocations familiales (URSSAF) est un organisme privé chargé d'une mission de service public. Il est principalement chargé de collecter les ressources servant à financer le paiement des prestations du régime général de la Sécurité sociale. Les personnes exerçant une activité libérale doivent s'enregistrer à l'URSSAF pour exister juridiquement. Elles ont aussi l'obligation de s'inscrire auprès de l'ordre, du syndicat professionnel ou de la Chambre dont cette profession dépend.

Ces instances de droit privé contrôlent et assurent l'application des règles déontologiques des professions réglementées : l'Ordre des architectes ou des médecins par exemple. Parmi ces professions libérales, certaines sont occupées par des officiers publics ou ministériels, titulaires de charges comme les notaires. Ainsi pour les notaires, la gestion de l'étude génère des archives privées et seuls les minutiers sont considérés par la loi comme des archives publiques. Archives d'architectes, archives de médecin, archives d'avocat, sont des archives privées. Sont conservés quelques fonds représentant l'exercice de ces professions dans le Tarn.

Il faut également noter l'existence des Chambres de commerce et d'industrie dont le rôle est d'aider, de conseiller les entreprises, d'accompagner et former les personnes. Ce sont des établissements publics, qui génèrent des archives mixtes. Ces structures gèrent en principe leurs archives de façon autonome. Mais il peut arriver qu'elles fassent appel aux Archives départementales pour confier leurs archives, ce qui est le cas pour le département du Tarn.<sup>12</sup>

---

12 La Chambre de commerce et d'industrie de Castres-Mazamet a versé ses archives après la fermeture d'une partie de cette structure. Ce versement, non classé, a été enregistré en série ETP (Etablissement public), c'est un complément substantiel pour l'histoire économique de notre région.

Sans étendre trop cette approche juridique, voici les principaux types de sociétés pour notre période contemporaine :

- Société à responsabilité limitée (SARL) : dirigée par un gérant, elle est constituée entre plusieurs associés ou un seul, dont chacun ne supporte les pertes qu'à concurrence de son apport.
- Société anonyme (SA) : elle est dirigée par un Président directeur général (Pdg) et elle est constituée de 7 associés maximum dont chacun ne supporte les pertes qu'à concurrence de son apport.
- Société civile immobilière (SCI) : société de deux associés minimum, pour la construction ou l'achat d'immeubles.
- Société civile professionnelle (SCP) : société constituée par deux associés minimum qui exercent en commun leur activité. Les associés sont responsables indéfiniment et solidairement des dettes de la société. C'est le domaine des professions libérales réglementées (médecins, juristes, notaires, etc.)
- Société de secours mutuel (SSM) : société dont l'objet n'est pas commercial et dont le sociétaire est aussi l'assuré. L'objet social est limité à l'activité d'assurance.
- Société coopérative (SCOP) : c'est un type de société créé pour la mise en commun des moyens de production. Les associés contribuent volontairement en droits et en obligations. Le principe est celui de la coopération et de la solidarité. Chaque sociétaire ou actionnaire participe à parts égales aux décisions. Le meilleur exemple dans nos fonds est celui de la Verrerie Ouvrière Albigeoise (VOA), créée à Albi en 1896 par les verriers carmausins.<sup>13</sup>

Les archives d'entreprises ont suscité un engouement chez les archivistes et historiens dans les années 50. En 1954, Charles Braibant, alors directeur des Archives de France, s'adressait aux archivistes des départements dans une circulaire sur les archives économiques et privées,<sup>14</sup> leur conseillant des contacts avec *les entreprises désireuses de déposer leurs archives* dans les dépôts. Et pour soutenir son propos, il fait publier un article dans les colonnes de l'hebdomadaire *Les Informations industrielles et commerciales* du 14 mai 1954, avec ce titre énergique en forme d'annonce : *Si vous voulez que votre entreprise entre dans l'Histoire de France (ou... si vous manquez de place), faites gérer vos archives par les Archives*

***Si vous voulez que votre entreprise entre dans l'Histoire de France***

**(ou... si vous manquez de place)**

**Faites gérer à titre révocable ou irrévocable vos archives par les Archives Nationales ou Départementales**

13 Arch. dép. Tarn, 85 J.

14 AD 54-14 du 21 juin 1954. Charles Braibant diffuse aussi un cadre de classement spécifique pour les archives d'entreprises.

*nationales ou départementales, et suivent quelques sous-titres concrets : Avant de détruire, attention ! Ou encore À qui s'adresser ?*

Une section des archives d'entreprises a été créée aux Archives nationales dès 1949 et Charles Braibant lui adjoint un comité de sauvegarde des archives d'entreprises composé d'archivistes, d'historiens, d'économistes et d'hommes d'affaires. Cette section a été dirigée entre 1950 et 1958, par Bertrand Gille, particulièrement actif dans le domaine. Son cadre de classement détaillé et ses travaux ont été utilisés pour classer le fonds Cormouls-Houlès,<sup>15</sup> un des fleurons des archives d'entreprises tarnaises dont l'inventaire a été publié en 2009, cinquante ans plus tard. Il faut aussi associer son nom aux archives minières, car en 1956, Bertrand Gille s'intéresse aux archives de l'industrie houillère en France, menacées de destruction, réalisant un recensement des sources et mettant au point un questionnaire envoyé aux Archives départementales. Les Archives départementales du Tarn sont bien sûr largement concernées avec le grand bassin houiller d'Albi-Carmaux. Aujourd'hui, les Archives départementales du Tarn conservent à Carmaux *in situ*<sup>16</sup> 1,7 km d'archives minières. La prise de conscience de l'importance des archives d'entreprises a été poursuivie par André Chamson, directeur des Archives de France entre 1959 et 1971. Il s'adresse ainsi aux directeurs des Archives départementales<sup>17</sup> :

*Il est indispensable que soit préservée pour les historiens de l'avenir cette documentation essentielle que représentent les archives industrielles. Vous vous attacherez donc, dans toute la mesure de vos moyens, à effectuer les reconnaissances qui seront nécessaires pour éviter que ces archives industrielles ne viennent à disparaître. Il est possible que l'application de ces mesures de versement (...) pose à certains d'entre vous des problèmes d'ordre matériel. (...) Je vous demande de les résoudre au mieux (...) afin qu'aucun fonds d'archives industrielles ne vienne à disparaître dans votre département.*

Le problème que posent ces fonds d'archives spécifiques tient à l'encombrement dû à leur volume important, certes fonction de la taille de l'entreprise. Tout étant lié, les entreprises ayant eu une expansion importante ont généré des métrages imposants d'archives, faisant exploser les métrages linéaires de la série J. En 1978, la série J des Archives départementales du Tarn représente un métrage total de 165 m.l. après l'entrée de deux premiers versements d'archives des mines de Carmaux et d'Albi, et de la grande entreprise de métallurgie du Saut du Tarn installée à Saint-Juéry, aux portes d'Albi. Aujourd'hui, les archives privées atteignent

---

15 Fonds Cormouls-Houlès : Arch. dép. Tarn, 72 J, 80 J, 104 J et 151 J.

16 Au sein de la Bibliothèque et des Archives municipales de Carmaux.

17 Circulaire AD 66-16 du 30 avril 1966 : sauvegarde des archives industrielles

presque les 2.000 m.l., soit douze fois plus en trente-cinq ans seulement ! Les archives d'entreprises sont les grandes responsables de cet accroissement majeur, et la conséquence de la volonté d'étendre le principe de sauvetage de la mémoire économique à l'ensemble du département.

Encore un mot pour évoquer les archives d'entreprises comme un tout, archives privées comme archives publiques. Les archives des entreprises nationalisées sont des archives publiques. Les archives antérieures à la nationalisation sont considérées comme des archives privées. Ainsi en est-il des archives des Mines de Carmaux dont l'entreprise des Houillères de bassin a été nationalisée en 1946 alors que l'exploitation de charbon à Carmaux remonte au temps du marquis de Solages, dès avant la Révolution. La distinction archives publiques, archives privées peut parfois être difficile à délimiter...

Envoi de la circulaire 66-16 aux services d'Archives départementales, 1966 (Arch. dép. Tarn, 1873 W 4)

A-2316

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES  
Paris, le 30 avril 1966.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES DE FRANCE  
à  
RECEVABLES DES DIRECTEURS DES SERVICES D'ARCHIVES DES DÉPARTEMENTS

Service technique  
Circ. n° 66-16

**O B J E T :** Sauvegarde des archives industrielles.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une circulaire cartonnée, le 18 avril dernier, par M. le Ministre de l'Industrie à M. les Préfets, pour appeler à leur attention l'intérêt qui s'attache à ce que soient sauvegardées les archives des entreprises qui, pour une raison ou pour une autre, cessent leur activité ou fusionnent avec d'autres ou opèrent une concentration ou une conversion.

de partager également la manière de voir de M. le Ministre de l'Industrie dans ce domaine. Il est en effet indispensable que soit préservée pour les historiens de l'avenir cette documentation essentielle qui représente les Archives industrielles. Vous vous attacherez donc, sous toute la réserve de vos agents, à effectuer les renseignements qui seront nécessaires pour éviter que des archives industrielles ne viennent à disparaître.

Il est possible que l'application des mesures de sauvegarde dans les Archives départementales prévues par M. le Ministre de l'Industrie pose à certains d'entre vous des problèmes d'ordre technique, en raison de l'éloignement de leurs dépôts.

Je vous demande de les résoudre au mieux, en faisant appel, le cas échéant, à l'aide de l'autorité préfectorale, afin qu'aucun fonds d'archives industrielles important ne vienne à disparaître dans votre département.

Vous voudrez bien se soumettre, par ailleurs, toutes difficultés particulières qui pourraient résulter de l'application de cette circulaire, afin de ce servantes de les discuter en liaison avec M. le Ministre de l'Industrie.

André CHARBON,  
de l'Académie Française.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE  
INSPECTION GÉNÉRALE  
99, rue de Grenelle PARIS 7<sup>e</sup>  
4-114 I.G.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
PARIS, le 18 Avril 1966.  
LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
à  
Messieurs les Préfets

**O B J E T :** Sauvegarde des "archives industrielles".

Au cours des années à venir, les mutations industrielles, d'activités, d'industries, de constructions par suite de cessation de construction ou de destruction d'archives importantes, risquent d'entraîner la destruction d'archives importantes pour l'histoire des techniques et l'histoire économique nationale.

L'attention de la Commission de l'équipement culturel de l'Etat a d'ailleurs été appelée sur cette question et plusieurs mesures de sauvegarde ont été envisagées.

d'actes, pour ce fait, qu'il importe de mettre en la disposition de la destruction des archives opposées, en particulier de celles qui concernent les équipements (plans d'atelier, outillages, projets de machines, etc...). Les techniques, procédés, modèles (dessins de plans, outillages, etc...).

Lorsqu'une mutation industrielle de l'échelle sera en projet ou en cours dans votre département, vous voudrez bien, en conséquence :

1° - informer les Chefs d'entreprises concernés de l'intérêt culturel et scientifique qui peut présenter la sauvegarde de leurs archives d'ordre technique et économique ne relevant plus de strict "secret des affaires".

2° - inviter l'archiviste départemental à prendre contact avec la direction des entreprises en cause, en vue d'effectuer un premier inventaire des documents à sauvegarder, inventaire qui pourra éventuellement être secondé par l'ingénieur responsable de l'équipement industriel et l'ingénieur responsable de la circumscription hydrologique.

.../

Perche et arpentement des fiefs de la vicomté d'Ambialet, 1747-1749 (Arch. dép. Tarn, E 6), et détail de la lettrine au folio 172 v°



## La série E



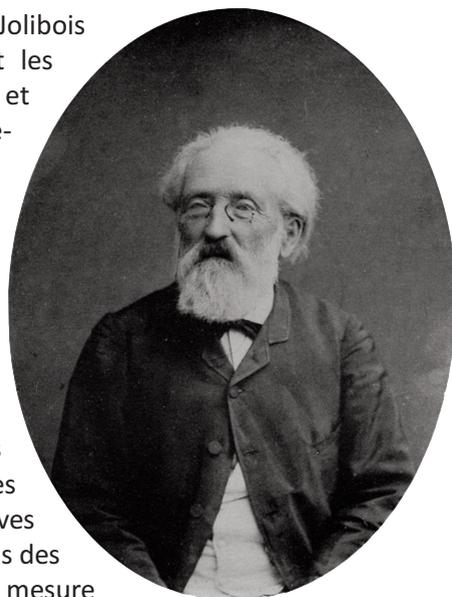
Registre des dépenses de la maison de Mme de Boyer, d'Albi, 1779-1789 (Arch. dép. Tarn, E 144)

# De la série E à la série J

---

Lors de l'édification du cadre de classement de 1841, il n'était pas prévu, à proprement parler, d'archives privées. C'est pourquoi la série E, qui contenait – entre autres – les archives de la féodalité, les titres de famille, les archives des corporations et confréries laïques apparaît comme l'ancêtre de la série J. Au départ, seules les archives confisquées au titre des lois révolutionnaires y étaient rassemblées. Le cadre de classement de 1841 avait aussi prévu de rentrer dans cette série, en suivant, les archives des notaires et tabellions et les archives des communes.

Dans cette deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la série « E féodalité » n'est pas close, mais l'archiviste Émile Jolibois est confronté à deux problèmes : d'une part les archives entrent hors contexte révolutionnaire et d'autre part, il a déjà utilisé les cotes d'accroissement pour d'autres archives, celles des notaires et des communes. Alors, il les intègre en toute logique dans les fonds d'archives communales déposées ou « E supplément ». Cet inventaire de la série E présente donc des archives communales publiques (avec la double lettre pour signifier qu'elles sont d'Ancien Régime) et des archives de la féodalité comme des reconnaissances féodales, des documents liés aux droits féodaux, des lausimes de fiefs, états de censives ou encore des terriers (peu nombreux). Les archives seigneuriales – quand elles existent – sont à la fois des archives privées et des archives publiques dans la mesure où chacune des parties détient une preuve de ses droits avec une pièce écrite. Il est bien difficile de savoir si le document est un exemplaire détenu par le seigneur et confisqué par les lois révolutionnaires ou s'il appartient aux archives consulaires, surtout s'il s'agit d'un parchemin isolé. Si le document est inséré dans un registre, il est placé dans un contexte où il peut être possible de comprendre son origine seigneuriale ou com-



Émile Jolibois

munale. Dans un cas comme dans l'autre, le document est devenu propriété publique et Émile Jolibois le classe dans les fonds d'archives communales.

Émile Jolibois réalise deux inventaires, dans l'ordre des cotes de la série E, le deuxième dénommé « E supplément » ou « E Communes », publié chronologiquement avant le premier inventaire :

1. Inventaire série E, publié en 1890 :

Titres féodaux	E 1 à 105
Titres de familles	E 106 à 307
Notaires et tabellions	E 308 à 682
Corporations et confréries laïques	E 683 à 687

2. Inventaire « E supplément », publié en 1884 :

Communes	E 692 à 4342
----------	--------------



Inventaires des séries E et E supplément (Arch. dép. Tarn)

En 1913, de nouvelles instructions<sup>18</sup> obligent à mettre fin à la cotation continue<sup>19</sup> dans la série E, mettant à mal le travail réalisé par Émile Jolibois, dont l'inventaire était déjà publié. C'est à Henri Chanteux que revient le travail de refonte de la série E en 1932-1934. Il crée une sous-série distincte pour les archives notariales<sup>20</sup> afin de les différencier des archives communales. Dans le même temps, les archives communales sont « extraites » de la série E et recotées dans la nouvelle série « E dépôt » ou EDt, les archives des communes étant seulement « déposées » aux Archives départementales.

En 2004, lors du déménagement de tous les fonds vers un nouveau bâtiment d'archives, et au moment de réaliser un rangement pérenne des documents en magasin, il est décidé de revisiter encore une fois cet inventaire de la série E. Seule à présent une trentaine de cotes est restée en série E Féodalité, dont à titre d'exemple le registre des *Lièves des fiefs appartenant à messire de Crussol d'Uzès Saint-Sulpice d'Amboise, marquis de Saint-Sulpice, dans la terre seigneurie et juridiction de Graulhet, 1736* (E 1855).

---

18 Circulaire du 26 juillet 1913.

19 Le terme exact utilisé est numérotation sériale continue.

20 En fait dans le Tarn, il y en a deux, 3 E et 6 E, mais le principe est le même.

Ainsi aujourd’hui, pour travailler sur les archives de la féodalité, il faut consulter la série E Féodalité, la série J des archives entrées par voie extraordinaire et les archives communales anciennes déposées aux Archives départementales (en série EDt) ou encore conservées en commune. Le parcours sera toutefois facilité par les inventaires électroniques qui peuvent artificiellement lier sur la « toile » ou en salle de lecture toutes ces sources, c’est du moins le grand œuvre archivistique en cours, une véritable (r)évolution.



Lièves des fiefs appartenant au marquis de Saint-Sulpice, dans la juridiction de Graulhet, 1736 (Arch. dép. Tarn, E 1855)

# ARCHIVES D'ORIGINE PRIVÉE

## SÉRIE J ARCHIVES D'ORIGINE PRIVÉE (ENTRÉES PAR VOIE D'ACHAT, DON, LEGS OU DÉPÔT) SAUF DOCUMENTS FIGURÉS, SONORES ET AUDIOVISUELS

La série J a été créée par la circulaire du 15 avril 1944. Le cadre de classement et la cotation en ont été fixés par la circulaire du 16 décembre 1965. La présente circulaire en modifie l'intitulé, puisque la série J ne peut plus accueillir d'archives d'origine publique. Il est rappelé à cette occasion que les archives d'origine privée qui entrent dans les archives départementales par achat ou par don, même si elles deviennent propriété publique, ne deviennent pas des archives publiques. En conséquence, elles ne sont pas nécessairement soumises aux dispositions qui régissent les archives publiques (en particulier en matière de communicabilité).

Il est rappelé que dans les inventaires et répertoires de la série J doivent figurer les circonstances exactes et précises de l'entrée des documents aux archives départementales, ainsi que les conditions fixées pour leur communication.

Les archives d'origine publiques qui auraient été cotées dans la série J doivent, sauf publication imprimée d'un répertoire, être transférées dans les nouvelles séries destinées à les accueillir.

Les documents réintégrés dans les collections publiques doivent normalement figurer dans la série du cadre de classement qui leur est destinée, et non pas (comme le prescrivait la circulaire de 1944) dans la série J. Cependant, les documents publics isolés que l'on ne peut placer avec certitude dans une des séries du cadre de classement (documents achetés chez un libraire ou en vente publique, en particulier) peuvent être maintenus dans la sous-série 1 J.

1 J

### Pièces isolées et petits fonds.

2 J et suivants

### Fonds et collections

On pourra se référer, pour le classement des archives d'entreprises, au plan de classement proposé par Isabelle Guérin-Brot dans *Les archives des entreprises : conseils pratiques d'organisation*, Paris, 1989 et, pour les fonds familiaux, au schéma donné dans la circulaire AD 54-16 du 29 juin 1954, repris et complété par le *Manuel d'archivistique*, Paris, 1970, p. 403-sv. En tout état de cause, ces plans de classement ne peuvent être appliqués que sous réserve de ne pas contrarier le respect des fonds, qui demeure le principe fondamental du classement.

Extrait de la circulaire  
du 18 décembre 1998

# 1944-2003 : la série J

---

La série J est créée en 1944<sup>21</sup> au sein du cadre de classement des Archives départementales, soit un siècle après la mise en place de ce dernier. Elle est destinée aux *Entrées par voie extraordinaire*, c'est-à-dire tout ce qui n'entre pas par la voie ordinaire du versement administratif. En 1954, un cadre de classement est proposé pour les archives seigneuriales.<sup>22</sup> Une instruction de 1965 détermine la façon de coter la série J.<sup>23</sup> Notamment, il est demandé de réserver la sous-série 1 J aux petits fonds et aux pièces isolées.

Un deuxième changement notable intervient en 1998. La série J est désormais dévolue aux archives privées.<sup>24</sup> Cela signifie clairement une distinction par nature de documents et non plus une distinction par mode d'entrée. La conséquence directe de ce changement est que l'on n'enregistrera plus d'archives publiques (« entrées par voie extraordinaire ») dans cette série. Dans le Tarn, cette distinction par nature a été appliquée après 1998, mais en laissant subsister les archives publiques entrées avant cette date dans la série J : le travail de recotation aurait été trop fastidieux et perturbant pour le chercheur. C'est pour cette raison qu'il demeure encore des mélanges d'archives publiques et d'archives privées dans cette série des Archives départementales. Tous les points énoncés dans ce bref aperçu des soixante-dix ans d'existence de la série J, dont il fallait présenter la création, finalement très récente, seront détaillés ci-après.

---

21 Circulaire du 15 avril 1944.

22 Circulaire du 29 juin 1954.

23 Instruction du 16 décembre 1965.

24 Circulaire du 18 décembre 1998.



# Aspects juridiques et réglementaires<sup>25</sup>

---

Les services d'archives publics peuvent accueillir des archives privées.<sup>26</sup> C'est une possibilité qui reste à l'appréciation du directeur des Archives départementales, et non une obligation. Ces archives doivent présenter un intérêt au regard de l'histoire départementale, pour compléter les fonds publics. En raison de leur nature, les archives publiques sont inaliénables et imprescriptibles. En revanche, rien n'empêche de vendre ou d'acheter des archives privées. Toutefois, lorsqu'elles entrent dans un service d'archives, leur nature ne change pas, elles restent régies par les règles de droit privé, notamment pour la communicabilité, la diffusion, et le droit de reproduction. Ces règles sont définies dans les termes du contrat qui lie l'administration et le donateur. Une protection au titre de la domanialité publique est toutefois reconnue aux archives privées, propriété d'un service public. Elles acquièrent à ce titre l'inaliénabilité et l'imprescriptibilité. Mais leur « nature » privée oblige l'administration à apporter la preuve de la propriété, alors que la nature publique des documents ne lui demande aucune preuve.

Les différents modes d'entrée des archives privées sont le don, le legs ou la dation, l'achat, le dépôt.

## Le don

Le don manuel est effectif dès la simple entrée en possession du bien. La remise d'un document aux Archives départementales assure le transfert de propriété.

---

25 Cette partie doit beaucoup à l'ouvrage suivant : Christine Nougaret et Pascal Even (dir.), *Les Archives privées : manuel pratique et juridique*, La Documentation française, 2008, 204 p. Le lecteur pourra y trouver un développement très complet du sujet.

26 Christine de Joux et Christine Nougaret, « Les archives privées : l'entrée dans les services d'archives », *ibid.*, p. 59-110.

Cependant, pour éviter toute ambiguïté et faciliter la gestion de la preuve de propriété, les Archives départementales préfèrent établir un contrat de don entre les parties. C'est même systématique et recommandé pour les fonds importants en raison de leur volume ou de leur valeur marchande. Les Archives peuvent toujours recevoir des donations, consacrées par un acte notarié dans la *forme ordinaire des contrats* (article 931 du Code civil). L'article 2279 du Code civil permet de remédier à l'absence de documents écrits pour formaliser le don : *En fait de meuble, possession vaut titre.*



Mémoires du chanoine Blouin relatant les guerres de religion dans le Gaillacois, XVI<sup>e</sup> s. ; don Boussac, 2005 (Arch. dép. Tarn, 1 J 1319/2)

## L'achat

Les Archives départementales ont aussi la possibilité d'acquérir des archives privées mises en vente aux enchères publiques ou dans des transactions de gré à gré. Les usagers des archives peuvent d'ailleurs les aider en signalant des documents en vente. Le Conseil général prend à sa charge la totalité de la somme affectée à l'achat, mais le Service interministériel des Archives de France (SIAF) peut aussi être amené à octroyer des subventions jusqu'à 50 % du total, lors d'acquisitions particulièrement importantes. Une attention particulière est portée par notre service aux catalogues de ventes. Plusieurs documents intéressants pour l'histoire de notre département ont été ainsi acquis récemment, comme le manuscrit de Jean Jaurès portant la motion du parti socialiste à Toulouse en 1908,<sup>27</sup> ou encore la procuration testamentaire de François de Lapérouse à Éléonore Broudou, son épouse, à la veille de son départ pour la grande exploration scientifique autour du monde.<sup>28</sup>

27 Arch. dép. Tarn, 1 J 1403/1.

28 Arch. dép. Tarn, 149 J 8-9.

Lors des ventes aux enchères notamment, l'archiviste peut utiliser le *droit de préemption*,<sup>29</sup> dans le cas où les archives présentent, pour des raisons historiques, un intérêt patrimonial majeur.<sup>30</sup> C'est ce qui a été fait pour l'achat du document de Lapérouse ou celui de Jean Jaurès.

## Le legs et la dation

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle une personne peut donner une partie de ses biens après son décès. Le département du Tarn a reçu en 2010 les archives de l'abbé Nègre, transmises par l'Institut catholique de Toulouse. L'abbé Nègre, éminent spécialiste en onomastique, reconnu à l'échelle nationale pour son érudition, avait établi une disposition testamentaire pour léguer ses documents aux Archives départementales du Tarn, sa terre natale et l'objet de ses premières recherches.

La dation permet de donner à l'État des biens meubles de valeur, en guise de paiement de redevances fiscales ; nous n'en avons pas d'exemple dans notre département.

## Le dépôt

*Le dépôt, en général, est un acte par lequel on reçoit la chose d'autrui, à la charge de la restituer en nature* (article 1915 du Code civil). Le dépôt est une possibilité offerte par le service public, mais il est accordé avec parcimonie car c'est le versement le plus compliqué à gérer par les archivistes : l'acquisition n'est en principe pas définitive. Les archives peuvent être restituées au dépositaire après un temps plus ou moins long, car il n'y a pas de transfert de propriété dans le cadre d'un dépôt.

---

29 Le droit de préemption est une procédure permettant à une personne publique d'acquérir, en priorité, un bien mis en vente par une personne privée ou morale : *S'il l'estime nécessaire à la protection du patrimoine d'archives, l'État exerce, sur tout document d'archives privées mis en vente publique ou vendu de gré à gré (...) un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur* (Code du patrimoine, article L 212-33 modifié par la loi du 15 juillet 2008, art. 16).

30 Le Code du patrimoine précise ces conditions dans les articles L 212-15 à L 212-28.

Le dépôt nécessite impérativement un contrat sous seing privé entre les parties (le déposant et le dépositaire). On peut citer les fonds des Loges maçonniques albigeoise et castraise. Dans cet exemple, les Archives départementales du Tarn ont la possibilité de transformer le dépôt en don, en cas d'une dissolution de la Loge. La Loge maçonnique albigeoise remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle, période de création du mouvement maçonnique. Si le mouvement maçonnique possède un ou plusieurs centres de conservation parisiens pour rassembler les archives des Loges, les Archives départementales du Tarn se félicitent du choix des francs-maçons tarnais dans leur volonté de confier leurs archives à une structure publique départementale.

## Le don pour reproduction

Certaines personnes détentrices d'archives privées sont partagées entre le désir de confier leurs archives à une structure publique et celle de les garder, par attachement à leurs racines. Il est possible de leur proposer la numérisation des documents. Le service d'archives ne conserve alors que des supports de substitution, aujourd'hui le plus souvent copies numériques. Les originaux restent la propriété



Journal de campagne d'Élie Babeau, 1914-1915,  
copie numérique réalisée en 2009 (Arch. dép. Tarn)

des particuliers. Nous proposons alors un contrat sous seing privé dont le modèle est préconisé par le SIAF. Très récemment, une famille tarnaise a confié aux Archives départementales du Tarn les lettres envoyées par son aïeul pendant la guerre de 1914-1918, retrouvées dans le grenier de la maison familiale. Émue par cette découverte et peu encline à se départir des originaux, la famille a accepté, conseillée par l'instituteur du village ami des Archives, de transmettre ce patrimoine aux chercheurs par le truchement de la copie numérique.

## Communicabilité des archives privées

Les règles de communicabilité sont établies par le donateur et précisées dans le contrat de transfert de propriété. Toutefois par prudence, et dans le souci du respect de la vie privée des personnes, lorsque le donateur ne donne aucune précision, le service d'archives décide presque systématiquement d'appliquer les mêmes règles de communicabilité pour les archives privées que pour les archives publiques.

Type de protection	Délai de communicabilité
Secret industriel et commercial	25 ans
Statistiques générales	25 ans
Secret de la Défense nationale, intérêts fondamentaux de l'État en matière de politique extérieure, sûreté de l'État, sécurité publique	50 ans
Vie privée (données à caractère personnel)	50 ans
Documents judiciaires	75 ans ou 25 ans après le décès
Secret médical	120 ans après la naissance ou 25 ans après le décès



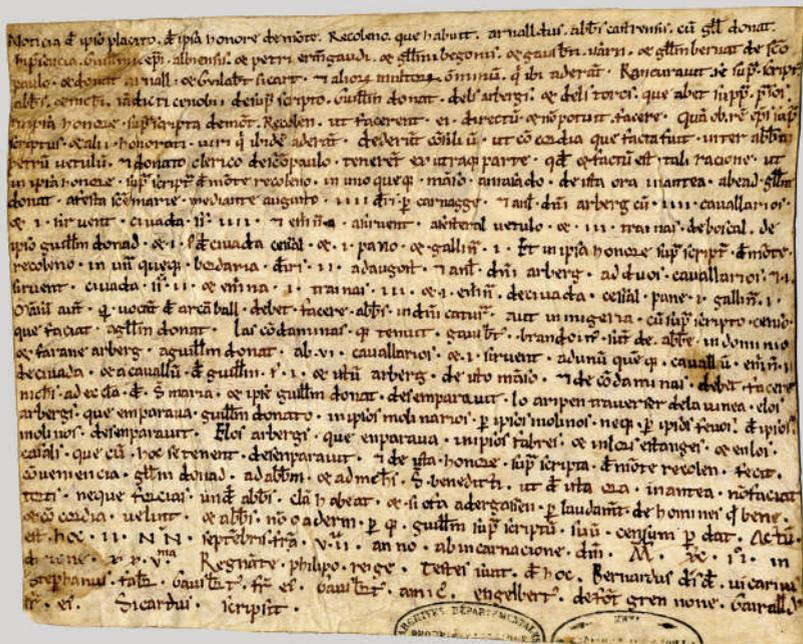
**LA SÉRIE J**  
**AUX ARCHIVES DU TARN**

---



Deux grandes catégories d'archives sont conservées dans les archives privées : les archives seigneuriales et familiales d'une part, et les archives économiques et industrielles d'autre part. Elles s'inscrivent dans le contexte historique, social, politique et économique de notre région. Le but de cette présentation est de contextualiser ces archives, en présentant les éléments clefs permettant de comprendre la constitution des fonds principaux ou leur nature spécifique. La pratique de l'écrit depuis le Haut Moyen Âge a donné sa raison d'être à toutes ces archives conservées. Le pouvoir seigneurial et son évolution seront présentés, pour montrer la structuration de la société languedocienne, la transformation de ses pratiques et ses spécificités. Le ralliement du Languedoc à la France, l'affirmation du pouvoir royal ont été des marqueurs de l'histoire sociale, dans un pays de petites et moyennes seigneuries. Les archives des familles tarnaises, produites et conservées au cœur du foyer, de la maison ou du château, témoignent de la vie et de la propriété privées, dans une société dont les règles sont oubliées. Cette période d'Ancien Régime pose les bases d'une société préindustrielle, développant de petites industries déjà actives et spécifiques des pays tarnais, comme par exemple la fabrication textile au sud et l'extraction de houille au nord. Le but de ces quelques lignes est de mettre ce contexte en lumière.

# Débuts de la féodalité



Charte concernant des droits sur la seigneurie de Montrecolet (dans l'actuelle commune de Damiatte), 1092 (Arch. dép. Tarn, 2 J 2)

# Le contexte historique

---

## Les archives seigneuriales

### X<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècle : origines et modalités d'installation du système féodal dans le Midi et l'Albigeois

Les plus anciennes archives privées entrées aux Archives départementales du Tarn sont conservées dans la série J, permettant d'évoquer la fin du XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. La France ne formait pas encore un état unifié et était alors divisée en un grand nombre de fiefs dont une dizaine appartenait à des ducs et des comtes, de vrais souverains sur leurs terres. Les terres du département actuel du Tarn étaient situées en Languedoc, en partie dans le comté de Toulouse. Ce Languedoc des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles est une vaste contrée *qui se laisserait mieux définir en termes culturels que politiques*.<sup>31</sup> S'il n'existe pas d'ouvrage général sur la féodalité en Languedoc, les travaux scientifiques menés ces dernières années par les historiens comme Jean-Louis Biget, Laurent Macé et Hélène Debax, en ont fait progresser la connaissance. Ces quelques lignes de présentation s'y réfèrent directement.

Dans cette région où l'unité politique n'existe pas, les vicomtes de Trencavel, anciens lieutenants du comte de Toulouse au X<sup>e</sup> siècle, deviennent assez rapidement les vicomtes d'Albi, de Nîmes puis de Béziers, Agde, Carcassonne et Razès au XI<sup>e</sup> siècle. Ils sont les vassaux du comte de Toulouse, la dynastie raymondine. Il y a

---

31 Hélène Debax, *La féodalité languedocienne, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles : serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Presses universitaires du Mirail, 2003, p. 23. Hélène Debax a tout particulièrement étudié le cartulaire des Trencavel, alors vicomtes dans le comté de Toulouse, précieux document d'archives seigneuriales conservé par la Société archéologique de Montpellier depuis plus d'un siècle, dont une partie concerne le département du Tarn.

encore peu, la société féodale méridionale était décrite comme fort éloignée du modèle de la féodalité septentrionale, ce qui est à nuancer. Hélène Debax propose une étude approfondie pour les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, qui montre une société profondément féodalisée où le serment joue un rôle central, cadre de l'entrée en dépendance. Le castrum ou château symbolise la notion de fief. Ce fief-château permet de construire des hiérarchies de pouvoir. La vassalité existe comme un lien entre un élément réel, le fief-château, et un élément personnel, l'engagement. Cet engagement réciproque est exprimé dans les inféodations et serments. Pierre Bonassie utilise le terme de « maillage » où s'entrecroisent des « lignes de forces horizontales et verticales » pour décrire par ce schéma concret la pratique de la coseigneurie, fréquente dans le Languedoc, et la vassalité multiple.<sup>32</sup> On entrevoit bien ainsi la structure en réseau, essence même de la féodalité. Si la puissance du comte de Toulouse sert de clef de voûte à l'organisation territoriale et aux liens de fidélité, les vicomtes de Trencavel ont une grande indépendance.

### Le XIII<sup>e</sup> siècle : un siècle clef

#### *Le rattachement du Languedoc à la France, conséquence des guerres en Albigeois*

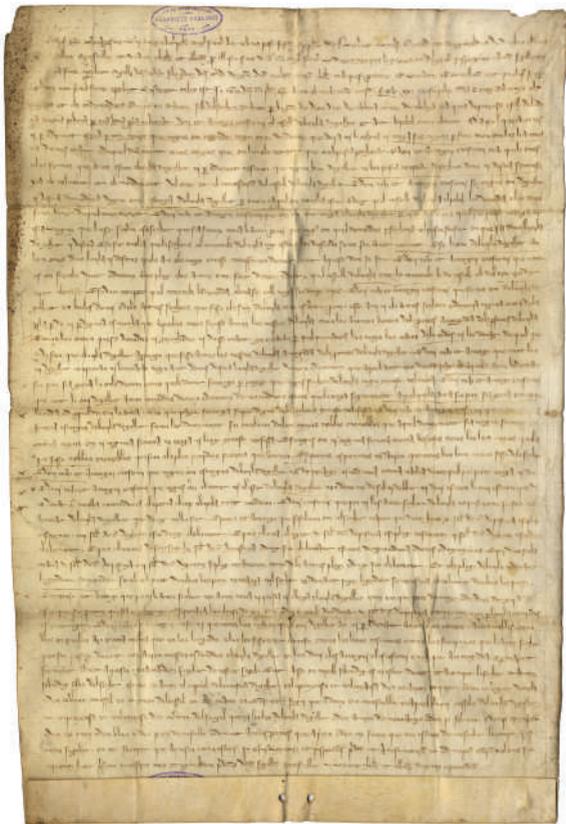
Le Languedoc aurait pu rester une terre occitane. Il est encore d'usage aujourd'hui, chez les ardents défenseurs de la culture occitane, de caresser avec quelque nostalgie ce rêve d'indépendance, violemment éteint au XIII<sup>e</sup> siècle à l'initiative de l'Église d'abord, puis du roi. La « religion cathare »<sup>33</sup> existe depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Elle pénètre rapidement en Languedoc, dans le comté de Toulouse, à la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il convient d'en résumer à grands traits les épisodes, lourds de conséquences. Les vicomtes de Trencavel sont acquis au catharisme et le comte de Toulouse, Raymond VI, est soupçonné d'indulgence envers « l'hérésie cathare » réprouvée par l'Église. Elle réagit mais, malgré les prêches nombreux et les efforts déployés pour convaincre les fidèles de ne pas rejoindre les cathares, la situation se détériore progressivement. Tout bascule lorsqu'en 1208, Pierre de Castelnau,

---

32 Pierre Bonassie, préface de l'ouvrage d'Hélène Debax, *La féodalité languedocienne, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles : serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2003, p. 13 (Arch. dép. Tarn, BIB A 3851).

33 Au XIII<sup>e</sup> siècle, on parle des Albigeois, le terme cathare est plus récent. Voir Jean-Louis Biget, *Les cathares*, Paris : J.-P. Gisserit, 2008, 63 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 5020).

légat du pape Innocent III, envoyé auprès de Raymond VI pour lutter contre l'hérésie, est assassiné sur le chemin du retour après avoir excommunié le comte de Toulouse pour son refus de collaboration avec l'Église. Raymond VI est accusé d'avoir instigué le crime. Le pape lance alors un appel à la croisade contre l'hérésie cathare. Le roi refuse alors de participer. Mais les croisés, venus principalement du nord de la France, attirés par les indulgences<sup>34</sup> et l'espoir de conquêtes, envahissent le Languedoc et mettent le pays à feu et à sang. Ils sont nombreux et remportent des succès rapides, massacrant les populations, comme à Béziers.<sup>35</sup> Menée par le croisé Simon de Montfort,<sup>36</sup> la croisade poursuit ses destructions en pays albigeois et dans toutes les terres de l'actuel département du Tarn. Le croisé victorieux est à présent devenu vicomte d'Albi, de Béziers et de



Vidimus par le sénéchal de Toulouse (1298) de la charte de Gaillac de 1221 (Arch. dép. Tarn, 6 J 36)

Carcassonne, le vicomte Trencavel ayant été déchu de ses vicomtés. Le roi Pierre d'Aragon, comte de Barcelone et seigneur de Montpellier, suzerain de seigneurs du Languedoc dont le vicomte Trencavel, fait alliance avec le comte de Toulouse. Le roi entre dans le conflit, voyant ses intérêts en Languedoc menacés. La croisade dite « des Albigeois »<sup>37</sup> se solde par la bataille de Muret où, pourtant venus en très grand nombre, les alliés occitans subissent une terrible défaite.

34 40 jours de combat suffisent pour gagner le Paradis.

35 Le terme de *grand masèl* (grande boucherie en occitan) est resté dans la mémoire des populations.

36 Simon de Montfort est issu de la maison de Montfort-l'Amaury, une famille de rang baronial d'Île-de-France.

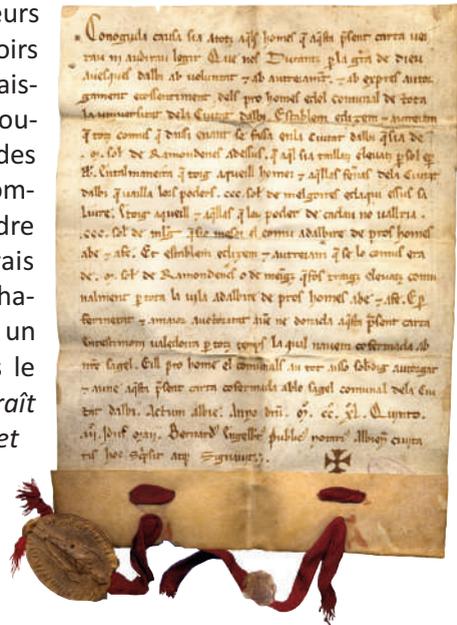
37 Cette dénomination viendrait du fait qu'Albi était le centre d'importantes communautés cathares.

Le traité de Meaux, signé en 1229, est très important pour l'histoire des pays de Languedoc car il prépare son annexion définitive à la couronne de France. Raymond VII prête allégeance à Louis IX, roi de France, et perd la moitié de ses fiefs, notamment le Sud-Albigeois (ou ancienne vicomté des Trencavel) mais conserve encore le Nord-Albigeois (la rivière Tarn servant de frontière), le Rouergue et le Bas-Quercy. Outre les clauses l'obligeant à combattre l'hérésie, démanteler les fortifications des villes... et créer une université à Toulouse, il doit surtout marier sa fille unique et héritière, Jeanne de Toulouse, à Alphonse de Poitiers, frère du roi. Le couple n'ayant pas d'enfant, au décès d'Alphonse de Poitiers en 1271, ces territoires reviennent au royaume de France.

Le XIII<sup>e</sup> siècle voit donc l'annexion du comté de Toulouse à la France et consacre la fin de cette longue « autonomie » occitane. Au-delà des bouleversements politiques, cet épisode est primordial car il implique de nouveaux changements, notamment dans l'organisation administrative.

### *Le Tarn, pays de consulsats*

À partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs vont être amenés à déléguer certains pouvoirs aux communautés d'habitants. C'est la naissance du consulat, régime municipal où le pouvoir est exercé de façon collégiale par des consuls. Ceux-ci sont les représentants des communautés qui vont progressivement prendre leur indépendance pour devenir de vrais acteurs politiques. Chaque communauté d'habitants, même la plus modeste, possède un consulat. Le système est très répandu dès le XIII<sup>e</sup> siècle en Languedoc. *Le consulat apparaît autour de 1100 dans les villes italiennes et presque aussi précocement au Nord dans les régions centrales. (...) La période d'expansion y débute dans le deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle et ne s'achève, sauf cas exceptionnel, que vers les débuts de la guerre de Cent Ans.*<sup>38</sup>



Accord entre l'évêque Durand et les consuls d'Albi pour la répartition des impositions communales, 1245 (Arch. dép. Tarn, 6 J 14)

38 André Gouron, « Diffusion des consulats méridionaux et expansion du droit romain aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1963, volume 121, n° 1, p. 30.

Les mélanges d'archives publiques et d'archives privées sont une constante dans les fonds familiaux et seigneuriaux d'Ancien Régime. Un notable peut avoir occupé une charge publique de consul ou de notaire, et il a pu garder dans son habitation personnelle ou dans son étude, un mélange d'archives privées et publiques. Cela peut facilement se concevoir à une époque où il n'y avait pas obligatoirement de maison consulaire, les assemblées se faisant souvent devant le porche de l'église dans les villages. Le notaire tenait une place importante pour transcrire et garder une preuve juridique. Force est de constater que les actes les plus anciens de l'écrit sont conservés dans les fonds d'archives privées ou dans ceux des consulats, et qu'ils ont été rédigés par des notaires au service des seigneurs et des personnes, ou des institutions consulaires.

Le mouvement vers l'autonomie, commencé dès le XII<sup>e</sup> siècle, démarre véritablement dans le Tarn au XIII<sup>e</sup> siècle avec la rédaction des chartes de coutumes. Ce document consacre en quelque sorte l'existence des consulats. Usages et coutumes règlent les rapports entre le seigneur et les communautés. La charte de coutume les consigne et ce document, conservé par chaque partie, sert de référence, posant les règles du droit. Base de l'organisation consulaire, ce document procède d'une notable évolution des idées. Son existence constitue un moteur d'évolution dans l'organisation sociale. Ce mouvement est concomitant avec la création de *bastides*, *villes neuves* ou autres *castelnaus*. En effet, la création de villes neuves s'accompagnait souvent de concessions de coutumes, et de certains privilèges pour attirer de nouveaux habitants et travailler les terres.

---

39 Jean Decap, « Les chartes de coutumes de la Haute-Garonne du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, Languedoc, Gascogne toulousaine, Comminges et Nébouzan », dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. XVI, 1901, p. 48-78.

#### Les chartes de coutumes

Même si la forme de la charte peut être différente, le principe en est le même, que ces coutumes soient accordées par le roi, dans une bastide royale, ou par un seigneur.<sup>39</sup> Il existe une grande diversité de « formes » de chartes, certaines sont des documents très courts et informes et d'autres très détaillés.

Au mieux on peut y trouver consignés :

- les droits féodaux réservés par le seigneur sur les fours, forges, moulins, boucheries, tavernes, marchés, péages, etc.
- les redevances : cens, chasse, pêche, albergue (ou nourriture et logement du seigneur ou de ses officiers), etc.
- les concessions accordées aux habitants : concessions de terres, droits d'usage et de dépaissance, sûreté des personnes, etc.
- les dispositions juridiques sur les ventes, mariages, dots, testaments, successions, etc.
- l'organisation judiciaire : la composition des tribunaux, un code criminel assorti de sanctions pénales (pécuniaires et corporelles), etc.
- l'organisation consulaire : nomination des consuls, mode d'élection, durée de fonction ; les attributions en matière d'édilité – police, voirie, gestion des biens communaux – composition du tribunal avec le juge nommé par le seigneur, choix des sergents, gardes, etc.

Au XIII<sup>e</sup> siècle dans le Tarn, après les dures conditions du traité de Meaux où Raymond VII perd la partie de l'Albigeois située sur la rive gauche du Tarn au profit du roi, le comte de Toulouse essaie de rétablir son autorité en fondant des bastides ou des castelnaus, pour des raisons politiques. En 1222, il fonde Castelnaud-de-Montmiral,<sup>40</sup> et Cordes<sup>41</sup> pour remplacer le lieu de Saint-Marcel détruit par Simon de Montfort, puis en 1229 Lisle d'Albigeois (Lisle-sur-Tarn). En 1234, Sicard Alaman, dit Le Vieux, fils du conseiller de Raymond VII, obtient la seigneurie du Puy de Bonafous (Castelnaud-de-Lévis) du comte de Toulouse. Il y construit un château dominant la vallée du Tarn à proximité d'Albi, emplacement hautement stratégique contrôlant de toutes parts le pays albigeois. La charte de franchises, conservée, date de 1256.<sup>42</sup>

Ces villes nouvelles, dont les bastides royales de Florentin (1260),<sup>43</sup> Réalmont (1272), Pampelonne (1290), deviennent de nouveaux lieux d'échanges économiques et commerciaux, où se tiennent foires et marchés. Elles sont les témoins et les moteurs de la forte expansion économique et démographique du XIII<sup>e</sup> siècle.

### *Le Tarn, pays de droit écrit*

Notre région du midi de la France est un pays de droit écrit, le nord étant resté traditionnellement fidèle au droit coutumier. Cela tient à un degré de romanisation plus poussé dans le sud que dans le nord, un recours à l'écrit plus important y compris au Haut Moyen Âge, et des relations plus étroites avec l'Italie. D'ailleurs, André Gouron fait le lien entre l'expansion du notariat et l'expansion consulaire. *Consulat et notariat vont de pair (...) Notaires et consuls sont des phénomènes urbains avant que de devenir aussi ruraux*<sup>44</sup>.

Dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, un mouvement intellectuel naît en Italie du Nord et se développe notamment à Bologne. Il consiste en une redécouverte du droit romain, tel qu'il avait été codifié par Justinien. L'immense *Corpus juris civilis*, réalisé entre 529 et 565, est étudié puis diffusé au XII<sup>e</sup> siècle dans les pays méridionaux, et progressivement dans toute l'Europe. Sa diffusion passe bien sûr par les écoles et les

---

40 Chartes de privilèges, de 1298 à 1749, transcrits au XVIII<sup>e</sup> siècle : Arch. dép. Tarn, 64 EDt AA 1 à 3.

41 Charte de fondation : Arch. dép. Tarn, 69 EDt AA 2.

42 Charte de franchises de 1256 : Arch. dép. Tarn, 63 EDt AA 1 (ancienne cote : E 1379).

43 Charte de franchises de Florentin : vidimus du XVI<sup>e</sup> siècle, Arch. dép. Tarn, 43 J.

44 André Gouron, « Diffusion des consulats méridionaux... », *op. cit.*, p. 26-76.

Charte de franchises de Castelnaud-Bonafous, 1256, avec son étui, et détail représentant le château (Arch. dép. Tarn, 63 EDT AA 1)



## Chartes de coutumes

Charte de fondation de Cordes, 1222 (Arch. dép. Tarn, 69 EDT AA 2)



universités, d'abord celle de Montpellier au XII<sup>e</sup> siècle puis celle de Toulouse au XIII<sup>e</sup> siècle. L'Université de Toulouse, créée par le traité de Meaux en 1229, a été un foyer d'étude et de rayonnement pour ce droit savant.<sup>45</sup>

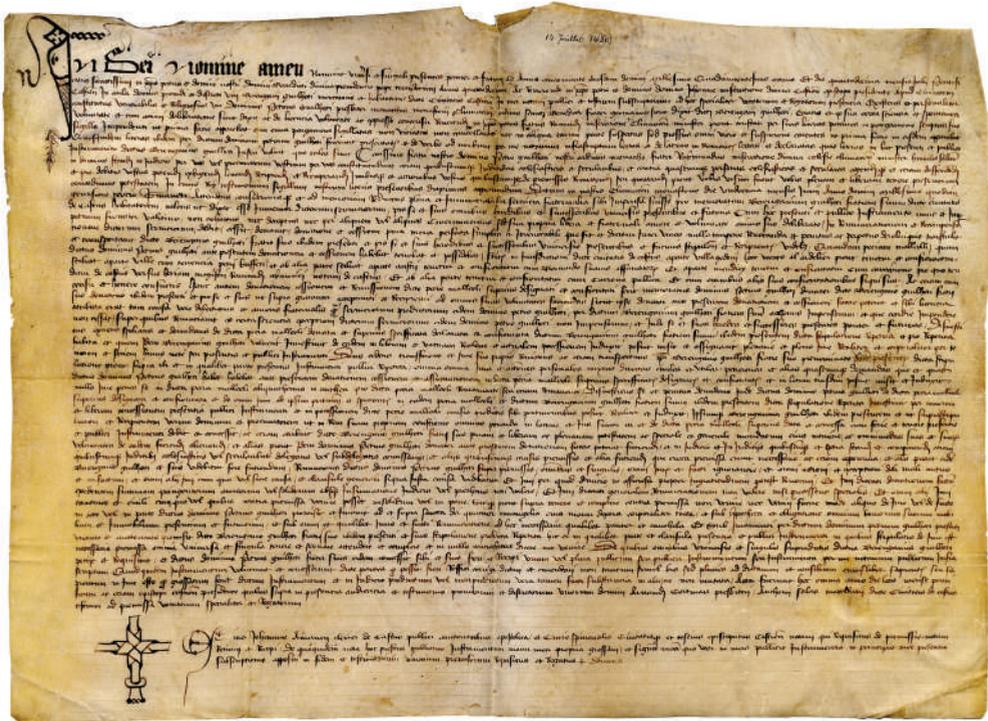
Le personnage clef qui apparaît à partir du XII<sup>e</sup> siècle en Languedoc, et du XIII<sup>e</sup> siècle dans le département du Tarn, est le notaire.<sup>47</sup> Maître de l'écrit, praticien du droit, informé des usages locaux, il est au cœur de la vie des familles et des institutions. S'il est nécessaire à la rédaction de ces actes fondateurs du XIII<sup>e</sup> siècle, son écrit va se multiplier et se « démocratiser » rapidement après 1300. Tout le monde va chez le notaire, du simple laboureur au riche marchand, nobles ou roturiers, lettrés ou illettrés. Tous ont la même préoccupation : garder une trace d'une vente, d'un achat, d'une transaction financière, d'une transmission de patrimoine pour fonder ses droits. Le notaire est utile à toute la société méridionale et pour tous les types d'actes, même les plus ordinaires : prêt d'argent, baux à gasaille, ventes, échanges, mariages, testaments, successions, etc. Ces actes se trouvent en abondance dans les fonds d'archives privées, en particulier dans les archives seigneuriales, le notaire étant généralement le greffier et le secrétaire des seigneurs. Il est donc au cœur de la vie privée des familles, accompagnant les événements importants de la vie et du foyer. Si le législateur a donné le statut d'archives publiques aux registres de minutes notariales, chaque famille, chaque individu détient un exemplaire ou « une expédition » des actes qui le concerne, dans ses archives privées. Les archives notariales constituées en série réglementaire, sont une source précieuse et remarquable, exceptionnellement riche et large de la vie privée dans le département, et rendent compte de l'importance de l'écrit depuis le XII<sup>e</sup> siècle dans ce pays du Midi.<sup>47</sup> Complémentaires des archives privées, elles constituent un miroir irremplaçable des pratiques sociales.

---

45 Les Archives départementales de la Haute-Garonne ont réalisé, en 1994, une exposition, *Cinq siècles de justice à Toulouse*, où ont été présentées plusieurs éditions anciennes des compilations de Justinien avec commentaires et gloses, provenant du fonds ancien de la bibliothèque du Parlement.

46 Une importante exposition sur les archives notariales méridionales a été présentée en 2012, aux Archives départementales du Tarn. On consultera le catalogue qui l'accompagne : Sylvie Desachy (dir.), *De la Ligurie au Languedoc : le notaire à l'étude (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, Albi : Un Autre Reg'Art, 2012, 160 p.

47 *Le phénomène de concentration des notaires dans les bourgs castraux et autres petits centres urbains semble s'être rapidement affirmé dans l'Albigeois et le Lauragais dès le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle*, d'après Maurice Berthe, « Les élites urbaines méridionales au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, Toulouse : Société Archéologique du Midi de la France / Université de Toulouse-Le Mirail : FRA.M.ESPA , hors-série 2002, p. 21-40.



Acte de donation reçu par Jean Amancii, clerc, notaire public de l'autorité de l'évêque de Castres, 1408 (Arch. dép. Tarn, 1 J 565/2)

## La seigneurie en Albigeois

La seigneurie en Albigeois est sensiblement différente de la seigneurie du nord de la France, en ce sens qu'elle représente un pouvoir moins fort.

### Absence de grandes seigneuries ecclésiastiques

Comme dans toute la France, se créent au Moyen Âge des monastères. Les couvents ont été dotés de terres seigneuriales. Mais le Tarn n'a pas eu de grandes seigneuries ecclésiastiques. Il y avait de riches abbayes, mais elles n'avaient pas une étendue et une puissance remarquables en regard des grandes seigneuries du nord de la France. Quelques abbayes ont cependant donné naissance à des villes, comme à Castres ou à Gaillac. Le monastère bénédictin de Castres est fondé par Saint-Benoît d'Aniane au début du IX<sup>e</sup> siècle, affilié à Saint-Victor de Marseille en 1074, étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Le vicomte de Tren-



Bulle du pape Calixte II, portant confirmation des droits et privilèges de l'église Saint-Benoît de Castres, 1123 (Arch. dép. Tarn, 2 J 3)

cavel lui accorde une charte de franchises en 1160. La ville se construit autour de l'abbaye.<sup>48</sup> Les titres conservés dans la collection Carrère, 2 J, documentent cette période ancienne de la gestion de l'établissement religieux, seigneur du lieu. Une bulle de 1123 porte affirmation des privilèges de l'Église Saint-Benoît (2 J 3) et deux bulles de 1266 et 1267, confirmation des privilèges et des bénéfices dont l'abbaye était en possession (2 J 6). La bulle de création de l'évêché de Castres, en 1317, est conservée dans ce fonds (2 J 11), ainsi que le partage des biens entre l'abbaye et le nouvel évêque en 1318 (2 J 12). En rapport avec l'activité seigneuriale, peuvent être consultés le bail à fief par l'abbé de Saint-Benoît de Castres, Alziar, des terres de Laposaque à Raymond Desplars en 1298 (2 J 8), ou les contestations entre les consuls et le seigneur, relatives aux droits d'usage des habitants, dans les bois et sur les montagnes en 1323 (2 J 14).

Les abbayes bénédictines de Sorèze et de Saint-Michel de Gaillac, et l'abbaye cistercienne de Candeil (dont la série J conserve un état des biens et des domaines, tardif – 1731 – mais instructif)<sup>49</sup> sont parmi les principales abbayes tarnaises. Les archives de ces abbayes sont conservées en série H (Clergé régulier).

---

48 Il ne reste du bâtiment abbatial que l'actuel clocher de la cathédrale Saint-Benoît, construite au XVII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'abbaye, détruite lors des troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est d'époque romane dans sa partie inférieure.

49 Arch. dép. Tarn, 22 J 2.

## Des droits seigneuriaux plus limités

La seigneurie laïque possède dans la région albigeoise des droits seigneuriaux plus limités que dans le nord de la France, d'après l'étude de leurs différents droits.

Les droits banaux sont des droits utiles. On entend sous ce terme le monopole exercé par le seigneur sur le four, le moulin, le pressoir, la forge, et le droit d'exiger des corvées. Le seigneur construit le moulin et l'entretient, et en retour, les habitants s'engagent à y moudre le grain moyennant redevance en nature. Jean Ramière de Fortanier constate que *dans beaucoup d'endroits il n'avait jamais existé de banalités. (...) Les seigneurs accordaient d'ailleurs fréquemment, gracieusement ou moyennant finances, des exemptions de banalités. Parfois ces exemptions étaient de droit, moyennant le paiement d'une redevance convenue.*<sup>50</sup> Précieux témoignages du vécu des paysans, les « cahiers de doléances » de la période révolutionnaire, ne comportent pratiquement pas de doléances envers les seigneurs ; ils évoquent plutôt, de façon récurrente, le poids des impositions royales.

Quelques grandes familles seigneuriales dominent le paysage tarnais :

- La famille des Alaman<sup>51</sup>, famille de noblesse moyenne qui s'élève par le service des comtes de Toulouse et du roi de France au XIII<sup>e</sup> siècle. Ils ont été seigneurs du Castelvieu à Albi au XII<sup>e</sup> siècle, et Doat Alaman est seigneur de Labastide (actuel Labastide-de-Lévis) et de Villeneuve-sur-Vère dont il semble être le fondateur, mais la famille s'efface après 1300.
- La famille de Lautrec, famille des vicomtes de Lautrec, a une permanence dans notre département depuis le X<sup>e</sup> siècle avec plusieurs branches : les Lautrec-Venès – branche qui prend fin au XV<sup>e</sup> siècle en vendant la seigneurie –, les Lautrec-Lévis, la branche d'Ambres, la branche Montfa Saint-Germier (les Toulouse-Lautrec)<sup>52</sup>.
- La grande maison des comtes de Foix est présente aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. En 1306, le comte de Foix, vicomte de Béarn et de Lautrec, échange sa vicomté de Lautrec avec le roi contre la seigneurie de Caraman. Grâce au Domanial de Lautrec réalisé à la demande du roi en 1338, une

50 Jean Ramière de Fortanier, *Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais (1553-1789) : étude juridique et historique*, thèse pour le doctorat, Toulouse : Librairie Marqueste, 1932, p. 51 (Arch. dép. Tarn, BIB C 2280).

51 Voir la notice de Jean-Louis Biget, dans *Les Tarnais : dictionnaire biographique*, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 1996, p. 3. Voir aussi Sylvie Caucanas, *Castelnau-de-Lévis (Tarn), une seigneurie de l'Albigeois du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, 2 tomes, Paris : thèse de l'École des chartes, 1977, V-500 p. (Arch. dép. Tarn, BIB MS 108), et « Castelnau-de-Lévis, histoire d'une seigneurie du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », dans *Revue du Tarn*, n° 176, hiver 1999, p. 685-699 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 87).

52 Voir notice de J.-L. Biget, dans *Les Tarnais...*, op. cit., p. 192-197.

enquête est menée pour connaître précisément les droits respectifs du roi, des vicomtes et de l'évêque de Cahors dans la vicomté de Lautrec. C'est surtout grâce à la remarquable étude du Domanial par Philippe Zalmen<sup>53</sup> que la connaissance de la vicomté et de la riche famille de Foix dans notre région a progressé. Toutefois, le comte de Foix n'est pas vraiment présent sur ses terres, des officiers gèrent le Laurécois.

- La grande famille de Lévis, plus connue sous le nom de Lévis-Mirepoix, est connue depuis le XII<sup>e</sup> siècle comme vassale des seigneurs de Montfort. Au XIII<sup>e</sup> siècle, elle participe à la croisade des Albigeois et devient une puissante famille du Languedoc. Philippe de Lévis est seigneur de Lautrec dès le XIII<sup>e</sup> siècle et sa descendance y est encore présente au XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>54</sup>
- La famille d'Amboise-Aubijoux est aussi une famille importante, celle des seigneurs de Graulhet. On la retrouve dans les archives du chartrier de Graulhet-Saint-Sulpice (30 J) en particulier Louis d'Amboise, comte d'Aubijoux, conseiller d'État, chambellan du duc d'Anjou, gouverneur d'Albi, Castres, Lavaur et Pézenas (Hérault) au XVI<sup>e</sup> siècle.

Quelques familles nobles de moindre importance ont aussi joué un rôle dans l'histoire du Tarn :

- les familles de Tonnac dans le Cordais ;
- de Viviers, noblesse toulousaine du XIII<sup>e</sup> siècle qui s'établit dans le Castrais au XIV<sup>e</sup> (branche de Viviers, de Tauriac, de Saint-Urcisse) ;
- de Rabastens, avec au XIV<sup>e</sup> siècle Pierre Raymond de Rabastens, bailli d'Amiens puis sénéchal du Poitou, d'Agenais et de Gascogne, maître des requêtes de l'Hôtel du duc d'Anjou, etc. ;
- de Castelpers, famille du Rouergue qui achète la vicomté d'Ambialet en 1388 ;
- d'Hautpoul, ayant appartenu à la cour des Trencavel ;
- Monteil-Adhémar, seigneurs de Lomers de 1228 à 1313 ;
- Boffille de Juge, d'origine italienne au XV<sup>e</sup> siècle, diplomate, négociateur et capitaine, il est l'agent diplomatique du roi Louis XI, il obtient Castres et son comté en 1477, mais ce sont ses lieutenants qui administrent ses biens ;
- la famille Peire de Brens<sup>55</sup> dont on perd la trace vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; de Lescure, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, etc.

Avec l'arrivée du pouvoir royal, la vieille noblesse implantée dans l'Albigeois va conserver ses pouvoirs, mais ceux-ci sont progressivement menacés ou diminués par l'affirmation du pouvoir royal.

---

53 Philippe Zalmen Ben Nathan, *La vicomté de Lautrec au Moyen Âge*, préface de Jean-Louis Biget, Groupe de recherche archéologique et historique du Laurécois, Association culturelle du Pays Vielmurois, Vielmur, 2011, 310 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3917). La thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle de M. Zalmen, soutenue à Toulouse en 1981, sous la direction de Philippe Wolff, a été publiée en 2011. Le Domanial de Lautrec est une « entrée extraordinaire » de l'année 1864, réalisée par Émile Jolibois. Le manuscrit, sorti des archives communales après 1830, avait été vendu à un amateur par l'héritier du détenteur, décédé (Arch. dép. Tarn, 3 T 22). Émile Jolibois en fait une description détaillée dans le rapport annuel de 1864 (Arch. dép. Tarn, 3 T 7).

54 Généalogie de la famille de Lévis (branche des seigneurs de Lautrec), voir Romain Joulia, site internet des Archives départementales du Tarn, 30 J : chartrier de Graulhet Saint-Sulpice, <http://archives30j.tarn.fr>.

55 Guillaume Peire de Brens, grand politique, est le premier évêque d'Albi dès 1185.



Le Domanial de Lautrec, contenant le dénombrement des fiefs, censives, revenus et droits divers appartenant au Roi dans la vicomté, 1328 (Arch. dép. Tarn, 139 Edt AA 2)

## Grandes familles

Cartulaire dit "des Alaman", 1234-1342 (Arch. dép. Tarn, 30 J 132)



Généalogie du XIII<sup>e</sup> siècle de la famille de Toulouse, copie fin XV<sup>e</sup> (Arch. dép. Tarn, 3 J 8)

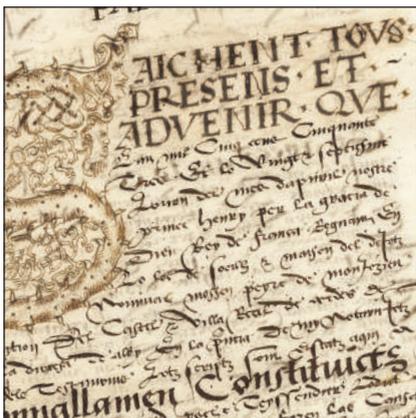
## Les principaux documents

L'activité de la seigneurie médiévale se révèle dans les principaux documents qu'elle produit et qui ont été conservés. Dans le Tarn, s'il n'y a pas de cartulaires<sup>56</sup> seigneuriaux, de nombreux documents de gestion sont présents dans les fonds.

### LE TERRIER

Il s'agit d'un registre dans lequel sont consignées des reconnaissances faites par les tenanciers de la seigneurie<sup>57</sup>.

Il faut aussi rappeler ici que le système d'imposition dans le sud de la France, était un système de taille réelle, à la différence du système de la taille personnelle en usage dans les pays de langue d'oïl. « C'est la terre qui fait l'impôt » a-t-on coutume de dire. Pour établir l'assiette – la base de l'impôt – ce système oblige à dresser des états précis des terres, de les arpenter pour obtenir des surfaces ou « contenances », et de les relier à un propriétaire ou un tenancier dans le cas de la seigneurie, afin de percevoir l'impôt ; qu'il soit royal ou seigneurial, le principe est presque le même. En effet, dans le terrier, l'imposition peut varier un peu d'une terre à l'autre puisque le prix est fixé dans le bail à cens, alors que le prix reste invariable dans le compoix.



Le terrier se présente toujours sous la même forme. On (le notaire généralement) commence par décliner le nom du tenancier, l'endroit où il est établi. Il reconnaît ensuite tenir la terre du seigneur. La liste des biens est précisée : *ostal*,<sup>58</sup> *grange*, *fenial*,<sup>59</sup> *tinal*,<sup>60</sup> *vigne*,

Terrier des cens dus à noble Henri de la Fon, seigneur de Camalières, habitant de Cordes et d'Albi, dans la région de Cordes, 1552-1554 (Arch. dép. Tarn, 1 J 744/1)

56 À l'exception du cartulaire dit « des Alamans », 30 J 132.

57 À la différence du terrier du nord de la France, document plus complet dans lequel sont notés l'étendue et les revenus des terres, les limites et les droits d'un ou de plusieurs fiefs appartenant à un seigneur.

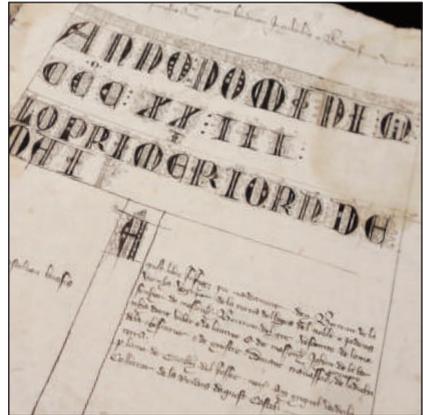
58 Maison.

59 Grange à foin.

60 Emplacement couvert où se trouvent des cuves pour les vendanges par exemple, ou encore « *tinal* à pastel » qui pourrait être destiné à entreposer les « coques » après le passage au moulin.

bois, chenevière,<sup>61</sup> terre labourable, friche, jardin, etc., la terre étant désignée par sa contenance (en sétérées) et par ses confronts,<sup>62</sup> puis le montant de l'impôt, le cens, estimé en argent (deniers, sols) et parfois en nature (mesures de blé, seigle, millet, etc.). Un autre document, la liève,<sup>63</sup> ne porte que les sommes à percevoir en regard du nom du tenancier et présente moins d'intérêt.

Le terrier est donc un document précieux pour l'étude de la seigneurie, mais il n'est pas sans écueil. La seigneurie peut être un ensemble discontinu et il est alors difficile de rassembler les morceaux du puzzle, surtout si toutes les archives de la seigneurie ne nous sont pas parvenues. Cependant, même sans chercher à représenter cartographiquement la seigneurie, il est possible de repérer les toponymes dont certains sont conservés, la liste des tenanciers, la dimension des parcelles, la nature des cultures (le pastel, le safran, les vignes, les châtaigneraies, etc.) ou les bâtis spécialisés ou non (*tinal* à pastel, moulin, *ostal*...), les chemins, etc. En fait, l'intérêt de ces documents est équivalent à celui d'un compoix,<sup>64</sup> à la différence qu'il y a beaucoup plus de terres roturières mentionnées dans un compoix, que de terres nobles mentionnées dans le terrier, et qu'ainsi le balayage topographique est plus considérable.



Terrier de la terre d'Albigeois de Bertrand de Got, vicomte de Lomagne d'Auvillar et de Lautrec, principalement relatif à Castelnau-de-Bonafous, 1323 (Arch. dép. Tarn, 30 J 79)



Terrier de Laboulbène, étant seigneur Antoine de Villesspassans, 1531-1541 (Arch. dép. Tarn, 1 J 1320)

61 Champ de chanvre.

62 Les confronts sont tout ce qui jouxte le bien cité (terres, bois, chemin, rivière...), permettant ainsi de le situer.

63 Exemple : 30 J 80, liève des censives, péages et droits perçus par le seigneur Philippe de Lévis sur la seigneurie de Castelnau-de-Lévis (1403-1404).

64 Compoix : c'est le cadastre ancien, équivalent peu ou prou à la fois aux matrices cadastrales modernes et au rôle de l'assiette fiscale. C'est un registre public servant de base à la fiscalité dès le Moyen Âge. Il sert à établir l'assiette de la taille royale, celle-ci étant réelle et non personnelle en Languedoc. On en conserve depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.

Ces documents, terriers seigneuriaux (privés) ou compoix (public), existent depuis une époque très ancienne en Languedoc,<sup>65</sup> où les seigneurs ne payaient pas l'impôt sur les terres nobles mais payaient celui sur les terres roturières, plus nombreuses. C'est ce qui ressort d'une analyse rapide de ces documents publics. *Les biens nobles étant une infime minorité, presque tout le foncier d'une communauté est taillable (sauf cas exceptionnel de biens réputés nobles dominants comme les biens ecclésiastiques de Bernac, du Rialet ou de Navès).*<sup>66</sup>

Il convient de rappeler que la terre donnée à cens par le seigneur perdait son caractère noble et devenait roturière. Le livre censier est d'ailleurs un document très présent dans les archives seigneuriales de la série J des Archives départementales du Tarn.

L'acte de reconnaissance, par lequel le tenancier reconnaît tenir la terre du seigneur et lui devoir le cens, est un acte établi par le notaire. Il comporte toutes les indications d'identification des biens, du tenancier, du seigneur et de la seigneurie. Généralement, les reconnaissances, hors mutations, étaient renouvelées tous les 30 ans environ. C'est un type d'acte très fréquent dans les fonds d'archives privées.

#### BAUX À CENS (acapte en occitan)

Un tenancier n'est pas propriétaire de la terre, il en jouit en payant chaque année le cens au seigneur, ce qui équivaut à une location perpétuelle (bail à cens, acensement). L'acapte est une somme exigée lors de la conclusion du contrat, c'est un droit d'entrée lors de l'acquisition de la tenure.

#### LODS ET VENTES (*lausimes* en occitan)

C'est une autorisation de mutation, établie par le seigneur après la vente, l'échange ou le délaissement du bien, qui l'autorise à percevoir un droit de mutation. Par extension, le mot *lausime* a parfois tendance, surtout sous l'Ancien Régime, à désigner la redevance seigneuriale.



Lausimes et reconnaissances par Jean Vialetes, marchand d'Albi, dans la juridiction de Marssac, 1512 (Arch. dép. Tarn, 1 J 952/4)

65 Jean-Louis Biget, « Histoire et utilisation des compoix médiévaux », in Jean Le Pottier (dir.), *Compoix et cadastres du Tarn (XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) : étude et catalogue, accompagnés d'un tableau des anciennes mesures agraires*, Albi, Archives & Patrimoine, 1992, p. 14.

66 Louis Malet, « Introduction à l'étude des compoix d'Ancien Régime, assorti d'un petit glossaire des cadastres anciens », *ibid.*, p. 36.

## Évolution du système seigneurial et féodal

La politique du roi consiste à s’immiscer dans tous les rouages de la vie administrative, seigneuriale et consulaire. Cette intrusion du pouvoir royal démarre au XIII<sup>e</sup> siècle et gagne progressivement en intensité, ce que l’on va retrouver dans les archives.

### *Le pouvoir judiciaire, création des sénéchaussées*

La justice est primitivement un droit féodal. La féodalité des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> siècles a donné aux seigneurs des droits régaliens (guerre, justice, impôts, monnaie).<sup>67</sup> Des distinctions et des niveaux se font jour au fil du temps, mais primitivement le seigneur est maître après Dieu et sa justice est arbitraire.

- La haute justice permet de juger toutes les causes concernant les biens et les personnes et de prononcer toute sorte de peine, même la mort.
- La moyenne justice ne donne droit de prononcer que des amendes. Le seigneur juge toutefois en première instance tous les procès, sauf appel au suzerain.
- La basse justice n’est qu’une juridiction de police.

Le roi ne supprime pas les justices seigneuriales mais, souplement, il cherche à diminuer leur puissance en leur superposant de nouvelles instances royales. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les sénéchaux<sup>68</sup> vont juger en appel des causes venues des cours seigneuriales. Les justices seigneuriales sont archaïques, elles n’ont pas de techniciens du droit et il n’y a pas d’appel. Le Parlement institué au XV<sup>e</sup> siècle, fort de ses spécialistes du droit, permet le développement de la juridiction d’appel.

---

67 Les archives des cours de justice seigneuriales sont aujourd’hui rangées en série B, Justice d’Ancien Régime. Elles ont rejoint les archives de la justice royale car elles émanent du même pouvoir régalien.

68 En 1271, le comté de Toulouse, ayant été réuni au domaine de la couronne, forme une troisième sénéchaussée après celles de Carcassonne et de Beaucaire.

## *Renouveau des seigneurs, perte de pouvoir*

À la fin du Moyen Âge, la noblesse a tendance à ne plus seulement tirer ses revenus de ses terres ou de ses activités traditionnelles (comme la guerre par exemple), mais des charges exercées auprès du roi. Ces charges – ou du moins certaines d’entre elles – vont devenir vénales sous l’Ancien Régime. De nombreuses charges anoblissantes vont ainsi permettre à la bourgeoisie d’accéder à une noblesse dite « de robe ».

Les provisions de charges tiennent alors lieu de preuves d’une noblesse qui devient même héréditaire après vingt ans d’exercice ou la mort en fonction. En dehors de privilèges financiers, notamment envers l’impôt, l’accès à la noblesse permet aussi d’entrer dans les écoles militaires.<sup>69</sup>

Au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup> voici ce que dit l’intendant de Basville, de la noblesse de Languedoc : *Il est certain qu’elle n’est pas en ce pays fort distinguée. Il y avoit autrefois (...) de fortes et puissantes maisons, et il évoque le XIII<sup>e</sup> siècle et ses princes qui se considéroient comme des souverains. Toutes ces maisons ont péri par la guerre des Albigeois. Tous leurs biens ont été confisqués ou bien sont tombés en quenouille, à l’exception de celle de (...) Lautrec qui subsiste encore.*



*Provisions accordées par le roy Henry 2 en faveur de M<sup>e</sup> Pierre de Nupces, fils de François, de l’office de con[seiller] lay[c] au parlement de Toloze de l’année 1550 (Arch. dép. Tarn, 43 J 104)*

69 Gildas Bernard, *Guide des recherches sur l’histoire des familles*, Paris : Archives nationales, 1981, p. 195.

70 *Mémoires pour servir à l’Histoire de Languedoc, par feu M. de Basville, intendant de cette province*, Amsterdam, 1736, 334 p. (mis en ligne sur le site Réseau des bibliothèques de l’Université de Toulouse, consulté 2013. URL : <http://tolosana.univ-toulouse.fr/notice/070181152>).

Les provisions d'offices, les brevets de charges et les lettres de privilèges attribués – ou vendus – à la bourgeoisie et à la noblesse d'Ancien Régime sont des archives fréquentes dans les fonds d'archives personnelles et familiales de la série J. En parallèle, les archives de la royauté conservent ces nominations et la perception des droits afférents à celles-ci. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, seul le roi peut anoblir par des lettres patentes, ou encore maintenir ou non la noblesse.<sup>71</sup>

Voici quelques familles nobles de cette période de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup> :

- Diocèse d'Albi : de Guérin, seigneur du Cayla ; de Tonnac, seigneur de La Barthe et de Maïragues ; de Pascal, seigneur de Rochegude ; Castelpers, vicomte d'Ambialet ; Clairac, seigneurs de La Roque ; Clari, seigneur de Vindrac ; Fontvieille, viguier d'Albi et de l'Albigeois, etc.
- Diocèse de Castres : de Bayne seigneurs de Rayssac ; de Capriol, seigneur de Mandoul ; d'Espérandieu, seigneur d'Aigufonde ; d'Aussillon, seigneur de Sauveterre ; de Toulouse-Lautrec, seigneurs de Saint-Germier ; Galibert, annobli par la charge de consul de Castres ; de Château-Verdun, etc.
- Diocèse de Lavaur : de Bonne, seigneur de Marguerite, de Missècle, etc.

Les preuves de noblesse sont aussi des documents récurrents dans les archives familiales d'Ancien Régime. En effet pour être noble et se prévaloir de tous les avantages liés à cette condition, il fallait en apporter les preuves devant les généalogistes du roi. Une grande enquête sur la noblesse est lancée en 1666 et chaque famille noble doit apporter des preuves de noblesse. Les archives de ces « recherches de noblesse » étaient reçues et produites, puis conservées, dans les anciennes généralités, à Toulouse et à Montpellier. Des relevés en ont été faits et publiés.<sup>73</sup>

---

71 Basville, intendant de Languedoc, 1736 : « *Avant l'établissement de la Chambre des comptes en Languedoc, les titres étaient conservés dans les anciennes sénéchaussées (...). Le roi trouva fort à propos en 1690, de faire mettre tous les titres au dépôt de la Chambre des comptes de Montpellier, où on les conserve actuellement avec soin. (...) Les hommages et dénombremments de tous les fiefs de dignités se rendent à la Chambre de Montpellier. Hommages et dénombremments de simples fiefs se rendent à Toulouse ou à Montpellier.* »

72 Voir le *Catalogue général des gentilshommes de la province de Languedoc. Dont les titres de noblesse ont été remis devant Monsieur de Bezons... en vertu de la commission de Sa Majesté pour la recherche de la noblesse, du mois de mars 1668... par... Henry de Caux...* (BNF, bibliothèque numérique nationale, site Gallica <http://Gallica.bnf.fr>, source : Bibliothèque nationale de France, Département des manuscrits Français 32553 (Cabinet des titres 727), consulté en juin 2013).

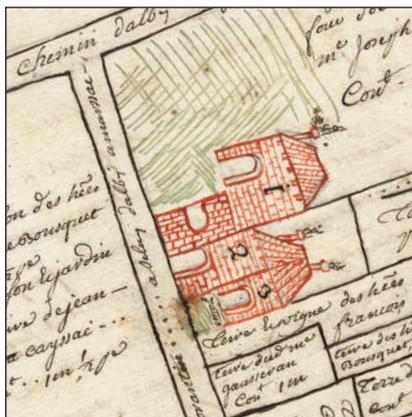
73 Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier*, Montpellier : F. Seguin, 1860-1863 (voir site <http://Gallica.bnf.fr>, bibliothèque numérique de la BNF, consulté en juin 2013) ; *Jugemens sur la noblesse de Languedoc*, par M. de Bessons ; - généralité de Toulouse, de la collection des pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France, par Ménard et le marquis d'Aubais, seconde édition, publié par M. de la Pujardière, Montpellier, 1877, p. 11-168 (Arch. dép. Tarn, BIB C 1420).



## La réaction féodale au XVIII<sup>e</sup> siècle, le classement des archives

La série J contient de beaux terriers seigneuriaux réalisés au XVIII<sup>e</sup> siècle, illustrés de plans, comme par exemple le terrier de la famille Maffre de Vers,<sup>74</sup> réalisé en 1786. Dans le fonds du château de Florentin, ou de la grande seigneurie de la Terre basse d'Albigeois, on constate qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, vers 1776, sont dressés de nombreux plans des fiefs par le feudiste Serre, assemblés en volumes reliés cuir, très soignés.<sup>75</sup> Romain Joulia, lors du classement des archives du chartrier de Graulhet Saint-Sulpice,<sup>76</sup> a lui aussi constaté une remise en ordre des archives du chartrier en 1728, par le « déchiffreur et archiviste » Claude Cresty, sur ordre du marquis de Saint-Sulpice de Crussol.<sup>77</sup>

Faut-il relier la confection de ces nouveaux terriers et la mise en ordre des archives, au mouvement décrit par les historiens comme la « réaction seigneuriale » ? Il est difficile de répondre à cette question avec précision mais c'est déjà un premier constat. La « réaction » des nobles s'est manifestée par un besoin de moyens financiers plus importants, et conséquemment, d'un regain d'intérêt pour les titres de propriété et les anciens



Détail d'un plan d'un livre terrier  
de Lamillarié, XVIII<sup>e</sup> s.  
(Arch. dép. Tarn, 1 J 528/1)



Plan du marquisat de Caylus  
(détail du plan n° 4), XVIII<sup>e</sup> s.  
(Arch. dép. Tarn, 1 J 494/1)

74 Livre de reconnaissances avec plans pour messire Jean-André de Maffre, ancien garde du corps du roi, seigneur de Vers, Fournials, Saint-Salvy, Luffiac, Rozière et autres places et habitant dans son château de Vers (1786). Les plans sont levés à l'encre et aquarellés, insérés dans le texte (Arch. dép. Tarn, 16 J 21).

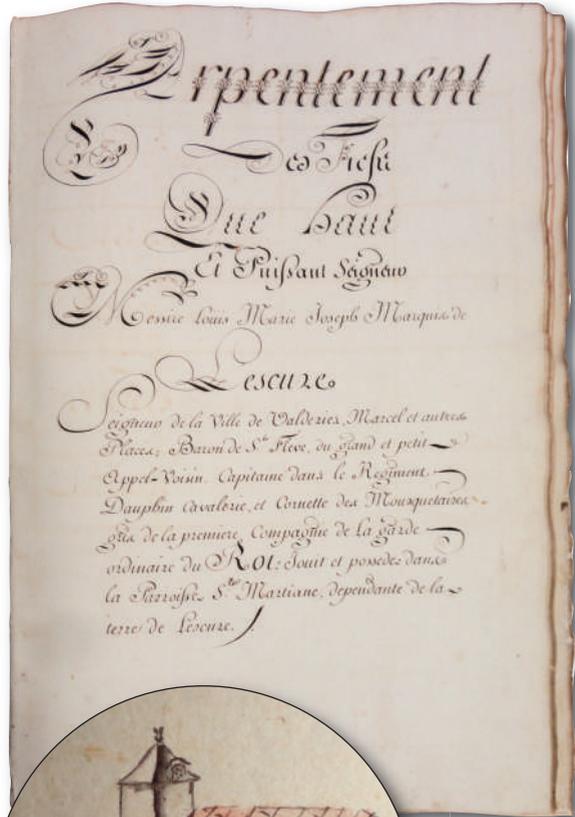
75 Plans des fiefs appartenant en Albigeois à Monsieur de Lespinasse, signés Serre feudiste, orientés, avec échelle. Les plans sont reliés en 5 volumes. La plupart des plans sont repliés et portent les noms des censitaires et les références (Arch. dép. Tarn, 43 J 85 à 89).

76 Arch. dép. Tarn, 30 J.

77 *Ibid.*

droits féodaux. De nombreux nobles ont fait refaire les terriers et confié le classement de leurs archives à des feudistes<sup>78</sup> pour avoir une meilleure gestion des terres et percevoir des revenus plus substantiels, notamment en nature. En effet la rente ayant été négociée en argent et jamais révisée sur plusieurs siècles, et l'inflation ayant fait son œuvre, les revenus avaient fortement diminué. Seule une redevance en nature aurait pu assurer une constance dans le revenu, déjouant ainsi les inconvénients de l'inflation. Les signes de la réaction féodale sont donc perceptibles dans les archives de la série J ; une étude approfondie pourrait la mettre en lumière.

Arpentement des fiefs du marquis de Lescure à Saint-Martin de Besellé, sans date [XVIII<sup>e</sup> s.] : page de titre et détail d'un plan (Arch. dép. Tarn, 59 J 4)



Au moment de la Révolution, lors de la nuit du 4 août 1789, l'Assemblée constituante met fin au système féodal. C'est la fin du pouvoir féodal et des privilèges. Les révolutionnaires tarnais font quelques *feux de joie symboliques alimentés par les archives*. La quasi-totalité des archives de l'Archevêché et du chapitre sont brûlées en août 1793,<sup>79</sup> et sans aucun doute aussi, ici ou ailleurs, des archives seigneuriales.

78 Des cotes sont d'ailleurs notées sur les documents, preuves tangibles de ces classements.

79 Sylvie Desachy (dir.), *Archives et archivistes du Tarn, du Moyen Âge à 1985*, Albi : Conseil général du Tarn, Archives départementales, 2004, p. 25.

## Le Tarn, pays d'industrie

Avant la présentation des industries du Tarn au XIX<sup>e</sup> siècle et de leurs archives conservées, il faut savoir que nombre de ces activités sont déjà présentes pendant l'Ancien Régime.

### Industrie et commerce sous l'Ancien Régime

L'intendant Nicolas de Lamoignon de Basville,<sup>80</sup> dans son manuscrit publié en 1736, décrit une industrie, une production vivrière et un commerce, dans les trois anciens diocèses qui forment l'actuel département du Tarn. Son regard servira d'analyse rapide pour la fin de l'Ancien Régime :

*Le diocèse de Lavaur est un país fort abundant en toutes sortes de denrées. (...) ; le diocèse de Castres présente en revanche beaucoup de manufactures où l'on travaille en petites étoffes de laine, comme ratines, burats, cordelats, bayettes, serges et crêpons qui leur attire beaucoup d'argent. (...) Dans le diocèse d'Albi, outre les blés, les pastels, les vins, et les bêtes à laine, ce país produit encore du saffran et des prunes que l'on fait sécher et dont on fait un assez grand commerce. (...) Il n'y a des manufactures qu'à Réalmont et Alby. Elles ne fabriquent que des crêpons, burats, bayettes, et razes. Le terroir de Gaillac dans ce diocèse produit des vins qui se peuvent transporter. Il s'en fait un grand commerce par la rivière de Tarn qui commence à être navigable en cet endroit. (...) Les paroisses de [Carmaux] et de Saint-Benoît ont de très bonnes mines de charbon. Au reste ce diocèse a beaucoup souffert de l'établissement du Canal de Languedoc parce que Albi avant ce temps-là, étoit un entrepôt pour le commerce des huiles qui venoient du Bas-Languedoc sur des mulets, dont on se servoit ensuite pour rapporter les denrées de ce diocèse. (...)*

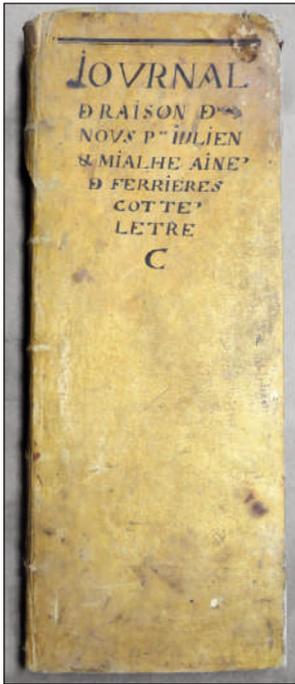
L'activité de production du pastel en Albigeois, florissante au XVI<sup>e</sup> siècle, existe encore au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle a fait la richesse de ce pays de « cocagne »<sup>81</sup> depuis le tournant de la fin du XV<sup>e</sup> et le début XVI<sup>e</sup> siècle, enrichissant les notables.<sup>82</sup> Au

---

80 *Mémoire pour servir à l'Histoire du Languedoc*, Amsterdam : chez Rickhoff libraire, 1736. Le manuscrit est publié après le décès de Nicolas de Lamoignon de Basville.

81 En référence aux « coques » de pastel, obtenue après broyage et séchage de la plante.

82 Olivier Cabayé (*Albi au XVI<sup>e</sup> siècle : gens de bien et autres « apparens »*, Albi : Presses du Centre universitaire Champollion, 2008, 901 p.) montre que si le pastel et le safran les ont enrichies, les familles albigeoises vont progressivement s'élever dans la société grâce aux offices et aux grades universitaires. Les élites albigeoises enrichies constituent une nouvelle noblesse.



Livre de raison Julien  
et Mialhe, 1768-1774  
(Arch. dép. Tarn, 71 J 3)

XVIII<sup>e</sup> siècle au contraire, l'intendant de Basville décrit un monde économique peu florissant, caractérisé par la proto-industrie textile dans les diocèses de Castres et d'Albi, dans le travail de la laine essentiellement. Les produits de cette industrie s'exportaient déjà, via les ports de Bordeaux ou de la Méditerranée. Dans l'ensemble, il s'agissait d'une production textile de moyenne ou petite qualité. S'il parle de manufactures, il ne faut pas imaginer de grandes usines. Il faut comprendre que les manufacturiers-négociants alimentaient les multiples paysans-tisserands en matières premières et en métiers à tisser, et concentraient la production en un lieu avant de la proposer en foire. Ces multiples aspects du travail étaient réalisés par plusieurs membres d'une même famille de notables : par exemple, la famille Mialhe dans le Vabrais au XVIII<sup>e</sup> siècle,<sup>83</sup> ou à Cordes, la famille de Barrau.<sup>84</sup>

Il faut évoquer aussi l'utilisation de la force motrice de l'eau pour faire tourner les moulins (à huile de noix, à céréales, et aussi moulins-foulons pour fouler et feutrer la laine, moulins à papier). Albi, au bord du Tarn, avait ses moulins (moulins du chapitre, moulins « albigeois », etc.) de façon fort ancienne, Castres et Mazamet aussi. Durfort actionnait ses martinets à cuivre avec la seule force motrice. Basville n'évoque pas le travail du cuir dans notre région, pourtant Castres avait déjà une population d'artisans spécialisés dans le travail des peaux : tanneurs, blanchers et parcheminiers. Dans ce qui constituait le faubourg de Castres, l'architecture des maisons bordant la rivière d'Agout témoigne encore de cette industrie utilisant l'eau, les « caussines » à traiter les peaux se trouvaient au niveau le plus bas des habitations, en accès direct sur la rivière. Un document fort intéressant conservé dans la série J<sup>85</sup> et datant de la fin XVII<sup>e</sup> ou du début XVIII<sup>e</sup> siècle,<sup>86</sup> présente les avantages de rendre la rivière d'Agout navigable d'un point de vue économique et commercial. Il décrit avec précision le contexte économique et commercial existant, et les activités qu'il conviendrait de développer avantageusement au moyen de cette nouvelle voie de communication.

83 Fonds Julien et Mialhe, Arch. dép. Tarn, 71 J.

84 Fonds famille Barrau, Arch. dép. Tarn, 155 J.

85 Arch. dép. Tarn, 1 J 31/1.

86 Ce document aurait pu émaner de la sénéchaussée de Castres. Le texte est un peu dans la même veine que le manuscrit de l'intendant de Basville, mais il est centré sur un projet de développement économique et commercial.

Le massif montagneux représente déjà une bonne source de bois pour les fours des manufactures et pour la fabrication de toutes sortes d'outils. Les manufactures textiles sont déjà implantées dans tout le Castrais et le Mazamétain. On fabrique des molletons et cordelats<sup>87</sup> à Mazamet, Boissezon, Cambounès et Brassac ; des droguets<sup>88</sup> croisés fil et laine dans le vallon et la montagne des deux Saint-Amans, Lacabarède, Rouairoux, et Labastide-Rouairoux ; des droguets unis à Castelnau-de-Brassac, Ferrières, Espérasse, Viane, Lacaze et Sénagats ; des draps à Lacaune ; des *frizons*<sup>89</sup> à Labruguière. Les manufactures de Castres fabriquent les bayettes,<sup>90</sup> ratines,<sup>91</sup> frizons, bas de laine et de coton, cotonades. Ces textiles s'expédient vers les foires de Bordeaux ou vers le Canada. Le dictionnaire général du commerce, publié en 1741, confirme ces fabrications et explique d'une façon plus large, que les *manufactures de laineries*, établies dans les deux généralités de Languedoc, étaient destinées pour le Levant et pour la Suisse, l'Allemagne et pour plusieurs provinces de France.<sup>92</sup>

*Albi n'a que deux sortes de manufactures, des cordelats ou bayettes, et des toiles grises. Les cordelats sont fait tout de laine du pays et il s'en fabrique 1.800 pièces. Elles se vendent à Toulouse, à Montauban et à Bordeaux. (...) Castres : Il y avait autrefois une grande Manufacture de crêpons, qui en portait le nom. Mais la mode étant passée, le commerce en est presque présentement tombé : en sorte qu'au lieu de 12.000 pièces qui en sortaient chaque année, à peine aujourd'hui s'en fait-il quelques centaines. Les autres fabriques qui s'y sont conservées, sont des bayettes, des burats, et des cotonines. Ceux-là, raz et de soie, fil et laine ; et celles-ci avec la chaîne de chanvre ou de lin, et la trame, de coton. Il s'y fait quelques centaines de pièces, qui occupent cinq facturiers, 20 ouvriers, et 10 tondeurs. Mazamet : 4.000 pièces de cordelats qui se vendent à Lyon, Nîmes, Toulouse, Montauban et Bordeaux. Il y a 6 Maîtres tondeurs. Boissezon : Il s'y fait jusqu'à 2.500 pièces de cordelats que font fabriquer 11 ou 12 marchands. Vabres : il y a une fabrique de serge, commercialisées en Espagne (...) 2.500 pièces par an, une vingtaine de marchands font le commerce. Ferrières : 10 ou 12 marchands font fabriquer des serges qui se vendent en Languedoc et en Roussillon. Environ 1.800 pièces. Lacaune : Il s'y fait de gros draps de quatre pans. Environ 2.400 pièces par an envoyées à Lyon, Montpellier et Nîmes, pour delà passer en Piémont et dans la Savoie. 12 marchands font ce négoce et entretiennent la fabrique.<sup>92</sup>*

87 Cordelat : étoffe de laine grossière.

88 Droguet : étoffe grossière de laine ou généralement de serge moitié fil et moitié laine, formant une sorte de drap mince et étroit (d'après Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690).

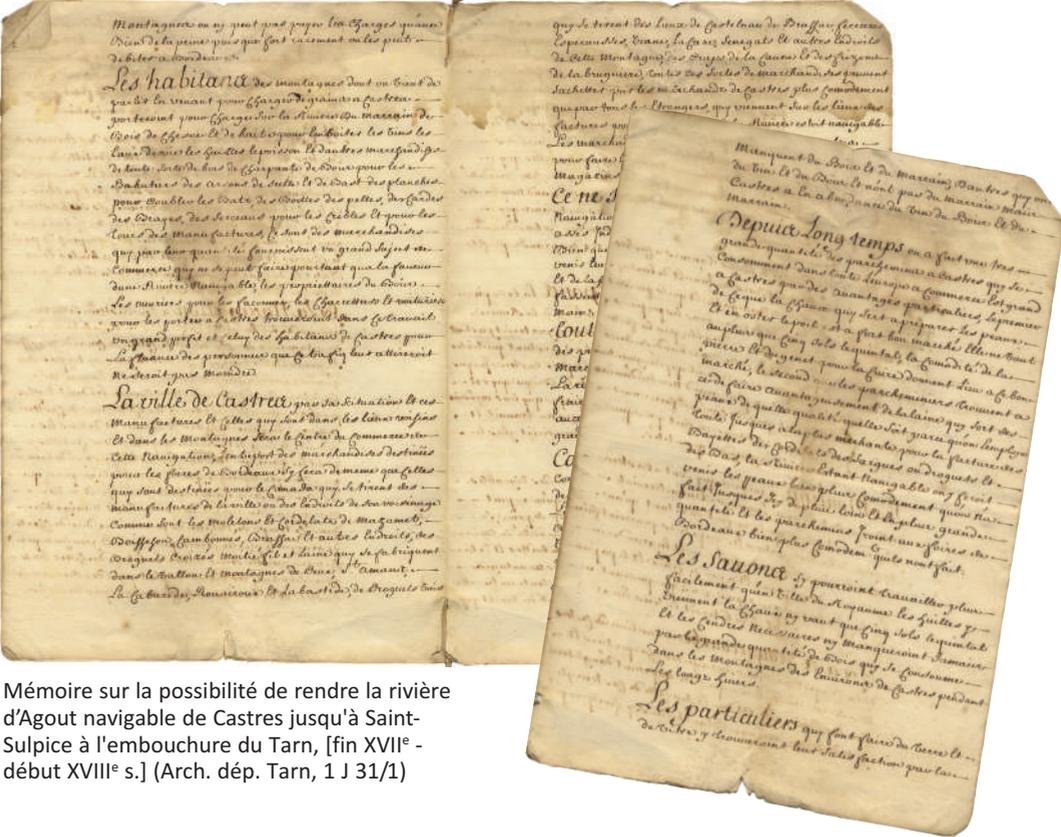
89 Frison : au XVII<sup>e</sup> siècle, étoffe de laine frisée et chaude tissée en Angleterre pour faire des jupons (d'après Élisabeth Hardouin-Fugier, Bernard Berthod, Martine Chavent-Fusaro, *Les étoffes : dictionnaire historique*, Paris : Éditions de l'Amateur, 1994).

90 Bayette : sorte de flanelle grossière et lâche, proche de la revêche des Flandres (*ibidem*).

91 Ratine : étoffe de laine réputée très chaude, ancienne et répandue au point que le verbe « ratiner » désigne le procédé utilisé : froter les draps pour lier le poil en petites mèches terminées par un bourrelet (*ibidem*).

92 Jacques Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce : contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde, par terre, par mer, de proche en proche, & par des voyages de long cours, tant en gros qu'en détail : l'explication de tous les termes qui ont rapport au négoce ... les édits, déclarations, ordonnances, arrests, et reglemens donnés en matière de commerce*, Paris : veuve Estienne, ouvrage posthume édité en 1741, 3 volumes.

Ce précieux document de la série J parle aussi de la fabrication de parchemins, ce qui est plus inattendu. *Depuis longtemps on a fait une grande quantité de parchemins à Castres qui se consomment dans toute l'Europe.*<sup>93</sup> En effet, depuis longtemps à Castres, les parcheminiers exploitent les « peaux mortes » de moutons, probablement au sortir de la boucherie.<sup>94</sup> Ce travail de séparation de la laine et de la peau sur des animaux morts est perfectionné par les Mazamétains au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour mieux conserver la qualité des deux matières ainsi obtenues. Appelée « délainage », cette technique devient une industrie florissante grâce aux talents commerciaux des industriels protestants mazamétains, faisant la gloire de Mazamet.



Mémoire sur la possibilité de rendre la rivière d'Agout navigable de Castres jusqu'à Saint-Sulpice à l'embouchure du Tarn, [fin XVII<sup>e</sup> - début XVIII<sup>e</sup> s.] (Arch. dép. Tarn, 1 J 31/1)

93 Arch. dép. Tarn, 1 J 31/1.  
 94 Une étude que nous publierons dans un autre contexte, montre qu'à Castres, une population d'artisans blanchers et parcheminiers s'était en conséquence développée au XVII<sup>e</sup> siècle. Notre chroniqueur anonyme évoque aussi la présence de « bons tanneurs » qui « préparent l'une et l'autre espèce » (ovins et bovins). Castres était donc depuis longtemps occupée aussi par le travail des peaux.

Il existe aussi une industrie de la soie à Lavour. Si M. de Basville n'en parle pas, M. de Voisins-Lavernière y remédie au début XIX<sup>e</sup> siècle, en publiant une « Notice sur les soies du département du Tarn »,<sup>95</sup> évoquant les filages et les tissages qui s'y réalisent par la volonté des évêques dans le cadre de l'Hospice notamment, dans un premier temps. Puis on fait venir, en 1757, le sieur Reboul, de Lyon. Sa famille et ses ouvriers sont mis en possession d'une manufacture. Vaucanson, grand mécanicien de son temps, est même appelé pour y créer des métiers affectés aux hauts-tissages. Lampas, damas, brocatelles, autant de beaux tissus de qualité, sont fabriqués dans la manufacture de Lavour.<sup>96</sup>

Pour finir cet aperçu des industries d'Ancien Régime, il faut évoquer, comme le fait M. de Basville, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les mines de charbon du Carmausin. Si à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la noblesse se réserve les exploitations, c'est en 1752 que le marquis de Solages, seigneur de Carmaux, obtient du roi une concession pour extraire et vendre le charbon de Carmaux.

### Les industries tarnaises aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

*Dans le grand Sud-Ouest, le Tarn fait clairement figure de département industriel. (...) On peut même parler d'une véritable tradition manufacturière tarnaise, le département ayant connu des formes précoces de développement industriel, qui ont marqué les paysages autant que les mentalités.*<sup>97</sup> De façon assez simple, on peut diviser le département du Tarn en deux parties, nord et sud. Au nord se développent l'industrie minière, la métallurgie et la fabrication de verre, ces deux dernières industries utilisant le charbon. Au sud, l'industrie textile utilise la force hydraulique pour faire fonctionner les moulins foulons et les machines. Le délainage, activité hydrophage pour le lavage des peaux, remplace progressivement l'activité de fabrication textile à Mazamet sans la supplanter totalement.

---

95 M. de Voisins-Lavernière, « Notice sur les soies dans le département du Tarn, et plus particulièrement sur celles de l'arrondissement de Lavour », dans *Annuaire du Tarn*, 1841.

96 *Ibidem*.

97 Gérard Buono, *Atlas du Tarn : Industrie* [du Tarn], consulté en avril 2013. URL : [http://www.tarn.fr/Fr/Documents/Territoires et Patrimoine/Industries.pdf](http://www.tarn.fr/Fr/Documents/Territoires%20et%20Patrimoine/Industries.pdf).

Le site de Carmaux est un des plus importants du midi de la France, et notamment du « bassin d'Aquitaine »,<sup>98</sup> avec le site de Decazeville situé dans le département voisin de l'Aveyron. Au plus fort de la production, on a extrait jusqu'à 1.700.000 tonnes de charbon en 1946 dans ces deux bassins réunis et les effectifs ont atteint 4.000 mineurs à Carmaux dans ces années d'après-guerre. Il ne faut pas oublier de souligner la dimension politique liée à la notoriété du Carmausin : la force de son histoire réside aussi dans la lutte victorieuse des mineurs de fond, épaulés par Jean Jaurès dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le grand et brillant tribun humaniste a donné à ces luttes pour les conditions de travail, le salaire et le pain, une dimension nationale, les intégrant dans ses réflexions sur la société puis dans celles du socialisme naissant.

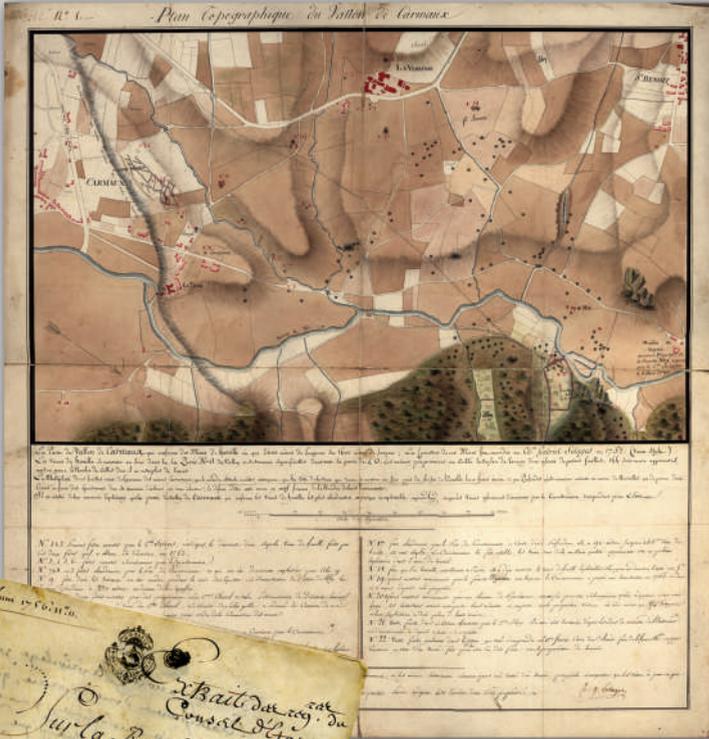
Le charbon a joué un rôle essentiel depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans notre pays, constituant une source d'énergie principale pour le chauffage et fournissant l'énergie nécessaire au développement des autres industries, notamment pour le fonctionnement des machines. Le charbon a aussi accompagné la révolution des transports en alimentant les locomotives à vapeur. En tant que matière première, il est utilisé dans la sidérurgie et la métallurgie, le coke et le fer alimentant les hauts-fourneaux pour produire la fonte puis l'acier dès 1865. À Carmaux, on a construit une cokerie et une centrale électrique dès 1913. Alimentée au charbon, elle a été plusieurs fois agrandie pour répondre aux besoins croissants en électricité.

Historiquement, c'est depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle à Carmaux, que le marquis de Solages exploitait les mines de charbon. *Cette entreprise restée familiale jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, va s'intégrer au grand capitalisme national. À la veille de la guerre de 1914, près de 700.000 tonnes de charbon étaient extraites chaque année par 3200 mineurs poussés à abandonner un statut de paysans-mineurs pour des raisons de rentabilité. Attachée à son organisation syndicale et au socialisme, la majorité vota pour Jaurès en 1892 et 1914. Localement le charbon était utilisé par une verrerie carmausine. Un conflit social aboutit au départ de nombreux ouvriers de Carmaux et à la création de la Verrerie ouvrière d'Albi en octobre 1896.*<sup>99</sup> C'est d'ailleurs sur ce site de la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA) qu'est aujourd'hui construit le bâtiment des Archives départementales du Tarn, site chargé d'histoire, à la symbolique

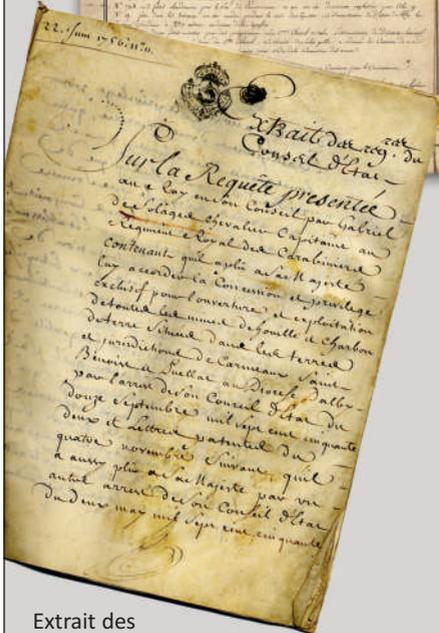
---

98 Carmaux et Decazeville ont été gérées, après 1945, par les Houillères du bassin d'Aquitaine (HBA).

99 Rémy Cazals, « Historique de l'industrie », in *Atlas du Tarn : espace, culture, société*, Albi : Conseil général du Tarn, 1999, p. 27 (Arch. dép. Tarn, BIB C 3451/9).



Plan topographique du vallon de Carmaux, [...] qui renferme les mines de houille [...] accordées au citoyen Gabriel de Solages en 1752, [période révolutionnaire] (Arch. dép. Tarn, 53 J 340)



Extrait des registres du Conseil d'État, 1756, concernant la concession donnée à Gabriel de Solages en 1752 (Arch. dép. Tarn, 53 J 220)

## Mines de charbon



Élévation du puits de la Tronquie (détail), sans date (Arch. dép. Tarn, 53 J 171)

mémorielle forte, évoquant tout autant le personnage de Jaurès défendant la cause des ouvriers verriers, l'économie coopérative maîtrisée par des ouvriers-patrons, le socialisme naissant et l'élan solidaire. Y sont conservées les archives de la VOA<sup>100</sup> alors que les archives minières sont conservées à Carmaux.<sup>101</sup> Des bouteilles en verre pour l'alimentation, mais aussi des isolateurs téléphoniques en verre<sup>102</sup> pour les lignes téléphoniques réalisés pendant les périodes où la commande était insuffisante ou en baisse, ont aussi été fabriqués par la VOA.<sup>103</sup> En 1982, la VOA quitte le site du quartier de la Madeleine pour s'installer à Saint-Juéry, où l'usine tourne dans des locaux plus adaptés, rachetée par le groupe Saint-Gobain.



Isolateurs téléphoniques fabriqués par la VOA (coll. Volatron)

Quant au site d'exploitation de houille, il a définitivement cessé son activité en 1998, même si une extraction à ciel ouvert avait été mise en place en 1989, pour essayer de diminuer les coûts de production. Le charbon est une énergie mise à mal par l'arrivée de l'énergie nucléaire particulièrement développée en France dès les années 70 et la concurrence des prix proposés par les pays émergents. Pour essayer de reconverter le site de production, une nouvelle structure associative, l'Association pour le Développement industriel de la Région Albi-Carmaux (ADIRAC) relayée par les élus locaux et subventionnée par l'État et l'Europe, via Charbonnages de France, a joué son rôle pour attirer, conseiller et aider au financement de projets d'installation dans l'ancien bassin minier.<sup>104</sup>

100 Fonds de la Verrerie ouvrière albigeoise, Arch. dép. Tarn, 85 J.

101 1,5 km d'archives minières, conservées au Centre culturel Boulou-Torcatis à Carmaux mais gérées par les Archives départementales du Tarn.

102 Jean-Pierre Volatron, *Les isolateurs télégraphiques, une manne pour la Verrerie ouvrière d'Albi*, Dry, l'auteur, 2006, 60 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3656).

103 Jean-Pierre Volatron, *L'isolateur télégraphique : une saga de 1845 à 1980*, ARH PTT, Corsaire Éditions, 2012, 288 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 5342).

104 Fonds de l'ADIRAC, Arch. dép. Tarn, 138 J. Après l'arrêt de l'exploitation minière en 1997, l'ancien puits de mine n° 2 de Cagnac-les-Mines a été transformé en musée-mine, géré par le Conseil général du Tarn. La « Découverte », qui a permis d'exploiter le charbon à ciel ouvert entre 1989 et 1997, a été reconvertie en base de loisir.

L'autre grande entreprise du Nord-Albigeois, installée aux portes d'Albi à Saint-Juéry, est dénommée « Le Saut du Tarn » en référence au site exceptionnel sur lequel elle est construite pour utiliser l'énergie hydraulique. Elle a été une très grande entreprise de métallurgie, construite en 1835 par des industriels toulousains, Garrigou et Massenet, déjà propriétaires des forges du Bazacle, au bord de la Garonne à Toulouse. Rapidement évincés par l'industriel Talabot, l'entreprise va tourner pendant 150 ans, produisant de l'outillage spécialisé (charrues, limes, râpes et armes dont les obus en période de guerre 1914-1918), et de la chaudronnerie industrielle ainsi que des pièces spécifiques, notamment pour les mines. En 1881, la « Société des aciéries du Saut du Tarn » devient la « Société anonyme de Hauts-fourneaux du Saut du Tarn » et y est installé un haut-fourneau, mis en marche en 1882. On fabrique 720 tonnes d'acier et 100 tonnes de fonte. L'usine produit 2,8 millions de pièces en 1910 et en 1911 et elle emploie 1.300 personnes. En décembre 1968, la « Société des Forges et Aciéries du Saut du Tarn » licencie 1.500 personnes. Une autre société, la « Société Nouvelle du Saut du Tarn » est créée à la fin de l'année. Elle réembauche 1.380 personnes. Une nouvelle production de vannes, de sécateurs et de perforatrices fait espérer le redémarrage de la prospérité. Malheureusement en 1989, la société est dissoute.<sup>105</sup>

Stand du Saut du Tarn à l'exposition universelle de 1900 (Arch. dép. Tarn, 63 J 1380)

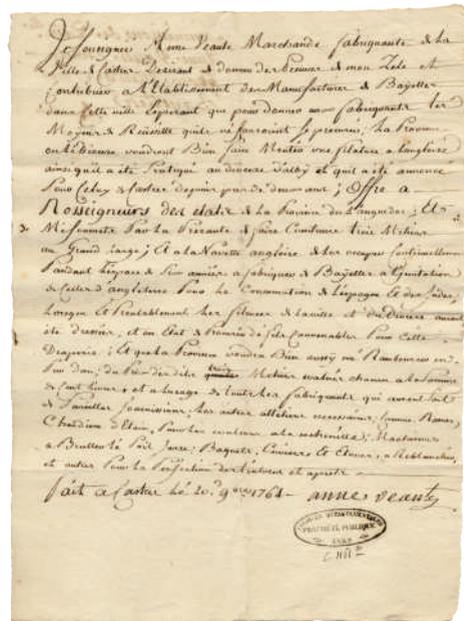


105 Site consulté le 30 mai 2013. URL : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Saut\\_du\\_Tarn](http://fr.wikipedia.org/wiki/Saut_du_Tarn). Un musée fait aujourd'hui revivre le patrimoine de cet ancien site industriel.

Pour terminer l'évocation de l'industrie du nord du département, on peut rappeler qu'on y fabriquait aussi du textile, mais en quantité moins importante que dans le sud du département, et nous avons vu que cette différence existait déjà dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut mentionner pour le XX<sup>e</sup> siècle l'usine de la Viscose à Albi, créée en 1920, avec une fabrication de matières nouvelles « synthétiques » qui a employé jusqu'à 700 salariés en 1930. Rachetée par Rhône-Poulenc Textile, cette entreprise n'a eu qu'une cinquantaine d'années d'existence. Le faubourg du Bout-du-Pont à Albi, appelé plus tardivement de La Madeleine, était le lieu d'une industrie moins développée mais très active, et d'un artisanat. Rémy Cazals rappelle que le faubourg du Bout-du-Pont à Albi était dénommé le *faubourg chapelier*<sup>106</sup> vers 1875, à l'apogée de cette activité. On y trouvait aussi minoterie (Moulins albigeois : vermicellerie ; moulins de Lamothe et Gardès), poterie et briqueterie, Verrerie ouvrière albigeoise inaugurée en 1896, Établissements Limouzy (chaudronnerie industrielle, constructions métalliques), une distillerie, etc.

### Au sud, le textile et le délainage

Les *Annales du pays castrais* donnent une description détaillée de l'industrie et du commerce de la ville de Castres.<sup>107</sup> Elles évoquent abondamment la maison Guibal, la plus importante car l'histoire manufacturière de la ville de Castres se confond au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'histoire de cette famille dont la prospérité remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1756, Madame Anne Veaute,<sup>108</sup> épouse Guibal, crée une fabrique de draps qui devient prospère. Elle associe rapidement ses deux fils et la société est dénommée « Anne Veaute fils aîné et



Soumission d'Anne Veaute, marchande fabriquant, pour contribuer à l'établissement de fabriques de bayettes à Castres, 1764 (Arch. dép. Tarn, C 1161)

106 Rémy Cazals, « Historique de l'industrie »..., *op. cit.*, p. 27.

107 Mathieu Estadiou, *Annales du pays castrais*, Castres, 1893, p. 324-335 (Arch. dép. Tarn, 7 US 32).

108 D'après Magloire Nayral, *Biographies castraises*, 1835, tome III, p. 569 (Arch. dép. Tarn, BIB C 63).

jeune ». En 1790, Anne Veaute se retire des affaires, et ses deux fils se séparent en créant deux sociétés distinctes. Le fils aîné, Louis-David Guibal est celui qui reste célèbre à Castres. Il meurt en 1835, et cède à son fils l'entreprise connue sous le nom de « Guibal Anne Veaute ». Louis-David a une grande aptitude aux affaires, et est renommé pour la qualité de sa production et l'importance de son entreprise. On lui doit la fabrication de beaux casimirs<sup>109</sup> et l'invention des « cuirs-lainés » de très belle qualité.<sup>110</sup> C'est aussi grâce à lui que la mécanisation s'introduit dans la fabrication (machines à tondre et à garnir les draps). Cette famille est au cœur de la notoriété de Castres en matière de fabrication textile ; le tissage et la filature, les apprêts, ont été la spécialité de cette ville.

Il faut maintenant évoquer le délainage, spécialité mazamétaine.<sup>111</sup> Traversée par la rivière Arnette, Mazamet a d'abord vu prospérer une industrie de fabrication textile, avec comme figure de proue, le manufacturier protestant Pierre-Élie Houlès (1790-1851). Considéré comme le principal acteur de cette première expansion de l'industrie, continuée par son gendre Cormouls, il développe largement l'activité. Une rivalité s'est même installée entre Castres et Mazamet, et la famille Houlès, devenue plus tard Cormouls-Houlès, tente elle aussi avec succès la présentation de sa production dans les expositions universelles parisiennes. En 1844, l'entreprise se lance dans la nouveauté, pour gagner le grand marché parisien.<sup>112</sup> La mécanisation arrive aussi à Mazamet et David Cabibel est le premier manufacturier à y avoir installé une filature mécanique en 1816. Grâce au Maréchal Soult, natif de Saint-Amans-Labastide (devenu depuis Saint-Amans-Soult) en Mazamétain, Mazamet et Castres obtiennent des marchés pour la fabrication des draps de troupe. Cela n'a pas été la fabrication principale, mais ce type de commande a obligé les manufacturiers à une réactivité bénéfique. Il a fallu produire de grandes quantités dans un délai très court. Les industriels ont su s'adapter et démontrer leur savoir-faire. Mais la plus



Pierre-Élie Houlès

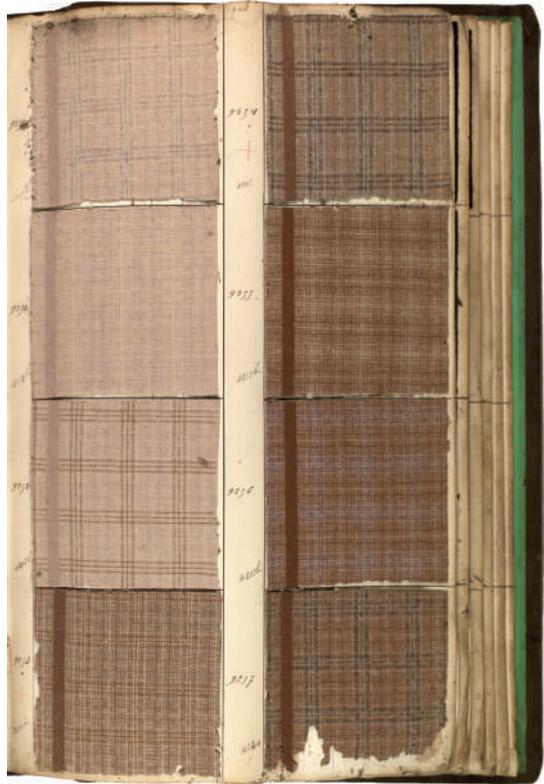
109 Casimir : drap très fin, soyeux en raison de son armure proche du satin dont la fabrication française était très renommée (d'après *Dict. des étoffes, op. cit.*, p. 26).

110 L'entreprise a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris en 1819, et une médaille d'or en 1823.

111 Fonds Cormouls-Houlès, entreprise de fabrication textile et de délainage à Mazamet : Arch. dép. Tarn, 72 J, 80 J et 104 J.

112 Rémy Cazals a utilisé l'expression « Elbeuf du sud » pour soutenir la comparaison de Mazamet avec sa sœur normande au XIX<sup>e</sup> siècle.

grande innovation est celle du délainage, dont les historiens font remonter la découverte à l'année 1851. En effet, pour faire face à la demande croissante de laine par les manufactures françaises, les Mazamétains répondent, non par la laine de tonte, mais par le traitement de la peau d'animaux morts. C'est en mettant au point une méthode non agressive pour les matières, qu'ils peuvent en quelques années proposer au marché, des « cuirots » et des « balles de laine lavée » pour les industries du cuir et celles du tissage ou de la filature. Ingénieurs et un peu aventuriers mais parfaitement organisés, ils vont aller chercher les peaux de plus en plus loin, et s'approvisionner dans les comptoirs qu'ils créent en Amérique du Sud où les troupeaux sont abondants.<sup>113</sup> La production textile et le délainage vont fonctionner un long moment conjointement, avant que le délainage ne finisse par supplanter l'activité textile. En 1900, il y avait à Mazamet environ 40 usines qui occupaient 6.000 ouvriers. L'apogée de l'activité est atteinte dans les années 1960 avant de décliner progressivement, et de s'éteindre définitivement à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.



Catalogue d'échantillons de la société Cormouls-Houlès père et fils, supplément à la campagne d'été 1877-1878 (Arch. dép. Tarn, 72 J 451)

Les aspects historiques présentés dans cette introduction sont des marqueurs des documents d'archives privées. Bien sûr, il y a d'autres aspects importants, comme le fort développement du protestantisme par exemple, très marquant notamment

---

113 Françoise Hubaut, « La famille Cormouls-Houlès à Mazamet, industriels textile et délainiers, au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn*, n° LXIII, 2009, p. 187-223.

pour le XVI<sup>e</sup> siècle, avec ses guerres, ses destructions et ses drames. Si le culte de la « Religion prétendue réformée » pratiqué en cachette « au désert », et la belle démonstration de développement économique par la petite communauté patronale protestante au XIX<sup>e</sup> siècle, après le retour de la liberté de culte, sont des épisodes importants pour l'histoire du Tarn et des Tarnais, ce ne sont pas des marqueurs particuliers des documents de la série J.



# Histoire de la constitution des fonds

---

Aujourd'hui, lorsqu'un simple document ou un fonds plus conséquent entre aux Archives départementales, il est enregistré dans un « Cahier des entrées ». <sup>114</sup> Une cote lui est attribuée, même si rien n'est classé. <sup>115</sup> Ce cahier des entrées est spécifique à l'entrée des archives privées en série J. Sont ainsi gardées, par ce mécanisme d'enregistrement, la trace du donateur et des informations sur la nature des documents entrés, ainsi que sur leur quantité exprimée en mètre linéaire. Cette procédure est ancienne et les archives des archives témoignent de cette pratique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. <sup>116</sup> Tout devrait être simple à expliquer mais ce n'est cependant pas vraiment le cas, dans la mesure où aucune « série » des archives privées n'existait au XIX<sup>e</sup> siècle et que par conséquent, les documents ne pouvaient pas être cotés au moment de leur entrée. Le temps faisant son œuvre, il est difficile de comprendre le travail réalisé par les archivistes et les méthodes appliquées. Ainsi se justifie ce titre « Histoire de la constitution des fonds » qui remonte à la création des Archives départementales, à l'époque révolutionnaire, pour avoir une vision large de l'entrée des archives privées.

Les services d'Archives nationales et départementales sont créés à la Révolution. Les révolutionnaires ont cherché à rassembler les archives dispersées dans de très nombreux lieux de conservation. Toutes les administrations d'Ancien Régime, royales et seigneuriales, sont supprimées et il en est de même pour les institutions ecclésiastiques, les corporations et les confréries. Dans les départements, les archives de ces institutions ont dû être récupérées et centralisées dans un seul lieu, les Archives départementales créées par la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796). On y ajoute aussi les archives des familles émigrées, séquestrées en même temps

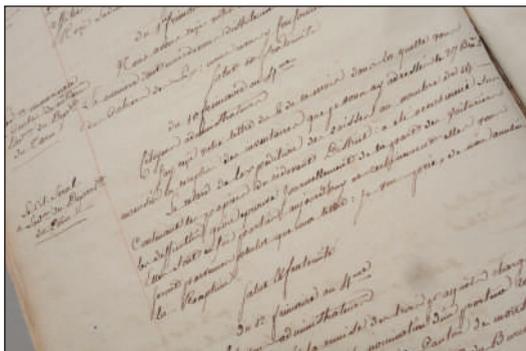
---

114 Le terme de « cahier » est resté, même s'il s'agit aujourd'hui une saisie électronique.

115 Les cotes sont dites « de rangement » lorsque, le fonds n'étant pas classé, elles sont uniquement destinées à repérer les boîtes de rangement dans les magasins.

116 Arch. dép. Tarn, sous-série 3 T.

que tous les biens. Toutes ces archives deviennent ainsi des archives publiques en vertu des lois révolutionnaires, y compris les archives seigneuriales et les archives familiales des émigrés. Les archives de l'administration révolutionnaire (série L) témoignent de ces séquestres de biens et d'archives, ainsi que des efforts faits pour les rassembler. Dès le mois d'août 1790, l'administration du Directoire, après avoir délimité le nouveau département du Tarn, crée le 3 septembre quatre bureaux administratifs qui ont différentes attributions,<sup>117</sup> comme les finances, les droits féodaux, le Domaine et l'aliénation de ces mêmes biens, l'agriculture, le commerce, etc. Le 29 septembre 1790, le sieur Gorsse est nommé pour représenter le département du Tarn lors de la mise sous scellés des papiers de l'ancienne province du Languedoc à Montpellier. On s'intéresse rapidement aux droits féodaux supprimés dans le département, et il est demandé un état des droits supprimés envoyé à toutes les municipalités pour être vérifié. En 1791, on demande au sieur feudiste d'Albi un état des biens nationaux restant à vendre et des droits féodaux jadis perçus dans le district. En l'an IV, le ministre des Finances invite l'administration à lui faire parvenir des listes d'émigrés et de condamnés qui se trouveraient dans les archives de Sociétés populaires,<sup>118</sup> celles-ci ayant dû déposer leurs papiers et registres au secrétariat des municipalités d'après la loi. Le 10 frimaire de la même année, les archives du district d'Albi sont expédiées à l'administration centrale dans quatorze caisses.<sup>119</sup> Les exemples sont nombreux d'apposition des scellés sur les habitations. À Gaillac en avril 1793, des inventaires des titres et papiers sont réalisés chez des individus.<sup>120</sup> Reclus comme suspect, le marquis de Travernet voit ses biens – dont ses archives – mis sous séquestre.<sup>121</sup> Les archives des justices seigneuriales supprimées doivent être versées sans plus de retard au greffe du tribunal du district.<sup>122</sup> On cherche des lieux de conservation « tempo-



Lettre concernant le retard dans l'envoi des 14 caisses de papiers du district, an IV (Arch. dép. Tarn, L 193)

117 Arch. dép. Tarn, L 85.

118 Arch. dép. Tarn, L 260.

119 Arch. dép. Tarn, L 193.

120 Arch. dép. Tarn, L 297 (25-26 avril 1793).

121 Arch. dép. Tarn, L 308 (13 messidor an II).

raires » avant de trouver un lieu unique. Ainsi, les archives publiques doivent être placées dans un local faisant partie du bâtiment où siège l'administration. En attendant, elles sont placées dans la salle des archives de l'ancien chapitre cathédral de Castres pour les mettre à l'abri.<sup>123</sup> Puis des personnes qualifiées sont désignées pour les trier.<sup>124</sup>

On voit bien les archives être acheminées tant bien que mal vers un lieu de conservation départemental pour y être triées et inventoriées, dans un souci évident de faire valoir les droits et d'assurer les preuves juridiques. Avec le temps, le XIX<sup>e</sup> siècle avançant, ces archives sont devenues sans utilité car trop anciennes, mais elles ont gardé une valeur patrimoniale.

L'arrivée de l'archiviste Émile Jolibois en 1859, premier des « grands » archivistes du département, relance l'activité archivistique dans le Tarn. Sa priorité va à l'accroissement des collections publiques. Mobilisé par l'organisation de son dépôt d'archives et les tâches d'inventaire, il ne délaisse pas les archives privées et reste vigilant auprès des érudits locaux. Ces derniers sont eux-mêmes collectionneurs et « collecteurs » d'archives anciennes. En cette période du XIX<sup>e</sup> siècle, notables, érudits, collectionneurs, gens de justice, propriétaires et parfois un peu tout cela à la fois, tentaient de rassembler la mémoire des temps anciens. Émile Jolibois est aussi en phase avec ce milieu d'érudits. Il y a une prise de conscience nationale de l'importance de garder la trace des monuments et des personnes. C'est dans ce contexte général qu'Émile Jolibois fonde la *Revue du Tarn* en novembre 1875. Trois ans plus tard, en 1878, il crée aussi la Société des Sciences Arts et Belles-Lettres du Tarn (SSABLT). Conséquence indirecte de ces phénomènes d'activité intense des érudits locaux : la collecte des documents privés est relancée, de manière souvent, hélas, très anarchique.

Le Congrès archéologique de France vient à Albi pour sa 30<sup>e</sup> session, en 1863. Une grande exposition artistique et archéologique est organisée pour réunir tout ce que le département renferme de précieux sous le rapport de l'Art et de l'Antiquité.<sup>125</sup> Il est considéré qu'exposer ainsi publiquement toutes les richesses artis-

---

122 Arch. dép. Tarn, L 152.

123 Arch. dép. Tarn, L 190.

124 Voir Vincent Mollet, *Les Archives départementales de 1790 à 1946 : constitution et mise en valeur d'un patrimoine écrit*, thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe, 1992, 3 volumes (Arch. dép. Tarn, BIB MS 372 1-3). Pour la période révolutionnaire, on consultera le chapitre 1<sup>er</sup> : *La Révolution : rassembler, conserver, trier*, tome 1, p. 2-87.

125 *Exposition départementale de peinture, d'objets d'art et d'antiquités, ouverte à Albi le 10 juin 1863*, Albi : impr. Maurice Papalhiau, 1863, 160 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 48).

tiques et historiques du pays, c'est en populariser la connaissance et recommander leur conservation à la vigilance de tous. Il est intéressant de décliner dans la longue liste des objets qui peuvent figurer dans cette exposition, (...) les plans des anciens châteaux de notre contrée et des anciens édifices religieux, les monuments écrits remarquables sous le rapport de l'art ou de la science, les anciens sceaux, les autographes de personnages historiques (...) et enfin les photographies représentant les sites et monuments du département. Autrement dit, les archives figurent en bonne place dans cette exposition. L'archiviste du département, Émile Jolibois, est présent parmi les membres de la commission créée à cet effet par le maire. À ses côtés, sept notables en sont aussi membres, dont M. Sarrazy, contrôleur des Contributions directes, Victor Doat, le baron Edmond de Rivières, M. Crozes, vice-président du tribunal civil. M. Sarrazy donnera l'ensemble de sa collection d'archives aux Archives départementales en 1877 (fonds 3 J). C'est notamment dans ce fonds qu'est conservé le plus ancien document des Archives départementales du Tarn, datant de 962. Isidore Sarrazy, propriétaire en 1863, le prêtait pour cette exposition. Dans la *Revue du Tarn* de 1880-1881, on peut lire une analyse experte de cette charte<sup>126</sup> publiée avec un visuel en fac-similé et la transcription intégrale du texte en latin.<sup>127</sup>

Vincent Mollet, dans sa thèse sur les Archives départementales du Tarn, observe que *Jolibois s'efforce d'engager les détenteurs de pièces anciennes à se présenter spontanément et à donner plutôt qu'à vendre. Les donateurs sont remerciés par une lettre du Ministre de l'Intérieur chargeant le Préfet de leur exprimer sa reconnaissance. Les noms principaux sont publiés au Moniteur et Jolibois obtient pour eux du Préfet, en 1862, les remerciements du Conseil général. Il ouvre un livre des donateurs malheureusement perdu qui comprend déjà 37 noms en 1862, au bout d'un an. Les donateurs sont en partie des gens que leur fonction amène à côtoyer l'archiviste.*<sup>128</sup> Du temps de Jolibois (1859-1889), une soixantaine de dons est signalée par les rapports annuels. Vincent Mollet relève parmi les donateurs dont la qualité est mentionnée : six élus locaux, maires ou conseillers généraux (dont Hippolyte Crozes)<sup>129</sup> et deux secrétaires de mairie ; quatre curés et trois notaires (personnes en contact avec les archives anciennes) ; deux habitués des archives,

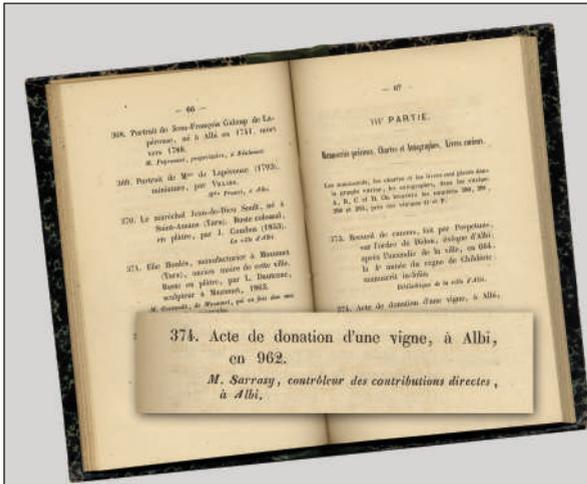
---

126 *Revue du Tarn*, t. III, 1880-1881, p. 285.

127 C'est une preuve de l'usage du droit romain en Languedoc dans la deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle.

128 Vincent Mollet, *Les Archives départementales de 1790 à 1946 ...*, op. cit. (Arch. dép. Tarn, BIB MS 372 1-3). À noter : Vincent Mollet a lui aussi fait don aux Archives départementales du Tarn de ses notes de travail, prises en bonne partie dans les fonds des Archives nationales (Don Vincent Mollet, Arch. dép. Tarn, 172 J, entré 01/2013).

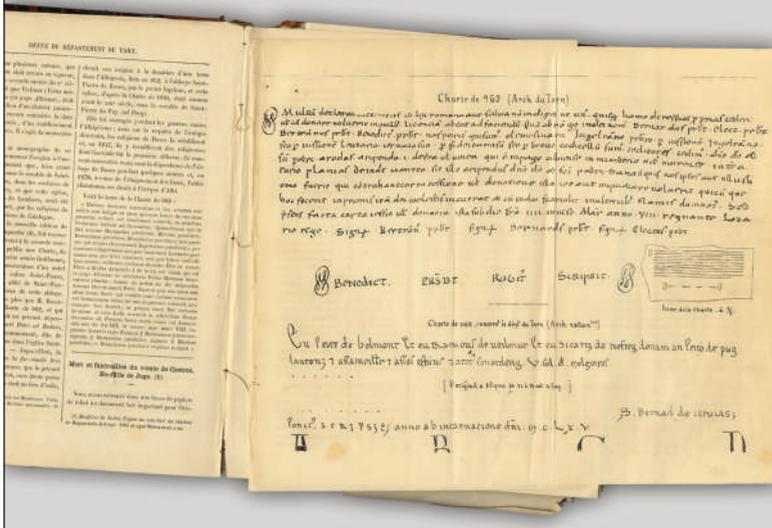
129 Hippolyte Crozes (1804-1880), historien et magistrat, auteur notamment du *Répertoire archéologique du département du Tarn*, Paris : Imprimerie nationale, 1865 (Arch. dép. Tarn, BIB D 29).



Notice de l'exposition  
départementale de 1863  
(Arch. dép. Tarn, Bib C 48)

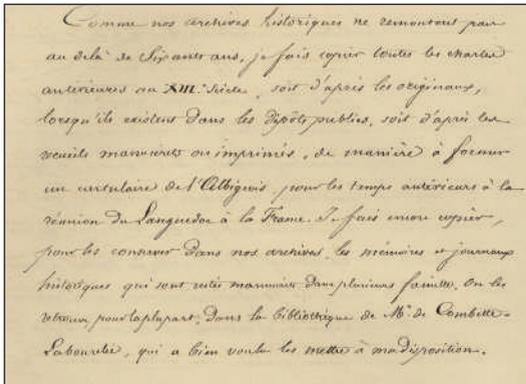
# Charte de 962

Donation à  
l'abbaye catalane de  
Saint-Pierre de Roses  
d'une terre à La Salvetat  
(Montragon), 962  
(Arch. dép. Tarn, 3 J 189)



Étude publiée  
dans la *Revue  
du Tarn* de  
1880-1881

Isidore Sarrazy et Anacharsis Combes (de Castres) ; trois négociants et un boulanger. Émile Jolibois fait aussi des achats auprès des particuliers, en salle des ventes ou encore auprès des libraires. Dans le rapport de 1869, un passage mentionne l'appel d'Émile Jolibois aux détenteurs d'archives anciennes *de toutes les personnes qui tiennent au passé du pays : il s'agit de sauver de la destruction, et par un acte éminemment patriotique, des pièces importantes pour les familles, pour les communes et pour la science.* Émile Jolibois s'intéresse aussi à la « copie » de documents,



Extrait du rapport de 1869 d'Émile Jolibois  
(Arch. dép. Tarn, 3 T 7)

notamment des chartes. *Comme nos propres archives ne remontent pas à plus de 600 ans, je fais copier toutes les chartes antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle, soit d'après les originaux, lorsqu'ils existent dans les dépôts publics, soit d'après les recueils manuscrits ou imprimés, de manière à former un cartulaire de l'Albigeois pour les temps antérieurs à la réunion du Languedoc à la France. Je fais encore copier, pour les conserver dans nos archives, les mémoires et journaux historiques qui sont restés manuscrits dans plusieurs familles. On les*

*retrouve pour la plupart dans la bibliothèque de M. de Combettes-Labourelie qui a bien voulu les mettre à ma disposition.* M. de Combettes-Labourelie a transcrit des manuscrits historiques intéressant l'Albigeois et il subsiste environ 80 volumes de copies.<sup>130</sup> Émile Jolibois montre son intérêt pour l'histoire de l'Albigeois antérieure au XII<sup>e</sup> siècle, avant que le comté de Toulouse ne soit rattaché au Domaine royal. Après plusieurs décennies de discrétion de la part des archivistes successifs, il développe une activité sans relâche pour récupérer des fonds épars : par exemple l'entrée du fonds Carrère (2 J). Ce ne sont pas réellement des archives privées mais de riches archives publiques « entrées par voie extraordinaire ».

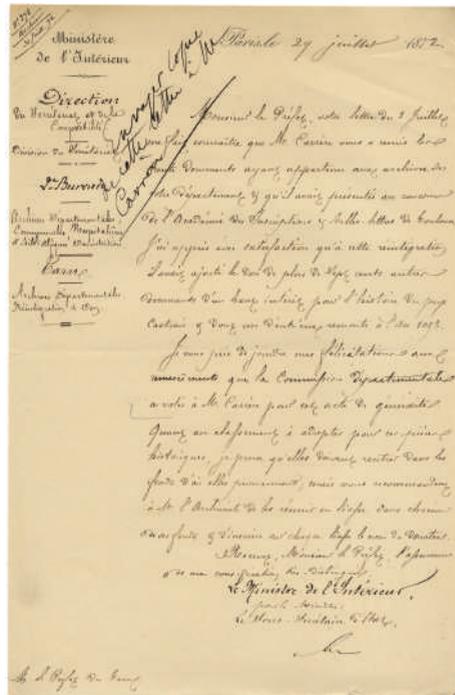
En 1872, Hyacinthe Carrère présente une sélection de 30 documents à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse afin de concourir dans une présentation des plus belles pièces d'archives. Émile Jolibois reconnaît là des documents

130 Il faut savoir que le fonds Combettes-Labourelie (32 J) est entré aux Archives départementales en 1954 (en plusieurs versements successifs) par don de M. de Beauvallon, descendant de M. de Combettes-Labourelie, soit 85 ans plus tard. Il contient, et c'est même la caractéristique de ce fonds, de nombreux volumes de copies de textes anciens, ou encore de manuscrits disparus, mais pas de copies de chartes antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle.

originaux provenant principalement des archives de l'évêché, du chapitre, de l'officialité et de l'ancienne abbaye de Castres, portant les cotes des anciens inventaires. Ce sont des documents devenus publics depuis la Révolution et du plus haut intérêt pour l'histoire du département. L'archiviste fait un rapport au préfet le 26 avril 1872 et revendique les documents comme devant rejoindre le fonds des archives du clergé d'Ancien Régime conservé aux Archives départementales. Le préfet Paul Luras ordonne la saisie-arrêt des documents. Surpris autant que blessé, Hyacinthe Carrère justifie l'acquisition très honnête de ces documents ainsi que de beaucoup d'autres dans des ventes publiques ou dans des ventes aux enchères de successions d'érudits locaux. Il démontre ses bonnes dispositions à l'égard des dépôts publics, s'étant déjà généreusement des-saisi de précieuses pièces à leur profit. Il demande la restitution des documents afin de pouvoir les offrir au département. Le préfet accepte, et ce ne sont pas 30 documents mais 734 pièces que Hyacinthe Carrère a la libéralité d'offrir au département du Tarn.

Ce beau geste désintéressé semble faire école car cinq ans plus tard, en 1877, Isidore Sarrazy, rencontré lors de la grande exposition de 1863, donne sa collection (3 J) puis Élie Rossignol en 1893 (5 J), Henri Favarel, notaire, en 1894 (8 J), Norbert Doat, huissier, en 1896 (8 J), etc.

Les premiers fonds entrés sont des collections de documents historiques anciens, privés et publics. Charles Portal, successeur d'Émile Jolibois, est aussi très actif et fait entrer des fonds de châteaux comme



Remerciements du ministre de la Culture à M. Carrère pour le don de sa collection aux Archives départementales, 1872 (Arch. dép. Tarn, 3 T 22)



Détail du conditionnement d'origine du fonds Carrère, portant le nom du donateur (Arch. dép. Tarn, 2 J 2-14)

celui du château de Ferrières (13 J), le fonds de la famille Clausade à Rabastens (14 J) et le premier fonds de « copies » par des érudits locaux, Edmond Cabié et Louis Mazens constituant le chartrier de Graulhet Saint-Sulpice (17 J). L'archiviste peut aussi avoir l'occasion d'extraire de fonds judiciaires (18 J) ou notariés (26 J) des documents qui ne peuvent pas entrer dans ces séries constituées des archives de la justice ou des notaires car ce ne sont pas des registres de minutes notariales, mais des archives familiales (18 J, Extraits de fonds judiciaires) ou des archives réalisées par le notaire en tant que greffier d'une communauté d'habitants ou d'un seigneur. Pêle-mêle : cadastre ou compoix, arpentement, allivrement, registre d'audiences de la Cour royale, jugements. À l'inverse, la reprise récente des fonds d'archives notariales pour l'encodage et la mise en ligne des inventaires de fonds notariaux a permis de « dénicher » des registres de reconnaissances féodales ou autres, des archives privées, qui auraient dû être classées en série E ou J, car seules les minutes et registres d'ordonnées devraient y être intégrés.<sup>131</sup> Les archives publiques entrées par voie extraordinaire ont été laissées dans la série des archives privées ; de même, les archives privées entrées dans les archives notariales sont restées dans les fonds notariaux. Une bonne gestion du plan de classement permet de les faire apparaître sous un titre explicite « Autres actes ».

	Séquentiel : 143 Dates : 28 mars 1503-28 août 1503
	<b>Autres actes</b> <a href="#">retour</a>
3 E 48/109*	<b>1488-1512</b> Cède de reconnaissances et actes concernant Sorèze (1488-1512). Ce dossier provient d'archives privées. Séquentiel : 1
	<b>Antoine Bertrend</b>

Des évolutions significatives ont lieu après-guerre, avec la « création » de la série J, en 1944.<sup>132</sup> C'est à l'archiviste Maurice Greslé-Bouignol que va revenir le grand chantier de la cotation de la série et de la réalisation d'inventaires, dont celui du 1 J, petits fonds et pièces isolées. C'est un important travail car cela représente un métrage non négligeable, environ 40 m.l. (il y en a 50 m.l. aujourd'hui). Les fonds sont repérés et cotés. Si Maurice Greslé-Bouignol n'a produit qu'un seul inventaire d'archives privées achevé,<sup>133</sup> il a analysé de très nombreux documents et mis beaucoup d'ordre dans cette série. Il avance les classements des fonds (30 J, 41 J, 43 J,

131 Toutes les cotes ont été conservées pour faciliter la recherche.

132 Circulaire du 15 avril 1944 : création de la série J dans le cadre de classement des Archives départementales. Elle est destinée aux Entrées par voie extraordinaire.

133 Fonds du château de Saint-André, Arch. dép. Tarn, 41 J.

etc.). Ses notes manuscrites sont précisées sur des chemises de récupération. C'était une époque où le personnel des archives était très réduit, et sans beaucoup de moyens pour réaliser un conditionnement satisfaisant. Les enveloppes de correspondance étaient réutilisées pour servir de chemises. Il n'est pas rare de trouver des fiches d'inventaires réalisées sur... d'anciens bulletins de vote ! Maurice Greslé-Bouignol est aussi l'archiviste qui a fait entrer les premiers fonds industriels, des fonds de gros volume : archives des mines (Houillères de bassin, aujourd'hui 1.600 m.l.), Saut du Tarn (169 m.l.). C'est un peu la révolution dans les dépôts. On change d'époque, il faut prévoir des dépôts annexes pour entreposer ces archives volumineuses qui font exploser les métrages de conservation, car le bâtiment principal est en voie de saturation.

Jean Le Pottier, directeur des Archives départementales arrivé en 1986, continue l'œuvre commencée par son prédécesseur et une équipe de classement est affectée aux fonds industriels : Saut du Tarn, Moulins Albigeois, La Pharaonne (distillerie albigeoise), etc. Les archives des Mines déménagent et reviennent à Carmaux où elles sont conservées et placées dans un nouveau local partagé avec la médiathèque, sous la responsabilité du directeur des Archives départementales qui délègue une personne pour la gestion de ce fonds. Les inventaires sont à présent saisis avec des logiciels de traitement de texte et suivant les plans de classement proposés par les Archives nationales. Les premiers fonds d'archives textiles font leur entrée en 1981 avec le fonds Julien et Mialhe de Vabre (71 J) suivi du premier versement de la société de délainage Cormouls-Houlès (72 J), les Ateliers du Tarn à Lavaur (73J) et le fonds de la Verrerie ouvrière albigeoise (85 J). Le bâtiment principal et ses deux annexes sont saturés.

Madame Charnay, première femme directrice des Archives départementales du Tarn, obtient du Conseil général la location d'une troisième annexe. Le premier fonds de syndicat patronal fait son entrée. Il

Le fonds des Mines sur le site Internet de la ville de Carmaux

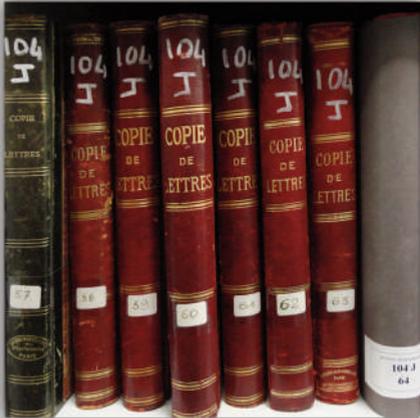


est très volumineux car il concerne le délainage mazamétain. Il apporte encore un autre angle de vue sur le monde du délainage, élargissant son spectre d'intérêt vers les professions satellites liées à cette activité. Une très belle et longue correspondance privée (mais aussi d'affaires) envoyée (copies sur papier pelure, reliées en volumes) par l'industriel délaineur mazamétain, Gaston Cormouls-Houlès, et son fils, est donnée par la famille. Cette remarquable correspondance couvre trente à quarante années de vie mazamétaine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle vient compléter les archives industrielles déjà versées et les éclairer d'un jour nouveau, les enrichir sur le plan technique, sentimental, social, politique, littéraire, économique et philosophique. Les fonds d'associations entrent à leur tour, notamment le fonds du Mouvement pour le Planning familial (93 J), mouvement d'éducation populaire qui lutte pour le droit à l'information et à l'éducation permanente. C'est un fonds qui prend place dans l'après 68 et son intérêt est sociétal.

Avec Sylvie Desachy, nouvelle directrice nommée en 2000, les Archives départementales arrivées à saturation dans leur espace de conservation, déménagent vers un nouveau bâtiment inauguré en janvier 2005. La préparation des fonds pour le déménagement oblige à réaliser beaucoup de reconditionnement et de nombreuses cotations, même si ces fonds ne sont pas classés. La gestion des fonds privés devient un secteur à part entière des Archives départementales, avec la désignation d'un cadre responsable de la série J : Françoise Hubaut. Deux magasins dans le nouveau dépôt sont affectés à la série J, dont l'un est équipé de rayonnages mobiles. Les archives privées gagnent enfin d'excellentes conditions de conservation, et beaucoup d'espace de rangement pour les accroissements. Une fois le déménagement effectué, les classements peuvent reprendre. Sylvie Desachy laissera la marque de fabrique de nouveaux inventaires électroniques normalisés et validés par la Direction des Archives de France, destinés à alimenter le nouveau site internet ouvert en 2006. L'ère technologique a évolué, même si le travail de fond reste le même. Les possibilités d'accès dans les fonds sont démultipliées par les nouvelles technologies. Les nouvelles et excellentes conditions de conservation séduisent à présent quelques particuliers, plus favorables au don d'archives, par exemple l'entrée du don Boussac en 2005.<sup>134</sup> Un inventaire des archives de l'évêché d'Albi en 1520 et une précieuse copie d'époque du journal de Mathieu Blouin sur les troubles des guerres de religion à Gaillac au XVI<sup>e</sup> siècle, viennent ainsi enrichir les fonds.

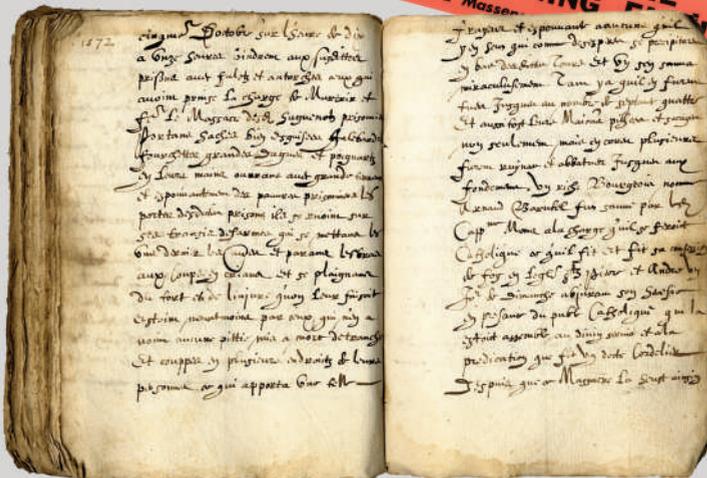
---

134 Don Boussac, 2005, Arch. dép. Tarn, 1 J 1319/1-2.



Volumes de la correspondance de Gaston Cormouls-Houlès (Arch. dép. Tarn, 104 J 57 à 64)

Mémoires du chanoine Blouin relatant les guerres de religion dans le Gaillacois, XVI<sup>e</sup> s. (Arch. dép. Tarn, 1 J 1319/2)

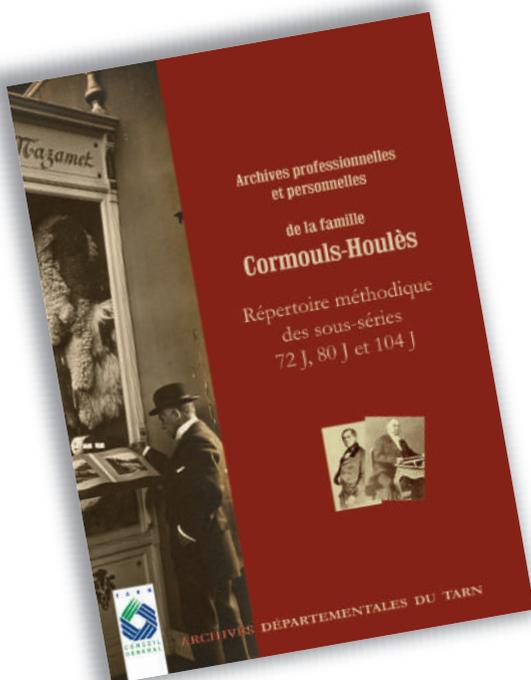


# Entrées

Affiche de 1980 pour les droits des femmes (Arch. dép. Tarn, 93 J 14)



À présent, de nombreuses expositions sont réalisées dans les espaces dédiés et la valorisation des archives est un axe de développement qui accompagne notamment les travaux de classement. Avec le classement des trois fonds Cormouls-Houlès, industriels protestants investis dans la production textile et le délainage, un inventaire normalisé a été publié accompagné d'une grande exposition très appréciée des divers groupes sociaux liés à l'activité du délainage. Conférences et exposition valorisent les travaux et suscitent un quatrième et dernier versement d'archives venant compléter les fonds Cormouls-Houlès sur une période plus contemporaine. Il faut d'ailleurs saluer ici la cohérence de vue de cette grande famille d'industriels mazamétains, qui a cherché à rassembler l'immense ensemble de ces archives dispersées en plusieurs mains, pour reconstruire par les archives l'histoire de cette grande épopée familiale et la livrer entière et sans retenue aux historiens. Ce travail accompli au service de la mémoire collective est une grande fierté. En 2013, les archives privées font à nouveau l'objet d'une exposition de juin à décembre, pour accompagner la sortie de l'État des fonds des archives privées.







Formats divers : comparaison entre le Grand Livre Cormouls-Houlès (Arch. dép. Tarn, 72 J 194), un large minutier de notaire, l'imposant livre de raison oblong du tisserand Choussat (Arch. dép. Tarn, 1 J 1207/1), le livre de raison « de poche » du savetier Lafon (Arch. dép. Tarn, 1 J 219/1), de petits ouvrages de bibliothèque et un minuscule missel de la fin du XIX<sup>e</sup> s. (Arch. dép. Tarn, 113 J 570)

## Supports



Page d'antiphonaire début XVI<sup>e</sup> s., parchemin, plié en manière de portefeuille (Arch. dép. Tarn, 23 J 79)

# Richesse des fonds

---

## Variété des formes, supports, chronologie, typologie...

Les archives de la série J sont d'une extrême variété, tant par la forme que sur le fond. Tous les types de supports de l'écriture y sont présents : parchemins, roulés, pliés ou en cahiers, en une seule pièce ou cousus, ordinaires ou très fins et de grande qualité ; tous les types de papier ; objets, plaques de verre, photos, disques vinyles, cassettes...



Cette série balaye une période tellement longue, et remonte si loin dans le temps qu'elle nous plonge au XIII<sup>e</sup> siècle, quand le papier n'était pas encore d'un usage répandu comme support de l'écriture. Les textes alignent les diverses calligraphies du Moyen Âge, les carolines et les gothiques. La stabilité des encres et la grande résistance du parchemin ont permis la transmission du contenu des chartes et autres titres sans trop de dommages.

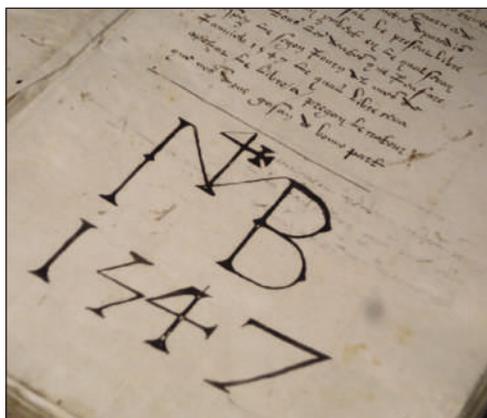


Rouleau de parchemin (Arch. dép. Tarn, 156 J)  
et parchemins mis à plat

Cette résistance est telle qu'il est même souvent utilisé en couverture de registre. Il constitue alors une protection très efficace contre les frottements et autres sollicitations mécaniques, et cette pratique est fort répandue. Le système peut même se révéler « économique », quand un parchemin ayant déjà servi pour l'écriture,

trouve un deuxième emploi pour servir de couverture à un nouveau registre. C'est d'ailleurs ainsi que la plus ancienne charte de la série J, et même des Archives départementales, datée de 962, nous est parvenue. C'est un « défet » de reliure ; de légères traces anciennes de pliure sont encore visibles sur le document.

Les documents traversent physiquement toutes sortes d'épreuves dans le quotidien. Certains livres de raison sont de solides carnets pouvant être glissés dans la poche pour être sortis au besoin rapidement et dans tous les environnements, « sur le terrain », pour y noter une récolte de métairie, une somme d'argent perçue en foire, un nom de débiteur, une date de remise ou de créance, une liste de courses, une recette de cuisine, ou le nom d'un remède, etc. Les usages conditionnent la forme et le contenu des documents. Les scribes peuvent être malhabiles ou assurés, en apprentissage ou lettrés. La calligraphie donne des indications sur l'âge, le degré d'instruction. Les écrits du for privé sont même très instructifs de ce point de vue.



Page de garde du livre de raison de la famille d'Imbert, de Toulouse, 1548-1617 (Arch. dép. Tarn, 32 J 28)



Illustration à la fin d'une copie manuscrite (seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s.) des « Mémoires du S<sup>r</sup> Jacques Gaches... » (Arch. dép. Tarn, 31 J 10)

Le parchemin est employé pour les actes officiels, les actes solennels auxquels les sceaux pendants sont parfois apposés ; des papiers anciens sont utilisés pour les autres écrits moins prestigieux, les comptes, lettres, actes de procédure, etc. Au XVII<sup>e</sup> siècle, après l'invention du papier timbré (1655), l'utilisation du parchemin diminue. Toutefois, il est encore utilisé pour les actes originaux du pouvoir exécutif jusqu'en 1792. Ainsi, il n'est pas rare de trouver dans la série J, des diplômes, des brevets de nomination ou autres actes importants conservés par les familles, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur parchemin.



Titres de familles, 1543-1777 (notamment famille de Martin, 1577), renfermés dans un portefeuille, et avec sceaux pendants en navette protégés par un étui de métal (Arch. dép. Tarn, 1 J 66/1)

## Parchemins

Diplôme de Chevalier de la Légion d'honneur délivré à Jean Blaché, de Gaillac, maréchal des logis de chasseurs à cheval, 1821 (Arch. dép. Tarn, 1 J 910/1)

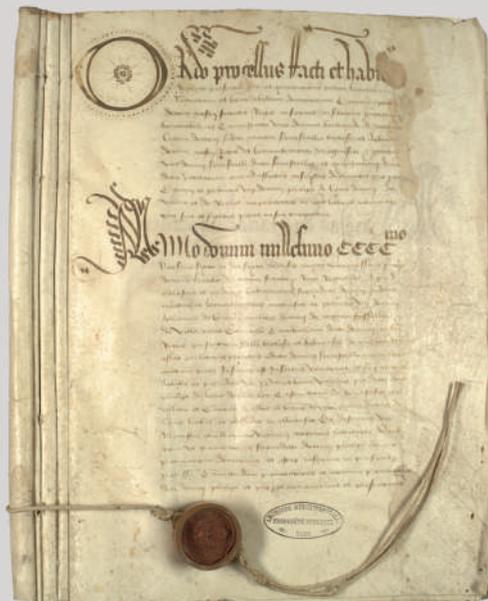




Terrier de Livernon, 1563 : lettres A, l'une ornée de *putti*, l'autre d'une scène représentant la tentation d'Adam et Ève (Arch. dép. Tarn, 30 J 162)



# Enluminures



Enquête menée par Bertrand de Nogaret, envoyé par le roi comme juge mage dans la sénéschaussée de Toulouse, sur les droits de Philippe de Lévis, 1426-1434 (Arch. dép. Tarn, 30 J 135)

L'ornementation est aussi un élément intéressant. Les lettres initiales ornées et historiées sont toutefois des exceptions. Ce sont de beaux documents que les archivististes aiment montrer, mais ces ornements ne sont pas répandus. Les exemples que nous présentons ci-contre, extraits du chartrier de Graulhet Saint-Sulpice (30 J) datent des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.



Livre des reconnaissances d'Antoine d'Anticamareta, écuyer, seigneur de Villeneuve-lès-Lavaur, 1515-1516 (Arch. dép. Tarn, 27 J 13)

Le plus beau registre enluminé conservé est le *Flores Sanctorum*.<sup>135</sup> Il s'apparenterait plus à un ouvrage de bibliothèque qu'à un document d'archives. C'est un recueil de la vie des Saints, réalisé au XIV<sup>e</sup> siècle, provenant de l'ancienne abbaye bénédictine de Sorèze. Ses enluminures sont peintes sur vélin et finement exécutées.

135 Arch. dép. Tarn, 69 J 1.

# Le Flores sanctorum

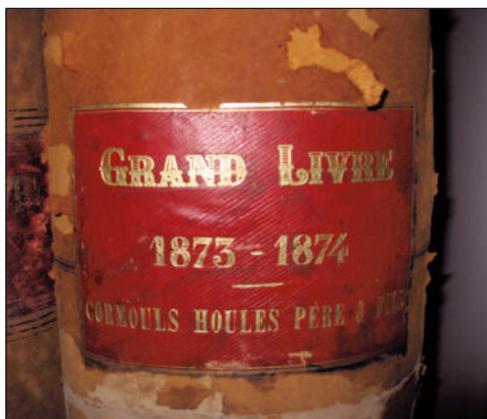


Enluminure représentant la Nativité avec, au premier plan, le bain de l'Enfant et en arrière-plan, l'Adoration des bergers (Arch. dép. Tarn, 69 J 1)

Autres documents intéressants : les « grands livres » de la société Cormouls-Houlès, grande entreprise de délainage de Mazamet, mais l'exemple serait aussi probant avec les « grands livres » du Saut du Tarn. Le bien nommé « Grand Livre » est un document de grande taille, qui représente la richesse de l'entreprise, au propre comme au figuré. Il impressionne par ses dimensions, son aspect imposant et riche : relié en cuir, son intitulé s'expose en lettres d'or sur fond de cuir rouge. Le grand livre Cormouls-Houlès de l'année 1873-1874<sup>136</sup> mesure 60 cm de hauteur, 49 cm de profondeur et 18 cm d'épaisseur pour un poids avoisinant les 40 kg. À l'intérieur, la calligraphie est soignée, belle, sans ratures, régulière et très lisible. Contenant les comptes de l'entreprise, il est tenu par le comptable lui-même, qui les enregistre d'après le « livre journal » de l'entreprise où ces comptes sont consignés au jour le jour. Ce document de gestion comptable synthétise toutes les opérations dans un seul outil. C'est un document précieux. Chaque soir, le Grand livre était rangé dans le « coffre » de l'entreprise. Le terme de « trésor » n'est donc pas galvaudé. Pour résister à l'usure, la coiffe du dos du registre et les coins de la couverture sont parfois renforcés de pièces de métal.



Série de « grands livres » du Saut du Tarn (Arch. dép. Tarn, 63 J 194)



« Grand livre » Cormouls-Houlès, 1873-1874 : titre et coin de protection (Arch. dép. Tarn, 72 J 194)

136 Arch. dép. Tarn, 72 J 194.

La série J est aussi riche de documents figurés : photographies, tirages papier ou négatifs (film, diapositives ou plaques de verre), cartes postales, dessins de toutes natures (amateur ou professionnel), plans de toutes époques, cartes imprimées, affiches, etc. La photographie est souvent liée à l'album de photos de famille, mais elle peut aussi avoir été un outil de travail. Ainsi, le fonds de l'archéologue Jean Lautier (145 J) est riche d'une importante collection de photographies, négatifs, diapositives de ses innombrables explorations archéologiques et spéléologiques ou de ses découvertes. La photographie peut être une documentation interne de l'entreprise : c'est le cas dans le fonds du Saut du Tarn (63 J) où est conservée une importante collection de plaques de verre représentant les ateliers de fabrication, les produits fabriqués, les bâtiments, les expositions, etc. Elles semblent avoir été réalisées par un employé intéressé par la photographie, au sein de l'entreprise.

Souvent la documentation accompagne le fonds entrant et quelques livres techniques sont présents. Mais cela peut être aussi un ensemble, une bibliothèque spécialisée. Le fonds de l'archéologue Jean Lautier est avantageusement complété par une bibliothèque d'ouvrages et de périodiques spécialisés.<sup>137</sup> Avec le fonds du



Sortie de l'usine du Saut du Tarn, sans date [1900-1920], plaque de verre (Arch. dép. Tarn, 63 J 2004)

137 Fonds Jean Lautier, Arch. dép. Tarn, 145 J.

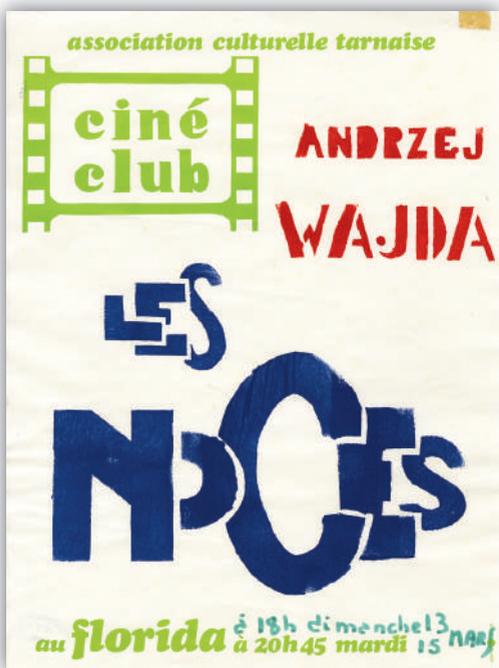


colonel Teyssier, assez mince il faut bien le reconnaître, sont entrés 5 m.l. d'ouvrages conservés dans le grenier de la maison familiale<sup>138</sup> : livres scolaires en grand nombre, livres de sociologie, histoire, art militaire, romans, etc. Ils témoignent du degré d'instruction et de culture générale d'une famille bourgeoise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les documents publicitaires, comme les affiches, étiquettes, maquettes de projets d'architectes, cassettes vidéo, cd-rom sont bien sûr acceptés avec les fonds. Les affiches, réalisées habilement au pochoir pour présenter les films du ciné-club par un « fondu » de cinéma<sup>139</sup> et artiste amateur des années 60, sont très touchantes. Cependant ces docu-



Dessin perspectif (au fusain et crayon de couleur sur calque) du projet de construction du garage Conte à Rabastens [vers 1940] par l'architecte Irissou (Arch. dép. Tarn, 163 J 13)



Affiche du film « Les noces » d'Andrzej Wajda, réalisée par M. Eychenne pour le Ciné-club (Arch. dép. Tarn, 108 J 72)

ments posent parfois un vrai casse-tête, car ces différentes archives ne peuvent pas être rangées dans les mêmes magasins, soit en raison de leurs formats (plans, affiches, maquettes) soit en raison de leurs supports (photographie, films négatifs, cassettes vidéo) exigeant des températures plus froides et une hygrométrie différente. Un même fonds de la série J est dans ce cas – et c'est fréquent – conservé dans plusieurs magasins.

138 Papiers du colonel Teyssier, Arch. dép. Tarn, 113 J.

139 Fonds de l'association culturelle albigeoise et du ciné-club « Les amis du 7<sup>ème</sup> art », Arch. dép. Tarn, 108 J. Affiches réalisées par M. Eychenne.

Pour clore cet aperçu de la variété des supports, il faut évoquer les objets. Les contenants d'abord, comme une jolie malle du XVIII<sup>e</sup> siècle, des cartons à chapeau du XIX<sup>e</sup> siècle ou des layettes, une caisse de transport en bois. De curieuses boîtes en bois de grandes dimensions sont peintes en trompe-l'œil et imitent un grand livre de bibliothèque : elles contiennent encore les archives de M. de Combettes-Labourelie,<sup>140</sup> ce passionné de copies historiques si précieuses aujourd'hui.



Carton à chapeau du fonds Julien et Mialhe (Arch. dép. Tarn, 71 J 56)



Layette d'archives du fonds Jolibois (Arch. dép. Tarn, 23 J)



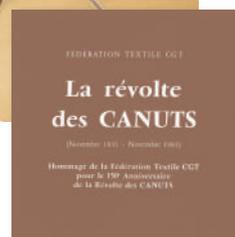
Grandes boîtes du fonds Combettes-Labourelie (Arch. dép. Tarn, 32 J)



Malle dans laquelle sont entrées des archives du fonds du château de Gos, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. (Arch. dép. Tarn, 29 J 54)

140 Fonds Combettes-Labourelie, Arch. dép. Tarn, 32 J.

Certains objets sont des produits fabriqués par les entreprises dont les archives sont déposées, comme la collection de bouteilles fabriquées par la Verrerie ouvrière albigeoise.<sup>141</sup> Les catalogues de fabrication textile, où sont collés les échantillons textiles,<sup>142</sup> si nombreux dans cette série, sont à la fois des archives et des objets. Quelques « objets-outils de travail » sont aussi entrés avec les fonds, comme la machine à écrire du fonds de la Bourse du travail de Mazamet,<sup>143</sup> ou la sacoche du syndicaliste. Un meuble à plans en bois a été donné par l'architecte Alexandre Irissou,<sup>144</sup> et une table à dessin des années 1960 par l'architecte Édouard Veyret Daures.<sup>145</sup> À l'ère du dessin numérique, cet objet est déjà une antiquité. Sont à mentionner la bannière de l'Harmonie Saint-Éloi, des aciéries du Saut du Tarn<sup>146</sup> (1879), richement brodée d'un décor de faux et de faucilles sur velours bleu, fièrement pendue à sa hampe, ou encore,



dans le registre musical pour finir cette liste quasi à la Prévert, le disque microsillon 45 tours.<sup>147</sup>

(Arch. dép. Tarn, 166 J 22, 23 et 34)



(Arch. dép. Tarn, 63 J 2073)

Ces objets participent aussi de la mémoire et mettent les archives en situation. Ils sont très utiles pour mettre en valeur les archives, créer une ambiance dans la mise en scène des expositions.

141 Fonds de la Verrerie ouvrière albigeoise, Arch. dép. Tarn, 85 J.

142 Fonds Bourguet, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux, Arch. dép. Tarn, 116 J (exemple).

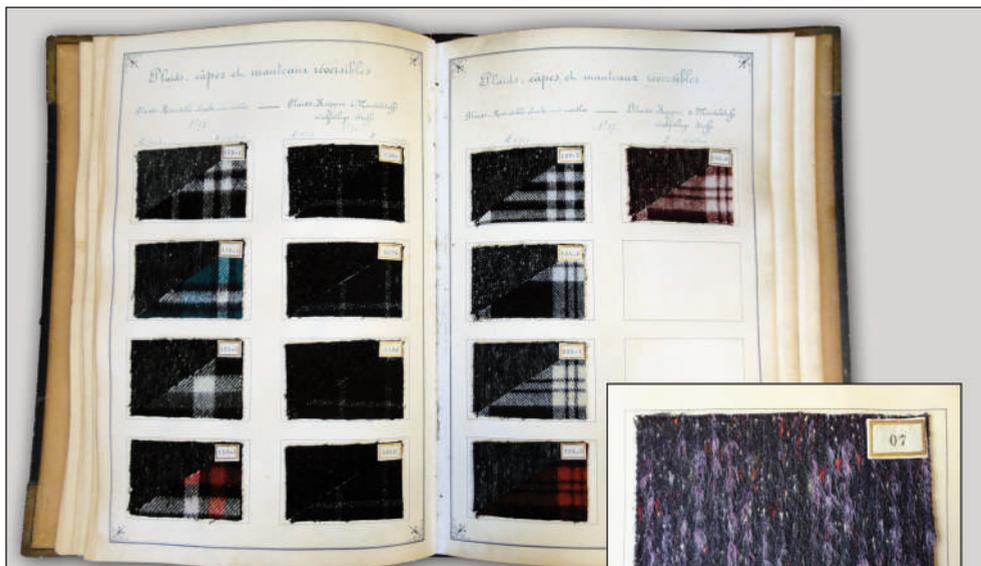
143 Fonds de la Bourse du Travail de Mazamet, Arch. dép. Tarn, 166 J.

144 Fonds Alexandre Irissou, Arch. dép. Tarn, 163 J.

145 Fonds Daures et Veyret-Daures, architectes à Albi, Arch. dép. Tarn, 143 J.

146 Fonds du Saut du Tarn, Arch. dép. Tarn, 63 J 2073.

147 Fonds de la Bourse du Travail de Mazamet, Arch. dép. Tarn, 166 J. Disque microsillon 45 tours, 166 J 34 : *La révolte des canuts*, Fédération textile C.G.T. (1831-1981), 150<sup>e</sup> anniversaire ; *La Goualante des Tisserands*, dite *La Chanson du linceul*, d'après un poème de Heine, et *La complainte des Canuts*, d'après Aristide Bruant.



Catalogue d'échantillons textiles des Ets Bourguet réalisé à l'occasion de l'exposition à Saint-Louis en 1904, et détail (Arch. dép. Tarn, 116 J 368)



Fiches techniques pour un client, 1937, détail (Arch. dép. Tarn, 116 J 828)

## Échantillons



Cours de teinture d'Alexis Julien, de Vabre, avec échantillons et procédés de teinture employés (Arch. dép. Tarn, 1 J 1112/1)



Il serait assez fastidieux de dresser une typologie complète des archives privées, compte tenu des nombreuses catégories d'archives conservées,<sup>148</sup> mais l'attention du chercheur peut être attirée vers les livres de raison, miroirs du quotidien et de l'exceptionnel, au cœur de la vie personnelle et familiale, et documents riches et quasi emblématiques de la série J.

Le livre de raison est un document courant, un livre de comptes plutôt, pour la gestion des récoltes, des dépenses, y sont consignées les sommes d'argent prêtées ou reçues. Il peut aussi contenir des écrits plus personnels, des prises de notes sur un peu tout ce qui touche à la vie familiale, au fil des ans : naissance des enfants, maladie d'un des membre de la famille, engagement des domestiques, paiement du métayer, voyages et déplacements, pension. *Ils sont une source historique qui apporte une masse considérable d'informations sur la vie ordinaire des Français de l'Ancien Régime et du XIX<sup>e</sup> siècle et qui peuvent être intégrées, entre autres, dans une réflexion sur l'histoire des économies domestiques, des cultures matérielles, de la santé et du corps, de la famille et des relations sociales.*<sup>149</sup>

Le livre de raison du sieur de Lacger<sup>150</sup> est un exemple de cette richesse, avec ses annotations : jeux de cartes, maladies des membres de la famille, arpentage des terres, météo exceptionnelle, croquis de moulins, etc.<sup>151</sup> Il traduit les préoccupa-

---

148 Cela pourrait être envisagé dans une publication spécifique sur les archives seigneuriales et familiales par exemple.

149 <http://www.ecritsduforprive.fr/presentation.htm>, consulté en juin 2013.

150 Arch. dép. Tarn, 15 J 3.

151 Extrait de l'analyse par F. Hubaut pour repérage du 15 J 3 (1764-1836) : *C'est l'œuvre d'un scientifique, d'un esprit curieux. Il nous explique sur une page datée du 19 juillet 1777, que son père lui enseigne l'arithmétique, la géométrie, la mécanique et la statique. "En 1756 voyant que j'avais proche de 14 ans il eut envie de m'enseigner ce qu'il scavoit.(...) Il acheta quatre livres composés par Mr de Camus de l'Académie des Sciences (...)"*. Il explique que son père lui enseigne à faire des plans de fortifications de ville ce que ce dernier avait appris lui-même de Monsieur de Lille ingénieur commis aux réparations des fortifications de Landau. Son père était alors lieutenant dans le régiment d'Auvergne stationné à Landau. Le registre est d'abord un cahier d'exercice, de notes. Il s'exerce donc à construire des tables de sinus, tangentes et sécantes et y ajoute la manière de construire leurs logarithmes. Comme il n'est pas enseigné dans le livre de M. de Camus la manière « d'ajouter les minutes aux sinus » il continue tout seul. Le registre est rempli de notes prises dans les ouvrages de l'époque, comme l'expérience de la Chambre Obscure trouvée dans le « Spectacle de la nature », tome 4 p. 189. (...) Pour finir il décrit de façon très détaillée les maladies de ses proches : "la loupe que mon frère avoit au toupet depuis plusieurs années" (1776) ; "Il y a 18 jours aujourd'huy que M. de Latour a un clou entre les deux fesses qui lui cause de vives douleurs" (1777) ; l'ablation du sein de sa sœur Marthe de Lacger ainsi que les soins par les chirurgiens puis son décès le 8 septembre 1777.

tions d'un notable du XVIII<sup>e</sup> siècle, ses sources d'information (copies de dessins de l'Encyclopédie) et cette attitude « scientifique » qui consiste par exemple à décrire la terrible maladie de sa sœur et le traitement par le chirurgien, sans un mot du domaine « sensible », exactement de la même façon qu'il décrit le tour de cartes qui aiguise sa curiosité.



Tours de cartes (ci-contre), et plan pour l'agrandissement du château de Navès, dans le livre de raison de Lagcer, 1764-1811 (Arch. dép. Tarn, 15 J 3)

## Différents fonds conservés dans le Tarn

Pour avoir une vision complète de la série J, le lecteur peut se reporter aux « Annexes » dans lesquelles est proposée une liste exhaustive des fonds dans l'ordre des cotes, donc dans l'ordre des accroissements, et une liste « triée » par grandes catégories de fonds, ainsi qu'elles sont déclinés ci-dessous.

Tous les fonds présentent de l'intérêt, mais sont présentés ci-après des fonds plus importants ou saillants, après une sélection totalement arbitraire. Les petits fonds et les pièces isolées, classés dans la sous-série 1 J, ne sont pas évoqués.

### Les archives seigneuriales, personnelles et familiales

Le chartrier de Graulhet, Castelnaud-de-Lévis et Saint-Sulpice en Quercy<sup>152</sup> est un des plus anciens fonds de la série J. Une partie du fonds avait été acquise et analysée par les Archives nationales entre 1953 et 1954, avant d'être transférée aux Archives départementales du Tarn. Récemment inventorié par un conservateur stagiaire, Romain Joulia, en 2008, ce fonds fait aujourd'hui figure de référence sur le site Internet où un espace lui est consacré, avec une introduction nourrie et de beaux documents seigneuriaux en illustration. En fait, chaque Albigeois ou visiteur ayant pris le chemin d'Albi, ne peut pas ignorer le château de Castelnaud-de-Lévis dont les ruines marquent encore le paysage de la vallée du Tarn. Du château seigneurial, construit au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par un familier du comte de Toulouse sur une colline dominant la rivière, et à quelques kilomètres d'Albi, il subsiste encore de la puissante forteresse, une haute tour dressée que l'on aperçoit de loin dans le paysage albigeois.<sup>153</sup> Ce fonds d'archives, qui permet l'étude du pouvoir seigneurial en Albigeois et en Quercy, fut particulièrement affectonné par Maurice Greslé-Bouignol qui resta vigilant sur le marché des revendeurs, allant jusqu'à réaliser une trentaine d'entrées supplémentaires en l'espace d'autant d'années. S'il n'avait pas réalisé un inventaire achevé, il en avait analysé les pièces au cahier des entrées, et présenté l'intérêt du fonds dans les *Annales du Midi*, s'adressant à un public d'initiés. L'histoire de la seigneurie a été également étudiée de manière

---

152 Arch. dép. Tarn, 30 J.

153 Le château était encore entier au début du XIX<sup>e</sup> siècle et déjà Alexandre Du Mège en avait réalisé des relevés en 1820-1821.

approfondie par Sylvie Caucanas dans sa thèse de l'École des chartes en 1977.<sup>154</sup> Edmond Cabié et Louis Mazens relèvent neuf volumes de notes dans le fonds d'archives du château avant sa dispersion. On voit que ce fonds d'archives et le patrimoine bâti encore conservé ont fait les délices des historiens.

Doivent être également signalés plusieurs autres fonds seigneuriaux dignes d'intérêt : le fonds des seigneurs de Ferrières (13 J), le fonds du château de Saint-André (41 J), le fonds du château de Florentin et de la Terre basse d'Albigeois (43 J).

Le fonds des seigneurs de Ferrières est une « épave » de fonds, et son état plutôt médiocre a donné du fil à retordre à l'archiviste Sylvie Desachy, pour accéder à sa substantifique moelle. Ferrières est situé en zone de montagne, à l'est du département. Il s'agit d'une coseigneurie entre les Guilhot, les évêques de Castres et le chapitre de Burlats. Le seigneur de Ferrières adopte la religion réformée au XVI<sup>e</sup> siècle et devient même un des principaux chefs protestants.<sup>155</sup> Ce petit fonds vient éclairer un pan de l'histoire de ce pays, avant et après les terribles épisodes huguenots.



Le château de Saint-André est situé dans les monts d'Alban, sur les hauteurs de la vallée du Tarn. Le fonds remonte au XIII<sup>e</sup> siècle par quelques documents isolés. Il s'y trouve aussi beaucoup d'archives personnelles et familiales des familles de Capriol, Saint-Maurice, Passemar, etc., ainsi que quelques archives publiques (compoix, registres de notaires). Classé par Maurice Greslé-Bouignol, ce fonds d'archives est assez souvent consulté. Les seigneuries et les terres de ces familles couvrent un large espace qui va jusqu'aux confins de l'Aveyron.

Plan terrier d'une partie du territoire de Saint-André, du château au moulin de Panis, le long du ruisseau de Malagousse (détail), XIX<sup>e</sup> s., avec références à des livres de reconnaissances depuis le XV<sup>e</sup> s. (Arch. dép. Tarn, 41 J 34/2)

Le fonds du château de Florentin ne possède encore qu'un inventaire manuscrit réalisé par Maurice Greslé-Bouignol, mais il est fort intéressant pour l'histoire de la Terre basse d'Albigeois et aussi pour la renommée de ses familles – les de Nupces

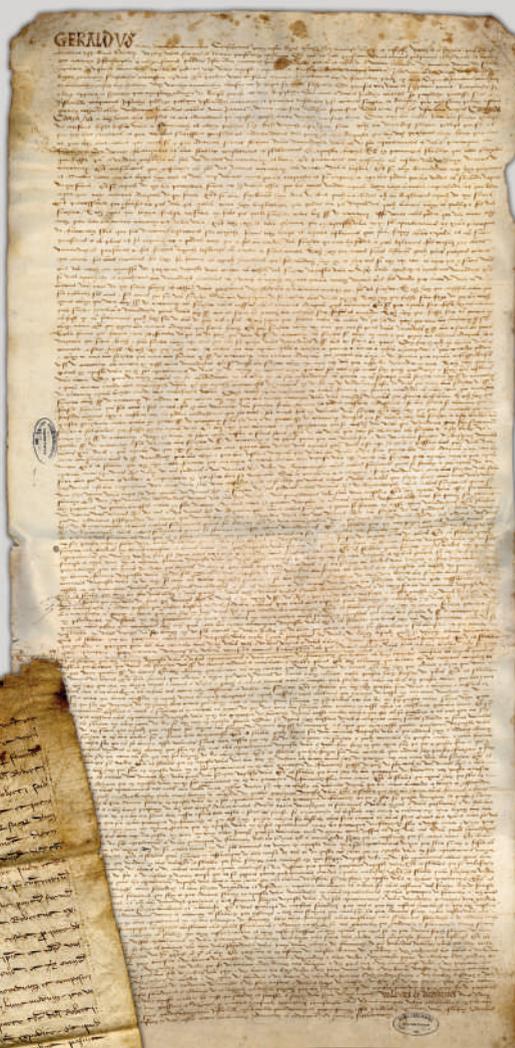
---

154 Sylvie Caucanas, *Castelnau-de-Lévis (Tarn), une seigneurie de l'Albigeois du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, 2 tomes, Paris : thèse de l'École des chartes, 1977, V-500 p. (Arch. dép. Tarn, BIB MS 108).

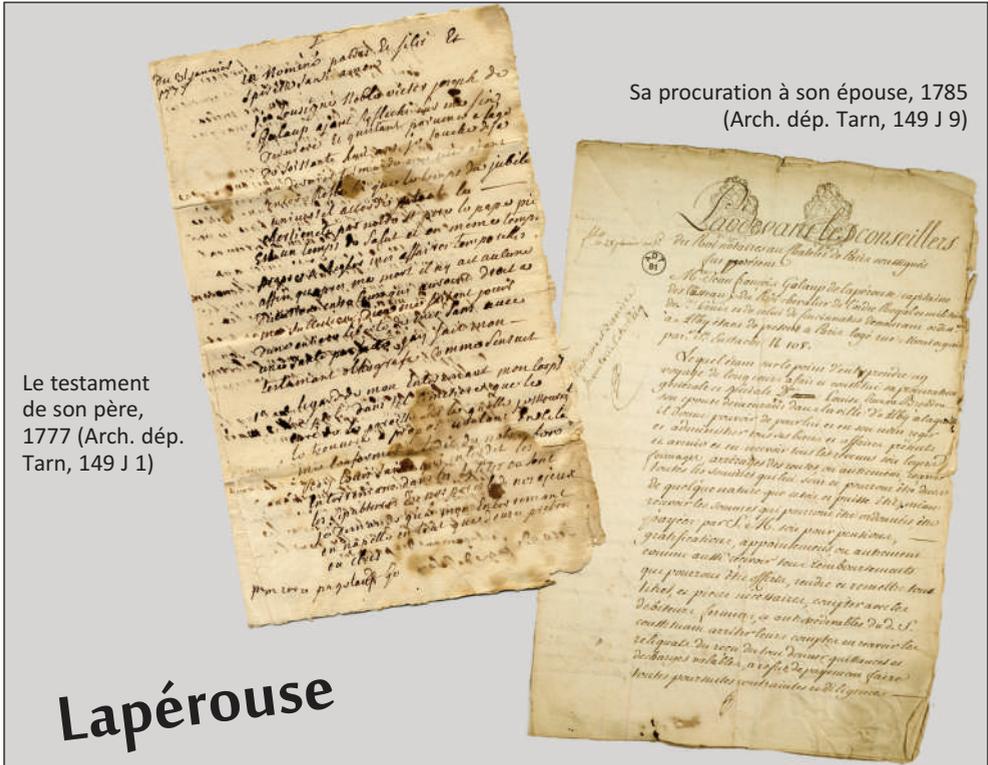
155 Ferrières est aujourd'hui un lieu de mémoire des guerres du protestantisme et un Musée du protestantisme y a récemment été inauguré.

# Châteaux

Accord entre Robert de Paluc, damoiseau, d'une part, et les seigneurs et communauté de Ferrières d'autre part, concernant l'usage du pont sur l'Agout par les habitants de Ferrières, 1301 (Arch. dép. Tarn, 13 J 46)



Vidimus fait par Géraud d'Alary, juge de la Terre-Basse d'Albigeois, de la charte accordée aux habitants de Florentin par Philippe de Montfort en 1260 (Arch. dép. Tarn, 43 J 104)

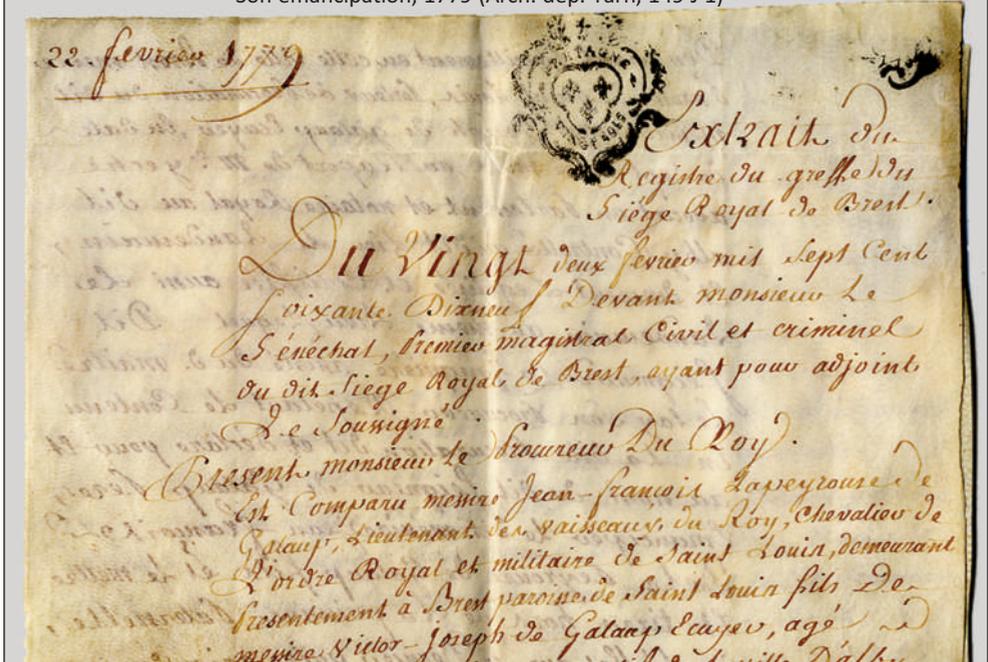


Le testament de son père, 1777 (Arch. dép. Tarn, 149 J 1)

Sa procuration à son épouse, 1785 (Arch. dép. Tarn, 149 J 9)

# Lapérouse

Son émancipation, 1779 (Arch. dép. Tarn, 149 J 1)



notamment, noblesse de robe qui va donner quelques magistrats, conseillers et même un président au Parlement de Toulouse. Une belle suite de terriers, réalisés au XVIII<sup>e</sup> siècle, est pourvue de plans soignés. Une petite partie du fonds concerne le baron Charles Jean Joseph Decazes, notamment des correspondances reçues quand il était député du Tarn, entre 1871 et 1876. Sur un plan plus personnel, sont conservées des archives relatives aux intérêts familiaux dans les sociétés minières du département, à Campagnac et à Carmaux.

C'est dans cette catégorie d'archives qu'il faut évoquer les fonds des célèbres marins albigeois, Henri Pascal de Rochegude (Albi, 1741-1834) et Jean-François de Galaup de La Pérouse (Albi, 1741 – Vanikoro, 1788).

Rochegude a été plus qu'un simple marin. Né au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est un homme des Lumières, curieux de son temps et des idées. Bibliophile, sa collection d'ouvrages constitue un fleuron de la médiathèque de la ville d'Albi, à laquelle il lègue aussi son hôtel particulier et son parc planté d'essences ramenées de ses voyages. Homme politique, il est un des rares nobles siégeant à l'Assemblée constituante. En 1795, il est élu député des Cinq-Cents pour le département de la Somme. De retour à Albi et à la retraite, il se consacre à la langue occitane et aux textes du Moyen Âge. Le fonds donné aux Archives départementales par ses descendants est d'un petit métrage, mais il documente tous les aspects du personnage<sup>156</sup>.

Jean-François de Galaup de La Pérouse n'est pas seulement un marin, mais un grand homme au service du roi, un chef aimé de ses hommes. De la même génération que Rochegude, il est resté célèbre pour avoir été choisi par le ministre de la Marine, de Castries, et par le roi Louis XVI, pour conduire une grande exploration scientifique d'une durée de plusieurs années autour du monde, afin de compléter les découvertes réalisées par les Anglais sous la conduite de James Cook. Il fait naufrage à Vanikoro en 1788, trois ans après son départ. Le petit fonds d'archives<sup>157</sup> est constitué d'archives familiales concernant la gestion de ses biens en terre albigeoise et la transmission de son patrimoine, non pas à sa descendance car il n'a pas d'enfant, mais à ses sœurs.

Parti dès l'âge de 14 ans se former à Brest avant de parcourir les mers du monde entier au service du roi, il se marie assez tard, contre la volonté de son père mais par amour, à une jolie jeune fille de La Réunion ; il a joui d'une image très romantique dans l'imaginaire populaire. Le département a acheté aux enchères publiques, en 2012, l'acte notarié réalisé à Paris quelques semaines avant son départ pour

---

156 Fonds Rochegude, Arch. dép. Tarn, 158 J. Dons de Mme et M. Floch en 2010, 2011 et 2012.

157 Fonds Lapérouse, Arch. dép. Tarn, 149 J. Don de Mme Pestel, en 2009.

l'expédition de 1785<sup>158</sup> où La Pérouse laisse à son épouse toute liberté pour gérer en son nom tous ses biens, ainsi que son acte d'émancipation, à l'âge avancé de 35 ans, son père ayant gardé longtemps la main sur la gestion des biens de ce grand marin.

Le fonds des archives de la famille Barbara de La Belotterie de Boisséson, entré par don aux Archives départementales en 2012, est aussi un fonds intéressant. Cette famille, anoblie par la charge de capitoul en 1703, a donné au XVIII<sup>e</sup> siècle trois membres qui ont été subdélégués de l'Intendant de Languedoc dans la sénéchaussée de Castres. L'intérêt de ce fonds réside dans le fait que les archives publiques du subdélégué voisinent avec les archives familiales privées, ce que l'inventaire de Monsieur du Guerny, réalisé avant l'entrée du fonds aux Archives départementales du Tarn, ne distingue malheureusement pas. Il permet cependant de connaître le contenu du fonds de façon détaillée, ce qui est essentiel pour le chercheur.

Les Archives départementales du Tarn ne disposent pas de fonds du « plus célèbre de tous les Tarnais »,<sup>159</sup> Jean Jaurès. Pourtant il a marqué l'histoire du Tarn par sa forte personnalité généreuse, son esprit brillant et sa réflexion philosophique, son engagement humain et politique aux côtés des mineurs et des verriers carmausins, portant le débat au sein de l'Assemblée nationale, fédérant les énergies au sein du Parti socialiste. Seuls quelques écrits sont conservés dans la sous-série 1 J, comme *L'imprévu de la vie*,<sup>160</sup> un de ses derniers écrits, peu avant son assassinat à Paris le 31 juillet 1914, ou la motion pour la Fédération socialiste du Tarn rédigé avant le congrès de Toulouse en octobre 1908, acquise récemment d'une famille albigeoise.<sup>161</sup> Ce précieux manuscrit constitue une pièce d'archives très forte de cet homme hors du commun dont Carmaux, Albi et Castres, sa ville natale, tirent avec les Archives départementales et les Tarnais, une grande fierté.

---

158 Le 1<sup>er</sup> août 1785, Lapérouse quitte Brest.

159 Jean Jaurès repose au Panthéon depuis le 23 novembre 1924.

160 Arch. dép. Tarn, 1 J 1380/1.

161 Arch. dép. Tarn, 1 J 1403/1.

[L'imprévu de la vie]  
 Vala des meï et des années que  
 royauté et autocratie, chauvins  
 partiel, ou chauvins intégraux, dévoués  
 le grand couplet (A jodès masoniers)  
 qui s'étend sur toute la horimondie et  
 qui y prépare le vaï à l'invasion alle  
 mande. Nos avicuz, nous la naïvete 'de  
 dire que le plus au état de  
 nationaliser les poudes forces productives  
 de cette répiô, les mius au état, afin que  
 la finou et roqpiu ne pûit) insinuer.  
 Cette solution n'état pas du fait de  
 bon réducteur qui seule  
 présente la manœuvre

Manuscrit de  
*L'imprévu de la vie*,  
 violent réquisitoire  
 anticlérical et anti-  
 monarchiste, 1914  
 (Arch. dép. Tarn,  
 1 J 1380/1)

## Jaurès

Motion pour la  
 Fédération socialiste  
 du Tarn, 1908 (Arch.  
 dép. Tarn, 1 J 1403/1)

Déclaration  
 Le parti <sup>La propagande socialiste</sup> socialiste est un parti  
 de Révolution. Il ne se propose  
 pas seulement d'atténuer, de  
 réformer les pire abus de la  
 société actuelle; il veut réformer  
 en son fond cette société  
 même, ~~et~~ transformer toute  
 la propriété capitaliste en  
 propriété sociale gérée

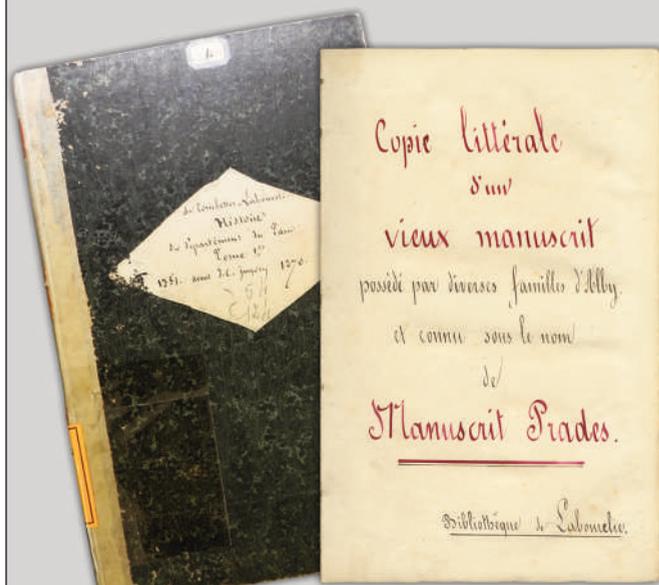


Brevet de volontaire de la Garde nationale d'Antoine Caffard, de Cordes, 1792 (Arch. dép. Tarn, 23 J 6)



Manuscrit en langue arabe, s.d. [XVIII<sup>e</sup> s.] (Arch. dép. Tarn, 23 J 84)

# Archivistes et érudits



Copies de l'Histoire du département du Tarn, tome I<sup>er</sup>, et du manuscrit Prades, par M. de Combettes-Labourelle (Arch. dép. Tarn, 32 J 89 et 110)

## Fonds d'érudits et travaux d'archives

Ce sont les fonds d'historiens essentiellement : Edmond Cabié (1846-1909), Victor Allègre (1905-1971) plus orienté vers l'histoire de l'art des périodes romanes et gothiques, Émile Thomas (1854-1930), curé et historien, et les anciens archivistes du Tarn, Émile Jolibois (1813-1894), Charles Portal (1862-1936), Maurice Greslé-Bouignol.<sup>162</sup> Le fonds Combettes-Labourelie contient une foule de renseignements sur le Gaillacois, notamment grâce aux innombrables « copies » de M. de Combettes-Labourelie, une manière de sauvegarde avant la photocopie et la numérisation. Ont été reçus en don les archives de l'abbé Nègre, sommité reconnue dans le domaine de l'onomastique et natif du Tarn, le fonds de l'archéologue Jean Lautier, que la passion pour l'archéologie va conduire de l'amateurisme au professionnalisme en quarante années de fouilles dans le département, le fonds de l'occitaniste Raymond Chabbert. Ce sont des fonds constitués principalement de dossiers thématiques dont les archivistes ont respectueusement conservé le cadre de classement.

Le fonds de l'abbé Nègre est constitué de milliers de fiches de dépouillement de noms de lieux du Tarn puis de la France entière, rangés par catégorie de formation (celtiques, romanes, dialectales) puis par sous-catégories liées au thème (relief, sentiments, plantes sauvages, noms de saints, industrie,...).

Pour le Tarn, Ernest Nègre a dépouillé les sources d'archives comme le cadastre mais aussi les documents médiévaux comme le célèbre cartulaire des Alamans<sup>163</sup> ou les comptes consulaires d'Albi déjà étudiés par Auguste Vidal. Peuvent être croisés pour la recherche, les documents originaux et l'étude d'un ou de plusieurs érudits.

Le fonds de l'archéologue Jean Lautier est aussi constitué de dossiers de recherche et de plusieurs fichiers constitués pour tenter de synthétiser les découvertes et répondre au besoin d'accéder rapidement à l'information. L'archéologue ayant utilisé avec assiduité la photographie pour fixer les informations par l'image, les relevés en plan, les carnets de notes sur le terrain, les dessins, noté ses informations et celles provenant d'autres chercheurs, il s'est vite imposé d'établir lui-même une cotation de ses propres archives et des différentes sources d'information. C'est d'ailleurs ce qui a fait la complexité du classement de ce fonds : comprendre son organisation pour ne pas détruire cette construction remarquablement organisée.

---

162 Directeur des Archives départementales entre 1946 et 1985.

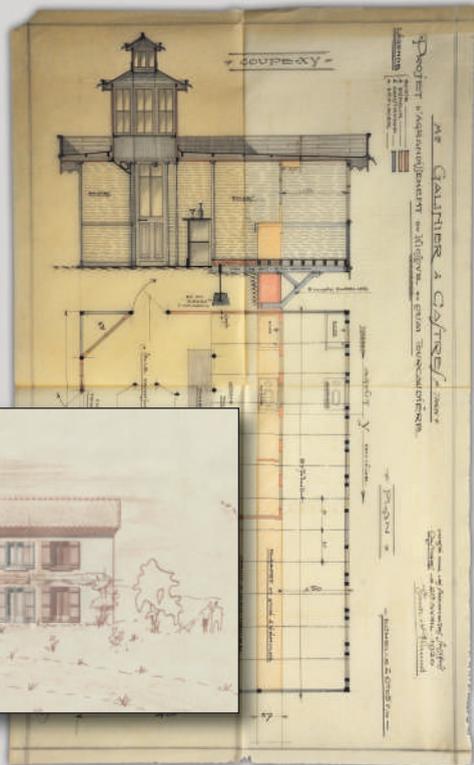
163 Arch. dép. Tarn, 30 J 132.



Projet de construction d'un bâtiment à usage de bureaux et aménagement des pavillons du bâtiment dit "Le Château" pour la Mutualité sociale agricole à Albi, 1952 (Arch. dép. Tarn, 118 J 148)

# Architectes

Projet d'agrandissement du kiosque du quai Tourcaudière à Castres, par les architectes Vaute et Planud, 1920 (Arch. dép. Tarn, 161 J 159)



Projet de construction d'une villa pour Frédéric Bourguet, à Labastide-Rouairoux, 1963 (Arch. dép. Tarn, 144 J 373)



## Archives professionnelles

*Architectes, enseignement privé, entreprises artisanales et industrielles, géomètres, hommes politiques, journalistes, métiers du droit, syndicats et organisations professionnelles* : huit sous-catégories d'archives professionnelles seront déclinées, d'importance inégale.

### *Les archives d'architectes*

Six fonds d'architectes sont conservés aux Archives départementales du Tarn, dont un seul a été acheté chez un revendeur castrais. Ils ont été produits par neuf architectes, car ils contiennent parfois le travail de deux architectes qui se sont succédé dans une même agence, comme par exemple pour ceux de la famille Avizou, le fils, Jacques Avizou ayant succédé à son père, Henri Avizou. Quatre fonds concernent des agences albigeoises (agences Daures et Veyret-Daures ; Irissou ; Avizou ; Frixtalon), un fonds concerne un architecte castrais (Maurice Planud), et le dernier, une agence de Mazamet (agence André Bazin, ingénieur, puis Jacques Vaquié, architecte).

Les fonds<sup>164</sup> sont d'un volume très variable, les plus importants sont les fonds Daures, Avizou et Bazin-Vaquié.



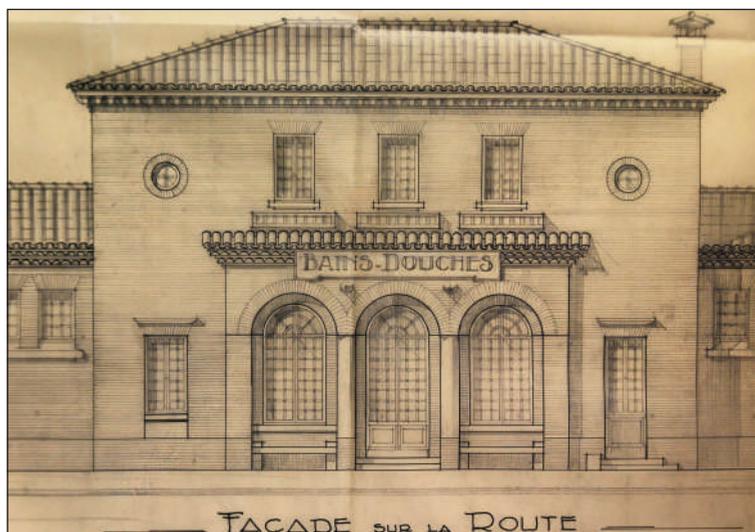
Dessins de mobilier, dans le fonds Irissou  
(Arch. dép. Tarn, 163 J 7)

---

164 Les fonds d'architectes : fonds Jean-Paul Frixtalon, Arch. dép. Tarn, 94 J ; fonds Henri et Jacques Avizou, Arch. dép. Tarn, 118 J ; fonds Léon Daures et Édouard Veyret-Daures, Arch. dép. Tarn, 143 J ; fonds André Bazin et Jacques Vaquié, Arch. dép. Tarn, 144 J ; fonds Maurice Planud, Arch. dép. Tarn, 161 J ; fonds Alexandre Irissou, Arch. dép. Tarn, 163 J.

Cela s'explique par le fait que les architectes ont pu couvrir tout le département comme Léon Daures,<sup>165</sup> ou une aire géographique plus restreinte comme Maurice Planud à Castres dans les années 1930-1940. Le fonds de l'architecte Léon Daures, le plus ancien parmi tous ces professionnels<sup>166</sup> (il est diplômé à Paris en 1905), est un fonds contenant de nombreux et beaux dessins, de l'esquisse au dessin en perspective très abouti, au dessin de détail technique pour la réalisation, parfois un peu de correspondance, des mémoires de travaux, etc.

Projet de bains-douches à Gaillac, au parc d'Huteau (Arch. dép. Tarn, 143 J 65)



Ces fonds présentent tous un intérêt différent. Ils ne couvrent pas les mêmes périodes, ni les mêmes aires géographiques. Certains fonds sont complets (Henri Avizou, Léon Daures), d'autres ont été échantillonnés au moment du versement (Édouard Veyret-Daures). Si plusieurs fonds sont parfaitement conservés, les fonds Bazin et Vaquié ont dû être stockés avant traitement pour laisser sécher les liasses provenant d'une cave humide. Léon Daures travaillait pour la bourgeoisie, les industries, l'administration et les Monuments historiques, tandis que Jacques Vaquié œuvrait beaucoup pour le logement social comme son prédécesseur, André Bazin. Les classements mettront en lumière ces différences déjà perceptibles.

Une autre remarque quant à ces fonds plutôt imposants, c'est l'explosion des volumes d'archives produites. Les dossiers de projet de l'architecte Léon Daures sont beaucoup moins volumineux que ceux de son fils Édouard Veyret-Daures, et

---

165 Léon Daures (Mazamet, 1877 – Albi, 1972).

166 Léon Daures est diplômé à Paris en février 1905, École nationale supérieure d'Architecture (ENSBA).

pourtant l'un et l'autre ont beaucoup construit. Avec l'évolution des procédés de copie, on reproduit et duplique facilement, faisant exploser les volumes d'archives. Les programmes sont aussi plus importants quantitativement. Lorsqu'Henri Avizou traite avec Philippe Dubois l'urbanisation du quartier de Rayssac à Albi dans les années 60 ou de la ZUP de Cantepau, ils génèrent une quantité importante d'archives en adéquation avec l'importance des projets.

L'archiviste ne peut pas conserver toutes les archives d'architecture et il connaît les limites de ses magasins de conservation même s'il entrevoit une autre étape avec les archives numériques natives qui se produisent actuellement dans les agences d'architecture. La problématique de conservation est aujourd'hui encore celle du papier. Depuis maintenant plusieurs années en Midi-Pyrénées, un groupe de réflexion sur les archives d'architecture a vu le jour, à l'initiative conjointe d'archivistes et d'architectes.<sup>167</sup> Un comité scientifique se réunit régulièrement pour échanger, conjuguer les efforts, mutualiser les informations, assurer les inventaires, collecter de façon rationnelle et concertée. Pour le Tarn, un projet de publication de l'œuvre de l'architecte Henri Avizou est envisagé pour 2014, dans le cadre de cette structure et avec la collaboration de l'Inventaire général pour l'édition.

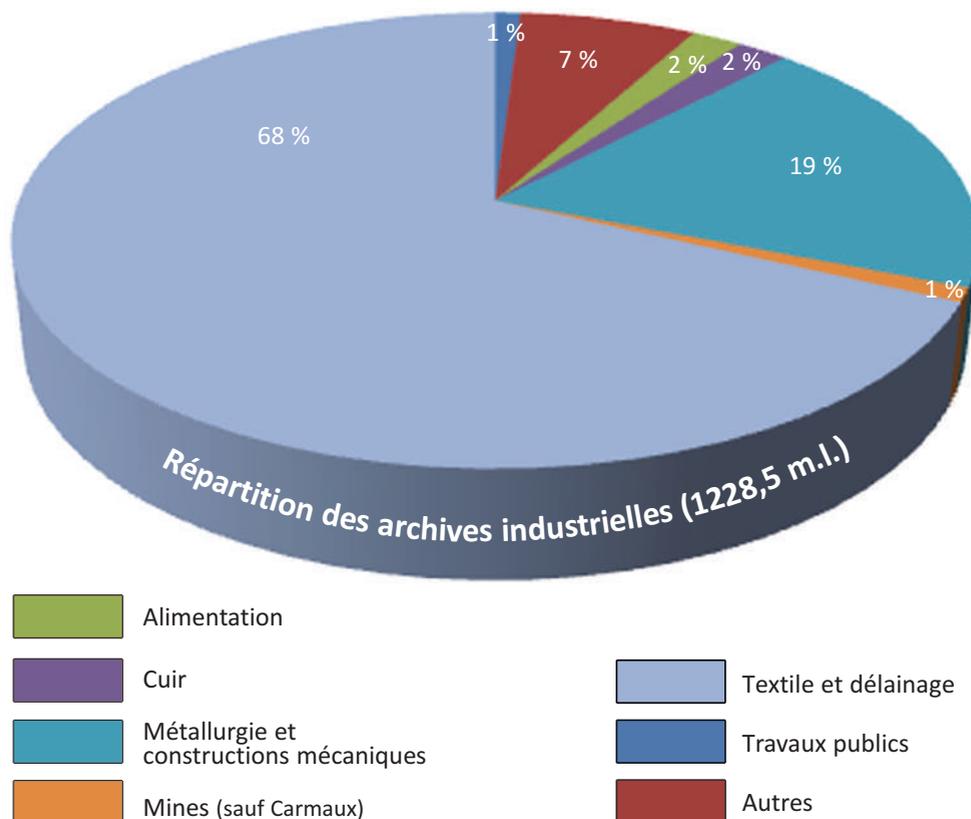
---

167 Jacques Munez, architecte, président des Archives d'architecture et d'urbanisme en Midi-Pyrénées, et Jean Le Pottier, directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne, sont les co-initiateurs de cette structure à deux voix, archives et architecture.

## Les archives industrielles

Sur les 1.900 m.l. d'archives privées, les archives industrielles représentent 1.228 m.l., soit presque 65 % de la série J. C'est un chiffre élevé qui donne la mesure de leur importance matérielle, prédominante dans les magasins de conservation. Si on prend en compte les archives minières déposées en 1966<sup>168</sup> par les Houillères du bassin d'Aquitaine, 1.700 m.l. conservés au Centre culturel Jean-Baptiste Calvignac de Carmaux,<sup>169</sup> ce sont 2.928 m.l. d'archives industrielles – soit presque 3 km d'archives industrielles ou en rapport avec l'industrie – qui sont conservés aux Archives départementales du Tarn, répartis sur les deux sites de conservation.

Ces archives représentent une richesse pour notre département, elles témoignent de sa vigueur économique et industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, période couverte par les fonds d'archives industrielles.

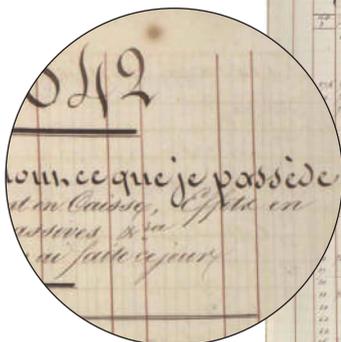


168 Ces archives industrielles sont cotées en série « ETP » (Établissement public) car elles ont un statut mixte depuis leur nationalisation en 1946.

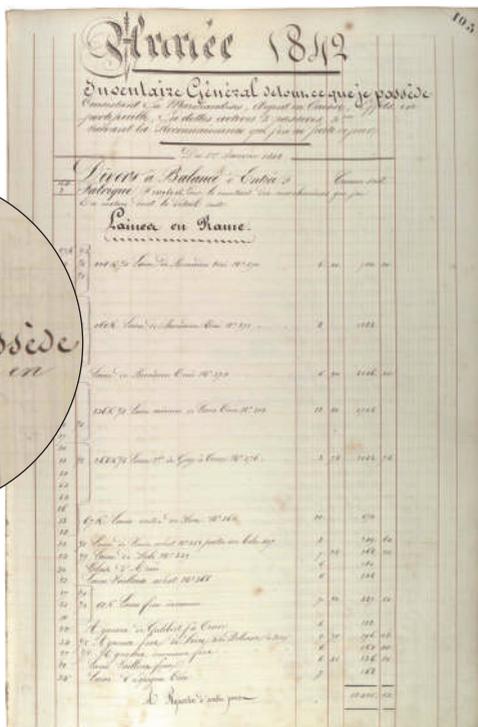
169 Sous la responsabilité des Archives départementales du Tarn.

Ce schéma présente la répartition des archives industrielles conservées par secteur d'activité. L'importance de l'industrie textile est indéniable. Sont inclus dans cette catégorie le fonds du Syndicat du délainage de Mazamet, de type associatif, ou encore les archives personnelles et familiales des patrons d'industrie comme Cormouls-Houlès (104 J) ou – plus récemment entré – le fonds Coupleux (136 J). Bien souvent les archives professionnelles et personnelles sont imbriquées et ne sont pas réellement dissociables.

Pour exemple immédiat, cet inventaire des biens de l'entreprise Cormouls-Houlès en 1842 où il est noté « Inventaire général de tout ce que je possède ».<sup>170</sup>



Inventaire des biens de l'entreprise Cormouls-Houlès, 1842 (Arch. dép. Tarn, 72 J 353)



Le contenu similaire de ces fonds a justifié la création d'un cadre de classement. Bertrand Gille en propose un – dont un abrégé figure ci-après – dès les années 1950, qui permet d'appréhender la totalité des champs d'intérêt. Publié dans l'introduction de l'État sommaire des fonds d'entreprises conservées aux Archives nationales,<sup>171</sup> il y affine les différents types de documents rencontrés : brouillard, journal, grand livre, livre de caisse, livre de paye, etc. L'archiviste y trouve une aide très précieuse. Ce cadre de classement des archives d'entreprises reste la référence principale des Archives départementales du Tarn pour l'organisation de ces fonds.

170 Fonds Cormouls-Houlès, Arch. dép. Tarn, 72 J 353, folio 103.

171 Bertrand Gille, *État sommaire des fonds d'entreprises conservées aux Archives nationales (série AQ)*, tome I, Imprimerie Nationale, 1957, p. 9 à 40.

## Plan de classement des archives industrielles

### A – Constitution de l'affaire

Actes de société  
Actionnaires  
Historique de l'affaire...

### B – Conseils et assemblées

Conseil d'administration  
Secrétariat du Conseil  
Dossiers des administrateurs  
Assemblées générales...

### C – Direction générale

### D – Domaine

Terrains  
Bâtiments...

### E – Matériel d'exploitation. Outillage

Dossiers techniques concernant l'outillage  
de fabrication et d'exploitation (caractéristiques, plans, photos)

### F – Services financiers

Émission du capital  
Augmentation du capital  
Emprunts et obligations  
Crédits bancaires  
Impôts et taxes...

### G – Comptabilité

Comptabilité générale  
Comptabilités annexes

### H – Approvisionnements et fabrications

Entrées et sorties des produits  
Inventaires des stocks

### J – Services commerciaux

Services de vente  
Publicité...

### K – Services techniques d'études

### L – Personnel

Dossiers de personnel  
Mouvements de personnel, recrutement, effectifs  
Conventions relatives au personnel  
Réglementation du travail  
Problèmes et mouvements sociaux  
Œuvres sociales  
Formation...

### M – Correspondance

Collection générale des copies de lettres

### N – Contentieux

### P – Archives sonores et audiovisuelles

Films  
Photos  
Vidéodisques  
CD et DVDroms

### Q – Informatique

### R – Filiales et entreprises absorbées

Mêmes dossiers que la société absorbante

### S – Usines

Pour chacune d'elle, il convient de conserver les documents de direction, les titres de propriété, les dossiers d'installations, la comptabilité générale, les états des stocks, les dossiers et les registres du personnel.



## **- Métallurgie et constructions métalliques**

Dans ce domaine, le Saut du Tarn (63 J) représente sans conteste un des plus grands fonds d'entreprise. Implantée depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle à Saint-Juéry aux portes d'Albi et au bord du Tarn, l'entreprise était spécialisée dans la fabrication de limes, faux, charrues et matériel agricole. Un musée a été implanté sur ce site exceptionnel pour valoriser « 200 ans d'aventure industrielle ».

Aux Archives départementales, un projet de numérisation d'un millier de photographies (plaques de verres et papier) réalisées au sein de l'entreprise, est en cours. Un classement de la collection des plans techniques d'outillage est aussi envisagé pour terminer l'inventaire électronique déjà très riche et diffusé sur le site internet. Les plans aquarellés de la construction de la nouvelle usine, dressés par l'architecte toulousain « Delors aîné », en 1834-1835, méritent d'être signalés car ce sont probablement les plus anciens plans « signés » d'un architecte aux Archives départementales du Tarn.

L'entreprise Limouzy est également une entreprise albigeoise importante, mais de moins grande taille et à structure familiale, implantée dans le quartier de La Madeleine à Albi au début du XX<sup>e</sup> siècle, à proximité de la gare SNCF, ce qui lui a permis d'amener une voie de chemin de fer jusque dans ses ateliers, facilitant le chargement des métaux fabriqués.

Les fonds conservés :

- Archives industrielles de la Société du Saut du Tarn (63 J) ;
- Fonds des Ateliers du Tarn à Lavaur : constructions métalliques et serrurerie (73 J) ;
- Syndicat patronal de la transformation des métaux du Tarn (79 J) ;
- Fonds Limouzy, entreprise albigeoise de constructions métalliques, de serrurerie et de chaudronnerie industrielle (97 J).

## **- Textile et délainage**

C'est une importante catégorie d'archives pour le sud du département du Tarn. Toutes les villes et campagnes du Castrais et du Mazamétain ont été concernées par la fabrication textile. Mazamet se spécialise dans le délainage après 1851 et devient une référence mondiale dans ce secteur. Le fonds le plus prestigieux est le fonds Cormouls-Houlès,<sup>172</sup> dynastie protestante investie dans la fabrication textile puis dans celle du délainage pendant deux siècles (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). L'intérêt de ce

---

172 Fonds Cormouls-Houlès, Arch. dép. Tarn, 72 J – 80 J – 104 J – 151 J.



Photographie du stand de la Société du Saut du Tarn à une exposition (Arch. dép. Tarn, 63 J 2041)

## Métallurgie

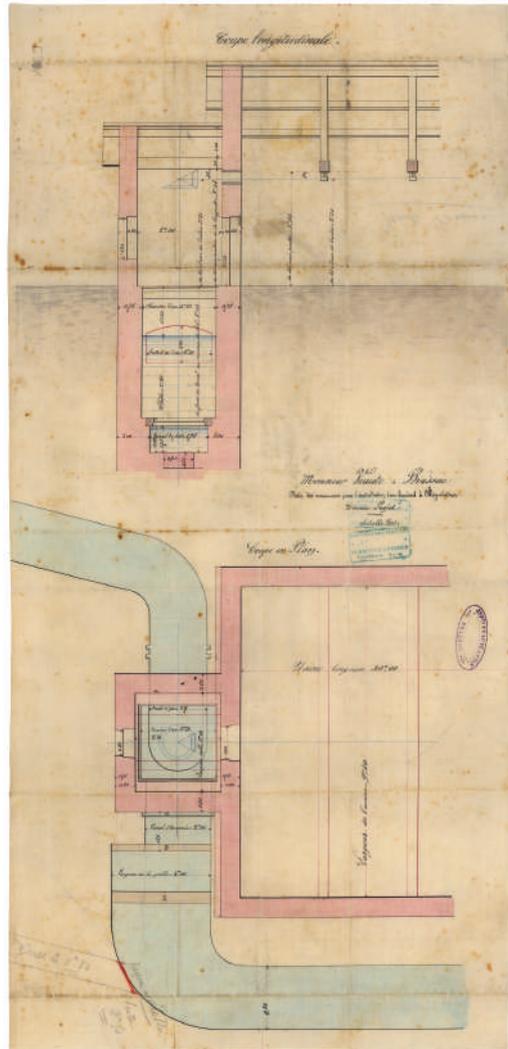
Came et poulies en bois, entrées avec le fonds Limouzy (Arch. dép. Tarn, 97 J 411 à 419)





Les fonds conservés :

- Archives de la fabrique textile Julien et Mialhe, à Vabre (71 J) ;
- Archives de l'entreprise Cormouls-Houlès depuis l'origine jusqu'en 1893, puis archives de la branche "Jules Cormouls-Houlès" jusque dans les années 1950 (72 J) ;
- Société Gaston Cormouls-Houlès père et fils (80 J) ;
- Archives de la maison Castelnau, marchands de tissus à Albi (76 J) ;
- Fonds Siguier, manufacture de bonneterie à Roquecourbe (88 J) ;
- Fonds Moulinié, marchand-fabricant textile à Vabre (91 J) ;
- Archives des familles de Riols, Larièvre et Bernadou à Saint-Amans-Soult et Castres (95 J, quelques archives sur le négoce de la laine) ;
- Fonds Faure, entreprise de fabrication textile à Vabre (98 J) ;
- Fonds Anne Veaute, entreprise de fabrication textile à Brassac (106 J) ;
- Archives de l'entreprise La Bonneterie albigeoise (115 J) ;
- Fonds Bourguet (1792-1978), fonds Brenac (1925-1960) et fonds Rouanet (1930-1970), entreprises de fabrication textile à Labastide-Rouairoux (116 J) ;
- Fonds des Établissements Lasbordes, entreprise de fabrication textile à Boissezon (127 J) ;
- Fonds Béjard, entreprise de fabrication textile à Castres (131 J) ;
- Fonds Maynadier Alquier, délainage à Mazamet (135 J) ;
- Fonds Louis Fargues, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux (137 J) ;
- Fonds de l'entreprise Henri Picamoles, à Mazamet, négoce et courtage de la laine (139 J) ;
- Fonds Houard, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux (147 J) ;
- Fonds de l'entreprise Cormouls-Houlès (151 J) ;



Plan de l'usine Veaute, pour l'installation d'une turbine, sans date (Arch. dép. Tarn, 106 J 7)

- Entreprise Simon, fabricant de bonneterie à Labruguière (152 J) ;
- Fonds Crouzet, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux (154 J) ;
- Archives Berry : archives familiales et commerce du textile à Cordes (155 J) ;
- Fonds de l'entreprise Eugène Guiraud, délainage à Aussillon (162 J).

### - Travaux publics

Dans ce domaine est conservé le fonds d'un entrepreneur des travaux publics à Albi entre 1913 et les années 50.<sup>176</sup> Il est intéressant pour la construction de la ligne de chemin de fer entre Albi et Saint-Affrique, notamment pendant la guerre de 1914-1918 : les prisonniers de guerre étant employés comme main-d'œuvre, il existe quelques états nominatifs. Aucun dessin technique n'est malheureusement présent dans ce fonds.<sup>177</sup>

### - Verre

Le fonds phare est celui de la Verrerie ouvrière albigeoise, la « VOA ».<sup>178</sup> Le bâtiment des Archives départementales est construit sur le terrain de l'ancienne usine des verriers.<sup>179</sup> C'est déjà, à lui seul, un lieu de mémoire politique et sociale. Après une période de lutte contre le patronat carmausin soutenue par le député Jean Jaurès, les ouvriers verriers de Carmaux inaugurent, le dimanche 25 octobre 1896 à Albi et en sa présence, l'usine qu'ils ont construite de leurs mains, la Verrerie ouvrière albigeoise. Le climat très tendu dans lequel cette fête se déroule est narré avec précision par Jaurès lui-même devant les députés à l'Assemblée nationale,<sup>180</sup> pour débattre d'une *question de légalité républicaine et d'une question de politique générale*.

Le fonds conserve notamment les bons de souscription « solidaires » émis pour le financement de la construction de l'usine par les verriers, et les archives du fonctionnement de cette structure ouvrière en mode coopératif, née dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est encore aujourd'hui ce qui fonde, dans la mémoire collective, les origines du socialisme naissant.

---

176 Fonds Fraysse, Arch. dép. Tarn, 96 J.

177 La ligne Albi-Saint-Affrique n'est plus en usage depuis de nombreuses années. La route emprunte cependant encore les tunnels étroits destinés au passage du train.

178 Fonds de la Verrerie ouvrière albigeoise (VOA), Arch. dép. Tarn, 85 J.

179 Bâtiment inauguré en janvier 2005.

180 Discours du 5 novembre 1896.

Action de la VOA, 1898 (Arch. dép. Tarn, 85 J)



Livre de paie du mois de janvier 1897 (Arch. dép. Tarn, 85 J 1452)



Procès-verbal de l'Assemblée des actionnaires, 1922 (Arch. dép. Tarn, 85 J 1098)

## Verrerie ouvrière



Exposition internationale industrielle et artistique de Montauban, 1901 : premier prix du grand concours d'alimentation, avec félicitations du jury (Arch. dép. Tarn, 85 J 1534)

## - Mines

Dans le Tarn, l'extraction de houille a marqué le paysage urbain et social du Carmausin sur plus de deux siècles. Comme énoncé auparavant, ses archives sont à présent conservées à Carmaux, soit 1,7 km dont une partie a été placée en série J des Archives départementales du Tarn (Archives privées)<sup>181</sup> pendant quelques années, avant que la série ETP (Établissement public) ne soit créée,<sup>182</sup> et le lieu de conservation institué à Carmaux.<sup>183</sup>

Les archives de la famille de Solages (124 J) participent de la mémoire minière carmausine depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le marquis de Solages ayant acquis les concessions minières dès 1752.

Le petit fonds de la Compagnie des mines du Dadou (62 J) documente l'extraction de plomb argentifère dans le Montredonnais, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### *Syndicats et organisations professionnelles*

Les archives des organisations patronales et ouvrières liées à la pratique professionnelle, et les archives syndicales sont regroupées dans cette rubrique. Ces archives sont pourtant de type associatif, la liste complète est dans les « annexes » de cet ouvrage. Côté patronal, sont conservées les archives de la transformation des métaux<sup>184</sup> et du délainage.<sup>185</sup> Le côté ouvrier est représenté par un petit fonds des archives du Syndicat des Mineurs carmausins<sup>186</sup> dans sa période ancienne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et le grand fonds de la Bourse du travail de Mazamet,<sup>187</sup> entré récemment et seulement pré-trié. Mais il couvre, depuis la période de création en 1896, les luttes et grèves du début du XX<sup>e</sup> siècle dans différents corps de métiers,

---

181 Fonds de la Société des mines de Carmaux, Arch. dép. Tarn, 53 J, et fonds de la Société des mines d'Albi, Arch. dép. Tarn, 54 J : ce sont aujourd'hui des cotes vacantes.

182 Circulaire du 18 décembre 1998 : création de la série ETP pour regrouper les archives publiques produites par certains organismes dotés de la personnalité juridique (après-guerre) dont le fonds commence avant 1940.

183 En 1992.

184 Syndicat patronal de la transformation des métaux du Tarn, Arch. dép. Tarn, 79 J.

185 Syndicat patronal du délainage à Mazamet, Arch. dép. Tarn, 128 J.

186 Arch. dép. Tarn, 150 J.

187 Arch. dép. Tarn, 166 J.



Affiche pour le 1<sup>er</sup> mai, sans date  
(Arch. dép. Tarn, 166 J)

la création de jardins ouvriers avec distribution de semences pour lutter contre les difficultés à nourrir les familles, la lutte constante pour maintenir – voire augmenter – le pouvoir d’achat, apporter la connaissance des lois et règlements du travail, défendre les hommes et les femmes dans l’exercice de leur profession. Les archives évoquent le soutien dans le cadre de la vie privée avec l’attribution de logement, la prise en charge des vacances des enfants, l’organisation de loisirs créant du lien social avec des fêtes et « bals populaires » par exemple, une mission très sociale. Ces archives traversent aussi la période d’après-guerre avec la création de la sécurité sociale, système paritaire où une cogestion permet aux employeurs et aux syndicats représentant les affiliés de gérer la protection sociale.

L’entrée des archives de l’Union départementale de la CFDT (Confédération française démocratique du Travail) du Tarn, qui documentent l’action syndicale depuis les années 1950,<sup>188</sup> complète ce rapide aperçu.

### *Hommes politiques*

Plusieurs fonds d’archives d’hommes politiques ont été donnés : celui de Paul Marchandau<sup>189</sup> (1882-1968), journaliste gaillacois ayant obtenu plusieurs portefeuilles ministériels sous la Troisième République, celui d’Augustin Malroux<sup>190</sup> (1900-1945), instituteur devenu militant socialiste puis député mort en déportation, celui du sénateur Roger Lagorsse<sup>191</sup> (sénateur de 1998 à 2004 pour le groupe socialiste), et

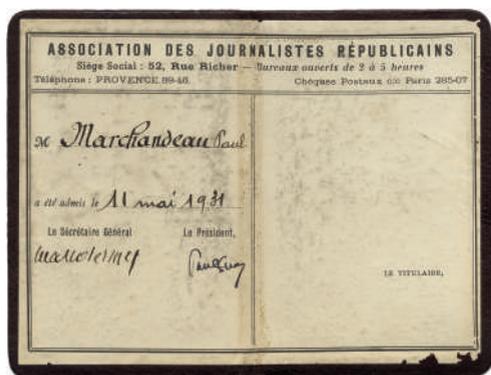
188 Arch. dép. Tarn, 99 J, fonds classé mais dépourvu d’inventaire.

189 Arch. dép. Tarn, 65 J.

190 Arch. dép. Tarn, 159 J.

191 Arch. dép. Tarn, 101 J.

tout récemment les archives de Thierry Carcenac,<sup>192</sup> ancien député du Tarn (1997-2007, groupe socialiste), membre du Conseil général, puis son président depuis 1985.



Carte professionnelle de journaliste de Paul Marchandeu, 1931 (Arch. dép. Tarn, 65 J 33)

Les archives Marchandeu sont plutôt de « nature » documentaire. Il s'agit de nombreux dossiers à thème contenant des coupures de presse ; si ce sont des archives privées, ce ne sont pas pour autant des archives personnelles. Le fonds Augustin Malroux est constitué des abondantes recherches d'Annie Malroux, sa fille. Il est composé en partie de pièces personnelles originales, dont la très précieuse et émouvante correspondance adressée par le député à son épouse depuis les camps allemands où il décèdera finalement en

1945. Le fonds Lagorsse est largement constitué de dossiers à thème « économique et social » et le fonds important de Thierry Carcenac récemment entré n'a pas encore livré l'étendue de son contenu.



Procès-verbaux des réunions maçonniques de la Loge de la Triple Unité, de 1780 à 1824 (Arch. dép. Tarn, 142 J 7 et 8)

192 Arch. dép. Tarn, 173 J (don 2013).

## Les associations

*Culte, culture et patrimoine, guerre et militaire, économique, franc-maçonnerie, société, sport.* Tous ces domaines sont représentés dans nos fonds privés. La liste « triée par catégorie », pour toutes les archives d'associations conservées par les Archives départementales du Tarn, est présente en annexe. Deux versements sont particulièrement originaux, le fonds de la franc-maçonnerie albigeoise formée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et le fonds de l'ADIRAC (Agence pour le Développement industriel de la Région Albi-Carmaux), créée pour assurer une dynamique économique en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises, après la fermeture du site minier carmausin en 1997. Y sont à ajouter les archives du Planning familial, très en prise avec les changements sociétaux des années 60.<sup>193</sup>



Calendriers-revues du Racing-Club Albi XIII, 1956-57, 1958-59 (Arch. dép. Tarn, 110 J 4 et 5)

## Les collections

La différence entre « collection » et « fonds » d'archives réside dans le fait que la collection n'a pas été produite dans le cadre d'un travail, d'une activité ou d'une cellule familiale. Il n'y a pas de cohérence entre les documents car ils ont été produits par des personnes différentes dans des contextes différents. Parfois, cependant, un thème peut avoir été privilégié par le collectionneur. Bien souvent ces documents ont été amassés au hasard des opportunités du marché ou du réseau relationnel du « collectionneur ». Il faut bien reconnaître que les « collections » sont surtout le fait de versements anciens, XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle, cotés au début de la série J.

Les collections Carrère (2 J) et Sarrazy (3 J) sont les plus précieuses, notamment parce que les documents sont fort anciens. Ce sont d'ailleurs plutôt des « entrées par voie extraordinaire », en l'occurrence des archives du clergé d'Ancien Régime (archives publiques depuis la Révolution), que des archives « privées » par nature.

---

193 Fonds du Mouvement français pour le Planning familial (MFPF), Arch. dép. Tarn, 93 J.



# MÉTHODOLOGIE

---



Série de livres comptables de la société Cormouls-Houlès (Arch. dép. Tarn, 51 J)

# Les instruments de recherche anciens

---

Le premier constat fait en 2006, au démarrage de ce travail, est le nombre de fonds non classés, qu'il faudrait estimer à un bon tiers du métrage total de la série. Ce chiffre est à interpréter avec précaution, car on compare des fonds très différents, même du point de vue des classements. Les fonds anciens s'analysent à la pièce et les textes ne se laissent pas pénétrer très rapidement en raison de la langue (latin, occitan) et de l'écriture. Un fonds industriel ne présente pas de difficulté de lecture et on y trouve de nombreuses suites de documents similaires (chronos de courrier, registres comptables, etc.). Un répertoire numérique peut être suffisant à le rendre accessible à la recherche. Cependant, ces fonds sont souvent très volumineux et possèdent une complexité propre. Les fonds n'arrivent pas tous dans le même état : certains entrent en vrac total alors que d'autres sont déjà bien triés et balisés par le producteur ou le donateur, et le travail de l'archiviste s'en trouve largement affecté.

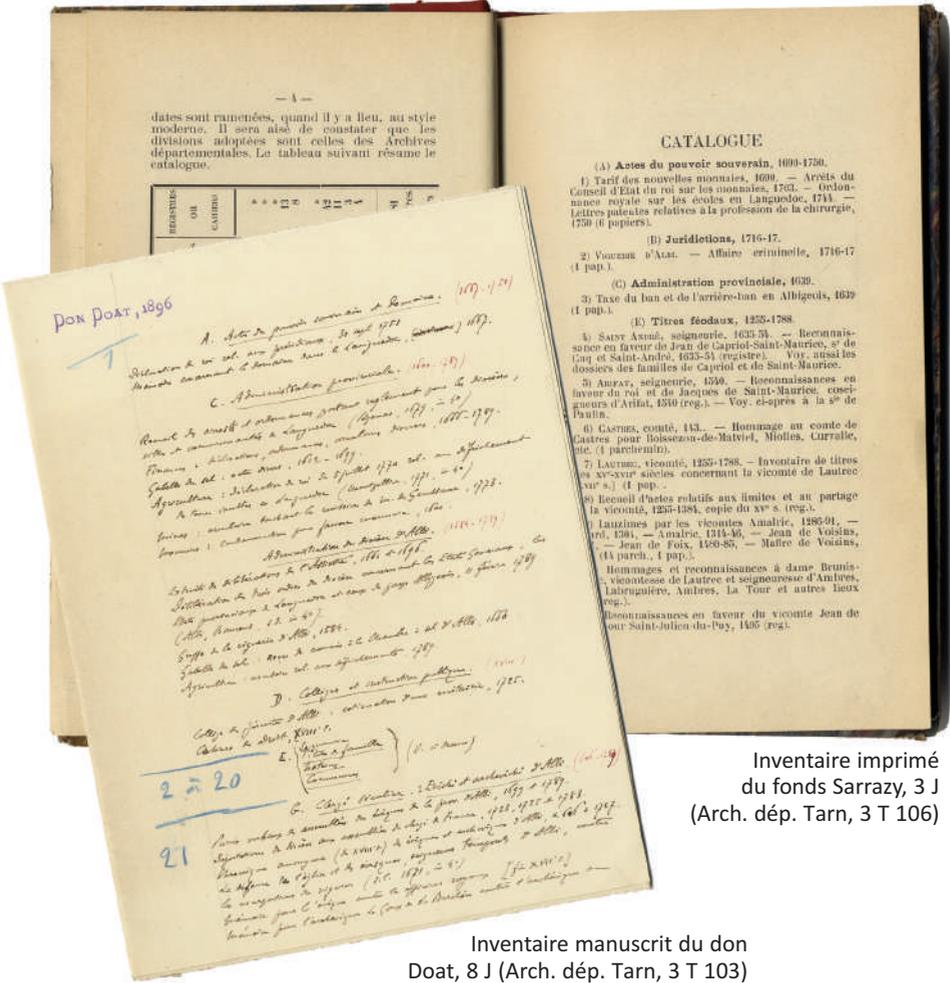


Deux fonds d'architectes sur leur site d'origine, la cave et le grenier :  
à gauche, Fonds Bazin et Vaquié, ingénieur et architecte à Mazamet (144 J), un vrac.  
à droite, Fonds Léon Daures et Édouard Veyret Daures à Albi (143 J), un espace organisé.

Les métrages sont donc seulement des indicateurs pour la gestion du rangement et de la conservation, une estimation des volumes d'archives (plein) et de la place restante (vide).

L'idée d'un état des fonds s'est rapidement imposée, pour structurer la série mais aussi pour en apprécier le contenu rapidement, synthétiser les classements faits ou à faire, mieux gérer les entrées, et permettre au lecteur un premier accès. Cet outil de synthèse, d'abord destiné aux chercheurs, est aussi un outil de gestion très utile au sein du service.

Quant aux instruments de recherche, il en coexistait de multiples formes : répertoires, simples listes ou inventaires détaillés, voire très détaillés mais partiels (14 J, le fonds de Clausade par Auguste Vidal), des inventaires imprimés (2 J, fonds Carrère, ou 3 J, fonds Sarrazy) ou manuscrits, des dactylogrammes, des inventaires saisis avec un logiciel de traitement de texte, quelques inventaires électroniques.



Inventaire imprimé du fonds Sarrazy, 3 J (Arch. dép. Tarn, 3 T 106)

Inventaire manuscrit du don Doat, 8 J (Arch. dép. Tarn, 3 T 103)

# Le travail de reprise

---

La politique en matière d'archives a beaucoup évolué ces dernières années. L'objectif poursuivi aujourd'hui est de produire des instruments de recherche adaptés aux nouvelles technologies. Toutefois cela ne change pas le travail traditionnel de classement, qui consiste à réaliser des inventaires bien structurés, normalisés en matière de description archivistique. Le premier principe mis place depuis 1841 dans l'archivistique française, le « respect des fonds », est toujours d'actualité. Pour les non-initiés à l'archivistique, cela consiste à respecter la provenance des documents et leur organisation interne (logique de production) sans chercher à les répartir par « thème », sauf dans les « collections » d'archives où il n'y a pas de logique de production. La collection est un mélange de documents rassemblés au gré des envies ou des goûts du collectionneur, et dans ce cas, les documents doivent être présentés dans un ordre logique (chronologique, thématique...). La série J des archives privées comportant des fonds et des collections, cette distinction dans le mode de classement justifie ces quelques lignes.

Produire et publier des instruments de recherche est une première étape, mais intégrer les inventaires existants dans l'état des fonds électronique est aussi une priorité qui a été gérée en parallèle. À cette fin, une campagne d'encodage des inventaires a été menée, en interne et en externe, en 2010 et 2011.<sup>194</sup> Depuis les années 90, les Archives départementales du Tarn travaillent avec le logiciel Arkhéïa<sup>195</sup> et c'est en toute logique que l'encodage des inventaires a été réalisé avec ce logiciel qui permet l'export des inventaires au format HTML, notamment pour la publication sur Internet. À la différence des traitements de texte ou des images numériques, fréquemment et facilement mis en ligne sur Internet, les exports de bases permettent d'interroger les champs de ces bases et de trier les informations d'après les index (lieux, organismes, personnes) ou par date. Aujourd'hui, une cinquantaine de bases d'exports HTML peut être mise en ligne.

---

194 La société Fontaine et fils Archives service (FFAS) a réalisé en externe l'encodage d'une grande partie de nos inventaires d'archives privées déjà saisis avec un logiciel de traitement de texte.

195 Produit par la société Anaphore. C'est un logiciel métier qui permet la gestion des documents d'archives.

## Corps de l'instrument de recherche [retour](#)

2 J 1-76

### 2 J - Collection Carrère

La collection se compose de 734 pièces dont le plus ancien titre original est de 1092. Les pièces proviennent pour la plupart de la cathédrale de Castres. Belle suite de bulles papales. A noter : bulle de Jean XXII portant érection de l'évêché de Castres en 1317 (2 J 11). Citons aussi parmi les documents publics, un registre des règlements des consuls de Castres, en langue occitane, 1356-1380, document d'une valeur documentaire incomparable (2 J 15). Il reflète l'essor des consuls en ce XVI<sup>e</sup> s. : en abordant tous les aspects de la vie en communauté, organisation fiscale, judiciaire, administrative et, peut-être plus inattendu, vestimentaire, comme témoin du statut social.

Pour la période du XVI<sup>e</sup> s., les documents abondent et leur importance historique s'accroît pendant les querres de religion. L'évêque et le chapitre sont chassés de la ville. Le chapitre se réfugie successivement à Viviers, Vielmur puis Escoussens, et Lautrec. Les chanoines sont constamment en instance pour protéger leurs biens ainsi que le prouvent un grand nombre d'ordonnances, lettres de sauvegarde et autres, signées Montmorency, Joyeuse, d'Amboise, etc., et des inquisitions ou enquêtes judiciaires contre les capitaines huguenols.

Au XVII<sup>e</sup> s., on notera l'existence du registre des abjurations reçues par le clergé de Castres lors de la révocation de l'édit de Nantes. Au XVIII<sup>e</sup> s., on note un projet de construction d'un autel en marbre "de Gènes" pour le chœur de l'église cathédrale Saint-Benoît, avec dessin aquarillé et procès verbal signé du sculpteur Baptestier en 1756.

Dates : 759-1793

Nombre éléments : 734 pièces

Métrage conservé : 100

Présentation producteur : Hyacinthe Carrère, clerc de notaire demeurant à Toulouse, fut un chercheur et collectionneur de documents anciens, de livres rares et précieux.

Historique conservation : - La cune et pertes : 2 J 1 Analyse sommaire des chartes et titres de l'abbaye de Sorèze faite en 1696. Cette copie comportait la copie in extenso d'une charte de 750.

- Le 7 août 1873, Emile Jolibois remet à son confrère archiviste de la Haute-Garonne, les 5 pièces (2 J 63) concernant Saint-Semin de Toulouse.

Modalités entrée : Don 1872.

Le fonds Carrère est le premier fonds important versé aux Archives départementales du Tarn, tant par le nombre de documents que par son intérêt historique. L'arrivée de ce fonds est riche de rebondissements (3 T 22). En 1872 Hyacinthe Carrère présente une sélection de trente documents à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse afin de concourir. Emile Jolibois archiviste du Tarn, informé du fait, reconnaît là des documents originaux provenant principalement des archives de l'évêché, du chapitre, de l'officialité et de l'ancienne abbaye de Castres. Ces documents portent encore les cotés des anciens inventaires. Ce sont des documents devenus publics depuis la Révolution et du plus haut intérêt pour l'histoire du département. C'est ainsi que l'archiviste fait son rapport au préfet le 26 avril 1872 et revendique les documents comme devant rejoindre le fonds des archives du clergé d'Ancien Régime conservé aux Archives départementales. Le préfet Paul Lauras ordonne la saisie arrêt des documents. Surpris autant que blessé, Hyacinthe Carrère justifie de l'acquisition très honnête de ces documents ainsi que de beaucoup d'autres dans des ventes publiques ou encore dans les ventes aux enchères des successions d'érudits locaux et démontre ses bonnes dispositions à l'égard des dépôts publics s'étant déjà généreusement dessaisi de précieuses pièces à leur profit. Il demande la restitution des documents afin de pouvoir les offrir au département. Le préfet accepte et ce ne sont pas 30 documents mais 734 pièces que Hyacinthe Carrère a la libéralité d'offrir au département du Tarn. Le ministre remercie et recommande à l'archiviste de les réunir en liasse et d'inscrire sur chacune d'elles le nom du donateur. Emile Jolibois s'exécute et laisse l'intégralité des pièces reçues en don dans le fonds Carrère sans chercher à les répartir dans les fonds d'archives publiques où elles auraient pu être placées. On peut ainsi découvrir un registre d'ordonnances des consuls de Castres du XVI<sup>e</sup> s. (1356-1380) relié fin XIX<sup>e</sup> s. avec la mention "Fonds Carrère" inscrite en lettres d'or.

Modalités accès : Libre, sous réserve que l'état des documents le permette.

Instruments de recherche : Jolibois, Emile. *Le fonds Carrère des archives départementales du Tarn. Inventaire sommaire*. Albi, Imprimerie Ernest Desrué, 1873, 36 p., extraites de *l'Annuaire du Tarn de 1873*, p. 288-321. Version électronique produite par la société FFAS sous la responsabilité de Françoise Hubaut, 2009.

Pour les plans : *Catalogue des cartes et plans d'Ancien Régime*, par Jean-Véran Brachet, 2006. La notice n° 863 (2 J 73) présente pour la commune de Saix, les plans de la terre et seigneurie de Saix-lès-de l'Agout.

Dernière modification : 22/11/2012

Instruments de recherche liés : [Lien vers l'inventaire du 2 J](#) [Lien vers le catalogue Cartes et plans](#)

Substitut numérique isolé : [Bulle du pape Pie II \(1462, 2 J 26\)](#)

3 J 1-192

### 3 J - Collection laidoire Sarrazay

La collection Sarrazay regroupe de nombreux titres de familles dont le plus ancien est du XIII<sup>e</sup> s. Ils constituent une source précieuse pour l'histoire des familles nobles de l'Albigeois et du Rouergue. L'ensemble du fonds ayant été respecté dans son état original, il s'y trouve aussi bon nombre d'archives publiques comme des documents consulaires venant des communales d'Ancien Régime (Albi, Gaillac, Labrousse, Lavaur, Le Buis, Le Laux et Trébas), de même que des archives du clergé régulier (voir les archives de la Salvetat, la commanderie de Rayssac) ou séculier avec des archives de paroisses, cartes, plans, etc. Il s'agit de compléter les séries anciennes des archives départementales.

**Bienvenue dans l'état des fonds des archives privées**

Archives privées

La série J, ou série des « Archives privées », représente aujourd'hui 1 990 mètres linéaires sur les près de 19 kilomètres que conservent les Archives départementales du Tarn, soit 1/10 de l'ensemble des archives conservées et 1/6 des mètres du bâtiment principal dont la capacité de stockage est évaluée à 13 km. C'est donc une série importante quantitativement, nécessitant deux magasins d'archives pour sa conservation matérielle.

Mais c'est surtout une magnifique série, riche et variée, sans limite dans le temps puisqu'elle couvre toutes les périodes historiques, depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui. On y trouve tout, ou presque, y compris l'inattendu. Le lecteur devrait acquiescer ce réflexe quelle que soit sa recherche, penser à consulter la série J tant son étendue est considérable et sa matière variée.

Nous vous proposons :

- une introduction
- un état des fonds et les liens vers les inventaires
- une bibliographie
- des annexes

Retour à l'accueil

# Présentation de l'état des fonds

---

L'état des fonds des archives privées, publié aujourd'hui sur le site Internet<sup>196</sup> des Archives départementales du Tarn, présente pour chaque fonds de la série J une description synthétique. L'idée est de proposer un outil de synthèse pour un balayage rapide et complet de la série J. Ce travail est à comparer à la construction d'une ossature ou d'une colonne vertébrale. Cette métaphore traduit bien la constitution d'une base, sur laquelle vont venir s'accrocher, s'organiser les différentes pièces de l'édifice archivistique, allant du général au particulier.

Chaque fonds a fait l'objet d'une « fiche » ou notice de description, réalisée conformément à la norme ISADG (*International Standard for Archival Description – General*) diffusée par le Conseil international des Archives et adoptée par la communauté archivistique française. Constituée de 26 éléments d'analyse répartis en sept zones, cette norme homogénéise et structure la description. Seules les zones principales présentées ci-dessous ont été utilisées. Cet état des fonds est une vraie base de données, saisie avec le logiciel Arkhéïa<sup>197</sup>, qui permet de respecter les formats d'échange informatique (DTD EAD)<sup>198</sup>. Il a été réalisé entre 2007 et 2010, par Françoise Hubaut sous la responsabilité de Sophie Izac-Imbert.

---

196 Site internet, URL : [archivesprivées-j.tarn.fr](http://archivesprivées-j.tarn.fr), créé en mai 2013.

197 Voir note 195.

198 DTD EAD : « Définition de type de document – Description archivistique encodée »

## Présentation de la notice de description archivistique

### Cote et intitulé

La cote du fonds étant attribuée au moment de l'entrée du fonds aux Archives départementales, les fonds sont cotés dans l'ordre chronologique des entrées, depuis 1872 jusqu'à 2010. L'état des fonds sera mis à jour périodiquement.

### Historique de la conservation

Cette rubrique se situe en amont de l'entrée du fonds aux Archives départementales. Cependant, nous y avons ajouté les « lacunes et pertes » qui ont pu être constatées depuis l'entrée du fonds, ainsi que la date de la constatation, le cas échéant.

### Dates extrêmes

Ce sont les dates des documents les plus anciens et les plus récents ; s'il existe une copie récente d'un document ancien, la date du document ancien sous forme de copie peut être retenue comme date extrême. L'existence de la copie est précisée dans la présentation du contenu.

### Modalités d'entrée

Il est précisé s'il s'agit d'un don, d'un achat ou d'un dépôt, la ou les année(s) d'entrée du fonds, ainsi que le nom du ou des donateur(s) et/ou du vendeur. Si le mode d'entrée n'est pas connu avec précision, il est seulement noté « entré en ».

### Importance matérielle

Cette rubrique comporte le métrage exprimé en mètres linéaires (m.l.). On jugera du nombre d'articles au moyen de la cote. Le nombre d'articles n'est pas proportionnel au métrage linéaire. L'article peut correspondre à une seule pièce comme un feuillet ou un parchemin, à un dossier ou une liasse, à une boîte ou encore à un carton, type carton de déménagement, notamment pour un fonds industriel non classé. Dans ce cas, c'est une cote de rangement et non une unité matérielle de description.

### Présentation du producteur

Il n'y a pas de description normalisée ISAAR (*International Standard Archival Authority Record*)<sup>199</sup> mais seulement des éléments de biographie.

### Présentation du contenu

Les différentes catégories d'archives du fonds y sont présentées de façon synthétique : archives publiques, archives privées, archives familiales, archives industrielles, etc. Puis, de manière certes un peu subjective, l'intérêt du fonds est présenté par la mention de quelques pièces significatives. La difficulté est venue souvent du fait que, le fonds n'étant pas classé, il a fallu ouvrir les boîtes pour en explorer rapidement le contenu, afin de pouvoir en extraire les lignes de force et les transmettre dans cet instrument de recherche.

### Modalités d'accès

La communicabilité des fonds d'archives privées est notée à ce niveau : un exemple, le délai de 50 ans de non-communicabilité pour « protection de la vie privée » sur certains documents de la

période contemporaine. Un mauvais état des documents peut aussi entraîner une incommunicabilité. Si une copie numérique de ces archives a été réalisée, elle est substituée aux documents originaux pour permettre la consultation.

### **Instrument de recherche**

Cette rubrique est très importante pour le lecteur mais aussi pour le service des Archives. L'état des classements est très varié dans cette série. Il est assez fréquent de trouver des fonds de série J partiellement classés, parfois en plusieurs campagnes de classement, par des personnes différentes et avec des techniques différentes selon les époques de classement. De ce fait, cet état des fonds a été doublé d'un état des inventaires. Tous les inventaires existants sont mentionnés, en stipulant « Inventaire ancien » ou « Inventaire actuel » si une évolution a eu lieu dans le classement. Il est précisé si l'inventaire est un manuscrit ou un dactylogramme, s'il a été saisi avec un logiciel de traitement de texte ou s'il s'agit d'un inventaire électronique. Dans ce cas, un lien actif permet d'ouvrir cet inventaire lié à notre état des fonds. Un lien peut aussi être fait vers un document saisi avec un logiciel de traitement de texte, en Word (et PDF). À terme, les inventaires manuscrits seront numérisés pour être proposés en mode image et liés à l'état des fonds en attendant un meilleur traitement.

Tous les travaux d'inventaire, même les plus modestes et inaboutis, ont été reconnus.

### **Bibliographie et sources complémentaires**

Sont placées ici les publications réalisées pour présenter le fonds d'archives et son intérêt. La bibliographie détaillée concernant le fonds prend naturellement sa place dans l'inventaire proprement dit. Ceci est aussi valable pour les sources complémentaires.

### **Indexation**

Une indexation en plusieurs temps a été réalisée pour les lieux, les personnes et les organismes. Elle permettra l'accès aux fonds par le moteur de recherche sur le site Internet.

---

199 La norme ISAAR est utilisée pour créer des notices d'autorité archivistiques relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles. Elle a été publiée dès 1995 par le Conseil international des Archives (CIA), organisme international représentant les professionnels des archives du monde entier.



Résultat de l'enquête sur les écrits du for privé, sur le site Internet du CNRS

SEEN: gottik

**Les écrits du for privé de la fin du Moyen-âge à 1714**

présentation  
membres  
colloques

contact  
liens utiles

bases de données  
bibliothèque numérique  
bibliographie

publications  
revue de presse

plan du site  
rechercher

ANR

DFIS

ANR - CNRS / GER n° 2049 - Contribution scientifique et technique Elisabeth Anstet | © 2009  
Site hébergé par [sae-eduwin.fr](http://sae-eduwin.fr)  
Direction : Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggie

...ndes / bibliothèque numérique / bibliographie

**Base de repérage**  
Cette base de données a été établie et maintenue par la Direction des Archives de France après des travaux de recherche effectués sur des bases de données constituées des écrits de for privé conservés dans les lieux.

**Inventaire analytique**  
Cette base de données est établie et maintenue par la Direction des Archives de France après des travaux de recherche effectués sur des bases de données constituées des écrits de for privé conservés dans les lieux.

Cite hébergée par [sae-eduwin.fr](http://sae-eduwin.fr)

**LES Bases DE DONNÉES**  
Contenant  
**L'Etat des Biens, et des debtes de l'herit**

ANR - CNRS / GER n° 2049 - Contribution scientifique et technique Elisabeth Anstet | © 2009  
Direction : Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggie

BnF

ANR

**CARTES et PLANS d'Ancien Régime**

Catalogue des documents cartographiques conservés aux Archives départementales du Tarn

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN

**Assistance et prévoyance sociale**

Répertoires méthodiques de la série X et de la sous-série 83 J

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN

# Les inventaires transversaux

---

La série J a déjà fait l'objet d'explorations diverses, avec les inventaires « transversaux » comme le catalogue des *Cartes et plans d'Ancien Régime*<sup>200</sup> par exemple. Cet inventaire typologique, réalisé par Jean-Véran Brachat, a recensé tous les plans anciens contenus dans toutes les séries. La série J en renferme beaucoup, environ le tiers du corpus, presque à égalité avec les archives communales.

Le travail sur le recensement des *Écrits du for privé* (journaux, livres de raison, etc.) réalisé en 2006 en est aussi un exemple. Cette enquête lancée dans le réseau des services d'archives publiques à l'initiative des Archives de France, en partenariat avec un groupe de recherche du CNRS,<sup>201</sup> s'est concrétisée par un inventaire sommaire, soit plus d'une centaine de références entrées dans la base de données nationale, consultable sur le site internet construit par le CNRS. Sont présents dans la « base de repérage », les « Écrits du for privé » du Tarn,<sup>202</sup> principalement en série J mais pas exclusivement.

*Assistance et prévoyance sociale de 1800 à 1940* : sous ce thème sont regroupés des documents d'archives publiques classés en série X (Fonds de la Préfecture : hôpitaux et hospice, bureaux de bienfaisance, assistance médicale, retraite ouvrière et paysanne, etc. ; Fonds du service départemental des enfants assistés) et des archives privées des sociétés de secours mutuels, regroupées dans le fonds 83 J.<sup>203</sup>

---

200 Jean-Véran Brachat, *Cartes et plans d'Ancien Régime : catalogue des documents cartographiques conservés aux Archives départementales du Tarn*, Albi : Conseil général du Tarn, Archives départementales, 2006, 381 p. Voir aussi : <http://archivescartesetplans.tarn.fr>.

201 Ce travail a été réalisé par Françoise Hubaut, en collaboration avec Sylvie Mouysset, professeur d'histoire à l'Université Toulouse Le Mirail. On consultera aussi, pour approfondir le sujet, l'ouvrage de Sylvie Mouysset, *Papiers de famille : introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2007, 347 p.

202 Mise en ligne sur le site édité en 2006 par le CNRS établi à l'Université de Paris-Sorbonne, travail dirigé par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, consulté en 2013. URL : <http://www.ecritsduforprive.fr/>.

203 Inventaire par Alain Boudouresques, *Assistance et prévoyance sociale : répertoire méthodique de la série X et de la sous-série 83 J*, Albi : Conseil général du Tarn, Archives départementales, 2008, 449 p.

Un *État des fonds des Archives communales* réalisé par Françoise Cayre, coordonné par Sophie Izac-Imbert, a vu le jour en 2010.<sup>204</sup> Pour chaque commune du département, sont recensées de façon détaillée dans les « Sources complémentaires », les archives privées ainsi que les principales sources d'archives publiques contenues en série J, dans la rubrique « Archives entrées par voie extraordinaire », ce qui équivaut à une indexation par commune.



L'*État des fonds des archives notariales*, commencé en 2006, est une vaste entreprise en cours. Il recense aussi les registres de notaires conservés en série J.<sup>205</sup> Ce travail a permis de découvrir quelques documents privés, comme des reconnaissances féodales ou des livres de raison dont l'analyse a été placée pour chaque lieu, sous le titre forgé « Autres documents ».

Tous ces inventaires ou états des fonds sont mis à jour électroniquement, au fur et à mesure des entrées et des divers classements de la série J. Ils constituent des accès au contenu de la série par une voie différente. C'est l'intérêt des nouvelles technologies. Elles changent la donne en matière d'exploration des inventaires, et créent des accès multiples, par des liens entre les séries du cadre de classement des Archives départementales. Les moteurs de recherche peuvent aussi balayer tous les inventaires « tous azimuts ».<sup>206</sup>

---

204 Françoise Cayre et Sophie Izac-Imbert, *État des fonds d'archives communales*, tome I : *Introduction et annexes*, 159 p., tome II : *Notices communales, lettres A à L*, 365 p., tome III : *Notices communales, lettres M à V*, 408 p., Albi : Conseil général du Tarn, Archives départementales, 2010.

205 État des fonds des archives notariales : <http://archivesnotariales.tarn.fr>. Ce travail, commencé par Jean-Luc Carrassus en 2006, est devenu un vaste travail collectif mis en place et coordonné par Sophie Izac-Imbert jusqu'à fin 2012, puis par Catherine Barthe.

206 Les Archives départementales du Tarn utilisent le moteur de recherche Pléade, mis à disposition des lecteurs en salle du public. Il n'y a pas de moteur de recherche sur leur site internet pour le moment, en 2013.

Archives du Tarn

Retour à l'accueil

**Bienvenue dans l'inventaire des archives notariales du Tarn**

Introduction

Inventaire des archives notariales

Catalogue des notaires

Accès cartographique

Versements notariaux par ordre d'entrée

Bibliographie

Notaires

Les Archives départementales du Tarn mettent à votre disposition une version électronique de l'inventaire des archives notariales (XIIIe-XIXe siècles). Encore imparfait, il sera régulièrement mis à jour au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux.

Si vous recherchez par résidence, nous vous conseillons d'aller directement à l'inventaire, ou d'utiliser l'accès cartographique ; si vous recherchez par nom de notaire, nous vous conseillons de passer par le catalogue des notaires ou par l'index alphabétique des notaires dans l'inventaire.

Nous vous proposons :

**une introduction**

Elle présente l'histoire du notariat méridional, la typologie des documents et la richesse des fonds, le traitement archivistique des fonds notariés.

**un inventaire des archives notariales**

Il regroupe :

- les archives déposées par les notaires aux Archives départementales du Tarn,
- les répertoires des actes déposés par les notaires aux greffes des tribunaux, déposés aux Archives départementales par les tribunaux.

L'inventaire est constitué par résidence et il contient un index géographique ainsi qu'un index des notaires.

L'inventaire est volumineux : le temps de chargement peut être un peu long.

**un accès cartographique**

Cet accès vous permet d'accéder à l'inventaire des archives en cliquant sur la carte du département.

**un catalogue des notaires du Tarn**

Les notaires sont classés par ordre alphabétique. Chaque notaire est décrit par une notice, reliée à la description de ses archives. Le catalogue compte environ 3000 notices, en cours d'élaboration.

**une bibliographie**

De la Liguine au Languedoc

Prothocelle...  
le notaire à l'étude

Inventaire disponible

L'état des fonds des archives notariales sur le site Internet des Archives départementales du Tarn



# VALORISATION

---



# Contextualisation, ambiance, focus sur la personne

---

La série des archives privées est aussi une merveilleuse série pour les expositions et la valorisation<sup>207</sup> des archives d'une manière générale. Elle apporte ses documents de la vie familiale et compose un angle de vue privé et personnel sur les documents de la vie publique. Les documents publics sont produits pour administrer les biens et la vie des personnes au sein d'une portion de territoire plus ou moins large qui va de la commune, la paroisse, le district... au royaume ou à l'État. Ils apportent des informations précieuses mais la personne y est noyée dans la masse de ses semblables. Les archives privées viennent porter un focus serré sur la cellule familiale et les personnes qui la composent, la maison, la gestion et la transmission des biens, le vécu au travers des correspondances ou des notes personnelles, les rapports humains, les apprentissages et parfois l'intime. C'est peut-être d'ailleurs ce qui est le plus difficile à récupérer pour l'archiviste, car si les personnes donnent facilement les comptes et les titres de propriété, elles gardent volontiers les correspondances et les journaux, les notes personnelles, les « écrits du for privé » de leurs ancêtres. C'est peut-être comme un ultime réflexe de protection de la vie privée. Pourtant, ces documents sont très recherchés dans les expositions.

Les documents visuels sont aussi très importants et malheureusement les archives ne sont pas toujours « belles » ou rapidement pénétrables pour un visiteur. Mais les archives privées recèlent aussi des trésors figurés (affiches, plans, photographies, objets, etc.) : ces archives sont précieuses de ce point de vue. L'exemple de ces très modestes marque-pages trouvés dans les registres de notaires est à noter. Ce sont souvent d'anciennes cartes à jouer, entières ou découpées. La pratique était si répandue au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'un jeu complet a pu être reconstitué avec ces récupérations. Au revers de ces cartes peintes et colorées, quelques écrits : « bon pour deux pains », signé « Astruc », des comptes, une date « 1765 ». La vie simple et tranquille. C'est évidemment très modeste et peu instructif mais c'est très utile dans une logique d'exposition, en quête de documents contextuels et/ou figurés.

---

207 Aux Archives départementales du Tarn, depuis 2004, l'équipe « Action culturelle », composée de 3 personnes, et sous la responsabilité de Joël Bercaire, assure la valorisation par la conception et la réalisation graphique en interne des expositions et de leurs catalogues.

Cet exemple volontairement banal montre qu'une pièce très ordinaire peut prendre du relief et donner à voir, planter le décor, donner vie aux archives. C'est aussi dans ce sens que les archives privées participent à toutes les expositions.

Affiches d'expositions, dont celle de *À la conquête de l'espace*, présentant un plan de la forêt de Grésigne du XVII<sup>e</sup> siècle (Arch. dép. Tarn, 1 J 6/52)



Présentation de la charte de 962 et du *Flores sanctorum* (ci-contre) dans *Le patrimoine écrit méridional*



# Des archives privées et des archives publiques, sans distinction de nature

---

Archives privées et archives publiques sont souvent exposées ensemble, pour la richesse de leur contenu et leur « charisme ». Suivent quelques exemples de la programmation culturelle des Archives départementales du Tarn, mettant en lumière des documents conservés dans la série J :

*Mille ans d'archives et des poussières : de l'ombre à la lumière*, 2004.

Cette exposition, organisée pour l'installation des Archives départementales dans leur nouveau bâtiment sur le site de la Verrerie ouvrière albigeoise, a présenté un florilège de leurs archives, et notamment leur plus ancien document, conservé en série J : 3 J 189 / 1, charte de 962.



*Le patrimoine écrit méridional (X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*, 2010.

Cette exposition a présenté des documents provenant de fonds publics et de fonds privés, comme le beau *Flores sanctorum* du XIV<sup>e</sup> siècle, enluminé de scènes religieuses, mais aussi de nombreux autres documents anciens.

*À la conquête de l'espace : cartes et plans d'Ancien Régime*, 2007.

Cette exposition typologique a présenté pour un bon tiers de son corpus, des documents figurés extraits de fonds d'archives privées. En tête d'affiche, le plan

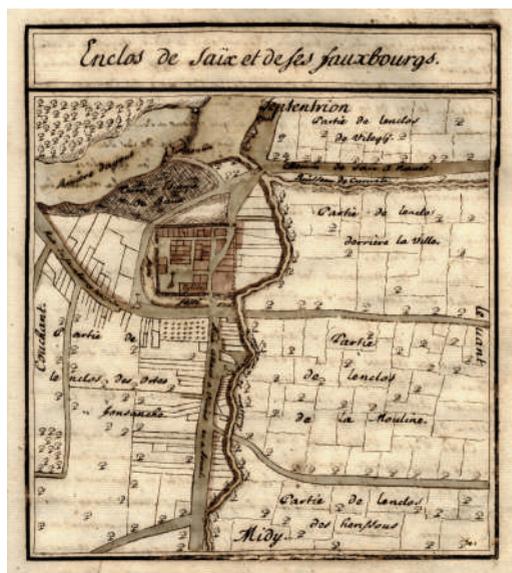
de la forêt royale de Grésigne, XVII<sup>e</sup> siècle, conservé dans un petit fonds d'archives « entrées par voie extraordinaire » et provenant de l'administration du diocèse civil d'Albi<sup>208</sup> : un fleuron des archives figurées, conservé en série J. Une rare carte routière d'époque révolutionnaire,<sup>209</sup> entrée récemment, a manqué cette présentation typologique, mais elle est présentée ici pour illustration ; elle figurera forcément dans le deuxième tome, le recensement des cartes et plans du XIX<sup>e</sup> siècle.

- 1 J 6/52 Carte de la forêt royale de Grésigne, XVII<sup>e</sup> siècle

- 1 J 740/1 Reconnaissances de la seigneurie de Saix pour le chapitre cathédral de Castres (1719-1729) avec 33 plans à l'encre avec lavis coloré.



Cartouche d'une carte routière de la période révolutionnaire (Arch. dép. Tarn, 1 J 1382/5)



Premier des plans de reconnaissances de la seigneurie de Saix (Arch. dép. Tarn, 1 J 740/1)

208 Don M. Guerbigny en 1889 (Arch. dép. Tarn, 1 J 6/1-54). Ce petit fonds contient 54 dossiers de plans et devis anciens (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) de routes et de ponts, provenant en partie des anciennes administrations diocésaines et en partie du service des Ponts et Chaussées du Premier Empire. Le donateur avait lui-même acquis ces archives à l'Hôtel des ventes de Paris. Dans une lettre à l'archiviste du Tarn, il écrit le 25 février 1889 : « J'ai tout lieu de supposer que ces documents doivent manquer dans les archives du département ».

209 Don M. Cavailhès, 2010 (Arch. dép. Tarn, 1 J 1382/5).

*Histoire de famille : la recherche généalogique*, 2006.  
« Dans la chambre dite de Monseigneur, il découvrit une cachette murée au-dessus de l'alcôve où il trouva une très vieille malle de bois et peau (...) ».

L'affiche de cette exposition destinée à venir à la rencontre du public en quête de ses racines familiales tarnaises, met en exergue une malle du XVIII<sup>e</sup> siècle qui renfermait, lors de leur entrée en 1942, les archives du château de Gos, appartenant à la famille de Bène-Barre (29 J 54).



*Curiosités d'archives*, 2011.

Cette exposition hétéroclite, dont l'objectif était de présenter des documents se distinguant par leur qualité esthétique, leur originalité, leur rareté ou leur contenu inattendu, a largement puisé dans la série J<sup>210</sup> : formats hors normes, cartes à jouer ou plantes séchées découvertes dans des registres, documents enluminés, possédant une belle reliure ou un sceau remarquable, dessins d'architectes, divers échantillons textiles... La collection de l'ancien archiviste Émile Jolibois a été particulièrement sollicitée, avec notamment un manuscrit en langue arabe du XVIII<sup>e</sup> siècle (23 J 84), un texte en vers sur l'hygiène et l'alimentation (23 J 89), ou un prospectus énumérant les bienfaits de la graisse humaine (23 J 2).



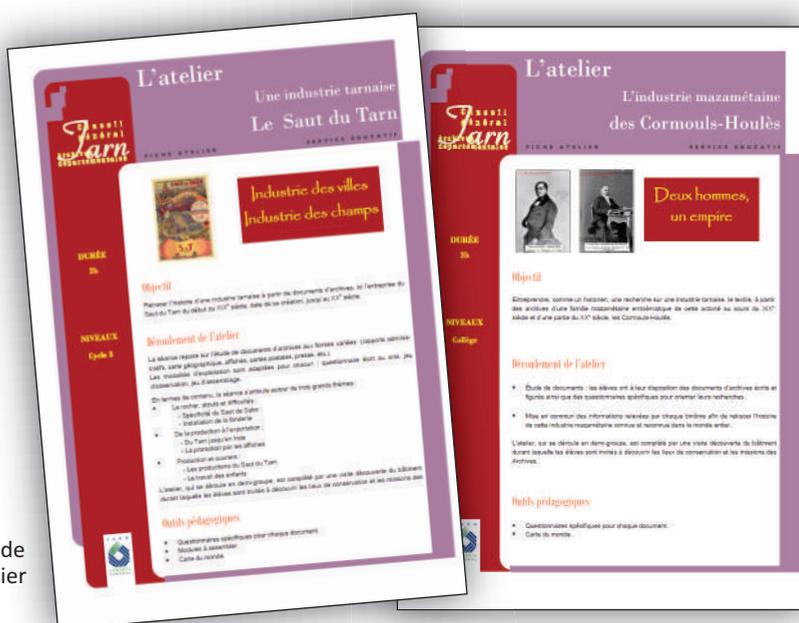
Liève de la seigneurie  
d'Alayrac, 1835, ayant  
fait office d'herbier  
(Arch. dép. Tarn, 160 J 1)

---

210 Plantes séchées : 160 J 1 ; enluminures : 1 J 952/3, 12 J 17, 27 J 13, 30 J 162 ; reliure ancienne : 1 J 952/4 ; documents scellés : 6 J 25, 30 J 135, 43 J 104.

## Le service éducatif

Le service éducatif prend le relais de l'Action culturelle pour offrir aux scolaires, du primaire aux lycéens, une visite et une opportunité de recherche dans les archives, une sensibilisation à la construction historique pour les plus avertis. Des « fiches atelier » ont été réalisées pour offrir des thèmes, un parcours de recherche. Les fonds privés peuvent être valorisés, comme le fonds industriel du Saut du Tarn<sup>211</sup> (*Une industrie tarnaise : Le Saut du Tarn*) ou les fonds textiles (*Une industrie maza-métaine : les Cormouls-Houlès*). Le fonds Lapérouse, cependant encore en instance de classement, a été utilisé pour mettre en perspective le célèbre personnage tarnais, Jean François de Galaup de Lapérouse : *Voyage au temps de Lapérouse : un homme de son siècle*.



Exemples de fiches atelier

La mallette pédagogique « Pour écrire un mot d'histoire » propose l'étude de documents tels que le *Flores sanctorum*, la donation de 962 ou une lettre du duc de Montmorency autorisant un jeu de prix à Albi en 1613 (6 J 13) ; ces études sont reprises sous forme de « fiches documents » sur le site internet des Archives départementales du Tarn.

211 Fonds du Saut du Tarn, Arch. dép. Tarn, 63 J.

# Valorisation des archives privées proprement dites

---

*Une dynastie d'industriels mazamétains : les Cormouls-Houlès, 2009.*

Destinée à valoriser le classement des trois fonds d'archives Cormouls-Houlès,<sup>212</sup> cette exposition, proposée au sein des Archives départementales à Albi puis à Mazamet, a remporté un vif succès, ainsi que le cycle de conférences associées. L'activité du délainage est aujourd'hui éteinte mais la réalisation de cet inventaire d'archives a ravivé la mémoire de l'activité et de ses acteurs, 150 ans d'intense activité industrielle. Elle a touché un public large, le monde des patrons autant que celui des ouvriers, unis dans une démarche de mémoire sociale.

Kakemono  
de l'exposition  
*Une dynastie d'industriels mazamétains :  
les Cormouls-Houlès*



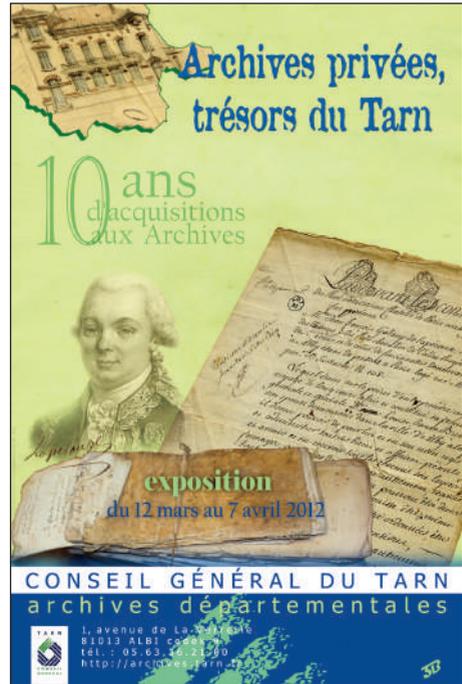
*Archives privées, trésors du Tarn : 10 ans d'acquisition aux Archives départementales du Tarn, 2012.*

Cette exposition, dont aucun catalogue n'a été publié, a été organisée pour valoriser la série des archives privées au moment de l'acquisition onéreuse de deux documents isolés, concernant le célèbre navigateur albigeois, Jean François de Galaup de Lapérouse. Elle a présenté les acquisitions des années 2002-2012, et a voulu

---

212 L'inventaire du fonds Cormouls-Houlès a été réalisé par Tamba Camara (72 J), Christian Chamayou (80 J) et Robert Maffre (104 J), sous la responsabilité de Françoise Hubaut et Sophie Izac-Imbert, en 2010.

montrer la variété des entrées : fonds industriels, fonds d'architectes, fonds d'érudits, d'hommes politiques, fonds d'associations (franc-maçonnerie, Bourse du Travail de Mazamet). Elle a mis l'accent sur les archives ayant trait aux personnages célèbres : Jean François de Galaup de Lapérouse, Rochemont, Taffanel de La Jonquière (marins et contemporains de Lapérouse), Augustin Malroux, l'abbé Nègre, Jean Lautier, et le grand Jean Jaurès. Il est important de montrer que les fonds apportent un éclairage croisé, multiple, sur les personnages. Les marins Lapérouse et Rochemont étaient franc-maçons, les architectes ont construit des usines pour les industriels, et le mariage d'amour de Lapérouse faisait encore rêver les travailleurs mazamétains, 150 ans après sa mort ! <sup>213</sup>



*En ouvrant l'armoire... : les archives privées, 2013.*

Cette exposition, destinée à mettre en lumière les archives privées au moment de la sortie de l'état des fonds de la série J, apporte les explications archivistiques et scientifiques dans le cadre reconstitué d'un « grenier » de maison familiale, très souvent « lieu » de la découverte de trésors d'archives. Un florilège de documents est présenté, tentant de traduire la diversité et l'intérêt de cette riche série d'archives. Les archives publiques souhaitent ainsi rendre hommage aux particuliers donateurs d'archives et peut-être susciter encore de futurs versements.

<sup>213</sup> Gérard Péru, *Le mariage de Lapérouse*, Albi : La Belle-Poule, Impr. coopérative du Sud-Ouest, 1947, 349 p.

Les Archives départementales du Tarn ont donc cherché ces dernières années à valoriser les archives collectées. Les archives privées font (et ont fait) l'objet d'expositions spécifiques, attirant l'attention du public sur ces documents entrés par don, achat ou dépôt, en marge de la réglementation publique. Du côté du classement, il reste largement de quoi faire pour les années à venir car ces fonds sont volumineux et souvent complexes à classer. Il avance cependant, dans la mesure de nos moyens humains. Il faut quand même insister sur le fait que les archivistes restent très vigilants dans la collecte. Ils sont mobilisés pour ces entrées, conscients que ces fonds viennent enrichir les fonds publics, et la mémoire collective. Ils travaillent dans la durée et la conservation longue. L'essentiel consiste à ne pas détruire ces sources privées et surtout à les collecter avant leur destruction. Aux Archives nationales, un projet scientifique pour 2013-2016 est énoncé en ces termes : *L'orientation actuelle des Archives nationales privilégie les fonds liés à l'époque contemporaine (première et seconde guerre mondiale), ceux des familles et des personnes ayant marqué l'histoire, ainsi que les documents isolés permettant de combler les lacunes des sources conservées. (...) Parmi les axes d'évolution possible, un développement de la collecte est envisageable auprès des architectes et des associations (...)*. Les Archives départementales du Tarn suivent la même ligne directrice.

Depuis leur installation dans de nouveaux locaux en 2005, elles ont les moyens d'une collecte plus volontariste et raisonnée, et sont plus à même d'offrir aux particuliers l'assurance d'un bon traitement de leurs archives, de bonnes conditions de conservation dans une perspective d'utilisation collective. L'espoir de trouver encore des fonds illustrant l'histoire du département, celle de l'industrie graulhétquoise, ou celle, puisque c'est d'actualité, de la première guerre mondiale, persiste. Il ne s'agit pas de chercher à tout prix à amasser des documents ou à priver les particuliers de leurs archives, mais bien de les sauver et de permettre à tous de se pencher sur l'histoire du Tarn.

Au moment de conclure cette introduction à l'état des fonds des archives privées, il convient d'affirmer que la série J est une série incontournable, riche et essentielle, à consulter absolument quelle que soit la nature de ses recherches. L'état des fonds est un outil construit pour la recherche et l'exploration des fonds, un outil électronique réalisé en 2012 pour explorer toujours plus vite et plus efficacement les *Mille ans d'archives et des poussières*, une porte ouverte sur les trésors du Tarn.

Archives départementales du Tarn

LOUIS NIGELIER

Introduction

Retour à l'accueil

Vous êtes ici : Archives privées > Introduction



**Parchemin du fonds de la famille de Bayne. Archives départementales du Tarn, 106 J.**

Les Archives départementales du Tarn ont donc cherché ces dernières années à valoriser les archives collectées. Les archives privées font (et ont fait) l'objet d'expositions spécifiques, attirant l'attention du public sur ces documents emboîsés par don, achat ou dépôt, sans pour autant être volontairement classés. Du côté du classement, il reste largement à faire pour les années à venir car ces fonds sont volumineux et souvent complexes à classer. Le classement avance cependant, dans la mesure de nos moyens humains. Il faut consentir que ces fonds ne soient pas classés dans les fonds publics, et la première collecte, dans la mesure de nos moyens humains, il faut les classer. L'essentiel consiste à ne pas déléguer ces sources privées et surtout à les collecter avant leur destruction. Aux Archives départementales, un projet scientifique pour 2013-2016 est énoncé en ces termes : « L'orientation actuelle des Archives nationales privilégie l'histoire, sans que les documents soient permis de combler les lacunes des sources conservées (...) Parmi les axes d'évolution possibles, un développement de la collecte est envisageable auprès des archicteurs et des associations (...) Les Archives départementales du Tarn suivent la même ligne directrice.

Depuis leur installation dans de nouveaux locaux en 2005, les Archives départementales du Tarn ont les moyens d'une collecte plus volontariste et raisonnée, et sont plus à même d'offrir aux particuliers l'assurance d'un bon traitement de leurs archives, de bonnes conditions de conservation dans une perspective d'utilisation collective. L'ajout de trouver encore des fonds illustrant l'histoire du département, celle de l'économie gardoise, ou celle, puisque c'est d'actualité, de la première guerre mondiale, persuade. Il ne s'agit pas de chercher à tout prix à arriver des documents ou à priver les particuliers de leurs archives, mais bien de les sauver et de permettre à tous de se pencher sur l'histoire du Tarn.

Au moment de conclure cette introduction à l'état des fonds des archives privées, il convient d'affirmer que la série J est une série constituée pour la recherche et l'exploration des fonds, un outil électronique réalisé en 2012 pour explorer toujours plus efficacement les mille ans d'archives et des poussières, une porte ouverte sur les trésors du Tarn.

Les Archives privées

La série J aux Archives départementales du Tarn

Archives départementales du Tarn

LOUIS NIGELIER

Introduction

Retour à l'accueil

Vous êtes ici : Archives privées > Introduction > Les Archives privées

**Les Archives privées**



**Archives de la famille Frecouls à Vielmur-sur-Agout.**

Definition et typologie

De la série E à la série J

1944-2013 : la série J

Aspects juridiques et réglementaires (25)



# **ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE**

---



# Ouvrages généraux

---

## Archives privées

Association des Archivistes français, *Archives privées, un patrimoine méconnu : petit guide à l'usage des propriétaires*, Angers : Gal' Art, 2005, 48 p. (Arch. dép. Tarn, BIB AD 1258)

Greslé-Bouignol, Maurice, « Série J – Documents entrés par voie extraordinaire », dans *Guide des Archives du Tarn*, Albi : Conseil général du Tarn, Archives départementales, 1978, p. 233-271.

Hubaut, Françoise, « Présentation de la série J des Archives départementales du Tarn », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 369 à 381 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

*La Gazette des Archives*, n° 201 : *Les archives privées : journée d'études de la section des Archives départementales*, Angers, 7 octobre 2005, Association des Archivistes français, 2006 (Arch. dép. Tarn, PER 2153)

Nougaret, Christine, et Even, Pascal, dir., *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris : Direction des Archives de France / La Documentation française, 2008, 204 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4747)

Patemault, Jacqueline, *Gérez et valorisez vos archives privées musicales : conseils méthodologiques à l'usage des propriétaires*, Versailles : impr. Galaxy, 2011, 44 p.

## Livres de raison

*Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 122, n° 270 : *Plumes singulières, écrits de soi (XVI<sup>e</sup> s.-XVIII<sup>e</sup> s.)*, avril-juin 2010, dossier coordonné par Jean-François Courouau et Sylvie Mouisset (Arch. dép. Tarn, PER 237)

Mouisset, Sylvie, *Papiers de famille : introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, préface par François-Joseph Ruggiu, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008, 352 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4728)

Mouisset, Sylvie, Bardet, Jean-Pierre, Ruggiu, François-Joseph, *Car c'est moy que je peins : écritures de soi, individu et liens sociaux*, Toulouse : Méridiennes, 2010, 284 p.

Nougaret, Christine, « Les archives de France et les écrits du for privé : un lent apprivoisement », dans *Les écrits du for privé : objets matériels, objets édités*, Limoges : PUBLIM, 2007, p. 15-25.

## Tarn

*Albia christiana : revue historique des anciens diocèses d'Albi, Castres et Lavaur*, publication mensuelle entre 1983 et 1914. (Arch. dép. Tarn, 7 US 144) [Intéressante revue centrée sur l'histoire religieuse : paroisses, diocèse, établissements religieux, monographies, chapellenies, confréries, archéologie et aussi « glanures historiques », comme la présentation de documents fondateurs du pouvoir seigneurial]

*Annuaire statistique et historique du département du Tarn*, Albi, an XI à 1932. (Arch. dép. Tarn, 3 PER US) [Des notices biographiques ont été publiées par Massol bibliothécaire (à partir de l'an XI) et Émile Jolibois, archiviste (1882-1910)]

Greslé-Bouignol, Maurice, dir., *Les Tarnais : dictionnaire biographique*, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 1996, 416 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3240)

Index thématique et chronologique, p. 380-402.

Liste des présidents de l'assemblée départementale (1791-1991), p. 355.

Liste des préfets du Tarn (an VIII à 1993), p. 356.

Liste des parlementaires du Tarn, (1791-1993), p. 357-358.

Liste des maires des principales villes du Tarn (Albi, Carmaux, Castres, Gaillac, Graulhet, Lavaur, Mazamet) depuis 1790, p. 359-361.

Liste des évêques et archevêques d'Albi (vers 407-1676 et 1678-1989), des évêques de Castres (1317-1801), des évêques de Lavaur (1317-1801), p. 362-363.

Le Pottier, Jean, dir., *Communes du Tarn : dictionnaire de géographie administrative, paroisses, étymologie, blasons, bibliographie*, Albi : Archives & Patrimoine, 1990, LXIII-630 p., tables (Arch. dép. Tarn, 7 US 148)

Portal, Charles, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du département du Tarn, du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Albi, 1925, XIX-332 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 344)

Millet, Laurent, Belser, Christophe, sous la dir. de Mergnac, Marie-Odile, *Les noms de famille du Tarn*, Paris : Éditions Archives et Culture, 2006, 280 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3658)

*Revue du Tarn*, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 1875-1913, 1935-1946 avec tables. (Arch. dép. Tarn, 6 PER US) [Les volumes 1935-1940 (n° 1-21) ont été numérisés par la BnF, et mis en ligne sur le site Gallica, consulté mai 2013.

URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34393783g/date.r=revue+du+tarn.langFR>]

# Érudits, scientifiques, hommes politiques

---

Direction des Archives de France, *Les archives personnelles des scientifiques : classement et conservation*, Paris : Archives nationales, 1995. (Arch. dép. Tarn, BIB 8 AD 949)

*Les archives des hommes politiques contemporains*, actes du colloque international « Action, mémoire et histoire. Archives des hommes politiques contemporains », organisé par l'Association des Archivistes français à Paris les 20 et 21 octobre 2006, Paris : AAF/ Éditions Gallimard, 2007, 374 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4622)

# Familles

---

## Histoire générale

Ariès, Philippe, et Duby, Georges, *Histoire de la vie privée*, tomes 2, 3, 4, 5, Paris : Éditions du Seuil, 1985-1987 (Arch. dép. Tarn, BIB A 1661/2-5)

Ariès, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris : Plon, 1960, IV-504 p., coll. « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », rééd. Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1975.

Armengaud, André, *La famille et l'enfant en France et en Angleterre du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : aspects démographiques*, Paris : Société d'édition d'Enseignement supérieur, 1975, 196 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 1114)

Flandrin, Jean-Louis, *Familles : parentés, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris : Éditions du Seuil, 1995, 332 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 3753)

Gildas, Bernard, *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, 3<sup>e</sup> éd., Paris : Archives nationales, 1981 (Arch. dép. Tarn, UAN 25)

Laroque, Pierre, dir., *Les institutions sociales de la France*, tome II : *Politique familiale, protection maternelle et infantile*, Paris : La Documentation française, 1955, 444 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 749)

Tournier, Gaston, *Souvenirs de famille*, 2 tomes, Genève : Raymond et Cie, 1901, 388 p. (Bibl. mun. Castres BIB C 3671 à 3673) [Toutes les familles protestantes sont représentées, notices biographiques et planches généalogiques]

Valmary, Pierre, *Familles paysannes au XVIII<sup>e</sup> siècle en Bas-Quercy : étude démographique*, Paris : Institut national d'Études démographiques, 1965, coll. « Travaux et Documents », cahier n° 45, 192 p. (Arch. dép. Tarn, BIB BF 42)

Véniel, Florent, *La vie quotidienne de la femme médiévale*, Bayeux : Heimdal, 2007, 80 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4751)

## Familles du Tarn

Azémar, Raymond d', *Graulhet, familles et généalogies : histoire locale d'après les archives municipales, notariales et départementales*, Albi : Atelier graphique Saint-Jean, 1991, 328 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3250)

Carrade, Francis, « Heurs et malheurs de la maison de Boyer au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn*, 1994, p. 235-256. (Arch. dép. Tarn, 5 PER US 81)

Cabayé, Olivier, *Albi au XVI<sup>e</sup> siècle : gens de bien et autres « apparens »*, préface de Nicole Lemaître, Albi : Presses du Centre universitaire Champollion, 2008, 902 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3743)

[À noter : 26 notices biographiques des chanoines et dignitaires de la cathédrale d'Albi au XVI<sup>e</sup> siècle, réalisées d'après les registres de notaires, p. 784 à 841 (Alary Georges à Yssaly Pierre). Familles, marchands, nobles et faux nobles, gens d'Église, juristes, représentants du pouvoir royal et du seigneur comme les officiers de justice et les financiers, religieux, tous sont recensés dans cet ouvrage très riche et complet sur la société albigeoise du XVI<sup>e</sup> siècle. Des généalogies simplifiées viennent compléter les écrits. Citons les familles Reynès, de Nupces, Aussaguel, Fontvielle, etc.]

Cabayé, Olivier, et Gras, Guillaume, *Cinq regards d'Albigeois sur leur ville, à travers leurs écrits du for privé, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, préface de Sylvie Mouysset, Albi : Presses du Centre universitaire Champollion, 2012, 328 p. (Arch. dép. Tarn, 7 US 220)

[À noter : Olivier Cabayé a étudié les livres de raison suivants : livre de François Vaureilhan (Arch. dép. Tarn, 1 Mi 43) ; Jean et Pierre Cathala (Arch. dép. Tarn, fonds 33 J) ; Antoine Gardès (Arch. dép. Tarn, 32 J 117) ; Jean Lafon (Arch. dép. Tarn, 1 J 219/1)]

Douais, C., *Mémoires ou rapports inédits sur l'état du clergé, de la noblesse, de la justice et du peuple dans les diocèses de Narbonne, de Montpellier et de Castres, en 1573*, Toulouse : Privat, 1891, 48 p.

Dumons, Géraud, *Les réfugiés du Pays castrais : notices biographiques et généalogiques, revues et publiées par Gaston Tournier, Mazamet, 1924, XXIII-VIII-365 p.* (Arch. dép. Tarn, BIB C 211)

Greslé-Bouignol, Maurice, dir., *Les Tarnais : dictionnaire biographique*, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 1996, 416 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3240)

Jolibois, Émile, « Matériaux pour une biographie des hommes célèbres du département du Tarn », dans *Annuaire administratif, statistique, historique et commercial du département du Tarn*, années 1882 à 1914, pagination en chiffres romains (Arch. dép. Tarn, 3 PER US)

*Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Âge à 1914*, Groupe de recherche n° 2649 du CNRS (Centre national de la Recherche Scientifique) et Direction des Archives de France, mis en ligne en 2006, consulté mai 2013. URL : <http://www.ecritsduforprive.fr> [À noter : les Archives départementales du Tarn ont alimenté la « base de repérage » pour le Tarn, avec 118 écrits recensés]

Peter, Mathieu, *Les orphelinats du Tarn sous la Troisième République*, d'après sa thèse d'Histoire du Droit et des Institutions, Albi : Presses du Centre universitaire Champollion, 2012, 374 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3968)

Rives, Danielle, *Le crépuscule d'une communauté religieuse au miroir de son livre de raison : la Visitation d'Albi de 1783 à 1791*, publié sur le site internet consulté en juillet 2013,

URL : [http://www.miriamgrossi.cfh.prof.ufsc.br/pdf/rives\\_lecrepuscule.pdf](http://www.miriamgrossi.cfh.prof.ufsc.br/pdf/rives_lecrepuscule.pdf), 21 p. [À noter : le livre de raison étudié : Arch. dép. Tarn, H 834]

Vidal, Auguste, et Santi, Louis de, *Deux livres de raison (1517-1550)*, Paris : Picard, 1896, 2 tomes, 301 et 387 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 137) [À noter : le manuscrit de cet ouvrage est conservé dans le don Auguste Vidal, Arch. dép. Tarn, 12 J 3]

# Seigneurie et féodalité

---

Barbieri, Roberto, dir., *Atlas historique du Moyen Âge occidental*, projet de Inos Biffi, Costante Marabelli, Claudio Stercal, traduit de l'italien par Aude Cirier, Rodez : Éd. du Rouergue, 2007 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4753)

Bloch, Marc, *La société féodale*, Paris : Albin Michel, 1978, 702 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 1112)

Bourin, Monique, et Martínez Sopena, Pascual, dir., *Pour une anthropologie du prélèvement seigneurial dans les campagnes médiévales (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) : réalités et représentations paysannes*, actes du colloque de Medina, 31 mai – 3 juin 2000, Université Paris I – Panthéon – Sorbonne, Paris : Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale » n° 68, 2004, 700 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4205)

Brunel, Ghislain, Guyotjeannin, Olivier, et Moriceau, Jean-Marc, dir., *Terriers et plans terriers du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, actes du colloque de Paris, 23-25 septembre 1998, Paris : École des Chartes / Association d'Histoire des Sociétés rurales, coll. « Bibliothèque d'Histoire rurale » n° 5, 2002, 464 p.

Calmette, Joseph, *Le monde féodal*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Clio », Introduction aux études historiques, tome IV, 1937, 490 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 30)

Caron, Pierre, *Les droits féodaux*, Instructions, recueil de textes et de notes, Paris : Imprimerie nationale, 1924, 230 p. (Arch. dép. Tarn, BIB AF 208)

Cassagnes-Brouquet, Sophie, *Le monde des métiers au Moyen Âge : artisans et marchands*, Rennes : Éd. Ouest-France, coll. « Poche histoire », 2010, 156 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 5151)

Cayla, Paul, *Dictionnaire des institutions, des coutumes, et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648*, Montpellier : impr. Paul Dhéhan, 1964, 724 p. (Arch. dép. Tarn, BIB 6 US 1)

Charnay, Annie, « Les juridictions royales inférieures et les justices seigneuriales », dans *La Gazette des Archives*, n° 158-159, 2000, p. 224-234 (Arch. dép. Tarn, PER 246) ; tiré à part (Arch. dép. Tarn, BIB A 2381/5)

Doucet, Roger, *Les institutions de la France au XVI<sup>e</sup> siècle*, tome II : Paris : A. et J. Picard, 1948 (Arch. dép. Tarn, BIB A 828/2) [Ont tout particulièrement été utilisés les chapitres sur « La seigneurie » (chap. III), « Les services publics » (chap IV) et celui sur « Les institutions ecclésiastiques » (chap. V)]

Feller, Laurent, *Paysans et seigneurs au Moyen Âge : VIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris : Armand Colin, 2007, 302 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4656)

Fossier, Robert, *Le travail au Moyen Âge*, Paris : Hachette Littérature, 2000, 316 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4759)

Fossier, Robert, *Ces gens du Moyen Âge*, Paris : Fayard, 2007, 408 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4746)

Fourquin, Guy, *Seigneurie et féodalité au Moyen Âge*, Paris : Presses universitaires de France, 1970, 244 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 2428)

Funck-Brentano, Franck, *Féodalité et chevalerie*, Paris : Les Éditions de Paris, 1946, 236 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 45)

Ganshof, François-Louis, *Qu'est-ce que la féodalité ?*, Saint-Amand-Montrond : Taillandier, 1982, 296 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 1099)

*Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc, et de l'Espagne au premier âge féodal*, actes de colloques internationaux du Centre national de la Recherche scientifique des 28-31 mars 1968 à Toulouse, Paris : Éditions du CNRS, 1968, 282 p. (Arch. dép. Tarn, BIB B 295)

Moriceau, Jean-Marc, dir., *La terre et les paysans aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, France et Grande-Bretagne : guide d'histoire agraire*, Rennes : Association d'Histoire des Sociétés rurales, coll. « Bibliothèque d'Histoire rurale » n° 3, 1999, 320 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 3387)

Ramière de Fortanier, Jean, *Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais (1553-1789) : étude juridique et historique*, thèse de doctorat en droit, Toulouse : Librairie Marqueste, 1932, 416 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 2280)

## **Armoriaux et dictionnaires généalogiques concernant la noblesse**

Aubert de La Chenaye-Desbois, François-Alexandre, et Badier, *Dictionnaire de la noblesse contenant des généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France, l'explication de leurs armes [...]*, Paris : Schlesinger frères, rééd. 1863, 19 volumes (Arch. dép. Tarn, BIB ALPHA 49/1-19)

Barrau, Hippolyte de, *Documents historiques et généalogiques sur les familles et hommes remarquables du Rouergue, dans les temps anciens et modernes*, 4 tomes, Rodez : impr. N. Raterly, 1853-1860 (Arch. dép. Tarn, BIB BE 43/1-4)

Bonald, vicomte de, *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue*, Rodez : Carrère et Toulouse : A. et N. Brun, 1902, 450 p. (Arch. dép. Tarn, BIB BE 13) [Quelques familles connues dans le Tarn : Combettes avec les branches Labourelie et du Luc (p. 105), Brunet de Castelpers de Panat (p. 86), Solages (p. 324), de Saunhac (p. 285-315), Roquefeuil (p. 254), etc.]

*Bottin mondain : tout Paris, toute la France, annuaire des châteaux, annuaire Ehret*, Paris : Société du bottin mondain, 2000, 2020 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 3484)

Hozier, Louis-Pierre d', *Armorial général de France, Paris, 1738–1768*, réimpr. chez Firmin-Didot. Numérisé et consultable en ligne sur le site Gallica, bibliothèque numérique de la BnF, consulté mai 2013.

URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36135z>

Laplace, M<sup>e</sup> A., *Dictionnaire des fiefs, et autres droits seigneuriaux utiles et honorifiques [...]*, Paris : Knapen, 1757, 728 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 5469)

Portal, Charles, *Armorial du Tarn*, dactylogramme, s.d., 243 p. (Arch. dép. Tarn, BIB MS 17)

Roque, Louis de La, *Armorial de la noblesse de Languedoc : généralité de Toulouse*, Toulouse, 1863, réimpr. Marseille : Lafitte Reprints, 1995, 335 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 3711)

# Les entreprises et leurs archives, monde du travail

---

## Ouvrages généraux

### Archives d'entreprises

Association des archivistes français, *Les archives dans l'entreprise : guide des durées de conservation*, Paris : Association des Archivistes français, 1997, 138 p. (Arch. dép. Tarn, BIB 8 AD 1067)

Bibliothèque nationale de France, département des Livres imprimés, *Archives d'entreprises du XIX<sup>e</sup> siècle : industrie mécanique, industrie textile*, Paris : BnF, coll. « Études Guides et Inventaires » n° 13, 1989, 198 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 2227)

Boettcher, H., *Protection des marques de fabrique : modèles, dessins, raisons sociales*, Paris : Office des marques de fabrique, 1923, 152 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 5356)

Cohou, Michel, dir., et Conseil général du Tarn, *Atlas du Tarn : espace, culture, société*, Albi : Conseil général du Tarn / Cartographie et décisions, 1999, 40 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3451/9)

Darteville, Raymond, Hildesheimer, Françoise, *Les archives : aux sources de l'histoire des entreprises*, Paris : Les Éditions de l'Épargne, 1995, 144 p. (Arch. dép. Tarn, 8 AD 916)

Emptoz, Gérard, et Marchal, Valérie, *Aux sources de la propriété industrielle : guide des archives de l'INPI*, Paris : Institut de la propriété industrielle, 2002, 246 p. (Arch. dép. Tarn, BIB 4 AD 1478)

Gille, Bertrand, « Les archives d'entreprises », dans l'introduction à *l'État sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales*, tome I, Paris, 1957, p. 7-40 (Arch. dép. Tarn, BIB 8 AD 40)

Gille, Bertrand, « Les archives dites "économiques" (archives d'entreprises et d'établissements bancaires, industriels et commerciaux) », dans Association des Archivistes français, *Manuel d'archivistique : théorie et pratique des archives publiques en France*, Paris : Archives nationales, 1970, p. 417-430.

Gille, Bertrand, « Les archives privées et économiques, rapport au 3<sup>e</sup> congrès international des archives », dans *La Gazette des Archives*, n° 20, juillet 1956, p. 24-43 (Arch. dép. Tarn, PER 246)

Guérin-Brot, Isabelle, *Les archives d'entreprises : conseils pratiques d'organisation*, Paris : Archives nationales, 2<sup>e</sup> éd., 1989, 98 p. (Arch. dép. Tarn, BIB 8 AD 700)

Hamon, Maurice, « Archives d'entreprises, histoire industrielle et histoire sociale : évolution et perspective », dans *Bulletin du comité des archives d'entreprises du Conseil international des Archives*, n° 10, 1987, p. 5-10.

Jobert, Philippe, *Les entreprises aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1991, 294 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 2380)

Joly, Hervé, dir., *Les archives des entreprises sous l'Occupation : conservation, accessibilité et apport*, actes du II<sup>e</sup> colloque organisé à Roubaix les 4 et 5 mars 2004 par le groupe de recherche du CNRS en association avec le Centre des archives du monde du travail (CAMT) et l'Institut fédératif de recherche sur les Économies et les Sociétés industrielles (IFRESI-CNRS), Lille : IFRESI, 2005, 320 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4375)

*La Gazette des Archives*, n° 213 : *Les archives, patrimoine et richesse de l'entreprise*, actes du colloque organisé les 5 et 6 juin 2008, Association des Archivistes français, 2009 (Arch. dép. Tarn, PER 2153)

*Les archives du monde du travail*, actes du XXXIII<sup>e</sup> congrès des archivistes français, Roubaix, 5-7 octobre 1993, Direction des archives de France, Paris : Archives nationales, 1995, 196 p. (Arch. dép. Tarn, 8 AD 920)

*Les archives du monde du travail : outil de gestion et patrimoine culturel*, actes de la journée d'information du 16 mars 1988 à Saint-Avold, Direction des archives de la Moselle / Centre de culture scientifique, technique et industriel du Bassin houillier de Lorraine / Direction des services d'Archives de la Moselle, Metz : Archives départementales de la Moselle, 1989, 112 p. (Arch. dép. Tarn, BIB 8 AD 695)

Manigand-Chaplain, Catherine, *Les sources du patrimoine industriel*, Inventaire général des monuments et des recherches artistiques de la France, Paris : Éditions du Patrimoine / CILAC, coll. « Documents et méthodes », n° 4, 1999, 96 p.

Nougaret, Roger, dir., *Guide des services d'archives des entreprises et organismes du monde du travail*, Paris : CNRS Éditions, 1998, 274 p. (Arch. dép. Tarn, BIB 8 AD 1073)

Smith, Georges-David, et Steadman, Laurence E., « L'histoire de votre entreprise, un capital », dans *Harvard - L'Expansion*, n° 24, printemps 1982, p. 83-93.

## **Histoire industrielle**

Cabié, Edmond, « Documents sur le roi et la milice. Des merciers en Languedoc », dans *Revue du Tarn*, 1886-1887, p. 233-234 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 6)

Caucanas, Sylvie, et Cazals, Rémy, dir., *Du moulin à l'usine : implantations industrielles du X<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Colloque de Carcassonne organisé par l'association Les Audois, Toulouse : Privat / Les Audois, 2005, 216 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4251)

Gouron, André, *La réglementation des métiers en Languedoc au Moyen Âge*, Genève : Librairie E. Droz, Paris : Librairie Minard, 1958, 440 p. (Arch. dép. Tarn, BIB B 211)

Louat, André, et Servat, Jean-Marc, *Histoire de l'industrie française jusqu'en 1945 : une industrialisation sans révolution*, Rosny : Bréal, 1995, 304 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4144)

## Tarn

Briand, Louis, *Les industries tarnaises par la carte postale*, Castres, 1988, 72 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3171/2)

Cazals, Rémy, *L'industrie mazamétaine au XVIII<sup>e</sup> siècle : rapport de recherche*, dactylogramme, 1978, 86 p. (Arch. dép. Tarn, BIB MS 289)

Cazals, Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900*, Paris : Maspéro, Toulouse : Privat, 1983, 298 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 2802)

*Chambre de commerce de Mazamet : revue commerciale et industrielle de Mazamet*, périodique, 1892-1964 (Arch. dép. Tarn, PER 634)

Claverie, Élisabeth, « Le travail des enfants dans les industries du Tarn au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 151-164 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Combes, Anacharsis, *Statistiques de l'arrondissement de Castres*, Castres : Vidal aîné, 1834, 187 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 175) [Voir Industrie manufacturière, p. 60 à 92]

Corduriès, Sylvie, *L'industrie à Albi au XIX<sup>e</sup> siècle, 1800-1896*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Rémy Cazals, Toulouse : l'auteur, 1996, 154 p. (Arch. dép. Tarn, BIB MS 492)

Garcia, François, *Le viaduc du Viaur : révolution ferroviaire et socio-économique*, Toulouse, Rodez, Albi : CRDP Midi-Pyrénées / CDDP de l'Aveyron / CDDP du Tarn, 1996, 192 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3395)

*Guide-Annuaire du commerce et de l'industrie de Mazamet*, Mazamet, 1898, 124 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 388)

Izac-Imbert, Sophie, « L'apport des archives pour la connaissance de l'histoire industrielle, quelques exemples tarnais. Quelle stratégie pour la collecte des archives industrielles ? », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 359 à 368 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Jolibois, Émile, « Albi au Moyen Âge : essai sur l'histoire économique de cette ville », dans *Annuaire administratif, statistique, historique et commercial du département du Tarn*, 1871, n.p. (Arch. dép. Tarn, 3 PER US)

Manavit, Henry, « Les vocations industrielles de Graulhet, de l'origine à nos jours », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 23-31 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Rosignol, Elie-A., *Assemblées du diocèse de Lavaur*, Paris : Dumoulin J.B., 1881, 104 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 91) [À noter : Agriculture, industrie et commerce sont traités p. 35 et suivantes. Cet ouvrage a été numérisé par la BnF, mis en ligne le 12 avril 2010. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57889274>]

Séréville, Bernard de, Maurel, Michel, et Fillonneau, Emmanuel, « La vivante industrie de l'arrondissement de Castres », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 5-22 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

*Statistique de la France : industrie*, Ministère de l'Agriculture et du Commerce, Paris : Imprimerie royale, 1847-1852, 406 p. [Les statistiques industrielles du Tarn sont publiées p. 690-696, pour les arrondissements d'Albi, Castres, Gaillac et Lavaur. Cet ouvrage a été numérisé par la BnF, mis en ligne le 15 octobre 2007. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k85797z>]

*Statistique de la France : industrie, résultats généraux de l'enquête effectuée dans les années 1861-1865*, Nancy : Berger-Levrault & Cie, 1873, reprod. Paris : Hachette, 1971. [Les statistiques industrielles du Tarn sont publiées p. 690-696, pour les arrondissements d'Albi, Castres, Gaillac et Lavaur. Cet ouvrage a été numérisé par la BnF, mis en ligne le 15 octobre 2007. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k84290x>]

Vidal, Auguste, *Les conditions du travail, du commerce et de l'industrie à Albi au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris : Impr. nationale, 1900, 16 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 168/17)

Ville d'Albi, *Exposition régionale des produits de l'industrie, du 28 avril au 31 mai 1866 : exposition artistique et archéologique [...]*, Albi : M. Capailliou, 1866, 2 livrets reliés ensemble : 93 p. et 112 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 158)

## Ouvrages par spécialités industrielles

Sont présentés essentiellement ici, les ouvrages sur les industries du Tarn.

Balssa, Aimé, *Imprimeurs et libraires castrais : les métiers du livre à Castres du Moyen Âge à nos jours*, Castres : Société culturelle du pays castrais, 2010, 208 p. (Arch. dép. Tarn, C 3887)

Chabbert, Rémi, *Petite histoire de la maison E. Hérail, fondée en 1874 à Lacaune*, Nages : Centre de recherches du patrimoine de Rieumontagné, 2006, 142 p.

Fabre, Pierre, *Spécialités pharmaceutiques et dermo-cosmétiques Pierre Fabre*, Lavour : impr. S.I.A., 1985, 36 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3218/8)

Monnié, A., « Les industries de la région Albi-Carmaux autres que la houille », extrait de *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1930, p. 22-232. (Arch. dép. Tarn, BIB C 2990)

## MOULINS

Chabbert, André, *Les moulins de Brassac : archéologie industrielle*, Albi : l'auteur, 1995. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3364/5)

Clerc, Stéphane, « Les moulins de Brassac », dans *Revue du Tarn*, automne 1996, n° 163, p. 483-494. (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 83)

Delmas, Jean, « Les scies hydrauliques d'Anglès (Tarn) », dans *Actes du 26<sup>e</sup> congrès d'études régionales*, Castres, 5-7 juin 1970, 1971, p. 455-476

La Vernhe, Antoine de, « Les moulins hydrauliques ruraux. L'exemple de la rivière d'Assou dans le Tarn », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 245-266 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Rodier, André, « Bladiers et pasteliers, les moulins de Graulhet », dans *Revue du Tarn*, hiver 1991, n° 144, p. 757-761 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 79)

Rodier, André, *Le moulin de La Bressolle : histoires du moulin de la Bressolle écrites par quelques notaires très condensées*, Albi : l'auteur, 2002 (Arch. dép. Tarn, BIB MS 675)

Vidal, Auguste, « Les moulins d'Albi, XIII<sup>e</sup> s.-XIV<sup>e</sup> s. », dans *Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn*, 1923, n° 9-10, p. 236-239 (Arch. dép. Tarn, 5 PER US 1)

## MINES

Un travail spécifique devant être réalisé pour les archives de cette industrie, nous mentionnons seulement une sélection :

Association Pays de Jaurès (Tarn), *Ils ont tué Jaurès ! : spectacle événement du 1<sup>er</sup> au 7 août, Blaye-les-Mines, Carmaux*, Albi : Association Pays de Jaurès, 1994, 18 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3337/1)

Gau, Marcel, Gorgues, Gérard, Miszczak, Angélique (...), *Une aventure humaine et technique dans le Tarn : les mines d'Albi-Cagnac (1886-1979)*, Albi : Foyer rural de Cagnac-Saint Sernin / CRDP Midi-Pyrénées, 2002, 188 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3522)

Gorgues, Gérard, *Une histoire des mines de Carmaux*, Labastide-Gabausse : l'auteur, 1992, 206 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3281)

Gorgues, Gérard, « Charles Pérès : quarante-huit ans aux mines de Carmaux », dans *Revue du Tarn*, n° 197, printemps 2005, p. 63-67 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 92)

Kowalik, Jean-François, Malphettes, Aimé, Guiollard, Pierre-Christian, *Mineurs de fonds au XX<sup>e</sup> siècle dans les houillères du bassin de Carmaux-Albi (Tarn)*, Jouac : P.-C. Guiollard, 2005, 128 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3650)

Musée de la mine de la Découverte, *L'histoire des mines de Carmaux – 250<sup>e</sup> anniversaire : une dynastie du charbon*, Carmaux : Syndicat intercommunal de la Découverte, 2002, non paginé (Arch. dép. Tarn, BIB C 3534)

Nespoulous, Robert, *Les Polonais aux mines de Carmaux, Cagnac, Albi*, Albi : Institut tarnais d'Histoire sociale, 1997, 22 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3362/41)

*Revue du Tarn*, n° 197 : *Carmaux, les mines, Jaurès*, printemps 2005 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 92)

Trempé, Rolande, *Les mineurs de Carmaux : 1848-1914*, Paris : Éditions ouvrières, 1971, 2 volumes, 1013 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 2351/1-2)

Trempé, Rolande, Boscus, Alain, *Jaurès et les syndicats du Tarn*, Castres : Institut tarnais d'Histoire sociale du Tarn, 1994, 168 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3355)

Trempé, Rolande, « Aux mines de Carmaux et Cagnac : documents choisis, transcrits et commentés », dans *Revue du Tarn*, printemps 2005, n° 197, p. 1-32 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 92)

Trouche, Patrick, *Sept siècles d'exploitation du charbon dans le pays carmausin : Blaye, Carmaux, Saint-Benoît*, Blaye-les-Mines : Association Histoire des mines du Carmausin, 1980, 244 p. (Arch. dép. Tarn, BIB CC 56)

Trouche, Patrick, « Espaces et pouvoirs dans le bassin houiller Carmaux, Cagnac et Albi », dans *Revue du Tarn*, 2005, n° 197, p. 33-61 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 92)

Vareilles, Jean, *Carmaux : des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, Andouque : Vent Terral, 1992, 274 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3282)

## DÉLAINAGE

Archives départementales du Tarn, *Archives professionnelles et personnelles de la famille Cormouls-Houlès : répertoire méthodique des sous-séries 72 J, 80 J et 104 J*, établi par Tamba Camara (72 J), Christian Chamayou (80 J), Robert Maffre (104 J), Sophie Izac-Imbert (encodage) sous la responsabilité de Françoise Hubaut et Sophie Izac-Imbert, Albi : Conseil général du Tarn, Archives départementales, 2009 (Arch. dép. Tarn, BIB C 3854) [Cet ouvrage possède une bibliographie complète sur l'industrie du délainage]

Cazals, Rémy, « Le système mazamétain », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 33-41. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Cazenave, Jean, *Les laines lavées à dos...*, Mazamet : Chambre de commerce et d'industrie, s.d. [1961], 32 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 1475/14)

Blondel, Éric, réal., *Mémoires de délaineur*, Mazamet : Club Rotary, 2008, DVD vidéo monoface simple couche (43 mn), 4/3 couleur (PAL)

## CUIR

Matignon, Christine, *La filière cuir à Graulhet : la mégisserie*, Albi : l'auteur, 1994, 140 p. (Arch. dép. Tarn, BIB MS 423)

Cathalau, Albert et Suzanne, *Graulhet : son Dadou, ses mégisseries*, Graulhet/Lavaur : Studio Bimouat, 2009, 292 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3859)

Manavit, Henry, *Graulhet : le Pays graulhétien, un patrimoine, une ville, une âme*, Graulhet/Lavaur : Studio Bimouat, 2010, 196 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3902)

Manavit, Henry, Rouyre, Gabriel, Azéma, Jean, *Ouvriers et patrons mégisseries, 1880-1920*, Graulhet : Arc-en-Ciel, 1999, 40 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3423/27)

Portal, Charles, « Statuts de la confrérie des cordonniers à Cordes en 1574 », dans *Revue du Tarn*, 1890-1891, p. 257-258 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 8)

Ravary, Georges, *Histoire et techniques des métiers du cuir et de la peau*, Graulhet : Éd. De Roucatel, 1981, 200 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 2673)

*Graulhet et son histoire : histoire de la mégisserie, de la maroquinerie, industries, commerce, etc.*, Graulhet : Syndicat d'initiative, 1984, 46 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3155/1)

## VERRE

Il existe une importante bibliographie sur le verre dans le Tarn, mais elle n'est pas du ressort de l'État des fonds. Nous présentons ici une sélection.

Blaquière, Yves, « Verreries et verriers de la Montagne noire – du Moyen Âge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 267-273 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Bonhôte, Jérôme, Van Riesen, Wulf, « La longue tradition verrière du Tarn jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *De la verrerie forestière à la verrerie industrielle du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1920*, actes de la 11<sup>e</sup> rencontre de l'Association française pour l'Archéologie du Verre, à Albi les 7-9 novembre 1996, Aix-en-Provence, 1998, p. 181-193, tiré à part (Arch. dép. Tarn, BIB C 3423/16)

Brives, Marie-France, et Loubet, Roger, *La verrerie ouvrière d'Albi*, Paris : Scandéditions, 1993, 190 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3327)

Cagnieul-Montfort, J.-R., « Venise et l'histoire ancienne du verre à Castelnaud-de-Montmiral et pays de Grésigne », dans *Revue du Tarn*, n° 150, été 1993, p. 279-284 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 80)

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Tarn, Caliste, Lisa, Jouve, Ondine, coord., *Le verre : du Moyen Âge à nos jours*, Albi : Un Autre Reg'Art, coll. « Guides du patrimoine du Tarn », 2007, 36 p.

Delpech, Marcel, et Farenc, G., « Notes sur les verres de la Grésigne », dans *Revue du Tarn*, mars 1970, n° 57, p. 51-62 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 57)

Gaidan, Claude-Annie, *Les gentilshommes verriers en Languedoc et en France*, Nîmes : Lucie éd., 2009, 118 p.

Hérail, Simone, « Origines de la verrerie ouvrière d'Albi », dans *Revue du Tarn*, mars 1974 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 61)

Izard, Jean-Pierre, « Histoire du verre à Carmaux : des rives du Bélus à celles du Cérou », dans *Revue du Tarn*, été 2010, n° 218, p. 195-231 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 97)

Saint-Quirin, [colonel Arthur de Cazenove], *Les verriers du Languedoc, 1290-1790*, Montpellier : Impr. Delord-Boehm et Martial, 1904, 360 p. (Arch. dép. Tarn, B 97).  
[La verrerie de Carmaux p. 191 et 260, les verreries de la Montagne noire p. 201 et suivantes, les verreries de Grésigne p. 248 et suivantes]

Volatron, Jean-Pierre, *La naissance d'un isolateur télégraphique en verre : la machine à fabriquer les isolateurs de la Verrerie Ouvrière d'Albi*, s.l. : l'auteur, 2004, 26 p. (Arch. dép. Tarn, BIB MS 694)

Wallach Scott, Joan, *Les verriers de Carmaux : la naissance d'un syndicalisme*, traduit de l'anglais par Thérèse Arminjon, Paris : Flammarion, 1982, 184 p.

## MÉTALLURGIE, FONDERIE, CHAUDRONNERIE

Bitton, Frédéric, *Les gîtes ferreux, la sidérurgie et la métallurgie de l'acier dans le bassin moyen du Tarn : historique de la société des Hauts fourneaux, forges et aciéries du Saut-du-Tarn*, Albi : Impr. nouvelle, 1928, 32 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 400/36)

Calmettes, Ingrid, Chapuis, Marcel, *Martineurs et chaudronniers : l'industrie du cuivre à Durfort, Tarn, Labastide-Rouairoux* : Écomusée de la Montagne noire et de la vallée du Thoré, 1983, 80 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 2739/19)

Cavaillès, Raymond, *Du Pont de la Mouline aux Aciéries du Saut du Tarn et La restructuration de la sidérurgie en France, 1965 à 2005 : 40 années d'industrie dans la métallurgie du Tarn*, Nages : Centre de recherche du patrimoine de Rieumontagné, 2009, 66 p.

Mandement, Véronique, *De l'archéologie industrielle à la culture, le Saut du Tarn*, mémoire de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Toulouse : l'auteur, 1993, 628 p. (Arch. dép. Tarn, BIB MS 567/1-2)

Schabaver, François-Ignace, Société anonyme des Ateliers de construction et fonderie de Castres, *Catalogue de modèles de turbines et de pompes*, Mazamet : imprimerie Julien Gau, s.d., 20 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 2191/1) [catalogue de fabrication]

#### BRIQUETERIE, POTERIE, CHAUX

Artigaut, René, *Pour une histoire de la faïencerie de l'Albinque à Castres*, Castres : Société culturelle du Pays Castrais, 1991, coll. « Cahiers de la Société culturelle du Pays castrais », n° 11, 46 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3197/4)

Carrade, Francis, « L'industrie de la chaux hydraulique à Albi. Deux chauxfourniers albigeois : Thermes et Lebrun », dans *Bulletin de la Société des Sciences Arts et Belles-Lettres du Tarn*, n° LXI, 2007, p. 79-97 (Arch. dép. Tarn, 5 PER US 94)

Carrade, Francis, « Les usines à chaux et ciments de Ranteil près d'Albi », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 343-356 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Houdet, Martine et Michel, « Les potiers du Bout-du-Pont d'Albi : 1850-1950 », dans *Bulletin de la Société des Sciences Arts et Belles-Lettres du Tarn*, n° LXI, 2007, p. 151-205 (Arch. dép. Tarn, 5 PER US 94)

Lecuir, Marie-France, « Briqueteries du Tarn au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération

historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 307-330 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Tournier, Reine, « Les fours à chaux et la chaux dans les plateaux de l'ouest carmausain », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 331-342 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

## TEXTILE ET CHAPELLERIE

### Ouvrages généraux

*Annuaire France textile*, Lyon : Publi-Éditions, 1965.

Bondois, Paul-Marie, « État de l'industrie textile en France, d'après enquête du contrôleur général Desmarets (début du XVIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tome 104, 1943, p. 137-218 (Arch. dép. Tarn, PER 263/45)

Cazals, Rémy, Vaquer, Jean, Delvit, Philippe, *L'industrie de la laine en Languedoc depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours*, Montpellier : APALR Les Audois, 1995, 80 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3363)

Hardouin-Fugier, Élisabeth, Berthod, Bernard, Chavent-Fusaro, Martine, *Les étoffes : dictionnaire historique*, Paris : Les Éditions de l'Amateur, 1994, 420 p. (Arch. dép. Tarn, BIB ALPHA 560)

Minovez, Jean-Michel, « Midi-Pyrénées, première région lainière de France dans le cardé et le textile d'habillement (1945-2000) », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 57-71 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Olivier, Jean-Marc, « Chapeaux, casquettes et bérets : quand les industries dispersées du Sud coiffaient le monde », dans *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 117, n° 251, juillet-septembre 2005, p. 407-426 (Arch. dép. Tarn, PER 237)

## Tarn

Aribaud, Christine, dir., *Textiles sacrés du Tarn : XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, Musée du textile de Labastide-Rouairoux, 1<sup>er</sup> juillet-31 octobre 2003, Albi : Conservation des Antiquités et Objets d'art du Tarn, Paris : Somogy, 2003, 118 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3650)

Armand, M., Bloch, Jacques, *L'industrie lainière dans la région mazamétaine*, Mazamet : impr. Carayol, 1912, 192 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 378)

Bancal, Georges, *Établissement Georges Bancal, lices de Rhonel, Albi : quincaillerie et droguerie en gros fournitures industrielles, etc.*, Catalogue n° 8 : *La modernisation de ses installations et de ses magasins*, Albi : [s.n.], s.d., 581 p. (AD 81 BIB CC 181)

Besombes, Albert, « La Viscose en Albigeois », dans *Revue du Tarn*, automne 1984, n° 115, p. 399-435 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 71)

Bonnet, Ch., *Notice concernant l'industrie de la chapellerie à Albi (Tarn)*, Albi : impr. G.M. Nouguiès, 1878, 14 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 407/22)

Boudou-Ourliac, Sabine, « Frédéric Bourguet, un industriel en pays textile à Labastide-Rouairoux », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 207 à 217 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Boudou-Ourliac, Sabine, *Les mots du textile : petit bréviaire pour textiliens*, [Conservation départementale du Tarn], Albi : Un Autre Reg'Art, 2009, coll. « Les mots des musées du Tarn », 60 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3844)

Bouyssou, Pierre, « Marguerite Jammes, trente ans de la vie d'une femme créateur et chef d'une entreprise textile à Castres (1914-1944) », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 195 à 206 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Bonhôte, Jérôme, « Armand Puech : un industriel devenu inventeur (1846-1917) », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006,

Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 165-181 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Bonhôte, Jérôme, *Le site métallurgique du Saut-du-Tarn à Saint-Juéry, Tarn*, Direction générale des Affaires culturelles de Midi-Pyrénées, Service de l'Inventaire général, Toulouse : Association pour la Promotion du Patrimoine en Midi-Pyrénées, 1996, coll. « Itinéraires du Patrimoine » n° 107, 16 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3367/21)

Cazals, Rémy, « Évolution comparée de deux centres textiles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : Mazamet et Carcassonne », dans *Revue du Tarn*, hiver 1989, n° 136, p. 671-682 (Arch. dép. Tarn, 6 PER US 76)

Cazals Rémy, *Cinq siècles de travail de la laine : Mazamet, 1500-2000*, Portet-sur-Garonne : Éd. Midi-Pyréenne, 2010, 238 p. et 1 DVD (Arch. dép. Tarn, BIB C 3880)

Dimou, Michel, « Le district de Castres-Mazamet : dynamique longue et disparités spatiales », dans *Revue de géographie de Lyon*, vol. 70, n° 1, 1995, p. 19-26

Établissements Schabaver à Castres, *Matériel pour industrie textile*, Paris : Imp. Draeger, s.d., 24 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 2181/4) [catalogue de fabrication. Sont proposées des machines pour la filature, le tissage, la teinture et les apprêts. À noter : Ignace Schabaver (1834-1911), ingénieur de l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne, promotion 1850]

Établissements Schabaver à Castres, *Pompes centrifuges*, Paris : Imp. Draeger, s.d., 24 p. (Arch. dép. Tarn BIB, C 2181/5) [catalogue de fabrication]

Le Guehennec, Alain, « Les métiers de la filière du textile ont-ils encore un avenir dans le Tarn ? », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 219-226 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Mercier, Jaqueline, *L'industrie et les sens du textile : quand les dessous de la mode s'expriment...*, exposition à l'Écomusée de la Montagne noire et de la vallée du Thoré de Labastide-Rouairoux, Labastide-Rouairoux : Écomusée de la Montagne noire et de la vallée du Thoré, 1998, 60 p.

Moulin-Fossey, Geneviève, « La broderie mécanique cordaise », dans *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, 57<sup>e</sup> congrès régional de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, Sorèze, 23, 24 et 25 juin 2006, Toulouse : Fédération

historique de Midi-Pyrénées, Albi : Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 301-303 (Arch. dép. Tarn, BIB A 4604)

Portal, Charles, *Documents sur le commerce des draps à Lavaur au XVI<sup>e</sup> siècle*, Albi : Imprimerie Nouguiès, 1915, 12 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 220)

Reybaud, Louis, *La laine : nouvelle série des études sur le régime des manufactures*, Paris : Lévy, 1867, 400 p., reprod. Paris : Hachette, 1971. [L'industrie mazamétaine est évoquée p. 105 et suivantes. Cet ouvrage est en ligne sur Gallica, bibliothèque numérique de la BnF, depuis le 15 octobre 2007. URL : <http://gallica.bnf.fr>]

# Associations et syndicats

---

Brichet, Robert, *Associations et syndicats, régimes juridique, fiscal et social*, Paris : Litec, 1992, 714 p.

Bardout, Jean-Claude, *L'histoire étonnante de la loi de 1901*, Paris : Éditions Juris Service, 2000, 286 p.

Hildesheimer, Françoise, Joly, Bertrand, *État sommaire des archives d'associations conservées aux Archives nationales. Série AS, Fonds cotés 1 à 75 AS*, Paris : Archives nationales, 1990, 120 p.

*La Gazette des Archives*, n° 221 : *Les archives des syndicats et mouvements sociaux*, Association des Archivistes français, 2011, 190 p. (Arch. dép. Tarn, PER 2153)

Le Goff, Armelle, dir., *Les archives des associations : approche descriptive et conseils pratiques*, Paris : Direction des Archives de France / La Documentation française, 2001, 244 p. (Arch. dép. Tarn, BIB 8 AD 1166)

# Archives d'architectes

---

*Archives d'architectes et d'architecture*, actes de la journée d'études régionale de l'Association des Archivistes français à Saint-Étienne le 22 mai 1995, Lyon : Archives départementales du Rhône, 1996, 80 p.

Bauchal, Ch., *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris : Daly et fils, 1887, 842 p. (Arch. dép. Tarn, BIB ALPHA 43)

*Colonnes : bulletin de liaison du réseau des archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle*, publié par l'Institut français d'Architecture, Paris (Arch. dép. Tarn, PER 2176)

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn, *50 ans d'architecture dans le Tarn, 1950-2000 : guide*, Albi : C.A.U.E. du Tarn, 1999, 88 p. (Arch. dép. Tarn, BIB C 3456)

Delaire, Edmond, Roux, François, et Penanrun, David de, *Les architectes élèves de l'École des Beaux-Arts, 1793-1907*, 2<sup>e</sup> édition, Paris : Librairie de la Construction moderne, 1907, XII-484 p.

Gaubert, Sonia, Cohu, Rosine, *Archives d'architectes : état des fonds, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Direction des Archives de France / IFA / La Documentation française, Liège : Pierre Mardaga Éditeur, 1996, 320 p. (Arch. dép. Tarn, BIB 4 AD 852)

Hildesheimer, Françoise, *Le traitement des archives des architectes : étude de cas, la France*, étude RAMP, Paris : UNESCO, 1986, 86 p. (Arch. dép. Tarn, BIB 4 AD 505/5)

*La Gazette des Archives*, n° 190-191 : *Les archives des architectes*, Association des Archivistes français, numéro spécial, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trimestres 2000. [en particulier l'article de David Peyceré, « La vie du projet : composition type d'un dossier d'archives d'architectes »] (Arch. dép. Tarn, PER 246)

Le Pottier, Jean, « Architecture et urbanisme : une mémoire à sauvegarder », dans *Plan libre : le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées*, Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, n° 78, février 2010

*Manuel de traitement des archives d'architecture, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Conseil international des archives, Paris : ICA/P-AR, 2000, 144 p.

Peyceré, David, et Wierre, Florence, dir., *Architecture et archives numériques : l'architecture à l'ère numérique, un enjeu de mémoire*, Paris : Éditions Infolio, 2008, 576 p. (Arch. dép. Tarn, BIB A 4918)

[Cet ouvrage réunit l'ensemble des interventions et des débats du colloque Architecture et archives numériques natives, organisé par la Cité de l'Architecture et du patrimoine et de l'INHA, dans le cadre du programme GAUDI soutenu par l'Union européenne (Culture 2000) et qui s'est déroulé du 8 au 10 novembre 2007]

*Tableau d'archivage pour les archives d'architecture*, Commission pour les archives d'architecture, d'urbanisme et du paysage de Midi-Pyrénées, février 2011.

[Ce tableau, construit par les Archives départementales de la Haute-Garonne, Sophie Armand sous la direction de Jean Le Pottier, a été validé par la Commission pour les archives d'architecture réunissant architectes et archivistes de Midi-Pyrénées. On le trouvera en ligne sur le site des Archives départementales de la Haute-Garonne et sur le site de la Maison de l'Architecture, et prochainement sur le site des Archives départementales du Tarn.

URL : [http://www.archives.cg31.fr/pdf/quefairepublic/Tableau\\_de\\_gestion.pdf](http://www.archives.cg31.fr/pdf/quefairepublic/Tableau_de_gestion.pdf)  
et <http://www.maisonarchitecture-mp.org/site/telechargements/>

## Sites dédié à l'architecture

Site édité par la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication, Paris, France. Il est riche de très nombreux inventaires électroniques. URL : <http://archiwebture.citechailot.fr/>

Site de la Maison de l'architecture de Midi-Pyrénées.

URL : [www.maisonarchitecture-mp.org](http://www.maisonarchitecture-mp.org)

Site l'Architecture moderne et contemporaine en Midi-Pyrénées, non commercial, édité par des architectes bénévoles, consulté mai 2013.

URL : <http://archi-mp.over-blog.fr/>

Site du C.A.U.E. du Tarn (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), association investie d'une mission de service public par le Conseil général du Tarn, <http://www.caue-mp.fr/81-tarn>



# SOURCES COMPLÉMENTAIRES

---

Compte tenu de la grande diversité des archives privées, ne sont ici proposées que des orientations générales. Les sources complémentaires précises sont liées aux instruments de recherche eux-mêmes. Seuls ont donc été abordés les thèmes principaux que sont la famille et la noblesse, puis le monde du travail.



# Famille et noblesse

---

Pour la généalogie et l'histoire des individus, le chercheur pourra consulter sur le site des Archives du Tarn, la rubrique « L'histoire des personnes » (URL : [http:// archives.tarn.fr/index.php?id=861](http://archives.tarn.fr/index.php?id=861)) ainsi que les archives numérisées des registres paroissiaux et de l'état civil (1 E, 2 E, 4 E, et les tables décennales 5 E). De plus, des guides spécifiques existent déjà ; on citera plus particulièrement :

- *Petit guide du généalogiste débutant dans le Tarn*, réalisé par les Archives départementales du Tarn, 2006.
- *Petit guide du généalogiste débutant mais averti, dans le Tarn*, réalisé par les Archives départementales du Tarn, 2006.

De même, il sera utile de consulter le portail officiel de la généalogie en France, géré par le Service interministériel des Archives de France (SIAF) en collaboration avec la Fédération française de généalogie. URL : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/chercher/genealogie>.

Pour rappel ici, hors de la rubrique « Bibliographie », l'existence de guides spécifiques :

- Bernard, Gildas, *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, 3<sup>e</sup> éd., Paris : Archives nationales, 1981 (Arch. dép. Tarn, UAN 25).
- *Les étrangers en France : guide des sources d'archives publiques et privées, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1999-2005, 4 vol. (Arch. dép. Tarn, 8 AD 1087 /1-3 et 4 AD 1348). On consultera le tome III notamment, pour le Tarn (Arch. dép. Tarn, 8 AD 1087 / 3).
- Dubost, Jean-François, *Les étrangers en France (XVI<sup>e</sup> siècle-1789) : guide des recherches aux Archives nationales*, Paris, 1993 (Arch. dép. Tarn, UAN 35).
- Bernard, Gildas, *Les familles juives en France (XVI<sup>e</sup> siècle-1815) : guide des recherches biographiques et généalogiques*, avec le concours d'autres auteurs et des services départementaux et communaux, 1990 (Arch. dép. Tarn, UAN 34).

- Bernard, Gildas, *Les familles protestantes en France (XVI<sup>e</sup> siècle-1792) : guide des recherches biographiques et généalogiques*, Paris, 1987 (Arch. dép. Tarn, UAN 32).

Les Archives nationales ont aussi réalisé des « fiches spécialisées » pour guider les lecteurs dans leurs recherches. Très complètes, elles proposent une bibliographie, une méthodologie ainsi que les sources à consulter, y compris en Archives départementales. Voir URL : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/archives-fiches-recherche.html> (consulté juin 2013).

## **Archives départementales du Tarn** (présentation par « série ») <sup>1</sup>

### **LES ARCHIVES ANCIENNES, avant 1790**

#### **Série E – Familles, féodalité, avant 1790**

Cette série, créée dans la tourmente révolutionnaire, est lacunaire pour la noblesse, tous les titres de noblesse devant être brûlés selon les recommandations du ministère de l'Intérieur. Le contenu de cette série, ancêtre de la série J, est développé dans l'introduction de l'état des fonds. On trouvera ici les archives de la féodalité avec la vicomté d'Ambialet (1388-1777), la vicomté de Lautrec (1242-1790) et des titres de famille (1224-1790).

#### **Série B – Justice : cours et juridictions avant 1790**

Cette série n'est malheureusement pas très bien représentée dans le département du Tarn, pour la période antérieure aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ; elle est loin de correspondre, par son contenu, à l'importance des anciennes juridictions.

On y trouvera notamment un enregistrement devant les tribunaux des édits, les déclarations du roi et autres actes royaux comme les « donations entre vifs » avant la création de l'administration du contrôle des actes.<sup>2</sup>

---

1 Les séries anciennes (A, B, C, D, E) sont indexées ; les volumes de cet index sont consultables uniquement dans la salle de lecture des Archives départementales du Tarn.

2 C'est ce qu'on nomme « l'insinuation judiciaire », de manière partielle, de 1731 à 1788 (B 333 à 390) alors que cette formalité existe depuis 1539 (ordonnance de Villers-Cotterêts).

Bien entendu, c'est dans la série B que l'on cherchera toutes les affaires judiciaires, même si souvent la sentence n'a pas été conservée. Un certain nombre d'affaires a d'ailleurs fait l'objet d'un appel auprès du Parlement de Toulouse (voir série B des Archives départementales de la Haute-Garonne).

### **Séries G et H – Clergé séculier et clergé régulier**

Dans ces séries sont conservées les archives des paroisses, des évêchés, et surtout des communautés religieuses, archives privées sous l'Ancien Régime. Peuvent y être présentes des archives de la gestion des biens, et parfois les droits féodaux et seigneuriaux détenus par ces institutions.

## **LES ARCHIVES D'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE**

### **Série L – Archives d'époque révolutionnaire**

Cette série balaye toute la période révolutionnaire et témoigne des bouleversements dans la société française. En la consultant, il est possible d'y percevoir les conséquences de la nouvelle donne institutionnelle sur les biens et les personnes, les changements dans l'économie, etc. Y sont également conservées les confiscations des biens et d'édifices de la noblesse et du clergé, les destructions d'archives, de châteaux, les poursuites contre les personnes, etc.

### **Série Q – Vente des biens nationaux et séquestre des biens, époque révolutionnaire**

Cette série concerne principalement les familles « émigrées ou condamnées », c'est-à-dire essentiellement la noblesse. On peut y trouver les ventes de meubles ou d'immeubles, voire des dossiers d'émigrés, nourris de correspondances et de divers inventaires de biens (Q 479 à 560). L'inventaire de la série Q est pourvu d'un index (matières, personnes et lieux) qui permet de repérer les familles dans l'instrument de recherche.

À signaler : un « État des nobles ou se disant tels » dans les communes du district d'Albi (Q 450), une liste générale des émigrés de toute la République (Q 453 à 457), une liste des individus condamnés par jugement ou mis hors la loi par décret et dont les biens ont été confisqués au profit de la République (Q 458).

## ARCHIVES TOUTES PÉRIODES

### **Notaires, sous-séries 3 E et 6 E**

Les minutes et registres de notaires sont une source importante pour l'histoire des familles surtout dans le sud de la France, « pays de droit écrit », et notamment dans le Tarn depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. Ils permettent de remonter dans le temps, avant même les premiers registres paroissiaux de la fin XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui constitue un avantage supplémentaire. Grâce à eux, on peut ainsi suivre la vie de ces familles (contrats de mariage, testaments) et la gestion de leurs biens (achats, ventes, donations, échanges, baux...), les expéditions n'ayant pas toujours été conservées. Des archives privées, familiales ou de la noblesse sont restées dans la série. L'état des fonds électronique les fait apparaître progressivement (Voir : <http://archivesnotaires.tarn.fr/>).

### **Le contrôle des actes : sous-série 2 C (avant 1789) puis sous-série 3 Q (après 1789)**

Créé par Louis XIV en 1693 et poursuivi au-delà de la Révolution, le contrôle des actes se nourrit des actes notariés déclarés. Ses bureaux (d'abord multipliés par le biais des offices, pour aboutir au XIX<sup>e</sup> siècle à un ressort équivalant à un ou plusieurs cantons) recensent les actes notariés. Ils établissent de nombreuses tables très utiles, notamment en 3 Q : tables des contrats de mariage, tables des successions, tables des vendeurs, tables des acquéreurs, tables des testaments, tables des successions acquittées, tables des successions et absences (ces dernières numérisées et mises en ligne sur le site internet des Archives départementales du Tarn, URL : <http://archives.tarn.fr,rubrique> « Documents en ligne »).

### **Archives privées, petits fonds et pièces isolées, sous-série 1 J (50 ml)**

Cette partie de la série J n'est pas traitée en détail dans l'état des fonds de la série J. Cependant plusieurs volumes d'inventaires non indexés (1 J 2 à 1200 et suivantes) sont en cours de reprise et d'encodage, et doivent être encore consultés en salle de lecture, pour compléter l'état des fonds de la série J. On y trouvera une extrême variété de documents isolés et de petits fonds d'archives privées (ou publiques) entrés aux archives par voie extraordinaire : archives familiales et seigneuriales, associatives ou d'entreprises, mais aussi archives anciennes, modernes et contemporaines comme figurées, imprimées, etc. Seule la taille des fonds est différente. Il y a aujourd'hui plus de 1400 petits fonds d'archives dans la sous-série 1 J.

## **Microfilms, série Mi**

Cette série est constituée de copies d'archives dont on ne connaît pas toujours la provenance, mais souvent de fonds privés.

Archives privées :

- Registre de reconnaissances de la seigneurie du Vintrou en faveur de Guillaume de Saix (1613-1614), 1 Mi 125.
- Famille Toulouse-Lautrec, notes de l'abbé J.B. Bouissier, 1 Mi 143.
- Collection d'actes relatifs aux seigneurs, à la ville et au pays de Lautrec, 1 Mi 105-110.
- Tableau généalogique de la famille de Tonnac, 1 Mi 97.
- Arbre généalogique de la famille d'Hautpoul, 1 Mi 111.
- Château de Montlédier, 1615-An IV, 1 Mi 96.
- Histoire de familles tarnaises d'après inventaire Chassin du Guerny : Lordat, Villeneuve, Villeneuve d'Arifat, Caylus., 1 Mi 142.
- Livre de raison d'Antoine Demurs, premier consul de Gaillac, commencé en 1710, 1 Mi 140.
- Livre de raison de la famille de Guérin du Cayla (1534-1793), 1 Mi 42.
- Archives Solages (mines de Carmaux), 1 Mi 55

## **ARCHIVES MODERNES ET CONTEMPORAINES (début XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui)**

### **Assistance et prévoyance sociale, série X puis W après 1940**

Complément aux archives des sociétés de secours mutuels conservées en série J, on trouvera en série X les archives de l'aide sociale produites par l'administration. D'abord contrôlées par les préfetures, les sociétés de secours mutuel et les caisses d'épargne deviennent après-guerre une compétence publique. Dans ces séries sont classés les dossiers d'aliénés, d'enfants assistés, de familles indigentes, etc. Y figurent également les registres des adhérents, les tableaux des membres des sociétés de secours mutuels (classées par communes), les admissions ou contrôles des malades dans les hôpitaux, les états nominatifs des indigents, les admissions des enfants orphelins dans les asiles ou ouvroirs, etc. Les dossiers individuels de malades, au cœur de la vie privée, sont protégés par une non-communicabilité de 120 ans à compter de la date de naissance, mais les dossiers du XIX<sup>e</sup> sont désormais accessibles.

## Administration générale, série M puis W après 1940

Pour l'histoire des personnes, on consultera dans ces séries les listes électorales, les listes nominatives de population, les distinctions honorifiques, des notices individuelles concernant les nomades, forains, ambulants, les dossiers d'étrangers, les réfugiés, les expulsions, extraditions, les états nominatifs pour la délivrance de passeports, des états nominatifs de personnes vaccinées, etc., ou pour résumer, une surveillance des populations et un contrôle administratif.

## Quelques thèmes (tous lieux de conservation)

### Étrangers

Le *Guide des sources sur les étrangers dans le Tarn*, par Raphaëlle Alary (sous la responsabilité de Catherine Barthe et Sophie Izac-Imbert, Archives départementales du Tarn, 2010), présente de nombreux renseignements. Cet inventaire est mis en ligne sur le site des Archives départementales du Tarn (Clefs pour la recherche/Histoire des personnes/Recherches pour un étranger ayant séjourné dans le Tarn) ou directement : [http://archives.tarn.fr/fileadmin/templates/archives/img\\_arch81/export\\_html/FRAD081\\_Etrangers.htm](http://archives.tarn.fr/fileadmin/templates/archives/img_arch81/export_html/FRAD081_Etrangers.htm).

Toutefois cet inventaire transversal ne couvre que les périodes moderne et contemporaine. Pour la période d'Ancien Régime, on se tournera vers les archives communales anciennes ou encore les inventaires des Archives nationales.<sup>3</sup>

- Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, fichier index général « Douët d'Arq » établi au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur fiches manuscrites (noms de personnes, lieux et matières) pour la série M,<sup>4</sup> toujours utile pour le chercheur.

---

3 Sous l'Ancien Régime, il fallait être né sur le sol français pour être Français. Pour admettre un étranger, le roi devait, par lettre patente, établir une « lettre de naturalité ».

4 Série M / Papiers divers, titres généalogiques ou nobiliaires (site de Paris). À noter : ce fichier est commun avec les séries J, K et L.

- Pour les XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, l'inventaire index de Jean de La Trollère, Guillemette de Bouffremont et F. de La Houssaye : lettres de naturalité et légitimations (1674-1787), avec table alphabétique des personnes [inv. 1088].<sup>5</sup>
- Voir aussi le paragraphe ci-après : Noblesse / Cour des aides et finances de Languedoc.

À partir de 1789, les demandes de naturalisation concernent toute la France et sont conservées, qu'elles aient abouti ou non, dans la série judiciaire des Archives nationales, en série BB. On les retrouvera aussi dans les fonds des Archives départementales du Tarn (7 M2, 4 U 6 et W après 1940) et en Archives communales déposées EDT (2 I), ou encore en commune, suivant le cas.

Les décrets de naturalisation paraissent intégralement dans les publications officielles dont les collections sont conservées aux Archives départementales du Tarn, ainsi que les tables :

- *Bulletin de lois* (1824-1835).  
1 K 121-142 (1824-1835). Chaque volume contient une table alphabétique à la fin.
- *Bulletin des lois, partie supplémentaire* (1836-1931).  
1 K 188-212 (1836-1848) ; 1 K 223-232 (1849-1852) ; 1 K 269-304 (1853-1870) ; 1 K 384-482 (1871-1908) ; 1 K 528-579 (1909-1931). Chaque volume contient une table alphabétique à la fin. Il existe des tables décennales depuis 1854 : 1 K 10 (1854-1903) ; 1 K 22 (1909-1918).
- *Journal officiel* depuis 1924, avec mention du numéro de dossier depuis 1948.  
Tables annuelles : 1 PER US 16-85 (1924-2010) ; volumes du J.O. : 2 K 614-811 (janv. 1924 à sept. 1940) et Per 2039 1-238 (oct. 1940 à déc. 2012).

On consultera avec profit, sur le site des Archives nationales, une fiche très complète pour la recherche sur les « Dossiers de naturalisation », depuis 1789 jusqu'à aujourd'hui avec méthodologie et tableau synthétique des outils de recherches suivant les périodes (inventaires papier, bases de données QUIDAM et NATNUM consultables à Pierrefitte-sur-Seine notamment).

URL : <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/display.action?uuid=cb55f7f0-03d1-430c-86e8-3418c003c30e&version=1&preview=false&typeSearch=&searchString> (consultée 30 octobre 2013).

---

5 Index commun aux lettres de naturalité et de légitimation conservées aux Archives nationales dans la sous-série O (O 218 à O 238), V (V 542), ainsi que dans la série M.

## Dénombrements et listes nominatives de population

Pour l’Ancien Régime, les documents apparentés à des dénombrements partiels ont, pour la plupart, un but fiscal, et sont donc conservés en série C des Archives départementales. Les listes les plus complètes sont fournies par la capitation.

Rôles de la capitation des communautés du diocèse :

- Diocèse d’Albi : C 531 à 533 (1695-1789)
- Diocèse de Castres : C 1098-1099 (1695)
- Diocèse de Lavaur : C 1208-1211 (1695-1696)

Durant la Révolution, il n’y a pas encore, malgré la volonté de l’administration, de vrai recensement. On notera les dénombrements de la population et des votants de l’an II, II et IV, par exemple dans les cantons de Graulhet et Montirat (L 353), ou pour Castelnau-de-Lévis ou d’autres communes, en série EDT.

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les dénombrements de population peuvent figurer dans les archives des communes (sous-série 1 F), en EDT aux Archives départementales du Tarn, ou en commune. À partir de 1926, on consultera le fonds de la Préfecture, 6 M 3 jusqu’en 1940 et 772 W pour la suite. Ces listes nominatives de population, de 1926 à 1975, ont été numérisées et mises en ligne ; selon les directives de la CNIL, elle sont accessibles uniquement en salle des documents numérisés des Archives départementales du Tarn.

## Noblesse

Basville, intendant de Languedoc, écrit en 1736 : « *Avant l’établissement de la Chambre des comptes en Languedoc, les titres étaient conservés dans les anciennes sénéchaussées (...) Le roi trouva fort à propos en 1690, de faire mettre tous les titres au dépôt de la Chambre des comptes de Montpellier, où on les conserve actuellement avec soin. (...) Les hommages et dénombrements de tous les fiefs de dignités se rendent à la Chambre de Montpellier. Hommages et dénombrements de simples fiefs se rendent à Toulouse ou à Montpellier* ». <sup>6</sup>

---

6 Basville, M. de, *Mémoires pour servir à l’Histoire de Languedoc, par feu M. de Basville, intendant de cette province*, Amsterdam, 1736, p. 212. Cet ouvrage est mis en ligne sur le site Réseau des bibliothèques de l’Université de Toulouse. URL : <http://tolosana.univ-toulouse.fr/notice/070181152>, consulté 2013.

## Archives de la Cour des comptes de Languedoc, à Montpellier

(lieu de conservation : Archives départementales de l'Hérault)

C'est dans la série B que sont conservées les archives de la Cour des aides et finances de Montpellier. La Cour des comptes et la Cour des aides, d'abord séparées, sont unies pour constituer la Cour des comptes, aides et finances du Languedoc. Cour de justice souveraine, elle jugeait sans appel les privilèges fiscaux, notamment la validité des titres de noblesse, comme aussi les finances ordinaires du Domaine du roi.

On consultera pour la recherche :

Oudot de Dainville, Maurice, et Neirinck, Danièle, *Inventaire de la série B, Cour des Comptes aides et finances de Languedoc*, tome VII, Montpellier, 1976, avec index alphabétique. Cet inventaire est en ligne sur le site des Archives départementales de l'Hérault. URL : <http://archives-pierresvives.herault.fr>, consulté mai 2013.

On trouvera les lettres de naturalités et de légitimation déjà évoquées, et surtout les actes concernant la noblesse, les fiefs, les dénombremments de population, les nouveaux acquêts, les lods et ventes, fois, hommages, aveux et dénombremments, bans et arrière-bans. Tous ces actes sont énumérés et mêlés (cotes 1B 22805 à 23885). De nombreuses destructions des titres de noblesse ayant eu lieu à la Révolution,<sup>7</sup> il est utile de consulter les jugements de M. de Bezon, intendant de la province de Languedoc sous Louis XIV, et président de la commission souveraine chargée de la première vérification de noblesse, publiés par le marquis d'Aubais au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il convient de rappeler ici que sous l'Ancien Régime, le Tarn ressortissait de cinq sénéchaussées (Toulouse, Castres, Carcassonne, Lauragais et Béziers) et des deux généralités de Toulouse et de Montpellier.

---

7 « Malheureusement, après la suppression de la Cour des comptes, en 1791, les documents de celle de Montpellier disparurent, soit brûlés avec « tous les signes royaux de féodaux » soit vendus au poids, en août 1793. » D'après Geneviève Douillard et Daniel Rigaud, *Répertoire numérique de la sous-série 2 B, Sénéchaussée et cour présidiale de Toulouse et d'Albigeois*, 2011, p. 6. De même Louis de La Roque précise lui aussi dans l'introduction de l'*Armorial de la noblesse de Languedoc*, que les minutes des jugements de la noblesse par M. de Bezon, Intendant de la Province, déposées aux États de Languedoc à Montpellier, ont disparu dans ces autodafés révolutionnaires destinés à éclairer les temples de la déesse Raison.

## **Archives du Parlement de Toulouse**

(conservées aux Archives départementales de la Haute-Garonne à Toulouse)

Les actes, enregistrés par les cours des comptes, l'étaient aussi par les Parlements. *Série B, Parlement de Toulouse, tome V : Enregistrement des actes du pouvoir royal (2<sup>e</sup> partie) (1568-1790)*, Toulouse, 1965, 440 p. Table des matières du tome V, par Thérèse Gérard et Eliane Vialard, Toulouse, 1968, 166 p.

## **Archives de l'Intendance de Languedoc**

Les intendants de Languedoc avaient sous leur responsabilité les généralités de Toulouse et de Montpellier, sauf dans les années 1660 pendant lesquelles il y eut deux intendants.

*Archives conservées aux Archives départementales de la Haute-Garonne à Toulouse*  
On y trouvera les jugements de maintenue de noblesse rendus par M. de Lamoignon de Basville, intendant de Languedoc (1698-1718, cotes C 500-502) et les jugements d'usurpation de noblesse (1698-1716, C 503-514) dans la généralité de Toulouse.

*Archives conservées aux Archives départementales de l'Hérault à Montpellier*  
Il conviendra d'explorer la série C pour trouver les mêmes jugements dans la généralité de Montpellier. Un inventaire de 1787<sup>8</sup> « des titres et papiers contenus dans les archives de l'Intendance de Languedoc à Montpellier » mentionne des jugements, mais ils ont pu être détruits à la période révolutionnaire.

## **Bibliothèque nationale de France (BNF)**

### *Le Cabinet des Titres*

« *Le Cabinet des titres est composé de 6800 volumes de pièces manuscrites. Il s'agit en quelque sorte d'un dépôt central des documents relatifs à la noblesse de France, rassemblés au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, mais plus anciens pour certains d'entre eux. Il est constitué de pièces de nature très diverse (archives de l'ancienne Chambre des comptes, actes notariés originaux ou en copie, faire-part, preuves de noblesse, arbres généalogiques), rassemblées pour leur intérêt généalogique. Les volumes portant les cotes Français 26485 à 31773* ».<sup>9</sup>

---

8 Archives départementales de la Haute-Garonne, série C : C 515 (registre).

9 Voir site URL : [http://grebib.bnf.fr/html/cabinet\\_titres.html](http://grebib.bnf.fr/html/cabinet_titres.html).

Un répertoire permet de savoir pour chaque nom de famille s'il figure dans ces dossiers :

Grando, Denis, et Levantal, Christophe, *Répertoire des six séries généalogiques du Cabinet des titres du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France*, Paris : Générep, 2001.

*L'armorial de France, ou Armorial d'Hozier*

« *L'armorial d'Hozier est né d'un édit de 1696 portant obligation à tous les sujets du roi de faire enregistrer leurs armoiries. Il fait aujourd'hui fonction d'armorial quasi officiel de l'Ancien Régime. Il contient plus de 115.000 armoiries familiales classées par provinces et 3000 armoiries de villes et communautés. Il regroupe trois séries de manuscrits :*

- *deux séries de textes qui donnent une description des armoiries – l'Armorial général cotes "Français 32146 à 32193" et l'exemplaire dit « authentique » cotes "Français 32194 à 32227",*

- *une série d'illustrations : les blasons coloriés cotes "Français 32228 à 32262" »<sup>10</sup>*

Un volume d'index a été établi par Louis Paris en 1865.<sup>11</sup>

## Militaires

La conscription obligatoire fournit une source étendue utilisable par tous, quelle que soit la classe sociale des individus. Pour l'Ancien Régime, les archives sont moins abondantes.

### Ancien Régime

Des procès-verbaux du tirage au sort des miliciens ont pu être dressés dans les diocèses ; aux Archives départementales du Tarn, seuls sont conservés ceux du diocèse de Castres (C 1128 à 1145 pour 1768-1788). Ponctuellement, on trouve un état des soldats de Castres enrôlés dans la compagnie de milice que le diocèse envoie à l'armée de Roussillon (B 98, 1676). Des listes peuvent aussi être présentes en

---

10 Voir site URL : [http://grebib.bnf.fr/html/cabinet\\_titres.html](http://grebib.bnf.fr/html/cabinet_titres.html).

11 Paris, Louis, dir., *Indicateur du Grand Armorial général de France, recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696*, Paris, 1865. Cet ouvrage a été numérisé et mis en ligne par la BNF. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k940076/f18.image> (consulté mai 2013).

archives communales, notamment à la fin du Moyen Âge ou au moment des guerres de religion : ce sont en particulier « les montres » militaires que l'on trouve parfois en série EE, et plus souvent en CC (pièces justificatives des comptes). Les rôles du ban et de l'arrière-ban sont précieux pour connaître la liste des nobles d'une région.

### **Révolution**

Sous la Révolution, on consultera la série L et particulièrement les cotes liées au recrutement (L 424 à 428 pour 1791 à l'an VIII). Des listes sont fréquentes dans les archives des districts, comme des listes de « volontaires » (L 439 par exemple), des listes de déserteurs.

### **Période moderne (1790-1940)**

*Archives départementales : série R, affaires militaires*

Les registres matricules ont été instaurés en 1867. Pour chaque conscrit, ils contiennent un état signalétique et un état complet de ses services (1 R 2). Pour faciliter la recherche, ces registres sont mis en ligne avec une indexation à la personne. On trouvera aussi, dans la série R, les listes départementales du contingent, et les listes de tirage au sort.

*Service de la Défense : base de données « Morts pour la France »*

La base de données des Morts pour la France, réalisée par le service de la Défense (création 2003), est publiée sur le site Mémoire des hommes.

URL : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>, créé en 2003. Un formulaire de recherche mène aux archives numérisées.

## **Autres lieux de conservation de fonds d'archives privées concernant le Tarn**

### **Archives nationales**

#### **Séries AP – Archives de personnes et de familles**

- 94 AP : Fonds Albert Thomas, député socialiste du Tarn pour 1919-1921.
- 199 AP : Fonds Lamarque, préfet du Tarn du 11 ventôse an VIII (2 mars 1800) au 19 frimaire an X (10 décembre 1801).

- 424 AP : Fonds Joseph-Paul Boncour, député du Tarn de 1924 à 1931.

Voir URL : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/ap03.html#APperso> (consulté juin 2013).

## **Série AB XIX – Documents isolés et papiers d'érudits**

Voilà : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/ap03.html#AB19> (consulté juin 2013).

D'une manière très complète on trouvera l'ensemble des archives privées conservées au Archives nationales à cette adresse : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/ap01.html> (consulté octobre 2013).

## **Autres Archives départementales**

On consultera les archives privées des départements limitrophes du département du Tarn (Aveyron, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Hérault...) susceptibles de conserver des archives privées en rapport avec le Tarn, en série J.

## **Internet**

Il convient de connaître les grandes bases de données, importantes pour les recherches sur les personnes et la généalogie :

### **Les bases des Archives nationales :**

- une base pour les personnes décorées de la Légion d'honneur est proposée par les Archives nationales : LEONORE (1902-1977).

URL : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore> (consultée mai 2013).

- une base des naturalisations, NAT.

- une base des dépouillements de provisions d'office, PROF.

### **Les relevés généalogiques**

Mentionnons pour l'exemple, deux grands sites de publications des généalogies et des relevés :

- URL: <http://www.geneanet.org/>

- URL: <http://www.geneactes.org/>



# Monde du travail

---

## Archives départementales du Tarn

### Série B – Cours et juridictions avant 1790

Les métiers s'exercent au sein des corporations d'arts et métiers, réglementées par des édits du roi. Turgot, ministre de Louis XVI, fait abolir les maîtrises et les jurandes en 1776. Il excepte certaines professions considérées comme devant rester soumises à une surveillance spéciale dans l'intérêt public, telles que la pharmacie, l'imprimerie, etc. Les corporations d'arts et métiers, par leur ancienneté, leurs richesses et les privilèges légaux qui leur avaient été reconnus ou concédés, constituaient une sorte de féodalité mercantile et industrielle. Seule la Révolution mit fin aux exceptions par la loi de mars 1791.

### Série C – Administration diocésaine, avant 1790

#### *Industrie et commerce*

Albi :	C 980-984, pour 1567-1789
Castres :	C 1161, pour 1763-1766
Lavaur :	C 1270, 1673-1789

#### *Moulins et usines*

Albi :	C 936-938, pour 1544-1789
Castres :	C 1158, pour 1240-1766
Lavaur :	C 1247-1252, pour 1712-1787

#### *Mines*

Albi :	C 939, pour 1702-1769
--------	-----------------------

### **Sous-séries 3 E et 6 E – Archives notariales**

Un certain nombre d'actes se rapportant aux entreprises, ou aux proto-entreprises et aux artisans, peuvent figurer dans les actes notariés, notamment les contrats d'apprentissage ou les baux à prix fait.

### **Série L – Administration du département, époque révolutionnaire**

Ce sont surtout des lois, circulaires et règlements nouveaux : par exemple, la loi sur les brevets d'invention (7 janvier 1791) et le règlement pour l'exécution de cette loi (25 mai). L'administration cherche à obtenir des informations sur son industrie et des listes de sites de production. Elle propose des questionnaires relatifs à la constitution d'un état des manufactures ou de la main d'œuvre comme aussi des ressources. Elle organise le travail et fixe le prix de la journée de travail.

Quelques cotes pour l'industrie :

Albi :	L 362-363
Castres :	L 805
Gaillac :	L 872
Corporations d'arts et métiers :	L 364 (27 avril 1791-27 frimaire an III)
Mines :	L 510-511, L 750

Voir aussi ci-après : la justice (de la Révolution à aujourd'hui) avec notamment les archives des tribunaux de commerce.

### **Série M – Administration générale et économie (1800-1940)**

Cette série est essentielle pour trouver les informations suivantes :

- Professions déclarées en préfecture (débits de boissons, tabacs, forains etc.)
- Rapports sur la production industrielle et manufacturière.
- Statistiques et enquêtes sur les établissements insalubres.
- Brevets d'invention.
- Archives des chambres de commerce.

On consultera notamment :

13 M – Industrie et travail : grèves et conflits, chômage, syndicats professionnels et bourses du travail, travail des enfants, filles mineures et femmes dans l'industrie, durée du travail, accidents de travail, etc.

10 M 3 – Statistiques industrielles

## La justice : Révolution (série L), époque moderne (série U, 1800-1940) et contemporaine (série W après 1958)<sup>12</sup>

### *Tribunaux de commerce*

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les informations concernant les sociétés sont conservées dans les fonds des tribunaux de commerce institués par la loi du 16-24 août 1790 et organisés par décret du 6 octobre 1809. Dans le Tarn, les deux tribunaux de commerce étaient compétents pour les arrondissements d'Albi et de Castres. Leurs archives sont classées en série U pour la période allant de la Révolution à 1940. La majorité des affaires commerciales (jugements, actes de sociétés déposés, faillites et liquidations judiciaires, registres du commerce et des métiers, etc.) était portée devant ces tribunaux de commerce.

#### *Tribunal de commerce d'Albi*

67 II L 1-16	Tribunal de commerce d'Albi (an VI, 26 pluviôse-1811).
6 U 1 / 86-113	Actes de sociétés déposés (1874-1940).
6 U 1 / 114-170	Dossiers de faillites (1921-1940) avec répertoire 6 U 1 / 71 (1892-1929).
6 U 1 / 1-78	Jugements (1808-1944).
6 U 1 / 204	Marques de fabrique (1898-1949).
6 U 1 / 173-177	Registre des métiers (1936-1940).
6 E 1 / 178-203	Registres du commerce (1920-1940).

Quelques fonds intéressants pour la recherche en série W (après 1958, archives contemporaines) :

1734 W	Tribunal de commerce d'Albi, 1958-1980. Ce fonds, en cours de recotation, contient les minutes (1958-1967), les répertoires (1958-1980), des registres d'audience (1954-1968), des dossiers de procédures, faillites et liquidations (1958-1982). Quelques documents d'archives modernes ont été extraits de ce versement
--------	--

---

12 Cet état se veut le plus complet possible mais il ne peut être exhaustif. On se reportera aux inventaires des fonds mentionnés, dont certains sont en cours de révision. Il est fréquent de trouver des archives modernes, donc antérieures à 1958, entrées avec un versement d'archives contemporaines (W, après 1958) réintégrées provisoirement en série U avant de rejoindre la sous-série dévolue dans le cadre de classement des Archives départementales. Le but de cet outil est de balayer les fonds pour trouver une continuité dans les archives judiciaires liées au monde du travail et des entreprises.

d'archives contemporaines et cotés provisoirement U 1404 à 1416, en attente d'intégration dans l'inventaire 6 U 1, à savoir des minutes de 1944-1958, et quelques répertoires entre 1919 et 1967.

- |              |                                     |
|--------------|-------------------------------------|
| 1868 W 1-28  | Registres des métiers (1941-1961).  |
| 1868 W 29-58 | Registres du commerce (1941-1954).  |
| 1868 W 59-65 | Radiations du commerce (1954-1962). |

#### *Tribunal de commerce de Castres*

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| 68 II L 1-16                  | Tribunal de commerce de Castres (1791-1822).  |
| 6 U 2 / 160-206               | Actes de société déposés au greffe (1868-1940).   |
| 6 U 2 / 215-436<br>et 437-444 | Dossiers de faillites et liquidations judiciaires (an III - 1940) ainsi que les ventes de marchandises dépendant de faillites en 6 U 2/ 450-458 (1882-1938).                    |
| 6 U 2 / 551-555               | Marques de fabrique et de commerce (clichés, s.d.).   |
| 6 U 2 / 3-122                 | Jugements (1810-1939) avec un répertoire alphabétique 6 U 2/ 130 pour les années 1821-1823 et 1901-1931, ainsi que des répertoires chronologiques 6 U 2/123-127 pour 1822-1928. |
| 6 U 2 / 519-543               | Registres du commerce (1920-1940).  |
| 6 U 2 / 544-550               | Registre des métiers (1936-1940).   |

Quelques fonds intéressants pour ce thème de recherche en série W (après 1958, archives contemporaines) :

- |                |  |
|----------------|--|
| 1253 W 1 à 46  | Registres des métiers (1941-1962). <sup>13</sup>   |
| 1253 W 47 à 90 | Registres du commerce (1941-1954). <sup>14</sup>   |
| 1253 W 91-98   | Modèles déposés (1944-1972). <sup>15</sup><br>À noter : échantillons de tissus des fabricants tarnais. |
| 1325 W 21-73   | Dossiers de faillites et liquidations judiciaires (1946-1968).   |
| 1325 W 97-101  | Marques de fabrique, dessins et modèles (1936-1980).   |

---

13 Recotation provisoire des registres avant 1958, U 197 à 232.

14 Recotation provisoire des registres avant 1958, U 233 à 276.

15 Recotation des dossiers avant 1958, U 277 à 279.

- 1325 W 2-3 Jugements, répertoires alphabétiques et chronologiques (1932-1972).
- 1654 W Tribunal de commerce de Castres, (1958-1989).  
Ce fonds contient les dossiers de faillites et liquidations judiciaires, 1968-1978 ; rapports d'expertises, 1979-1985, actes de sociétés 1941-1945 et 1974-1978, dossiers de procédures en matière commerciale, 1968-1989.

### *Gaillac et Lavour*

Ces deux villes n'ont pas eu de tribunal de commerce. Les tribunaux d'instance étaient compétents en matière de commerce (sous-série 3 U).

### *Tribunaux de première instance*<sup>16</sup>

#### Gaillac

- 3 U 3 / 76-220 Jugements civils et de commerce (an VIII-1959).
- 3 U 3 / 221-223 Répertoires des actes et jugements en matière civile et commerciale (1837-1959).
- 3 U 3 / 369-388 Accidents du travail (1919-1959).
- 3 U 3 / 1056-1061 Actes de sociétés (1902-1961).
- 3 U 3 / 1062-1077 Dossiers de faillites (1918-1958) avec 3 U 3 / 1078, répertoire (1926-1959).
- 3 U 3 / 1101 Marques de fabrique (1894-1958).
- 3 U 3 / 1080-1086 Registres des métiers (1936-1959).  
et 1100
- 3 U 3 / 1086-1100 Registres du commerce (1920-1959).

#### Lavour

- 3 U 4 / 297-304 Accidents du travail (1899-1959).
- 3 U 4 / 323 Nantissement de fonds de commerce (1899-1932).
- 3 U 4 / 329-350 Actes de sociétés (1879-1959).
- 3 U 4 / 351-394 Faillites (1879-1960, manquent les années 1901-1903, 1914-1919, 1931).
- 3 U 4 / 419-420 Marques de fabrique (1861-1959).
- 3 U 4 / 397-409 Registres du commerce (1920-1954).
- 3 U 4 / 411-418 Registres des métiers (1936-1959).

---

16 Les archives des tribunaux d'instance de Gaillac et Lavour sont en cours de recotation.

### *Justices de paix et tribunaux d'instance (4 U et W après 1958)*

Il est utile de savoir que ces tribunaux, supprimés en 1958, ont été remplacés par les tribunaux d'instance. Ils règlent les litiges de la vie quotidienne. On peut y trouver les actes de société, les contrats d'apprentissage, les jugements en matière prud'homale.

À l'époque révolutionnaire, les archives des justices de paix sont classées par canton et les fonds sont cotés 7 II L (canton d'Alban) à 66 II L (canton de Villefranche). Au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1958, ces mêmes archives constituent la sous-série 4 U. Par exemple, on trouvera à Lacaune des déclarations de contrats d'apprentissage (4 U 15 / 105) pour les années 1944, 1946-1947, des actes de société pour 1865 (4 U 15 / 106) et 1891-1936 (4 U 15 / 107), etc.

Voir aussi :

- 1272 W, avec des contrats d'apprentissage (1941-1971)<sup>17</sup> et des dossiers de prud'hommes (1950-1968).
- 1311 W, avec des conventions collectives et accords se rapportant au département du Tarn (1947-1977), des contrats d'apprentissage (1954-1972), des dessins et modèles déposés (1941-1978).<sup>18</sup> À noter : nombreux échantillons et modèles textiles de fabriques castraises.

### **Les archives du cadastre (sous-série 3 P) et des contributions directes (sous-série 2 P)**

Le cadastre (3P) renseigne sur l'emprise foncière de l'entreprise et sur l'évolution de son bâti au fil du temps.

Les archives des contributions directes (2 P) conservent ponctuellement les registres matrices de patentes pour les communes urbaines, notamment les créations de débits de tabac et leurs débitants. Il en est de même pour les débitants de poudres.

---

17 Voir U 338 à 343 pour la période avant 1958.

18 Voir aussi U 598 à 609 pour la période avant 1958.

## **Série S – Travaux publics et transports (1800-1940)**

### *Usines utilisant un cours d'eau*

Les archives de la sous-série 7 S peuvent se révéler utiles pour documenter l'activité des usines implantées près d'un cours d'eau et qui l'utilisent pour leurs activités : moulins, usines de délainage, etc. Il s'y trouve parfois quelques plans. Le classement de ces archives est réalisé par cours d'eau puis par commune concernée.

### *Industries minières ou d'extraction*

Ces industries sont répertoriées dans la sous-série 8 S. Les dossiers sont classés par commune : concessions de mines, recherches, etc., ainsi qu'un fichier particulier des carrières. Des dossiers par mine sont plus étoffés pour les mines d'extraction de houille d'Albi et de Carmaux. Ils contiennent parfois des rapports de l'ingénieur-contrôleur et quelques plans.

## **Série W, archives contemporaines**

Cette série complète toutes les séries mentionnées ci-dessus, depuis 1940 jusqu'à aujourd'hui, quelle que soit l'administration productrice d'archives : archives judiciaires (voir ci-dessus, « Justice »), archives de la Préfecture et du Conseil général, à l'exception des archives des communes.

Une numérisation des bordereaux de versement a été réalisée pour permettre une exploration plus efficace dans les plus de 2.000 versements inventoriés.

Quelques versements des grandes administrations de tutelles pour l'exemple :

Les services du Conseil général, ou rattachés :

- Direction des affaires économiques, bureau du développement industriel et des relations avec les entreprises, 1393 W (demandes d'aides, primes à l'emploi, aide au conseil, années 1980-1990).
- Agence de développement économique du département du Tarn (AGATE) 1607 W (1984-1992).

Les services de Préfecture :

- Cabinet du Préfet 406 W (1933-1963). On trouvera par exemple (cote 406 W 28) les récompenses : mérite artisanal (1948-1955), mérite commercial (1939-1955),

ordre national du travail (1942-1944). Les dossiers sont riches de propositions et d'enquêtes en rapport.

- Bureau de l'emploi et de l'économie. On trouvera (1265 W 7) un recensement des entreprises de plus de 10 salariés (1969-1980).
- Troisième direction, 2<sup>e</sup> bureau, 519 W avec notamment :
  - Chambres et tribunaux de commerce, 1940-1960.
  - Commerce, 1939-1958.
  - Chambre des métiers, 1940-1956.
  - Recensement des entreprises, 1940-1941.
  - Bulletins Officiels de la propriété industrielle, 1947-1969.
  - Réglementation du travail, 1940-1949.
  - Chômage, 1940-1956. (...)

Il faut observer que les attributions de ces structures administratives départementales se sont diluées progressivement dans les administrations d'État au niveau régional (c'est le cas des Directions régionales de l'industrie et de la recherche et de l'environnement (DRIRE), créées en 1983), ou bien ont été décentralisées à la Région. La région Midi-Pyrénées a désormais une compétence économique importante. Entre 2009 et 2010, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), les DRIRE ont été réorganisées. Leurs missions ont été reprises par les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Pour mémoire :

- Versements de la DRIRE : 1883 W et 2078 W.
- Versements de la DIRECCTE : 2200 W, 2130 W, 2143 W, 2183 W, 2227 W.

La série W conserve aussi des archives de nature statistique réalisées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), service déconcentré de l'État.

### **Série ETP, Établissements publics**

Citons les établissements publics en rapport avec l'économie, l'artisanat et l'industrie dont les archives ont été intégrées dans cette série :

- 5 ETP – Chambre de commerce et d'industrie de Castres-Mazamet (très riche fonds en cours de cotation).
- 6 ETP – Chambre des métiers du Tarn. Ce dernier fonds conserve des études et statistiques sur l'artisanat entre 1959 et 1984 (6 ETP 424 et suivants), des registres

d'enregistrement des artisans (6 ETP 446 our 1962-1981), des études sur l'artisanat à Castres, Graulhet, etc. Très récentes, ces archives ne sont pas encore communicables.

- 1 à 4 ETP – pour les différentes sociétés d'exploitation minière.

### **Série Fi, fonds iconographiques**

Les sous séries 7 Fi (cartes postales) ou 9 Fi (affiches) peuvent venir compléter la recherche sur les fonds industriels. On y trouvera notamment des cartes postales représentant des entreprises, et des affiches publicitaires.

### **Série AV, archives sonores**

Quelques témoignages d'anciens employés de l'industrie sont conservés dans cette série.

8 AV 1-12 Fonds Musée-mine de Cagnac-les-Mines : témoignages oraux d'anciens mineurs de Carmaux et Cagnac, 1999-2002. Ces témoignages sont en ligne sur le site internet des Archives départementales du Tarn.

URL : <http://archives.tarn.fr/index.php?id=2866>

9 AV Fonds Musée du Saut-du-Tarn : témoignages oraux d'anciens employés de l'entreprise métallurgique du Saut-du-Tarn à Saint-Juéry, 2002-2003.

### **Archives communales**

(déposées aux Arch. dép. Tarn et cotées EDT, ou en commune)

On consultera plus particulièrement :

Archives anciennes, avant 1790 :

- Sous-série HH : Agriculture, Industrie, Commerce
- Sous-série CC : Finances et contributions

Les documents relatifs aux impositions sont parfois très riches. Le commerce et l'industrie étaient assujettis au dixième depuis 1710 devenu le vingtième en 1749 et doublé en 1756.

Archives modernes et contemporaines, après 1790 :

- Sous-série 2 F : Commerce et industrie
- Sous-série 7 F : Travail

# Sources extérieures aux Archives départementales du Tarn

## Période d'Ancien Régime

### Archives départementales de l'Hérault

*Fonds de l'Intendance de Languedoc : série C (avant 1790)*

Notamment dans les fonds des subdélégations, sont conservées des informations sur les manufactures, usines, moulins, imprimeurs, corporations d'arts et métiers, mines, forges, verreries, faïenceries, tuileries, etc.

Voir la présentation de la série C dans l'État général des fonds des Archives départementales de l'Hérault, site Web, URL : [http://archives-pierresvives.herault.fr/archives/egf/FRAD034\\_000000014](http://archives-pierresvives.herault.fr/archives/egf/FRAD034_000000014).

Quelques exemples :

- C 5458      Crue du Tarn qui cause des dommages à la manufacture de draps des frères Raoux à Albi, protégée par le cardinal de Bernis (1773).
- C 5701      Demande du sieur Lugan, pour construire un moulin à papier, sur le Tarn, en dessous du sien (1773).
- C 5589      Massaguel. Demande d'une jurande pour les fabricants de grosses étoffes pour le Canada (1757). — Mazamet. Saisie de cordelat sur Pierre Maynadier, tisserand d'Auxillon, à la foire de Pézenas (1753).
- C 5591      Albi. Amendes contre Carme, Andorre et la veuve Bouffet, fabricants de ratines (1757).
- C 5509      Notice par ville des imprimeurs, avec presses, caractères, réputation et facultés, 24 à Toulouse, à Albi, Castres, Carcassonne (1764).

## Après la Révolution

### Les Chambres de commerce et d'industrie (C.C.I.)

Les Chambres de commerce et d'industrie ont pour rôle d'aider, conseiller les entreprises, d'accompagner et former les personnes. Ce sont des établissements publics, qui génèrent des archives mixtes. Depuis leur création, les Chambres de commerce et d'industrie gèrent et conservent leurs archives de façon autonome.

Mais il peut arriver qu'elles fassent appel aux Archives départementales pour leur confier leurs archives. C'est le cas pour le département du Tarn. Ainsi, un versement des archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Castres-Mazamet a été effectué après la fermeture d'une partie de cette structure, l'activité économique phare de cette région s'étant éteinte dans les années 2000. Ce versement, enregistré en série ETP (Établissement public), est un complément substantiel pour l'histoire économique de notre région. Ce fonds n'est pas encore classé. On consultera aussi la série W des Archives départementales du Tarn, car les C.C.I. ont réalisé plusieurs versements enregistrés dans ces séries.

Il y a trois C.C.I. dans le Tarn, une à Albi, une à Castres et une à Mazamet.

### **L'Institut National de la propriété industrielle (INPI)**

L'INPI (URL : [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)), situé 6 rue de Saint-Pétersbourg à Paris (78008), conserve la documentation sur les brevets d'invention français depuis 1791, ainsi que les documents concernant les marques de fabrique, de commerce ou de sociétés déposées (voir aussi série U des Archives départementales du Tarn).

La base des brevets du XIX<sup>e</sup> siècle peut être utile au chercheur : [base-brevets19e.inpi.fr](http://base-brevets19e.inpi.fr).

### **Archives nationales (Site de Pierrefitte-sur-Seine)**

#### *Série F 12, Commerce et industrie (XIX<sup>e</sup> siècle-1940)*

Par décret du 22 juin 1811 est créé un ministère des Manufactures et du Commerce, et ce sont les archives de ce ministère qui sont rassemblées sous cette cote. Mais il s'y trouve aussi des archives plus anciennes (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), comme des traités de commerce, des mémoires sur le commerce, des papiers de l'administration du commerce et de la Ferme générale, des dossiers relatifs aux inspecteurs et aux députés du commerce, des comptes de la caisse du demi pour cent, des dossiers relatifs aux privilèges des manufactures.

Exemples :

- Situation industrielle du département du Tarn : F 12 / 4541 (1868-1887).
- Papeteries du Tarn, statistiques de l'an II et de l'an III : F 12 / 1485.
- État des fabriques de laines coton et toile dans le Tarn : F 12 / 1586.

Les archives des grandes expositions nationales, internationales et universelles sont conservées dans les sous-séries F 10 et AD XIX D.

Certaines entreprises tarnaises ont participé aux expositions universelles à Paris, où elles ont pu obtenir des récompenses.

#### *Versements après 1940, période contemporaine*

On utilisera la base « Priam » et ses formulaires de recherche pour trouver la continuité du suivi économique de l'État au niveau national, après 1940. Il n'existe plus de « série » et la cotation continue nécessite l'utilisation de cette base pour s'orienter dans les archives.

URL : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/fontainebleau/priam3.html>.

On pourra aussi utiliser l'état des versements, qui permet une recherche par administration versante. Pour l'industrie par exemple, il existe un état des versements effectués jusqu'en 1993, consultable en salle de lecture des Archives nationales. (Voir le site des Archives nationales qui présente cet état des versements :

URL : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/fontainebleau/versement.html>).

D'une manière générale, on utilisera la base de données « Bora » (Base d'Orientation et de Recherche dans les Archives) réalisée par les Archives de France pour chercher un fonds d'archives privées conservé en France, fonds d'entreprise ou non.

URL : <http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx-222-daf-bora-ap/ap>).

Cela permet de trouver d'autres entreprises ayant fonctionné dans le même domaine d'activité sur le territoire français pour établir des comparaisons de techniques ou de production, ou encore de trouver des collaborations avec les entreprises tarnaises.

#### *Le portail des Archives nationales et la nouvelle salle des inventaires virtuelle (SIV)*

D'une manière générale, on consultera le portail des Archives nationales et notamment la nouvelle « Salle des inventaires virtuelle » (SIV) pour conduire une recherche dans tous les fonds d'archives.

URL : <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/display.action?uuid=Accueil1RootUuid&onglet=1> (consulté le 25 octobre 2013).

### **Bibliothèque nationale de France (BnF)**

La BnF a mis en ligne sa bibliothèque numérique sur le site Gallica (URL : <http://gallica.bnf.fr/>) où, par exemple, les rapports imprimés concernant les expositions universelles sont consultables.





# ANNEXES

---



# Liste des fonds

---

- 2 J Collection Carrère.
- 3 J Collection Isidore Sarrazy.
- 4 J Collection d'autographes.
- 5 J Collection Rossignol.
- 6 J Collection anonyme.
- 7 J Fonds Favarel.
- 8 J Collection Norbert Doat.
- 9 J Documents seigneuriaux concernant la vicomté de Lautrec.
- 10 J Collection M<sup>e</sup> Malaval.
- 11 J Collection provenant du chapitre cathédral d'Albi.
- 12 J Collection Auguste Vidal.
- 13 J Archives du château de Ferrières.
- 14 J Fonds Clausade, famille rabastinoise.
- 15 J Collection de pièces relatives au Castrais.
- 16 J Don de Lacger : papiers de la famille Maffre de Vers.
- 17 J Notes et copies d'Edmond Cabié.
- 18 J Archives de diverses familles tarnaises : Cardonnel, de Bayne, Granier d'Hauteserre, etc.
- 19 J Don Monclar : papiers de Pierre Jean Louis Campmas.
- 20 J Papiers du chanoine Louis de Lacger, érudit.
- 21 J Archives du château de Farguettes, à Crespinet.
- 22 J Papiers Émile Thomas.
- 23 J Papiers Émile Jolibois, ancien archiviste du Tarn.

- 24 J Archives du château de Trévien.
- 25 J Archives du château de Poulan.
- 26 J Documents provenant de fonds notariaux.
- 27 J Seigneuries de Cuq-Toulza, Villeneuve-lès-Lavaur, Viviers-lès-Lavaur et Belcastel.
- 28 J Papiers provenant d'une étude notariale à Villefranche d'Albigeois.
- 29 J Archives du château de Gos, famille de Bène-Barre.
- 30 J Chartrier de Graulhet, Castelnaud-de-Lévis et Saint-Sulpice en Quercy.
- 31 J Collection du clergé de Castres.
- 32 J Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac.
- 33 J Archives de la famille de Cathelan (ou de Cathala), d'Albi.
- 34 J Familles de l'ancien consulat de Saint-Sernin-lès-Mailhoc.
- 35 J Papiers de Roquefeuil, d'Arthès.
- 36 J Fonds Edmond Cabié.
- 37 J Fonds du château de Riols.
- 38 J Fonds de Brunet de Castelpers.
- 39 J Fonds famille Raymond de Castelnaud-de-Brassac.
- 40 J Fonds de la famille Lauzeral.
- 41 J Archives du château de Saint-André.
- 42 J Famille Arribat.
- 43 J Chartrier de Florentin.
- 44 J Fonds de la famille Vitte de Beaulieu.
- 45 J Fonds Crouzet.
- 46 J Collection Raymond Cahuzac.
- 47 J Fonds Gontier.
- 48 J Archives du château de Scalibert
- 49 J Fonds Gayral et Puech.
- 50 J Collection de l'abbaye d'En-Calcat.
- 51 J Fonds famille Pezous.
- 52 J Papiers du correspondant départemental de la Commission d'Histoire de la Guerre 1939-1945.
- 53 J Fonds de la Société des mines de Carmaux.

- 54 J Fonds de la Société des Mines d'Albi.
- 55 J Archives provenant du château de Montlédier.
- 56 J Archives familiales et seigneuriales provenant des Archives communales de Castres.
- 57 J Archives de familles d'Albi, de la région de Villefranche et de Sainte-Gemme.
- 58 J Archives de la famille d'Hautpoul.
- 59 J Arpentement des terres de la seigneurie de Lescure.
- 60 J Archives d'un château de la région de Puylaurens.
- 61 J Archives paroissiales de Lescure et d'Arthès.
- 62 J Archives de la Société des Mines du Dadou.
- 63 J Archives industrielles de la Société du Saut-du-Tarn.
- 64 J Papiers Victor Allègre, archéologue régional et enseignant.
- 65 J Papiers Paul Marchandeaup.
- 66 J Archives de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn (S.S.A.B.L.T.).
- 67 J Archives de la Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn (F.S.I.T.).
- 68 J Archives École de Sorèze.
- 69 J Archives École de Sorèze (dépôt).
- 70 J Dépôt de l'Association de sauvegarde du Vieil Alby (vacant)
- 71 J Archives de la fabrique textile Julien et Mialhe, à Vabre.
- 72 J Archives de l'entreprise "Cormouls-Houlès" depuis l'origine jusqu'en 1893, puis archives de la branche "Jules Cormouls-Houlès" jusque dans les années 1950.
- 73 J Fonds des Ateliers du Tarn à Lavaur : constructions métalliques et serrurerie.
- 74 J Fonds documentaire Gabriel Soulié.
- 75 J Papiers de Georges Richard, secrétaire et intendant de l'archevêque Dominique de Larochevoucault.
- 76 J Archives de la maison Castelnau, marchands de tissus à Albi.
- 77 J Fonds Tignol, mégissier à Graulhet.
- 78 J Archives de paroisses du secteur de Castelnau-de-Montmiral.
- 79 J Syndicat patronal de la transformation des métaux du Tarn.

- 80 J Fonds de la Société Gaston Cormouls-Houlès père et fils.
- 81 J Dépouillement des registres paroissiaux.
- 82 J Papiers Descolis, château de Paulinet.
- 83 J Fonds de l'Union mutualiste tarnaise (U.M.T.) – Sociétés de secours mutuels
- 84 J Archives des Grands Moulins du Tarn à Albi, entreprise de minoterie et de vermicellerie.
- 85 J Fonds de la Verrerie ouvrière albigeoise (V.O.A.).
- 86 J Fonds de la distillerie albigeoise "La Pharaonne".
- 87 J Chartrier de Massuguiès.
- 88 J Fonds Siguier, manufacture de bonneterie à Roquecourbe.
- 89 J Archives des Chambres de discipline des notaires.
- 90 J Fonds Charles Portal, historien et archiviste du Tarn entre 1890 et 1920.
- 91 J Fonds Moulinié, marchand-fabricant textile à Vabre.
- 92 J Fonds Xavier Schapira : enseignement de l'Histoire et syndicalisme enseignant.
- 93 J Fonds du Mouvement Français pour le Planning Familial (M.F.P.F.).
- 94 J Fonds Jean-Paul Frixtalon, architecte à Albi.
- 95 J Archives des familles de Riols, Larivière et Bernadou à Saint-Amans-Soult et Castres.
- 96 J Fonds Jean Fraisse, entrepreneur de travaux publics, à Albi.
- 97 J Fonds Limouzy, entreprise albigeoise de constructions métalliques, de serrurerie et de chaudronnerie industrielle.
- 98 J Fonds Faure, entreprise de fabrication textile à Vabre.
- 99 J Archives de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.), Union départementale.
- 100 J Archives de l'enseignement : fonds du Centre d'Étude et de Modernisation agricole (C.E.M.A.), lycée agricole privé à Valence d'Albigeois.
- 101 J Fonds Roger Lagorsse.
- 102 J Fonds famille Lacoïnta, à Sorèze : Félix Lacoïnta, professeur à l'École de Sorèze, Jules Lacoïnta, magistrat, avocat général à la Cour de Cassation.
- 103 J Fonds de la Société occitane de mégisserie (S.O.M.), à Mazamet.
- 104 J Correspondance Gaston Cormouls-Houlès, industriel délainier à Mazamet.

- 105 J Fonds Robert Maffre.
- 106 J Fonds Anne Veaute, entreprise de fabrication textile à Brassac.
- 107 J Famille de la famille Cannac à Réalmont.
- 108 J Fonds de l'Association culturelle tarnaise et du ciné-club "Les amis du 7<sup>ème</sup> Art".
- 109 J Archives des Amis du Corps franc de la Montagne noire.
- 110 J Fonds du Racing-club albigeois de rugby à XIII.
- 111 J Documents privés provenant du fonds Prieur-Loyaux, notaire à Saint-Paul-Cap-de-Joux.
- 112 J Documents personnels, archives seigneuriales, archives de communautés et archives judiciaires, provenant de l'étude de M<sup>e</sup> Boudet, notaire à Cestayrols.
- 113 J Papiers Colonel Teyssier.
- 114 J Acquisition : archives seigneuriales éparses.
- 115 J Archives de l'entreprise "La Bonneterie albigeoise".
- 116 J Fonds Bourguet (1792-1978), entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux, Fonds Brenac (1925-1960), et Fonds Rouanet [1930-1970].
- 117 J Fonds Pierre Bouyssou, avocat à Castres.
- 118 J Fonds Jacques et Henri Avizou, architectes à Albi.
- 119 J Fonds Azemar, expert-géomètre judiciaire à Graulhet.
- 120 J Archives de l'Église protestante de Puylaurens.
- 121 J Fonds Llopis.
- 122 J Archives du château de Saint-Amans-Valtoret.
- 123 J Fonds Louis Calas, de Labastide-Rouairoux.
- 124 J Fonds de la famille de Solages, à Carmaux.
- 125 J Archives de la Mutuelle de Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Education Nationale (M.R.I.F.E.N.) : section du Tarn.
- 126 J Fonds du Centre d'Utilisation du Matériel audiovisuel (CUMAV), association audiovisuelle et média à Castres.
- 127 J Fonds des Établissements Lasbordes, entreprise de fabrication textile à Boissezon.
- 128 J Fonds du Syndicat patronal du délainage à Mazamet.
- 129 J Archives du Maquis de Vabre, Corps franc de Libération n° 10.

- 130 J Papiers Maurice Greslé-Bouignol, ancien archiviste du département du Tarn.
- 131 J Fonds Béjard, entreprise de fabrication textile à Castres.
- 132 J Relevés des lecteurs dans les registres notariaux.
- 133 J Archives de l'Association France-U.R.S.S.
- 134 J Fonds Raymond Chabbert, occitaniste.
- 135 J Fonds Maynadier Alquier, délainage à Mazamet.
- 136 J Fonds Coupleux, archives personnelles d'un ancien cadre de l'entreprise Bourguet.
- 137 J Fonds Louis Fargues, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux.
- 138 J Fonds de l'Association pour le Développement Industriel de la Région Albi-Carmaux (A.D.I.R.A.C.).
- 139 J Fonds de l'entreprise "Henri Picamoles" à Mazamet, négoce et courtage de la laine.
- 140 J Archives du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.).
- 141 J Fonds Albert Vidal, industriel délaineur à Mazamet et écrivain.
- 142 J Fonds des Loges maçonniques albigeoises : "La Triple Unité" et "La Parfaite Amitié".
- 143 J Fonds Léon Daures et Édouard Veyret-Daures, architectes à Albi.
- 144 J Fonds Jacques Vacquié, architecte, et André Bazin, ingénieur, à Mazamet.
- 145 J Fonds Jean Lautier, archéologue albigeois.
- 146 J Archives des Compagnons bâtisseurs de Midi-Pyrénées.
- 147 J Fonds Houard, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux.
- 148 J Archives de la famille Frézouls à Vielmur-sur-Agout (Tarn) et archives de la famille de Motes, seigneurs de Montgaillard et Bellegarde (Tarn-et-Garonne).
- 149 J Archives de la famille Galaup de Lapérouse.
- 150 J Archives du Syndicat des mineurs de Carmaux.
- 151 J Fonds de l'entreprise Cormouls-Houlès (suite).
- 152 J Archives de l'Entreprise Simon, fabricant de bonneterie à Labruguière.
- 153 J Archives de "La brasserie de l'Arsenal" à Castres.

- 154 J Fonds Crouzet, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux.
- 155 J Archives des familles Berry et Mersié à Cordes.
- 156 J Fonds de la famille de Bayne de Rayssac.
- 157 J Fonds Ernest Nègre, érudit en onomastique.
- 158 J Fonds Henry Pascal de Rochegude, marin, occitaniste, bibliophile et homme politique albigeois.
- 159 J Archives d'Augustin Malroux (et notes de sa fille Annie Malroux).
- 160 J Archives de la seigneurie d'Alayrac.
- 161 J Fonds Maurice Planud, architecte à Castres.**
- 162 J Fonds de l'entreprise Eugène Guiraud, délainage à Aussillon.
- 163 J Fonds Alexandre Irissou, architecte à Albi.**
- 164 J Archives des loges maçonniques de Castres.
- 165 J Archives de la famille Jourde, au Verdier.
- 166 J Fonds de la Bourse du Travail de Mazamet.
- 167 J Fonds Léopold Malphettes, industriel co-fondateur de la société des "Chaux et Ciments du Languedoc" à Albi.
- 168 J Fonds Denis Guiraud, prêtre ouvrier.
- 169 J Archives familiales Barbara de La Beloterie de Boissésou. Archives de Joseph Barbara, subdélégué de Castres (XVII<sup>e</sup> s.).
- 170 J Archives personnelles et familiales d'une famille de Vielmur-sur-Agout au XIX<sup>e</sup> s.
- 171 J Archives des familles Durand du Puget et de Saint-Palais.
- 172 J Fonds Vincent Mollet, archiviste.
- 173 J Fonds Thierry Carcenac, député du Tarn.
- 174 J Fonds Robert de Boissésou, histoire familiale.
- 175 J Fonds de l'entreprise Hiversenc père et fils, mégisserie à Graulhet.
- 176 J Fonds de l'entreprise UNIMONT, textile à Castres.
- 177 J Archives de l'association d'insertion des personnes bénéficiaires du R.M.I. du Tarn.



# Archives classées en série J mais n'entrant pas dans la catégorie Archives privées

---

## Archives publiques

Les archives « entrées par voie extraordinaire » en série J comportent des documents publics qui n'ont pas été sortis de cette série strictement réservée aux archives de nature privée depuis 1991. Aussi, pour chaque catégorie d'archives, est indiquée la série constituée dans le cadre de classement des archives départementales où ils auraient dû se trouver rangés du fait de leur nature. Ils constituent donc de fait une « source complémentaire » des séries constituées.

### **Actes du pouvoir souverain : série A**

- 3 J Collection Isidore Sarrazy.
- 5 J Collection Rossignol.
- 6 J Collection anonyme.
- 8 J Collection Norbert Doat.
- 12 J Collection Auguste Vidal.
- 23 J Papiers Émile Jolibois, ancien archiviste du Tarn.
- 32 J Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac.

### **Justice (justice seigneuriale, juridictions, etc.) : série B (Ancien Régime), série L (période révolutionnaire), série U (1810-1940)**

- 3 J Collection Isidore Sarrazy.
- 10 J Collection M<sup>e</sup> Malaval.

- 12 J Collection Auguste Vidal.
- 15 J Collection de pièces relatives au Castrais.
- 26 J Documents provenant de fonds notariaux.
- 51 J Fonds famille Pezous
- 82 J Papiers Descolis, château de Paulinet.
- 111 J Documents privés provenant du fonds Prieur-Loyaux, notaire à Saint-Paul-Cap-de-Joux. (quelques jugements)
- 112 J Documents personnels, archives seigneuriales, archives de communautés et archives judiciaires, provenant de l'étude de M<sup>e</sup> Boudet, notaire à Cestayrols.

**Administration provinciale : sénéchaussée de Toulouse (Arch. dép. Haute-Garonne, série C), sénéchaussée de Montpellier (Arch. dép. Hérault, série C), sénéchaussée de Montauban (Arch. dép. Tarn-et-Garonne, série C)**

- 3 J Collection Isidore Sarrazy.
- 6 J Collection anonyme.
- 8 J Collection Norbert Doat.
- 12 J Collection Auguste Vidal.
- 15 J Collection de pièces relatives au Castrais.
- 32 J Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac.
- 114 J Archives seigneuriales éparses. (un registre de reconnaissances du domaine royal, Cordes)
- 169 J Archives familiales Barbara de La Beloterie de Boissésou. Archives de Joseph Barbara, subdélégué de Castres (XVII<sup>e</sup> s.).

**Administration diocésaine : série C**

- 5 J Collection Rossignol.
- 7 J Fonds Favarel.
- 8 J Collection Norbert Doat.
- 12 J Collection Auguste Vidal.
- 20 J Papiers du chanoine Louis de Lacger, érudit.

- 32 J Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac.
- 36 J Fonds Edmond Cabié.

### **Instruction publique : série D**

- 8 J Collection Norbert Doat.
- 20 J Papiers du chanoine Louis de Lacger, érudit.

### **Notaires : sous-séries 3 E et 6 E**

- 3 J Collection Isidore Sarrazy.
- 8 J Collection Norbert Doat.
- 15 J Collection de pièces relatives au Castrais.
- 16 J Don de Lacger : papiers de la famille Maffre de Vers. (fragment)
- 32 J Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac. (32 J 29-45)
- 36 J Fonds Edmond Cabié. À noter : important travail sur le notariat de Saint-Sulpice mais pas de registres notariaux.
- 41 J Archives du château de Saint-André.
- 55 J Archives provenant du château de Montlédier. (3 registres)
- 56 J Archives familiales et seigneuriales provenant des Archives communales de Castres. À noter : 67 testaments scellés.
- 87 J Chartrier de Massuguiès. À noter : répertoires d'actes notariés.
- 111 J Documents privés provenant du fonds Prieur-Loyaux, notaire à Saint-Paul-Cap-de-Joux. À noter : expéditions notariales.
- 114 J Acquisition : archives seigneuriales éparses. (Registres d'actes de Johannes de Pleussio, notaire de Cordes (XV<sup>e</sup> siècle), 114 J 3)

### **Clergé séculier et clergé régulier (Ancien Régime) : séries G et H** **Cultes (XIX<sup>e</sup> s.) : série V**

- 2 J Collection Carrère.
- 3 J Collection Isidore Sarrazy.
- 5 J Collection Rossignol.

- 6 J Collection anonyme.
- 8 J Collection Norbert Doat.
- 10 J Collection Me Malaval.
- 11 J Collection provenant du chapitre cathédral d'Albi.
- 12 J Collection Auguste Vidal.
- 20 J Papiers du chanoine Louis de Lacger, érudit.
- 22 J Papiers Émile Thomas.
- 23 J Papiers Émile Jolibois, ancien archiviste du Tarn.
- 31 J Collection du clergé de Castres.
- 32 J Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac.
- 33 J Archives de la famille de Cathelan (ou de Cathala), d'Albi.
- 34 J Familles de l'ancien consulat de Saint-Sernin-lès-Mailhoc.
- 36 J Fonds Edmond Cabié.
- 47 J Fonds Gontier. (quelques pièces du chapitre cathédral de Castres)
- 51 J Fonds famille Pezous. (justice de paix)
- 61 J Archives paroissiales de Lescure et d'Arthès.
- 69 J Dépôt École de Sorèze.
- 75 J Papiers de Georges Richard, secrétaire et intendant de l'archevêque Dominique de Larochevoucault.
- 78 J Archives de paroisses du secteur de Castelnau-de-Montmiral.

### **Communautés et communes : série EDT**

- 3 J Collection Isidore Sarrazy.
- 5 J Collection Rossignol.
- 6 J Collection anonyme.
- 7 J Fonds Favarel.
- 8 J Collection Norbert Doat.
- 10 J Collection M<sup>e</sup> Malaval.
- 12 J Collection Auguste Vidal.
- 20 J Papiers du chanoine Louis de Lacger, érudit.
- 22 J Papiers Émile Thomas.

- 23 J      Papiers Émile Jolibois, ancien archiviste du Tarn.
- 26 J      Documents provenant de fonds notariaux.
- 32 J      Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac.
- 36 J      Fonds Edmond Cabié.
- 37 J      Fonds du château de Riols. (37 J 25)
- 38 J      Fonds de Brunet de Castelpers. (38 J 8 et 11)
- 41 J      Archives du château de Saint-André.
- 55 J      Archives provenant du château de Montlédier
- 56 J      Archives familiales et seigneuriales provenant des Archives communales de Castres.
- 82 J      Papiers Descolis, château de Paulinet.
- 87 J      Chartrier de Massuguiès
- 112 J     Documents personnels, archives seigneuriales, archives de communautés et archives judiciaires, provenant de l'étude de M<sup>e</sup> Boudet, notaire à Cestayrols.

#### **Hôpitaux : série HDT**

- 12 J      Collection Auguste Vidal. (1 pièce)
- 23 J      Papiers Emile Jolibois, ancien archiviste du Tarn. (3 pièces)
- 32 J      Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac. (32 J 86)



# Tri par type de fonds

---

## Archives personnelles, familiales et seigneuriales

Pour faciliter l'accès aux fonds d'archives privées, une liste thématique est proposée pour lister les fonds en fonction du domaine qu'ils concernent. Un même fonds peut apparaître dans plusieurs rubriques, parfois pour quelques articles seulement. Ces choix peuvent sembler arbitraires ou schématiques, mais ils faciliteront grandement l'accès aux inventaires des fonds, caractérisés par une grande variété aussi bien chronologique que thématique.

### Fonds seigneuriaux

- 9 J Documents seigneuriaux concernant la vicomté de Lautrec.
- 13 J Archives du château de Ferrières
- 16 J Don de Lacger : papiers de la famille Maffre de Vers.
- 21 J Archives du château de Farguettes, à Crespinet.
- 24 J Archives du château de Trévien.
- 25 J Archives du château de Poulan.
- 27 J Seigneuries de Cuq-Toulza, Villeneuve-les-Lavaur, Viviers-les-Lavaur et Belcastel.
- 29 J Archives du château de Gos, famille de Bène-Barre.
- 30 J Chartrier de Graulhet, Castelnau-de-Lévis et Saint-Sulpice en Quercy.
- 32 J Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac.
- 38 J Fonds de Brunet de Castelpers.
- 41 J Archives du château de Saint-André.
- 43 J Chartrier de Florentin.
- 59 J Arpentement des terres de la seigneurie de Lescure.

- 60 J Archives d'un château de la région de Puylaurens.
- 71 J Archives de la fabrique textile Julien et Mialhe, à Vabre.
- 87 J Chartrier de Massuguiès.
- 114 J Acquisition : archives seigneuriales éparses, concernant principalement le Cordais.
- 122 J Archives du château de Saint-Amans Valtoiret.
- 156 J Fonds de la famille de Bayne de Rayssac.
- 160 J Archives de la seigneurie d'Alayrac.

*Fonds pouvant contenir des archives seigneuriales isolées ou très éparses*

- 2 J Collection Carrère.
- 3 J Collection Isidore Sarrazy.
- 5 J Collection Rossignol.
- 6 J Collection anonyme.
- 7 J Fonds Favarel.
- 8 J Collection Norbert Doat.
- 10 J Collection M<sup>e</sup> Malaval.
- 12 J Collection Auguste Vidal.
- 15 J Collection de pièces relatives au Castrais.
- 18 J Papiers de diverses familles tarnaises : Cardonnel, de Bayne, Granier d'Hauteserre etc.
- 26 J Documents provenant de fonds notariaux.
- 34 J Familles de l'ancien consulat de Saint-Sernin-lès-Mailhoc.
- 37 J Fonds du château de Riols, famille de Clausade. [À noter : ce fonds ne semble pas contenir d'archives seigneuriales proprement dites, même si la famille était noble et possédait un château dont dépendaient des métairies pour lesquelles des livres de comptes sont conservés]
- 39 J Fonds famille Raymond de Castelnau-de-Brassac.
- 46 J Collection Raymond Cahuzac.
- 50 J Collection de l'abbaye d'En-Calcat.
- 55 J Archives provenant du château de Montlédier.

- 56 J Archives familiales et seigneuriales provenant des Archives communales de Castres.
- 58 J Archives de la famille d'Hautpoul.
- 91 J Fonds Moulinié, marchand-fabricant textile à Vabre.
- 112 J Archives provenant de l'étude de M<sup>e</sup> Boudet, notaire à Cestayrols.
- 148 J Archives de la famille Frézouls à Vielmur-sur-Agout (Tarn) et Archives famille de Motes, seigneurs de Montgaillard et Bellegarde (Tarn-et-Garonne).
- 156 J Famille de Bayne de Rayssac

### **Fonds d'érudits et travaux d'archives**

#### *Archéologie*

- 36 J Fonds Edmond Cabié (historien et archéologue).
- 64 J Papiers Victor Allègre, archéologue régional et enseignant.
- 145 J Fonds Jean Lautier, archéologue albigeois.

#### *Histoire*

- 17 J Notes et copies d'Edmond Cabié (historien).
- 20 J Papiers du chanoine Louis de Lacger (historien).
- 22 J Papiers Émile Thomas (curé et historien).
- 23 J Papiers Émile Jolibois, ancien archiviste du Tarn.
- 32 J Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac.
- 36 J Fonds Edmond Cabié (historien et archéologue).
- 64 J Papiers Victor Allègre, archéologue régional et enseignant.
- 90 J Fonds Charles Portal, historien et archiviste du Tarn entre 1890 et 1920.
- 92 J Fonds Xavier Schapira, enseignant en histoire au Lycée Lapérouse d'Albi.
- 130 J Papiers Maurice Greslé-Bouignol, ancien archiviste du département du Tarn.
- 157 J Fonds Ernest Nègre, érudit en onomastique.

### *Littérature et langues, onomastique*

- 134 J Fonds Raymond Chabbert, occitaniste.
- 141 J Fonds Albert Vidal, industriel délainier à Mazamet et écrivain.
- 157 J Fonds Ernest Nègre, érudit en onomastique.

### *Archives notariales*

- 132 J Dépouillements des registres notariaux par les lecteurs des archives (contrats de mariages, testaments).

### **Archives personnelles et familiales**

Dans l'état actuel de nos connaissances et de l'avancement des classements et inventaires :

- 45 J Fonds Crouzet.
- 47 J Fonds Gontier.
- 48 J Archives du château de Scalibert.
- 49 J Fonds Gayral et Puech.
- 51 J Fonds famille Pezous.
- 65 J Papiers Paul Marchandean (pour les quelques liasses sur le domaine viticole de Lagrave et quelques correspondances).
- 91 J Fonds Moulinié, marchand-fabricant textile à Vabre (quelques papiers familiaux).
- 95 J Archives des familles de Riols, Larivière et Bernadou à Saint-Amans-Soult et Castres.
- 102 J Fonds famille Lacointa, à Sorèze : Félix Lacointa, professeur à l'École de Sorèze, Jules Lacointa, magistrat, avocat général à la Cour de Cassation.
- 104 J Correspondance Gaston Cormouls-Houlès, industriel délainier à Mazamet.
- 107 J Famille Cannac à Réalmont, archives personnelles et familiales.

- 112 J Documents personnels, archives seigneuriales, archives de communautés et archives judiciaires, provenant de l'étude de M<sup>e</sup> Boudet, notaire à Cestayrols.
- 113 J Papiers Colonel Teyssier (peu d'archives).
- 114 J Acquisition : archives seigneuriales éparses (quelques archives familiales).
- 116 J Fonds Rouanet [1930-1970] à Labastide-Rouairoux (quelques pièces dans un fonds d'archives d'entreprise / fabrication textile).
- 121 J Fonds Llopis.
- 122 J Archives du château de Saint-Amans Valtoiret (beaucoup de livres de raison pour la famille de Labarthe).
- 123 J Fonds Louis Calas, de Labastide-Rouairoux.
- 124 J Famille de Solages, à Carmaux (quelques archives familiales. Le fonds est plus centré sur les mines).
- 136 J Fonds Coupleux, archives personnelles d'un ancien cadre de l'entreprise Bourguet.
- 141 J Fonds Albert Vidal, industriel délainier à Mazamet et écrivain.
- 148 J Archives famille Frézouls à Vielmur-sur-Agoût et famille de Motes.
- 149 J Archives familiales de Jean François de Galaup de Lapérouse, navigateur et explorateur albigeois.
- 156 J Famille de Bayne de Rayssac : archives familiales et seigneuriales.
- 158 J Fonds Henry Pascal de Rochegude, marin, occitaniste, bibliophile et homme politique albigeois.
- 159 J Archives Augustin Malroux (et notes de sa fille Annie Malroux).
- 165 J Archives familiales au Verdier, famille Jourde.
- 167 J Fonds Malphettes, archives personnelles d'un industriel des chaux et ciments.
- 168 J Archives Denis Guiraud, prêtre ouvrier.
- 169 J Archives familiales Barbara de la Beloterie de Boisseson.
- 170 J Archives personnelles et familiales d'une famille de Vielmur-sur-Agout au XIX<sup>e</sup> s. Don Mme Amalric.
- 171 J Familles Durand du Puget et de Saint-Palais. Don Mme Catherine Durand, archives personnelles et familiales.

# Archives professionnelles

Cette rubrique est conçue au sens large. Les fonds d'organisations professionnelles patronales et syndicales y sont intégrés.

## Architectes

- 94 J Fonds Jean-Paul Frixtalon, architecte à Albi.
- 118 J Fonds Jacques et Henri Avizou, architectes à Albi.
- 143 J Fonds Léon Daures et Edouard Veyret-Daures, architectes à Albi.
- 144 J Fonds Jacques Vacquié, architecte, et André Bazin, ingénieur, à Mazamet.
- 161 J Fonds Maurice Planud, architecte à Castres.
- 163 J Fonds Alexandre Irissou, architecte à Albi.

## Enseignement privé

- 68 J École de Sorèze.
- 69 J Dépôt École de Sorèze.
- 100 J Archives de l'enseignement : fonds du Centre d'Étude et de Modernisation agricole (CEMA), lycée agricole privé à Valence d'Albigeois.

## Entreprises

### *Alimentation*

- 48 J Archives du château de Scalibert (moulin de St Hugon, 1846-1890).
- 84 J Archives des Grands Moulins du Tarn à Albi, entreprise de minoterie et de vermicellerie.
- 86 J Fonds de la distillerie albigeoise "La Pharaonne".
- 153 J Archives de "La brasserie de l'Arsenal" à Castres.

### *Cuir*

- 77 J Fonds Tignol, mégissier à Graulhet.
- 103 J Fonds de la Société occitane de mégisserie (S.O.M.), à Mazamet.

### *Métallurgie et constructions métalliques*

- 63 J Archives industrielles de la Société du Saut-du-Tarn.
- 73 J Fonds des Ateliers du Tarn à Lavaur : constructions métalliques et serrurerie.
- 79 J Syndicat patronal de la transformation des métaux du Tarn.
- 97 J Fonds Limouzy, entreprise albigeoise de constructions métalliques, de serrurerie et de chaudronnerie industrielle.

### *Mines*

- 53 J Fonds de la Société des mines de Carmaux. [Attention fonds recoté en ETP].
- 54 J Fonds de la Société des Mines d'Albi. [Attention fonds recoté en ETP].
- 62 J Archives de la Société des Mines du Dadou.
- 124 J Famille de Solages, à Carmaux (fonds d'archives familiales + quelques archives d'entreprises).

### *Textile et délainage*

- 71 J Archives de la fabrique textile Julien et Mialhe, à Vabre.
- 72 J Archives de l'entreprise "Cormouls-Houlès" depuis l'origine jusqu'en 1893, puis archives de la branche "Jules Cormouls-Houlès" jusque dans les années 1950.
- 80 J Fonds de la Société Gaston Cormouls-Houlès père et fils.
- 76 J Archives de la maison Castelnau, marchands de tissus à Albi.
- 88 J Fonds Siguier, manufacture de bonneterie à Roquecourbe.
- 91 J Fonds Moulinié, marchand-fabricant textile à Vabre.
- 95 J Archives des familles de Riols, Larivière et Bernadou à Saint-Amans-Soult et Castres (quelques archives sur le négoce de la laine).
- 98 J Fonds Faure, entreprise de fabrication textile à Vabre.
- 106 J Fonds Anne Veaute, entreprise de fabrication textile à Brassac.

- 115 J "La Bonneterie albigeoise", archives d'entreprise.
- 116 J Fonds Bourguet (1792-1978), Fonds Brenac et Rouanet (1925-1960), entreprises de fabrication textile à Labastide-Rouairoux.
- 116 J Fonds Rouanet [1930-1970] à Labastide-Rouairoux.
- 127 J Fonds des Établissements Lasbordes, entreprise de fabrication textile à Boissezon.
- 131 J Fonds Béjard, entreprise de fabrication textile à Castres.
- 135 J Fonds Maynadier Alquier, délainage à Mazamet.
- 137 J Fonds Louis Fargues, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux.
- 139 J Fonds de l'entreprise "Henri Picamoles" à Mazamet, négoce et courtage de la laine.
- 147 J Fonds Houard, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux.
- 151 J Fonds de l'entreprise Cormouls-Houlès.
- 152 J Archives de l'Entreprise Simon, fabricant de bonneterie à Labruguière.
- 154 J Fonds Crouzet, entreprise de fabrication textile à Labastide-Rouairoux.
- 155 J Archives des familles Berry et Mersié à Cordes.
- 162 J Fonds de l'entreprise Eugène Guiraud, délainage à Aussillon.

### *Travaux publics*

- 37 J Fonds du château de Riols, famille de Clausade. (Inspecteur des chemins et travaux publics du diocèse de Lavaur – rapport 1767 – 37 J 21).
- 96 J Fonds Jean Fraisse, entrepreneur de travaux publics, à Albi.

### *Verre*

- 85 J Fonds de la Verrerie ouvrière albigeoise (V.O.A.)

## **Géomètres**

- 45 J Fonds Crouzet (expert géomètre à Lescure).
- 119 J Fonds Azemar, expert-géomètre judiciaire à Graulhet.

## **Hommes politiques**

- 51 J Fonds famille Pezous, avocat et député.
- 65 J Papiers Paul Marchandeu, ministre de l'industrie et du commerce (dossiers documentaires).
- 105 J Fonds Robert Maffre, conseiller municipal d'Albi.
- 101 J Fonds Roger Lagorsse, sénateur.
- 159 J Archives Augustin Malroux, militant socialiste, maire puis député.

## **Journalistes**

- 121 J Fonds Llopis (critique littéraire).

## **Métiers du droit**

- 19 J Don Monclar : papiers de Pierre Jean Louis Campmas (juriste).
- 26 J Documents provenant de fonds notariaux.
- 28 J Papiers provenant d'une étude notariale à Villefranche d'Albigeois.
- 51 J Fonds famille Pezous (avocat, député)
- 102 J Fonds famille Lacoïnta, à Sorèze : Jules Lacoïnta, magistrat, avocat général à la Cour de Cassation.
- 117 J Fonds Pierre Bouyssou, avocat à Castres.

## **Syndicats et organisations professionnelles**

- 79 J Syndicat patronal de la transformation des métaux du Tarn.
- 83 J Sociétés de secours mutuels - Fonds de l'Union mutualiste tarnaise (U.M.T.).
- 89 J Chambres de discipline des notaires.
- 92 J Fonds Xavier Schapira, syndicalisme enseignant (SNES).
- 93 J Fonds du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF).
- 99 J Archives de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), Union départementale.

- 125 J Archives de la Mutuelle de Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Education Nationale (M.R.I.F.E.N.) : section du Tarn.
- 126 J Centre d'Utilisation du Matériel Audio-Visuel (CUMAV), association audiovisuelle et média à Castres.
- 128 J Fonds du Syndicat patronal du délainage à Mazamet.
- 138 J Association pour le Développement Industriel de la Région Albi-Carmaux (A.D.I.R.A.C.).
- 146 J Compagnons bâtisseurs de Midi-Pyrénées.
- 150 J Archives du Syndicat des mineurs de Carmaux.
- 166 J Fonds de la Bourse du Travail de Mazamet.

# Associations

## Culte

À noter : les registres de catholicité du XIX<sup>e</sup> siècle sont conservés à l'Archevêché d'Albi.

- 61 J Archives paroissiales de Lescure et d'Arthès.
- 78 J Archives de paroisses du secteur de Castelnau-de-Montmiral.
- 120 J Archives de l'Église protestante de Puylaurens.
- 168 J Archives Denis Guiraud, prêtre ouvrier.

## Culture et patrimoine

- 66 J Archives de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn (S.S.A.B.L.T.).
- 67 J Archives de la Fédération des Sociétés Intellectuelles du Tarn (F.S.I.T.).
- 108 J Fonds de l'Association culturelle Tarnaise et du ciné-club "Les amis du 7<sup>ème</sup> Art".
- 126 J Centre d'Utilisation du Matériel audio-visuel (CUMAV), association audiovisuelle et média à Castres.
- 133 J Archives de l'Association France-U.R.S.S.
- 146 J Compagnons bâtisseurs de Midi-Pyrénées. (Mouvement associatif d'éducation populaire : quelques chantiers d'amélioration de l'habitat)

## Économie

- 138 J Fonds de l'Association pour le Développement Industriel de la Région Albi-Carmaux (A.D.I.R.A.C.).

## Franc-maçonnerie

- 142 J Fonds des loges maçonniques albigeoises : "La Triple Unité" et "La Parfaite Amitié".

164 J Archives des loges maçonniques de Castres.

### **Militaire, guerre**

52 J Papiers du correspondant départemental de la Commission d'Histoire de la Guerre 1939-1945.

109 J Archives des Amis du Corps franc de la Montagne noire.

113 J Papiers Colonel Teyssier.

129 J Archives du Maquis de Vabre, Corps franc de Libération n° 10.

### **Social, société**

93 J Fonds du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF).

140 J Archives du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (MRAP).

146 J Archives des Compagnons bâtisseurs de Midi-Pyrénées (quelques chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée et d'auto-construction accompagnée destinés aux habitants en difficulté).

133 J Archives de l'Association France-U.R.S.S.

### **Sport**

110 J Fonds du Racing club albigeois de rugby à XIII.

## Collections

- 2 J Collection Carrère.
- 3 J Collection Isidore Sarrazy.
- 4 J Collection d'autographes.
- 5 J Collection Rossignol.
- 6 J Collection anonyme.
- 8 J Collection Norbert Doat.
- 10 J Collection M<sup>e</sup> Malaval.
- 12 J Collection Auguste Vidal.
- 15 J Collection de pièces relatives au Castrais.
- 20 J Papiers du chanoine Louis de Lacger.
- 22 J Papiers Émile Thomas.
- 32 J Collection et fonds de Combettes-Labourelie, famille de Gaillac.
- 46 J Collection Raymond Cahuzac.
- 65 J Fonds Marchandeau.
- 74 J Fonds Gabriel Soulié.



# Table des matières

---

Avant-propos .....	p. 7
--------------------	------

## **LES ARCHIVES PRIVÉES** .....

p. 11

### **Définition et typologie** .....

p. 13

Les archives personnelles, familiales et seigneuriales .....	p. 14
--	-------

Les archives des associations et syndicats .....	p. 16
--	-------

Les archives d'entreprises et les archives économiques .....	p. 17
--	-------

### **De la série E à la série J** .....

p. 23

### **1944-2003 : la série J** .....

p. 27

### **Aspects juridiques et réglementaires** .....

p. 29

Le don .....	p. 29
--------------	-------

L'achat .....	p. 30
---------------	-------

Le legs et la dation .....	p. 31
----------------------------	-------

Le dépôt .....	p. 31
----------------	-------

Le don pour reproduction .....	p. 32
--------------------------------	-------

Communicabilité des archives privées .....	p. 33
--	-------

## **LA SÉRIE J AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TARN** .....

p. 35

### **Le contexte historique** .....

p. 39

Les archives seigneuriales .....	p. 39
----------------------------------	-------

<i>X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle : origines et modalités d'installation du système féodal dans le Midi et l'Albigeois</i> .....	p. 39
--	-------

<i>Le XIII<sup>e</sup> siècle : un siècle clef</i> .....	p. 40
--	-------

<i>La seigneurie en Albigeois</i> .....	p. 47
---	-------

<i>Évolution du système seigneurial et féodal</i> .....	p. 55
---	-------

<i>La réaction féodale au XVIII<sup>e</sup> siècle, le classement des archives</i> .....	p. 59
--	-------

Le Tarn, pays d'industrie .....	p. 61
---------------------------------	-------

<i>Industrie et commerce sous l'Ancien Régime</i> .....	p. 61
---	-------

<i>Les industries tarnaises au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles</i> .....	p. 65
--	-------

### **Histoire de la constitution des fonds** .....

p. 75

### **Richesse des fonds** .....

p. 89

Variété des formes, supports, chronologie, typologie... ..	p. 89
--	-------

Différents fonds conservés dans le Tarn .....	p. 105
<i>Les archives seigneuriales, personnelles et familiales</i> .....	p. 105
<i>Fonds d'érudits et travaux d'archives</i> .....	p. 113
<i>Archives professionnelles</i> .....	p. 115
<i>Les associations</i> .....	p. 131
<i>Les collections</i> .....	p. 131
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	p. 133
<b>Les instruments de recherche anciens</b> .....	p. 135
<b>Le travail de reprise</b> .....	p. 137
<b>Présentation de l'état des fonds</b> .....	p. 139
<b>Les inventaires transversaux</b> .....	p. 143
<b>VALORISATION</b> .....	p. 147
<b>Contextualisation, ambiance, focus sur la personne</b> .....	p. 149
<b>Des archives privées et des archives publiques, sans distinction de nature</b> .....	p. 151
<b>Valorisation des archives privées proprement dites</b> .....	p. 155
<b>ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE</b> .....	p. 161
<b>Ouvrages généraux</b> .....	p. 163
<b>Érudits, scientifiques, hommes politiques</b> .....	p. 166
<b>Familles</b> .....	p. 167
<b>Seigneurie et féodalité</b> .....	p. 170
<b>Les entreprises et leurs archives, monde du travail</b> .....	p. 174
Ouvrages généraux .....	p. 174
Tarn .....	p. 177
<b>Associations et syndicats</b> .....	p. 189
<b>Archives d'architectes</b> .....	p. 190
<b>SOURCES COMPLÉMENTAIRES</b> .....	p. 193
<b>Famille et noblesse</b> .....	p. 195
Archives départementales du Tarn (présentation par "série") .....	p. 196
<i>Les archives anciennes, avant 1790</i> .....	p. 196
<i>Les archives d'époque révolutionnaire</i> .....	p. 197

<i>Archives toutes périodes</i> .....	p. 198
<i>Archives modernes et contemporaines (début XIX<sup>e</sup> à aujourd'hui)</i> .....	p. 199
Quelques thèmes (tous lieux de conservation) .....	p. 200
<i>Étrangers</i> .....	p. 200
<i>Dénombrements et listes nominatives de population</i> .....	p. 202
<i>Noblesse</i> .....	p. 202
<i>Militaires</i> .....	p. 205
Autres lieux de conservation de fonds d'archives privées concernant le Tarn .....	p. 206
<i>Archives nationales</i> .....	p. 206
<i>Autres Archives départementales</i> .....	p. 207
<i>Internet</i> .....	p. 207
<b>Monde du travail</b> .....	p. 209
Archives départementales du Tarn .....	p. 209
<i>Série B - Cours et juridictions avant 1790</i> .....	p. 209
<i>Série C - Administration diocésauben avant 1790</i> .....	p. 209
<i>Sous-séries 3 E et 6 E - Archives notariales</i> .....	p. 210
<i>Série L - Administration du département, époque révolutionnaire</i> ...	p. 210
<i>Série M - Administration générale et économie (1800-1940)</i> .....	p. 210
<i>La justice : Révolution (série L), époque moderne (série U, 1800-1940) et contemporaine (série W après 1958)</i> .....	p. 211
<i>Les archives du cadastre (sous-série 3 P) et des contributions directes (sous-série 2 P)</i> .....	p. 214
<i>Série S - Travaux publics et transports (1800-1940)</i> .....	p. 215
<i>Série W, archives contemporaines</i> .....	p. 215
<i>Série ETP, Établissements publics</i> .....	p. 216
<i>Série Fi, fonds iconographiques</i> .....	p. 217
<i>Série AV, archives sonores</i> .....	p. 217
<i>Archives communales</i> .....	p. 217
Sources extérieures aux Archives départementales du Tarn .....	p. 218
<i>Période d'Ancien Régime</i> .....	p. 218
<i>Après la Révolution</i> .....	p. 218
<b>ANNEXES</b> .....	p. 223
<b>Liste des fonds</b> .....	p. 225
<b>Archives classées en série J mais n'entrant pas dans la catégorie archives privées</b> .....	p. 233
<b>Tri par type de fonds</b> .....	p. 239
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	p. 253



Achévé d'imprimer  
en décembre 2013  
sur les presses de l'imprimerie Top Imprimerie  
81000 ALBI

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2013





